



HAL
open science

Les paysans béarnais face à la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)

Chloé Dabadie

► **To cite this version:**

Chloé Dabadie. Les paysans béarnais face à la Seconde Guerre mondiale (1940-1944). Histoire. 2016.
dumas-01425359

HAL Id: dumas-01425359

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01425359v1>

Submitted on 3 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



Université de Pau et des Pays de l'Adour
UFR des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sports.

Les paysans béarnais face à la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)



Chloé DABADIE

Mémoire de Master 2 Recherche, « Cultures Arts et Sociétés » en Histoire Contemporaine
Sous la direction de M. Laurent JALABERT, Professeur d'Histoire Contemporaine

Année 2015-2016

Les paysans béarnais
face à la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)

Travail d'Étude et de Recherche
en Histoire Contemporaine

Présenté par Chloé Dabadie
Sous la direction de M.Laurent Jalabert

Provenance de l'illustration de la couverture :
LECAT Jean-Michel, *Paysans de France : un siècle d'Histoire Rurale 1850-1950*, Paris, Éditions de LODY, 2005.

Remerciements

Je souhaite remercier toutes les personnes ayant apporté une contribution dans la réalisation de ce travail de recherche.

Dans un premier temps, je tiens à exprimer ma gratitude à mon directeur de recherche, Monsieur Laurent Jalabert, pour m'avoir encadrée et soutenue tout au long de mon année d'étude. Sa disponibilité et ses conseils ont constitué une aide très précieuse dans ma réflexion.

Je souhaite remercier Monsieur Stéphane Le Bras pour s'être toujours montré disponible et de m'avoir toujours proposé son aide.

Je voudrais également remercier Madame Caroline Deleu, responsable de la salle de lecture aux archives départementales de Pau, pour m'avoir guidée dans mes recherches grâce à de nombreux conseils et une attitude bienveillante qui se sont révélés être d'un grand soutien dans mon travail d'étude des sources.

De même, je souhaite remercier les associations *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale* et *Mémoire Collective en Béarn* pour le travail de mémoire effectué avec les témoignages et pour la mise à disposition de ces sources essentielles.

Je tiens en particulier à exprimer toute ma reconnaissance à toutes les personnes ayant eu la gentillesse de bien vouloir apporter leur témoignage et pour l'accueil qui m'a été fait.

Je remercie également mes proches et mon entourage pour le soutien qu'ils m'ont apporté.

Sommaire

PAGE DE TITRE.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE.....	4
INTRODUCTION.....	6
PARTIE 1/LES PAYSANS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN BEARN : CARACTÉRISATION, CONTEXTE GENERAL ET ECONOMIQUE : QUELS VECUS ?.....	16
Chapitre 1 : Portrait de la paysannerie béarnaise.....	17.
Chapitre 2 : Les difficultés économiques vues à travers le mécontentement paysan.....	30
Chapitre 3 : La vie paysanne pendant la Seconde Guerre mondiale : la reconfiguration des modalités économiques et sociétales.....	42
PARTIE 2/LES PAYSANS BEARNAIS (1940-1944) : ENTRE MOBILISATIONS ET MOBILITES : LES PAYSANS HORS DU BEARN, QUELLES PERCEPTIONS, QUELS COMPORTEMENTS ?.....	54.
Chapitre 1:Les mobilisations et les paysans : quelles perceptions ?.....	56
Chapitre 2 : Les paysans mobilisés : quelles expériences ?.....	71
Chapitre 3 : L'expression du refus : les évadés et les réfractaires.....	92
PARTIE 3/PAYSANNERIE BEARNAISE ET RESISTANCES PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE : QUELS LIENS POTENTIELS ?.....	104
Chapitre 1 : Paysannerie béarnaise et Résistances : entre définitions, théories de recherche et rapport de proximité : une réflexion théorique.....	105
Chapitre 2 : Résistance armée et paysannerie béarnaise : quels liens ?.....	121
Chapitre 3 : Résistance civile et paysans béarnais.....	146

CONCLUSION.....	159
BIBLIOGRAPHIE.....	163
SOURCES.....	170
ANNEXES.....	174
TABLE DES ANNEXES.....	189
TABLE DES MATIERES.....	192

Introduction

« *Le paysan tenait à sa terre, un peu comme l'arbre au sol, et vous ne l'eussiez pas déplacé sans le désaxer totalement* »¹.

Cette citation d'André Siegfried, historien, géographe et sociologue français du XX^e siècle, constitue l'amorce de nos travaux de recherche relatifs à la paysannerie béarnaise face à la Seconde Guerre mondiale, qui s'inscrivent dans la continuité de ceux effectués préalablement. En 2015, notre mémoire de master 1, *Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)*², a été marqué par une volonté d'effectuer un tableau de la paysannerie béarnaise pendant la Seconde Guerre mondiale: caractériser cette communauté dans une logique identitaire, comprendre les enjeux de nature plurielle auxquels sont confrontés les paysans dans cette époque complexe. De manière analogue, il était question de mettre en exergue le fait qu'une époque aussi singulière faite de crises multiples pouvait exalter et révéler les traits et mentalités d'une communauté à l'échelle individuelle comme collective. Ainsi, nous avons adopté une approche thématique pour dépeindre ce cadre général, institutionnel, politique, administratif et ses évolutions sous Vichy; les aspects économiques et matériels (réquisitions, réorganisation de la consommation paysanne) ainsi que les mutations sociales dans leur globalité (manque de main d'œuvre, rôle des paysannes et l'intégration des étrangers dans les fermes), dans la mesure où le sujet avait été abordé mais relativement peu exploité dans l'historiographie contemporaine.

En outre, cette première recherche avait pour objectif d'intégrer et développer certaines dynamiques territoriales, afin d'interroger l'éventuelle spécificité de l'espace béarnais avec lequel les paysans interagissent. Ainsi, le Béarn est conditionné par sa position de carrefour, d'espace migratoire pendant la Seconde Guerre mondiale, segmenté par des frontières géographiques et politiques : présence de la ligne de démarcation (limite poreuse qui n'a plus de contenance à partir de 1942 dans la mesure où le département est entièrement occupé); proximité de la frontière espagnole; hétérogénéité du territoire (régions de plaines, de montagnes etc...); présences de maquis et fixation du camp de

¹SIEGFRIED André, *L'Âme des peuples*, Paris, Éditions Hachette, 1950.

²DABADIE Chloé, *Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)*, Pau, Mémoire de Recherche de Master 1, 2015.

Gurs, camp de concentration dans le département des Basses-Pyrénées³. Par ailleurs, il s'agit d'un espace fortement imprégné par une tradition rurale, qui s'est progressivement construite en parallèle de sa communauté paysanne avec laquelle elle évolue, et qui se forme comme un déterminisme important de son essence, notamment au vu de la forte proportion de paysans dans la population béarnaise de l'époque.

Les acteurs de notre recherche sont perçus ici comme une communauté à part entière, pourvue de ses propres mœurs et traditions. La paysannerie se construit autour de son activité principale, l'agriculture, comme expression économique du monde paysan sous toutes ses formes. Elle se caractérise, de ce fait, par certains facteurs. Ainsi, l'exploitation constitue autant une attache de type foncier, patrimonial qu'affectif pour les paysans : elle est une interaction constante entre leur activité professionnelle et leur noyau familial. Ceux-ci évoluent l'un en fonction de l'autre et cela induit des mentalités et attitudes laborieuses.

La spécificité et la pertinence du sujet résidait donc dans la perspective d'appréhender les paysans béarnais, pas uniquement sous le prisme des problématiques agricoles, mais dans leur globalité et d'assimiler la manière dont ils doivent composer avec le nouvel ordre établi par le gouvernement de Vichy en 1940.

A l'instar de ce premier travail de recherche, et dans l'optique d'approfondir la réflexion sous un autre angle de vue, mais dans le même contexte. La dimension mondiale du conflit et son inscription dans la durée amènent à avoir des répercussions considérables sur les civils, autant voire plus que sur les hommes mobilisés. Les divers phénomènes et dynamiques marquant la Seconde Guerre mondiale (mobilisations, Résistance, cohabitations nouvelles etc...) projettent les hommes hors de leur cadre de vie habituel, particulièrement les paysans *à priori* très ancrés spatialement et peu enclins au changement, qui, pour eux, est synonyme de difficultés à venir à tous les niveaux (spécifiquement quant à l'évolution de l'exploitation). Ainsi, elle sépare les familles, bouleverse la répartition des tâches au sein du foyer, et crée un univers anxigène, qui tient de deux obligations, deux responsabilités d'ordre économique au village : fournir des hommes, et ravitailler les populations civiles rurales mais aussi urbaines. C'est un conflit qui touche à l'échelle du foyer mais aussi de la communauté.

³JALABERT Laurent, *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945 : bilans et perspectives de recherches*, Pau, Éditions PUPPA, 2013.

A une histoire vue « d'en haut » qui s'exprimait à la voix passive, nous avons privilégié une dynamique plus sociologique, anthropologique qui consiste à se focaliser sur les acteurs en eux-mêmes. Ainsi, il s'agit d'opérer un processus de catégorisation, de fragmentation des parcours collectifs et des trajectoires individuelles des paysans béarnais face à la Seconde Guerre mondiale, sans nécessairement les généraliser à l'ensemble de la communauté paysanne. La logique de cette étude réside dans la volonté d'étudier les expériences communes des paysans dans toute leur hétérogénéité, mais également la pluralité des perceptions, des réactions individuelles résultant des choix, des possibilités conditionnées par de nombreux facteurs. En effet, même si l'appartenance à une classe sociale spécifique s'apparente à une forme de dénominateur commun, elle apporte une certaine homogénéité dans les parcours. Les vécus, quant à eux, peuvent être déclinés de manière plurielle. En outre, il s'agit de concevoir certains phénomènes et événements de cette période avec, comme cadre d'analyse, une catégorie socio-professionnelle, donc sous le prisme paysan. Nous avons donc entrepris d'étudier l'ensemble de ces mécanismes par une segmentation thématique, incluant néanmoins une dimension évolutive, à travers les parcours des paysans restés en Béarn afin d'impliquer des dynamiques économiques et sociales. De la même manière, nous nous sommes intéressées aux paysans mobilisés afin de comprendre la proximité entre la notion de mobilisation et de mobilité mais également pour comprendre les divers degrés de pression imposés au monde paysan. Enfin nous avons étudié l'idée d'un lien potentiel entre la communauté paysanne béarnaise et la notion de Résistance qui sera questionnée, afin de comprendre l'expression de l'implication paysanne.

La manière dont ces diverses trajectoires ont été perçues par le monde agricole contribuera ainsi à caractériser les mentalités paysannes et à appréhender leurs propres manières de voir la Seconde Guerre mondiale par leurs réactions.

L'angle de vue est différent mais le thème étant le même, l'historiographie et la bibliographie annexée, qui ont servi de références pour la présente réflexion sont le fruit d'un brassage entre celles des travaux effectués préalablement, et les ajouts d'éléments propres à cette année⁴. Nous nous sommes donc plus focalisées, dans cette présentation de notre démarche de recherche, sur les aspects novateurs qui tiennent de la spécificité de ce

⁴ DABADIE Chloé, *Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)*, Pau, Mémoire de Recherche de Master 1, 2015. De ce fait, les travaux cités dans le travail de master 1 ne le seront pas ici.

mémoire. Ainsi, dans la mesure où il est question d'étudier certains phénomènes nationaux, à l'échelle du Béarn et de la paysannerie, nous nous sommes positionnées dans une volonté de les traiter de manière générale, dans un premier temps. C'est de cette manière que nous nous sommes majoritairement référées aux travaux de Fabrice Grenard⁵, d'Olivier Wieviorka⁶, de François Marcot⁷ et d'Antoine Prost⁸ qui nous ont servi pour cerner les grands phénomènes tels que le marché noir, les mobilisations ou la Résistance traités à l'échelle nationale.

Au niveau régional, peu de travaux exploitent le thème, quasiment vierge, du monde agricole béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale ou portent sur le lien entre paysannerie et mobilisations, ou paysannerie et Résistance mais certains éléments de réflexion contenus dans des travaux récents, dont voici quelques exemples, nous ont permis d'approfondir nos recherches :

-JALABERT Laurent, LE BRAS Stéphane, *Vichy et la collaboration dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Éditions Cairn, 2015.

-JALABERT Laurent, LE BRAS Stéphane, *La Résistance dans le Sud-Ouest : au regard d'autres espaces européens (1940 à nos jours)*, Pau, Éditions Cairn, 2016.

-THEAU Francis, *Le maïs et le Béarn de 1930 à 1945*, Pau, Mémoire de Master 1 Recherche, 2014.

Il s'agit d'un mémoire et de deux ouvrages collectifs traitant de sujets différents mais destinés à alimenter un même thème. De ce fait, certaines recherches, comme celles de Laurent Jalabert⁹ relatives aux Chantiers de Jeunesses ou celles d'Alain Dubois¹⁰ liées au STO dans le département nous ont considérablement aidées. Par ailleurs, pour cerner directement notre sujet, il a été question d'adopter une approche comparatiste interrégionale grâce aux recherches de François Marcot relatives au lien entre paysannerie

⁵ GRENARD Fabrice, *La France du marché noir (1940-1949)*, Paris, Éditions Payot, 2008.

⁶ WIEVIORKA, Olivier, *l'Histoire de la Résistance*, Montreuil-Bellay, CMD, 2000.

⁷ MARCOT François, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Brochet, 2006.

⁸ PROST Antoine, *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Éditions Ouvrières, 1997.

⁹ JALABERT Laurent, « Les chantiers de Jeunesse dans les Basses-Pyrénées (1940-1943) » dans *Vichy et la collaboration dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Éditions Cairn, 2015.

¹⁰ DUBOIS Alain, « Le STO dans les Basses-Pyrénées » dans *Vichy et la collaboration dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Éditions Cairn, 2015.

et Résistance¹¹, qui nous ont permis de calquer certaines problématiques générales à l'échelle du Béarn.

Toutefois, concernant le territoire étudié, les problématiques fixées sont relativement peu abordées. De ce fait, le travail de sélection et d'étude des sources s'est révélé primordial et nous a permis de nous initier à certaines méthodologies de recherche spécifiques. La difficulté première repose sur le fait qu'il est très difficile de quantifier certains comportements, particulièrement ciblés à une communauté comme c'est le cas ici. Cependant, il est impératif d'intégrer ce point de vue, pour concevoir le processus de façon globale. Ainsi, il a été question d'envisager le croisement d'un ensemble de sources, de diverses natures dont nous faisons état dans la présente typologie :

-Les sources écrites :

.Les fonds publics : de manière analogue au précédent mémoire, les sources administratives issues des archives départementales de Pau, ont constitué les supports d'études les plus importants quantitativement. Nous nous sommes essentiellement concentrées sur la série W qui porte sur les archives traitant de la période d'après 1940. Si nous avons approfondi notre étude des cotes : 1031 W 138 relative aux archives préfectorales agricoles et à la direction des Services Agricoles (privilegiée, en accord avec notre directeur de recherche, du fait de l'abondance et de la diversité des sources traitant du monde agricole) et 14 W1-2-3 de la DDA (Direction Départementales de l'Agriculture) relatives aux statistiques concernant les récoltes agricoles annuelles pendant la Seconde Guerre mondiale, nous nous sommes toutefois plus penchées sur des cotes nouvelles. Ainsi, il a été question de traiter amplement les cotes 1031 W 182 concernant les « *crimes de guerre et atrocités allemandes* » dans les archives des Comités de Libération et qui nous ont beaucoup appris sur les maquis fixés dans le Béarn et sur les activités de résistance dans la région, de manière générale ; 1213 W et 95 W liées aux problématiques de la mobilisation du STO¹² et 37 W qui désigne la sous-préfecture d'Oloron. Par ailleurs, afin d'assimiler la proportion de paysans béarnais dans ces phénomènes (mobilisations ou Résistance), il a été nécessaire, suite à la consultation de listes, d'échantillons d'hommes, d'analyser les matricules militaires pour rechercher leurs identités professionnelles et se

¹¹ MARCOT François, *Les Paysans et la Résistance*, Rennes, PUR, 1995.

¹² Service du Travail Obligatoire.

focaliser sur les paysans afin d'avoir un ordre d'idée statistique pour chaque axe.

.Fonds privés : outre la mise à notre disposition de documents privés par nos témoins et par des particuliers (de nature diverse : correspondances principalement ; journaux d'époque ; cahiers de comptes et quelques photographies), nous avons incorporé dans nos recherches, des témoignages manuscrits au sujet de la Résistance active dans le Béarn issus des fonds 57J28 ;1 J254; 1W16; 1J291/1-2.

.Associations : dans une optique de diversification des sources et de juxtaposition des documents administratifs aux témoignages de toute nature (oraux, retranscrits, manuscrits etc...) nous avons exploité les récits proposés par l'Association *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*, dont le contact avec certains membres et la consultation du site internet¹³ nous ont permis d'avoir accès à une large gamme de témoignages oraux mais également retranscrits, écrits par les témoins eux-mêmes, voire à des documents d'époque. Dans cette même logique, de l'Association *Mémoire Collective en Béarn*, émanent des bulletins à thème qui regroupent des entretiens à l'oral retranscrits. Dans notre cas, nous avons considérablement étudié le bulletin de l'Association concernant les prisonniers de guerre béarnais¹⁴.

.Sites internet : par ailleurs, il a été très intéressant de nous reporter sur le site répertoriant l'ensemble des Justes de France¹⁵ à des degrés différents (échelons nationaux, régionaux, départementaux) afin de cerner la proportion de Justes paysans en Béarn, d'en étudier chacun des cas dans l'optique de questionner la notion de *Résistance Civile*. De même, nous avons utilisé le site du Service Historique de la Défense¹⁶ pour consulter les registres administratifs des résistants homologués en France, classés par ordre alphabétique, qui permet d'avoir accès à certaines informations (département, ville de naissance, mouvements de Résistance etc...).

-Les sources orales : à l'instar du précédent mémoire, mais dans des proportions plus importantes, nous avons accordé une place prépondérante aux témoignages oraux. Si la

¹³ www.BPSGM.fr

¹⁴ *Béarnais en captivité (1939-1945) : récits et témoignages*, Pau, Bulletin de l'Association Mémoire Collective en Béarn, 1993.

¹⁵ www.yadvashem-france.org

¹⁶ www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

nomenclature des diverses sources écrites apporte une contenance et une base d'étude solide à notre recherche, les témoignages oraux constituent un réel apport à dimension humaine et un enrichissement de la réflexion qui permettent de cerner véritablement l'état d'esprit, les attitudes et réactions des paysans face aux événements de la Seconde Guerre mondiale et aux choix qu'elle impose. Notre connexion avec le monde paysan béarnais nous a permis de recueillir plus d'une dizaine de témoignages différents (d'agricultrices retraitées en majorité) sur lesquels il a été nécessaire d'opérer une sélection dans l'utilisation des enregistrements. Nous avons continué d'exploiter les témoignages déjà existants et en avons obtenu de nouveaux. Ces entretiens ont permis une interaction avec le sujet, et sont le fruit de dialogues permettant une réelle analyse du discours paysan. Il est impératif de mettre en exergue le fait que les aspects de forme viennent toujours modeler le fond du témoignage et agissent comme des facteurs déterminant le récit : la provenance du témoignage et la relation avec le témoin (entretien effectué par une association, par nous-même, lien de parenté avec le témoin etc...), le genre, le fait d'enregistrer individuellement ou en groupe, l'habitude ou non de ces personnes à témoigner, l'âge des témoins au moment des faits narrés qu'il faut aborder comme un « filtre », le conditionnement de la pensée opéré par la société depuis la fin de la guerre etc... Il faut donc avoir un certain recul et avoir toujours conscience de ces éléments au moment de la réflexion. Cependant, les témoignages oraux utilisés dans ce mémoire proviennent autant de nos entretiens personnels que des enregistrements proposés par les associations présentées au préalable.

Ainsi, c'est la notion de témoignages, de tous types : écrits, oraux, retranscrits, manuscrits qui répondent à la catégorie du témoignage conscient, et correspondances ou documents d'époque qui s'inscrivent dans une procédure de témoignages inconscients ; de toutes provenances (archives, associations, enregistrements personnels) qui ont été principalement utilisés dans le cadre de ce mémoire dans l'optique de comprendre la manière dont les paysans percevaient (situations vécues dans de nombreux cas) chaque élément de réflexion, chaque mutation, chaque phénomène dont il est question dans ce mémoire : le but étant d'analyser le discours des acteurs du monde rural, notamment les paysans.

A l'issue de cette phase de croisement des sources, les réflexions qui en ont découlé ont alimenté plusieurs raisonnements :

-Le fil conducteur de ces recherches est animé par une volonté d'approfondir notre premier mémoire, consacré à la définition générale de la paysannerie béarnaise pendant la Seconde Guerre mondiale, et de lui apporter une dynamique plus sociologique. De cette manière, il sera question d'élaborer une catégorisation thématique, tout en y incluant une dimension chronologique, des parcours collectifs et individuels de la paysannerie béarnaise face à la Seconde Guerre mondiale et ainsi comprendre à l'échelle de la communauté paysanne béarnaise les différents vécus, les diverses réactions et perceptions dans l'optique de cerner et de caractériser les mentalités paysannes. Ainsi, en juxtaposant des trajectoires communes à des expériences individuelles, il sera possible de déterminer certains paramètres spécifiques au monde agricole.

-En outre, il s'agit d'étudier la pluralité des phénomènes marquant la Seconde Guerre mondiale sous le prisme paysan et ainsi les considérer avec, comme cadre d'analyse, une classe sociale spécifique¹⁷ pourvue de ses propres mœurs. L'intérêt est d'exprimer le lien entre paysannerie, Béarn et Seconde Guerre mondiale en s'attachant au regard que portent les paysans, dans toute leur hétérogénéité, au fil des événements les touchant de manière intrinsèque (à l'échelle de la communauté comme du foyer) et aux diverses manières dont il se manifeste. La finalité de cette réflexion consiste à démontrer à quel degré la singularité de la période de l'Occupation a un impact sur la vie quotidienne paysanne, de quelle manière elle en désarticule les usages tout en faisant ressortir les marqueurs et, parfois les fait évoluer. Toutefois, certaines difficultés se présenteront, notamment un souci d'objectivité relatif à notre lien avec le monde agricole, une volonté d'apporter des éléments novateurs par rapport à notre première recherche et de ne pas généraliser tous les aspects de réflexion obtenus : chaque témoignage nécessitant la prise de conscience de l'individualité de chacun.

¹⁷ Idée inspirée par PROST Antoine, dans *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Éditions Ouvrières, 1997.

Ainsi, pour le traitement de ce sujet, nous avons opté pour le morcellement en trois grands axes significatifs des parcours paysans :

-De cette manière, nous avons orienté notre première partie sur les vécus des paysans restés en Béarn, dans leur communauté, leurs exploitations pendant la Seconde Guerre mondiale afin d'approfondir les éléments de réflexion de notre première recherche et d'effectuer une transition entre la méthodologie qui lui est relative, et le système de fonctionnement du présent mémoire basé sur l'analyse de discours des acteurs du monde agricole¹⁸. Pour ce faire et afin de matérialiser ce lien entre les deux travaux et comprendre les enjeux idéologiques, économiques et sociaux touchant le monde paysan pendant la Seconde Guerre mondiale, il a été nécessaire d'élaborer un chapitre de rappel des enjeux principaux et problématiques issues du premier mémoire afin de resituer le contexte et de nuancer certaines approches. Par la suite, nous nous sommes concentrées sur les difficultés économiques touchant le monde agricole à travers les réactions et le mécontentement paysan. De même, nous avons pu développer la vision des paysans par rapport aux mutations d'ordre sociétal à l'échelle de la communauté à travers l'avènement de nouveaux phénomènes sociaux.

-Notre deuxième axe est destiné à l'étude des paysans béarnais confrontés à l'idée de mobilisations plurielles, spécifiques de la Seconde Guerre mondiale, de diverses natures et répondant à différents degrés de pression (mobilisation de 1939, les Chantiers de Jeunesse et le STO). Pour cela, nous avons étudié de quelle manière ces diverses mobilisations étaient reçues par la communauté paysanne en Béarn, comment ces perceptions se sont manifestées afin de comprendre comment la notion de mobilité entraîne un sentiment de déracinement pour les paysans. Dans cette même logique, il a été question d'étudier les diverses expériences collectives et individuelles des paysans béarnais mobilisés hors de leur cadre de vie habituel : Stalags, camps de travail, fermes allemandes, chantiers de jeunesse etc...). Le but de cette entreprise réside dans la compréhension des perceptions paysannes mais aussi de comprendre le cadre de vie entraîné par ces mobilisations. Afin d'appréhender la globalité des réactions paysannes face à ces mobilisations, nous avons choisi de traiter également le refus manifesté soit par l'évasion soit par le fait d'être

¹⁸ Qui permettra, dans une certaine mesure, de développer la notion d'anecdote.

réfractaire. De même, pour analyser la manière dont ce phénomène a eu un impact fort sur la communauté et les foyers paysans, nous nous sommes penchées sur la question de la réinsertion dans la société.

-Enfin, il nous a semblé pertinent d'étudier un lien potentiel entre paysannerie béarnaise et Résistance pour concevoir l'ensemble des réactions paysannes. Ceci n'exclut pas le fait que la passivité représente un comportement très représenté à cette période, comme expliqué par la suite, ou que la réaction contraire, la collaboration ne constitue pas une partie des vécus paysans mais plutôt que ce type d'attitude a suscité notre intérêt. Pour cela, il a été nécessaire de requestionner la notion même de Résistance, de la conceptualiser au vu de l'historiographie contemporaine qui lui est relative. Ainsi, nous avons entrepris de matérialiser ce lien de plusieurs manières à l'échelle du Béarn : en interrogeant la corrélation existante entre Résistance *active* et paysans en Béarn et celle entre Résistance *civile*¹⁹ afin de comprendre ce lien dans sa globalité.

¹⁹ Notion imputable à SEMELIN Jacques, *Sans armes face à Hitler*, Paris, Éditions Payot&Rivages, 1998.

**PARTIE 1/LES PAYSANS PENDANT LA SECONDE
GUERRE MONDIALE EN BEARN : CARACTERISATION,
CONTEXTE GENERAL ET ECONOMIQUE : QUELS
VECUS ?**

Cette première partie s'inscrit dans la continuité des travaux de recherche menés en première année de Master Recherche²⁰. Elle a pour objet de comprendre les perceptions ressenties par les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale au regard des principaux événements survenus tout au long du conflit. L'apport des témoignages a permis de révéler certains phénomènes difficilement repérables ou quantifiables dans les sources écrites, éléments qui avaient été peu abordés dans nos premières recherches.

Chapitre 1/Portrait de la paysannerie béarnaise

Notre premier mémoire intitulé *Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)*²¹ s'est inscrit dans une perspective de caractérisation générale de l'identité paysanne béarnaise qui s'est exprimée par une segmentation thématique et une construction tripartite opérée autour des enjeux institutionnels, économiques et sociaux auxquels sont confrontés les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale, le but étant de poser une base fondamentale et de démontrer qu'une temporalité de crises diverses peut révéler et exalter des comportements et attitudes relatives à une communauté singulière. Les éléments qui suivent ont pour objet de situer le contexte et d'affiner ou de nuancer certains points particuliers au regard de sources neuves ainsi que de l'historiographie.

A/Contexte général

1. La paysannerie béarnaise au sein de la société rurale

Dans les années 1940, le Béarn se composait comme une société majoritairement rurale dont les mœurs, traditions et idéaux se sont progressivement construits et se sont diffusés pour former une identité singulière influencée par une forte proportion de paysans. La communauté paysanne, dans toute son hétérogénéité, ne représente pas moins de 80 % de la population active en Béarn à la fin des années 1930: 90 % sont propriétaires tandis qu'une minorité de 10% est formée par d'autres composantes (5% de métayers et 5% de

²⁰DABADIE Chloé, *Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)*, Pau, Mémoire de Master 1 Recherche, 2015.

²¹Cf : Dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01284919

fermiers). Ainsi, les Basses-Pyrénées comptaient pour cette époque 59 000 exploitants agricoles (soit 51 267 hommes, 7133 femmes et 213 étrangers).²² La paysannerie constitue une communauté, une classe sociale qui se définit principalement par sa connexion avec son activité professionnelle, l'agriculture (que nous avons choisi de fragmenter selon la nature des cultures et élevages pratiqués ; de leur répartition spatiale ; et de la catégorisation sociale à laquelle elle répond) ; par l'organisation de celle-ci : à savoir la ferme, interaction entre la sphère professionnelle et familiale ; et par l'attachement de type foncier aux terres sur lesquelles le paysan évolue qui induisent un certain nombre de valeurs dont la culture du labour.

Il est donc important d'établir une distinction entre la ruralité et la paysannerie, le brassage des deux notions étant propice à l'amalgame : la ruralité, par opposition à l'urbanité, désigne l'ensemble des caractéristiques et mœurs relatives à l'espace campagnard qui intègrent un certain nombre de critères parmi lesquels : la faible densité de population, la répartition spatiale des quelques infrastructures clefs (la mairie, l'église, l'école, les nombreuses fermes, parfois des petits commerces etc...) et la forte proportion d'agrosystèmes. En histoire, le monde rural est plus étudié sous l'angle des mécanismes relationnels, des enjeux qui le composent à savoir les contacts entre les acteurs majeurs et influents qui s'inscrivent dans la dynamique campagnarde, dont la paysannerie qui, quant à elle, désigne une classe sociale, non un milieu, et qui est majoritairement représentée, au sein du village, infrastructure de base du monde rural. En somme, la paysannerie s'intègre dans la majorité des cas dans le monde rural, les deux concepts se construisent en relation, mais ne sont pas dépendants (dans la mesure où il est possible de trouver des exploitations en milieu urbain à cette époque, par exemple, et où une large partie du corps social en milieu rural n'appartient pas à la paysannerie : commerçants, professions libérales, fonctionnaires des bourgs etc...).

La population béarnaise se concentre donc dans de petites localités (82,43 % des habitants se concentrent dans des villes de moins de 500 habitants). La commune rurale est donc le cadre de vie du monde paysan. A l'échelle individuelle, l'exploitation, le plus souvent sous la forme de la ferme familiale, est l'unité de base des structures agricoles. La propriété est généralement destinée aux cultures céréalières (principalement maïs et blé) et à l'élevage (bovin, ovin ou porcin) s'étend en moyenne de 10 hectares à 20 hectares (32% des exploitations dans les années 1940) mais peut varier entre 5 et 30 hectares. La

²² LARRIBEAU Denis, *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Bordeaux, Éditions Universitaires de Bordeaux, 2002.

population agricole du Béarn est donc majoritairement constituée de petits propriétaires terriens. Même si une commercialisation des rendements agricoles s'opère, l'agriculture pour cette époque reste dans une logique d'auto-consommation²³.

Au sein de la majorité des fermes béarnaises, on constate un phénomène de cohabitation des générations et de répartition des rôles spontanés qui répond à des usages, des traditions, des codes paysans attestant d'un fonctionnement spécifique diffusé et perpétré à l'échelle familiale et au cercle de connaissance (généralement allant du voisinage au canton). Ainsi, chaque individu composant le cercle familial paysan constitue un acteur important auquel sont rattachées certaines tâches spécifiques, toute la famille articulant leur temporalité (par jours et par périodes) et leur espace en fonction de l'activité agricole. En effet, les diverses étapes des cultures céréalières quadrillent l'année des paysans : à titre d'exemple, pour le maïs, les labours s'effectuent de manière systématique au printemps et la récolte en automne ; alors que la culture des céréales à grains et à paille (telles que le blé, l'orge ou l'avoine) s'effectue de manière décalée puisque la moisson s'effectue en été. De manière analogue, les temporalités clefs de l'élevage (notamment la transhumance pour les bergers dans l'espace pyrénéen) structurent la vie des paysans. Par ailleurs, il existe certains moments de sociabilité très importants dans la vie rurale et paysanne comme la messe dominicale qui s'inscrit (dans la majorité des cas) dans la tradition religieuse chrétienne des paysans de la région mais qui constitue également un instant de réunion du village où il est question de partager les nouvelles, d'échanger sur divers sujets : bien souvent les femmes parlent entre elles et évoquent le quotidien, et les hommes échangent sur la politique²⁴.

A l'échelle de la ferme, les hommes entre 15 et 60 ans sont les acteurs principaux et s'occupent de la gestion de la ferme : leur quotidien est orienté en fonction de la culture des champs et de l'élevage. Les femmes, de toutes générations, marquent trois espaces d'influence : le foyer, la basse-cour et le jardin dont elles sont responsables dans une optique de consommation familiale, d'éducation des enfants, et de gestion financière et de communication dans la vie de tous les jours. Les plus jeunes, quant à eux, aident très tôt à ces tâches et se dirigent vers une activité selon leur genre et leur statut (héritier ou non). Ainsi, il est important de souligner ce statut de l'héritier mâle dans les mœurs paysannes. En effet, celui-ci est garant de la pérennisation et de l'évolution de la ferme à travers l'agriculture, qu'il faut porter jusqu'à la prochaine génération et qui n'est pas une simple

²³ LERAT Serge, *Les Pays de l'Adour : structures agraires et économie agricole*, Bordeaux, Éditions Union Française de l'Impression, 1963.

²⁴ Vision issue de nos témoins oraux, qui s'appuie également sur la thèse de Serge Lerat.

question d'emploi : le travail, évalué en fonction du degré de pénibilité, constitue une des valeurs fondatrices du monde paysan béarnais qui est extrêmement lié à l'image de la famille au sein de la communauté. C'est cet attachement patrimonial, foncier mais également affectif à ses terres qui définit en partie un paysan béarnais comme tel et exclut toute profession qui ne serait pas connectée à l'agriculture.

Cet ensemble de traits caractérise la singularité des mœurs paysannes et révèle un système de fonctionnement propre au monde agricole béarnais qui laisse entrevoir des mécanismes, des attitudes et des idéologies spécifiques qui mettent en avant une organisation propre tant sur le plan structurel, économique ou moral.²⁵ Toutefois, le fait que la paysannerie constitue une communauté à part entière, fortement ancrée dans la société béarnaise, où l'autogestion est rendue possible, n'induit pas nécessairement une logique de repli. La paysannerie interagit avec la société notamment par le biais économique à travers les marchés.

2. La paysannerie face au développement du régime de Vichy

Le 22 juin 1940, l'armistice entre la France et l'Allemagne est signée après plusieurs mois d'une « drôle de guerre » et amorce un gouvernement de collaboration avec l'Allemagne nazie : la France de Vichy, placée sous l'égide du maréchal Pétain et de son premier ministre Pierre Laval, voit le jour²⁶. Le Béarn, quant à lui, constitue un territoire présentant certaines spécificités pendant cette période de conflit puisqu'il est traversé par la ligne de démarcation et se trouve à proximité de la frontière espagnole²⁷. Le gouvernement de Vichy se construit principalement autour de la figure du maréchal, légitimée par son passé de héros de la Grande Guerre et par ses origines rurales dans lesquelles le peuple français s'identifie et se projette, mais également autour d'une nouvelle idéologie, la « Révolution Nationale »²⁸. Celle-ci établit un processus de valorisation et de mise en exergue de la paysannerie que le maréchal Pétain présente comme l'avenir économique et symbolique de la France et préconise un retour aux valeurs fondamentales de la terre²⁹. Le

²⁵ DABADIE Chloé, *Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)*, Pau, Mémoire de Master 1 Recherche, 2015.

²⁶ La France sera, toutefois, entièrement occupée à partir de 1942.

²⁷ JALABERT Laurent, *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945 : bilans et perspectives de recherches*, Pau, Éditions PUPPA, 2013.

²⁸ AZEMA Jean-Pierre, *Le régime de Vichy et les français*, Paris, Éditions Fayard, 1992.

LABORIE Pierre, *L'opinion française sous Vichy : les français et la crise d'identité nationale : 1936-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

²⁹ PAXTON Robert, *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

monde agricole constitue donc le secteur économique et le milieu social qui sert de point d'appui à l'idéologie de Vichy et auquel le maréchal Pétain et le premier ministre de l'agriculture, Pierre Caziot, annoncent la primauté au sein de la société.

Au delà de l'aspect symbolique, ce nouveau discours³⁰ appelle à une orientation politique et économique claire. Les paysans béarnais, quant à eux, font majoritairement confiance au personnage du maréchal Pétain : on constate d'ailleurs, dans les dossiers préfectoraux, que la majorité des requêtes du monde agricole béarnais au gouvernement sont très souvent adressées directement au maréchal³¹. Cependant, les mentalités évoluent au fil des événements et des phénomènes marquants de la guerre qui touchent la paysannerie et l'amènent à se sentir lésée par le gouvernement et Pétain : par rapport aux discours relatifs au secteur agricole qui n'ont pas les impacts concrets annoncés, le monde paysan se trouve progressivement dans une impasse au vu des nombreuses ponctions en main d'œuvre et matériels qui les touchent plus spécifiquement. Cette déception croissante l'amène à un regard plus critique envers le régime³².

En outre, les nombreuses institutions et organismes créés aux échelles nationale et départementale par Vichy (la Corporation Paysanne ; l'ONIC³³ ; les Services Agricoles : le Génie Rural, la GIRPIA³⁴, l'OAD³⁵, le Service Civique Rural, le Secrétariat de Propagande et de Défense Agricole etc...) dépeints dans nos précédents travaux ont généré des réformes importantes dont les effets sur le monde paysan sont contrastés. Les réformes de nature économique, telles que la standardisation des produits agricoles amorcées par la loi du 24 mai 1941³⁶, ou le processus de modernisation du secteur primaire, par la loi de janvier et d'avril 1941 (qui prévoit respectivement des subventions aux groupements agricoles de cultures mécaniques pour l'aménagement d'appareil à gazogène sur les tracteurs et autres véhicules et la création d'un service consacré au machinisme agricole³⁷) ont des effets inégaux sur le territoire local et génèrent des mouvements très contrastés au sein de la paysannerie, à priori favorables à Pétain, puis plus critiques car tardifs à se mettre en œuvre sur le terrain³⁸.

³⁰ Cf : le discours du maréchal Pétain aux paysans sur dossier-pedagogique.le64.fr.

³¹ CABANNES Paul, *L'opinion publique sous Vichy dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2011.

³² CABANNES Paul, *L'opinion publique sous Vichy dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2011.

³³ Office National Interprofessionnel des Céréales.

³⁴ Groupement Interprofessionnel de Répartition des Produits Indispensables à l'Agriculture.

³⁵ Office Agricole Départementale.

³⁶ Loi n°41-1987 consultable sur legifrance.gouv.fr

³⁷ Également consultable sur legifrance.gouv.fr

³⁸ DABADIE Chloé, *Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)*, Pau, Mémoire de Master 1 Recherche, 2015.

De même, le régime de Vichy a également entraîné la promulgation de lois à caractère social relatives à la paysannerie qui concernent principalement la question des subventions. C'est le cas de la loi de l'Habitat Rural du 17 avril 1941³⁹ qui répond à une série de lois prévoyant la restauration pour les habitations rurales, les exploitations agricoles pour faciliter le travail des agriculteurs et fait l'objet de subventions importantes pouvant aller jusqu'à 25 000 francs par ferme⁴⁰. A l'échelle du Béarn, il existe une trentaine de dossiers d'exploitations ayant bénéficié de cette réforme répertoriés dans les sources préfectorales.⁴¹ Là encore, dans ce département rural qui compte plus de 50 000 exploitants agricoles, on mesure le faible impact de la réforme... et son caractère très partiel.

Cet ensemble de réformes qui s'inscrit dans le processus d'encadrement et de modernisation du monde agricole serait à placer dans une dynamique plus large, qui renvoie à la politique de modernisation agricole du pays initiée dans les années 1930 et présente dans le département⁴² comme le révèle l'exemple du maïs⁴³. En ce sens, Vichy n'est pas un gouvernement de rupture par rapport à ce volontarisme économique. Les mesures propres au régime, dynamisées dans le discours par la théorie de la Révolution nationale, ont donc un impact certain sur la paysannerie béarnaise qui, plus que s'en méfier, y souscrit dès 1940 et 1941. Mais, à l'image de l'opinion, elle s'en détourne assez rapidement, non seulement parce que ses effets sont longs à se faire sentir, mais aussi parce que d'autres difficultés plus pressantes émergent.

B/L'économie agricole béarnaise pendant la Seconde Guerre mondiale : cadre et difficultés matérielles

1. Volontarisme politique et stagnation agricole

L'agriculture béarnaise est constituée par son morcellement en plusieurs formes d'agricultures principales au début des années 1940 : les exploitations vouées exclusivement aux cultures (céréalières, viticoles et maraîchères) ; celles où l'élevage prédomine et enfin les fermes où la polyculture est la règle, ces dernières étant largement répandues. Les mesures de Vichy s'étaient données pour objectif non seulement de

³⁹ Cf : legifrance.gouv.fr

⁴⁰ Cf : *Guide Professionnel, Région Administrative de Toulouse*.

⁴¹ Cf : 1031 W 138.

⁴² LERAT Serge, *Les Pays de l'Adour : structures agraires et économie agricole*, Bordeaux, Éditions Union Française de l'Impression, 1963.

⁴³ THEAU Francis, *Le Béarn et le maïs de 1930 à 1945*, Pau, Mémoire de Master 1 Recherche, 2014.

moderniser celles-ci, mais plus encore d'enrichir leur productivité, notamment par une rationalisation des productions⁴⁴.

Les statistiques préfectorales⁴⁵ concernant plusieurs communes (Igon, Lestelle, Montaut et Coarraze pour l'année 1940 et Arzacq pour l'année 1942) donnent des indices sur le décalage entre les discours volontaristes et les difficultés des agriculteurs. Ces communes font ici office d'exemples représentant une généralité des pratiques agricoles les plus répandues en Béarn. Ainsi, en ce qui concerne les cultures céréalières, nous avons pu constater la place dominante qu'occupaient le blé et le maïs. Le maïs constitue par exemple une céréale, déclinée en plusieurs variétés, dont la production est développée et augmentée pendant la guerre, sous l'impulsion du gouvernement, notamment à l'échelle locale⁴⁶ (la production pouvant s'échelonner de 80 à environ 200 hectares par commune en 1940 également). Par ailleurs, l'orge et l'avoine sont considérées comme des productions annexes qui représentent environ trois hectares par commune en 1940 et donc relativement minoritaires, mais qui sont mises en avant pendant la guerre comme produits de consommation courante de proximité. La production issue de ces cultures céréalières en temps de guerre, même si elle représente toujours la majorité de l'activité agricole, est amplement inférieure à la production d'avant-guerre, ce qui montre là encore les difficultés du régime à imposer ses vues.

De manière analogue aux cultures, l'élevage tient une place prépondérante en Béarn. Il s'agit d'un élevage traditionnel effectué dans le cadre des exploitations, à petites échelles et non dans une dynamique industrielle : le nombre de bêtes dépend fortement de l'échelon social de l'éleveur. Quatre types d'élevage dominant en Béarn, dont un en particulier. En effet, l'élevage bovin constitue la forme d'élevage la plus affirmée symboliquement et quantitativement : on compte entre 90 et 500 bovins par commune dont principalement des vaches mais également des bœufs, des taureaux et des élèves. Celui des porcins est nettement représenté, dans une moindre mesure cependant (on compte entre 50 et 100 porcins par commune⁴⁷). Les équidés, qui sont principalement utilisés pour la traction des appareils agricoles ou pour le transport de marchandises, ne sont jamais plus d'une dizaine par commune. Par ailleurs, dans les plaines béarnaises, par contraste à l'espace montagnard pyrénéen, l'élevage des ovins n'est pas très représenté. On peut donc opérer une hiérarchisation de l'élevage en fonction de l'ancrage quantitatif dans le territoire

⁴⁴ LERAT Serge, *Les Pays de l'Adour : structures agraires et économie agricole*, Bordeaux, Éditions Union Française de l'Impression, 1963.

⁴⁵ Cf : 1031 W 138 et 14 W 1-2.

⁴⁶ THEAU Francis, *Le Béarn et le maïs*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2014.

⁴⁷ 1031 W 138.

béarnais et constater que l'élevage bovin est le plus affirmé : les vaches sont utilisées pour la production de viande et le lait selon la déclinaison de race à laquelle elles appartiennent qui vient déterminer la fonction qu'elles remplissent. Bien qu'encouragé et stimulé par les discours de Vichy, ce secteur de l'activité agricole est également touché par les réquisitions avec lesquelles les agriculteurs doivent composer que ce soit pour les bêtes ou pour les produits de l'élevage. Là encore, ils s'éloigneront progressivement du régime.

L'agriculture des années 1940 dans le Béarn est donc déstabilisée par le conflit. Malgré les mesures incitatives du régime, elle ne parvient guère à se développer, soumise comme l'ensemble du territoire national au contexte de la guerre et de l'occupation allemande.

2. Un cadre politique défavorable à l'expansion : les réquisitions

Le cadre politique du régime de la collaboration provoque de nombreuses difficultés supplémentaires. La France de Vichy doit fournir en grande quantité l'Allemagne en matières premières, ce qui se traduit par des réquisitions propres au milieu agricole: outils, bêtes et produits issus de, le tout sous l'organisation rigoriste des contrôles qui leur sont relatifs, contrôles renforcés après novembre 1942. Le monde paysan, bien qu'appelé à devenir le nouveau socle de la société sous Vichy est touché par des réductions et mutations de la consommation personnelle à l'échelle privée.⁴⁸ Ainsi, les paysans béarnais doivent faire face à deux phénomènes : l'augmentation de l'imposition de base, fiscale, légitimée par l'aspect collectif et complémentaire des intérêts ; et l'apparition d'une nouvelle forme d'impôts matériels spécifiques à la Seconde Guerre mondiale, les réquisitions qui ont fortement marqué les mentalités paysannes. Celles-ci, étaient rigoureusement organisées dans l'année selon les périodes de récoltes par le *Service du Ravitaillement* de la préfecture, qui délégait ces opérations aux maires des villages qui exécutaient ces prélèvements par le biais d'organismes de regroupement professionnels, et des commerçants spécifiques à chaque domaine. Cependant, elles étaient effectuées de manière beaucoup plus arbitraires et aléatoires par les soldats allemands qui pouvaient à tout moment prélever ce qu'ils souhaitaient dans les fermes de manière illégitime mais légale pour leurs consommations personnelles à partir de l'occupation de la zone sud. Au niveau de la proportion de ces réquisitions, nous avons noté à travers l'exemple,

⁴⁸ Il sera, par ailleurs, intéressant dans cette partie des recherches, de comprendre le point de vue des paysans béarnais et de quelles manières ils ont vécu, réagi et perçu ces restrictions.

représentatif d'une grande majorité des cas, de Pierre Bernadet, cultivateur à Sarpourenx⁴⁹, que les récoltes étaient souvent prélevées pour moitié, voire plus : à titre d'exemple l'acte d'imposition pour la commune d'Arzacq de l'année 1941 indique que sur 950 quintaux de blé souscrits, 914 quintaux sont réquisitionnés. Toutefois, en se replaçant dans le contexte de l'époque, on mesure la difficulté qu'une telle procédure engendre puisque sur la partie des rendements conservée, une part doit servir à reconstituer la semence pour l'année suivante, une grande fraction pour nourrir les bêtes, ce qui ne laisse qu'une quantité négligeable pour une consommation personnelle ou pour une possible commercialisation. A l'instar des cultures, la logique se reproduisait sur le bétail dans la mesure où tous les types d'élevages et d'animaux de basse-cour étaient concernés et réquisitionnés pour moitié ou plus, ce qui ne laisse aucune opportunité quant à une possible exploitation des produits de l'élevage et limite les paysans à une auto-consommation. De ce fait, les paysans se trouvent dans l'obligation de trouver une adaptation à la situation et ainsi de réorganiser leurs consommations : l'ensemble des restrictions alimentaires est organisé sous forme de cartes et tickets de rationnement (qui constituent l'aboutissement du processus de collecte des ressources par le *Service du Ravitaillement Général*, qui sont redistribués selon la catégorie de la société à laquelle on appartient afin de répartir la pénurie) et les réquisitions en grande quantité reconditionnent la manière de consommer. Ainsi, ce phénomène de réorganisation repose principalement sur la substitution : chaque élément est pallié, transformé ou réutilisé de manière à ne rien perdre. Ce processus se traduit, à titre d'exemple, par le manque de pommes de terre remplacées par les topinambours et les rutabagas (qui ont fortement marqué les esprits paysans) ; l'intégration des céréales dans l'alimentation, notamment le maïs consommé sous forme de bouillie appelée la « *broye* » ; l'incorporation d'un breuvage à base de glands pour pallier le manque de café (nous avons par ailleurs pu consulter dans des fonds privé des actes de collecte de glands par commune qui illustrent ce procédé)⁵⁰ ou encore la multiplication des repas à base de lapins puisqu'il s'agit, selon un de nos témoins, du seul animal non réquisitionné.

Par ailleurs, le marché noir⁵¹ constitue une notion directement imputable à ce contexte de pénurie, qui se développe dans le monde paysan. En effet, il se forme comme une dynamique, et un système d'échanges illégal de produits, de biens de consommations, de toutes natures ; de commerce parallèle aux marchés légaux, sous-jacent qui court-

⁴⁹ Cf : 1031 W 138 et 14 W 1.

⁵⁰ Il est nécessaire de relativiser ces propos puisque les fermes, sources importantes de produits de consommation, sont avantagées par rapport au monde urbain.

⁵¹ Cf : SANDERS Paul, *Histoire du marché noir*, Paris, Éditions Perrin, 2003.

circuite l'action de réquisitions du gouvernement. Il constitue une véritable réaction au contexte économique défailant de crises matérielles et représente une part importante de l'économie locale, puisque dans le cas des Basses-Pyrénées les transactions liées au marché noir sont quasiment égales à celles des circuits commerciaux légaux, selon les dossiers préfectoraux⁵². Par ailleurs, il s'effectue en lien avec le monde paysan puisque celui-ci dispose de la quasi-totalité des ressources alimentaires, et se caractérise dans un esprit d'indépendance tant spirituel que matériel. Supportant de moins en moins les privations, et se sentant de plus en plus lésée par le gouvernement, c'est spontanément que la paysannerie béarnaise va pratiquer le marché noir. Il se base sur un fonctionnement d'échanges, s'inscrivant dans des dimensions diverses, de troc mais peut être aussi monétisé et s'effectue dans le cadre des marchés hebdomadaires, dans les commerces, ou au sein même des fermes. Entre paysans, il se base plus sur un système de troc, effectué au sein de la communauté, invisible en société, dans la discrétion des fermes mais peut révéler un système de profit, relatif à des denrées rendues rares par la guerre, lorsqu'il s'agit d'échanges avec des individus extérieurs à la communauté. En effet, la consultation des sources préfectorales et orales nous a permis de comprendre qu'une grande partie de béarnais, souvent paysans⁵³ s'adonnait à la pratique du marché noir dans toutes ses déclinaisons : le marché noir peut se manifester de manière organisée et régulière au sein de réseaux ou de manière ponctuelle. De plus, les logiques dans lesquelles sont exercées le marché noir diffèrent : elles peuvent être opérées dans une logique de subsistance ou, au contraire dans une optique de profit liée à la situation de crise exploitée pour s'enrichir. Les paysans, pour la plupart, ont conscience du caractère illégal de cette pratique mais s'appuient moralement plus sur la légitimité du besoin de compenser les privations. Cet ensemble d'attitudes visant à réduire l'impact des ponctions en tous genres, révèlent un certain pragmatisme et une indépendance du monde paysan. Outre cet aspect, il témoigne des difficultés matérielles engendrées par la crise économique dû au contexte de guerre qui ont fortement désarticulé l'agriculture béarnaise à l'échelle de la communauté et individuelle mais aussi les pratiques de consommation des paysans.

⁵² 1031 W 138.

⁵³ Il est difficile de quantifier un phénomène aussi large surtout ciblé à une catégorie socio-professionnelle, de même les chiffres officiels ne sont pas forcément représentatifs d'une réalité et ne rendent pas compte d'une évolution temporelle des événements.

Outre les problématiques d'ordre économique, les paysans béarnais sont également confrontés à des enjeux sociaux. La guerre a eu un impact sur tous les pans de la société mais a également déconstruit les usages et les mœurs. En effet, la paysannerie est confrontée à cette époque aux réquisitions matérielles mais également en hommes, à travers plusieurs étapes de mobilisations qui ont privé les fermes béarnaises de leurs paysans, acteurs actifs de l'activité agricole et principale main d'œuvre : la mobilisation en 1939, les Chantiers de Jeunesse à partir de 1940 et le STO en 1943 auxquels nous consacrons une réflexion dans la partie suivante de notre étude. Outre le départ des hommes qui a largement contribué à la crise du secteur agricole occasionnée par la guerre, les deux principales mutations dont il est ici question, sont liées à cet élément et se forment comme ses répercussions logiques. Il s'agit principalement du changement de statut et du rôle de la femme au sein de l'exploitation agricole. En effet, la hiérarchie sociale au sein de la communauté va être bouleversé par le départ des hommes. Les femmes, en l'absence des hommes⁵⁴ vont acquérir, en pratique, le rôle moteur de la ferme, partagées entre la gestion et les travaux quotidiens. La Seconde Guerre mondiale va émanciper la femme paysanne dans son activité professionnelle mais aussi dans la reconnaissance qu'elle reçoit dans son cadre familial et vis-à-vis de la société paysanne en elle-même⁵⁵. De ce fait, l'urgence de la situation (manque de main-d'œuvre ajouté au manque de ressources) amène les femmes à un rôle de premier plan au sein de la ferme : si elles ont toujours accepté un rôle secondaire, elle n'en ont pas moins appris au contact de leurs pères ou maris et connaissent depuis leur plus jeune âge les procédés agricoles relatifs à chaque activité pratiquée. Elles prennent la place de l'homme parti, dans l'exploitation de la terre et dans la gestion de l'élevage, tâches qu'elles ajoutent à leurs occupations habituelles : ce n'est pas vraiment un déplacement des activités mais une accumulation, un dédoublement du travail, mais son image change avec ces mutations. La communauté paysanne lui accorde du crédit par rapport à la dureté des tâches effectuées, notamment le labour des champs, peu adapté à la corpulence féminine car il nécessite une grande force physique à cette époque (pratiqué avec des bœufs ou des chevaux). De même, on assiste à un élargissement du champ d'action de la femme paysanne, restreint au foyer, au jardin et à la basse-cour avant la guerre, processus symbolique de la prise de contrôle de la femme sur son espace. Par

⁵⁴ Il faut noter qu'il y a quasiment autant de cas, d'expériences que de fermes : tous les hommes ne sont pas partis au même moment, ce que nous verrons dans la partie suivante.

⁵⁵ Problématique dépeinte dans nos premiers travaux.

ailleurs, il est nécessaire de mettre en avant la solidarité féminine, notion sur laquelle nos témoins, majoritairement des femmes, ont largement insisté. Beaucoup de femmes à l'échelle du village se retrouvant dans la même configuration, une relation de confiance et d'entre-aide, notamment au niveau du travail, s'installe entre elles.

La deuxième mutation notable, qui s'articule également comme une conséquence du manque de main d'œuvre dans le monde paysan, est constitué par l'intégration des étrangers à l'économie agricole. En effet, cet élément s'inscrit dans la spécificité même des Basses-Pyrénées, puisque traversées par la ligne de démarcation (qui reste néanmoins poreuse et mouvante, et qui n'a plus vraiment de contenance à partir de 1942, date de l'occupation totale du département par l'Allemagne). Cette singularité des Basses-Pyrénées va être mise à profit par les autorités du département (à savoir le préfet) dans une optique d'utilisation économique des populations étrangères. En effet, outre le camps de Gurs dans lequel il était possible, pour les agriculteurs de ponctionner des internés utilisés comme ouvriers agricoles, il existait des camps d'hébergement pour les travailleurs étrangers, c'est le cas par exemple pour le camp de Buzy. Le fait de regrouper ces étrangers, pour les classer et les redistribuer dans les secteurs manquant de main-d'œuvre dont le secteur agricole, constitue une initiative gouvernementale. Par ailleurs, certains témoins (Mme A.Dabadie notamment mais également Mme Pargade⁵⁶ ont signalé que certains réfugiés, notamment alsaciens, lorrains et de manière générale issus de l'Exode de 1940, pouvaient également être intégrés au sein des fermes comme ouvriers agricoles, mais ne logeaient pas forcément dans les fermes (ce qui constitue peut-être un facteur conditionnant une meilleure acceptation). Néanmoins, il est important de préciser que nos témoins ne sont pas nécessairement représentatifs de la globalité de la paysannerie béarnaise mais que leurs perceptions individuelles, particulièrement croisées les unes aux autres, apportent une première approche et un bon ordre d'idée de ce type d'expérience de cohabitation. Ainsi, dans le cas des individus consultés, il semble qu'une grande proportion de ces réfugiés concernait des paysans et qu'une certaine compréhension s'établissait répondant à une logique d'identification et de solidarité paysanne interrégionale. Il apparaît qu'une certaine complicité pouvait se mettre en place, en atteste une anecdote rapportée par une de nos témoins, selon laquelle deux soldats allemands étaient venus se ravitailler de manière arbitraire. Un ouvrier lorrain travaillait là et parlait couramment l'allemand, ainsi il a pu

⁵⁶ Témoignage issu de l'association *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*, cf : BPSGM.fr.

communiquer aux paysans les intentions des soldats, qui ne voulaient rien d'autre (« *ils auraient pu faire bien pire, s'ils avaient voulu* »). Cet ensemble de mutations de nature sociale, les contacts qui s'établissent, les relations qui se désarticulent nous amène à nous questionner sur les ressentis et la manière dont ces éléments sont perçus par les paysans béarnais. C'est dans cette logique que se construit la réflexion autour de ces travaux de recherche.

En somme, l'étude de l'évolution du monde paysan pendant une période aussi complexe que la Seconde Guerre mondiale, et des difficultés économiques et sociales rencontrées, a révélé certaines réactions aux enjeux auxquels les paysans sont confrontés et permet de les caractériser en tant que communauté à part entière. L'intérêt des chapitres suivants s'intègre à la fois dans une volonté d'approfondir ces idées mais aussi de mieux appréhender les diverses expériences et perceptions du monde paysan béarnais face au conflit.

Chapitre 2 : Les difficultés économiques vues à travers le mécontentement paysan

L'intérêt de ce travail de recherche consiste à intégrer une dynamique sociologique à l'étude des phénomènes s'inscrivant dans la spécificité de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, la finalité poursuivie est de comprendre les processus marquants de cette époque à travers les yeux des paysans, d'analyser leur discours de manière collective, à l'échelle de la communauté mais aussi à l'échelle individuelle. En l'occurrence, il s'agit d'une étude menée sous le prisme des paysans restés en Béarn pendant la guerre.

Dans cette logique, les enjeux de nature économique seront évoqués au travers des requêtes ou revendications de la communauté paysanne. En effet, dans le contexte de la guerre, ces aspects constituent une des problématiques majeures pour les civils. Pour cela, nous nous sommes majoritairement référées à des sources administratives, plus spécifiquement préfectorales⁵⁷ qui rassemblent de nombreuses lettres provenant de divers acteurs du monde agricole qui émettent leurs points de vue sur certains phénomènes et mutations économiques touchant le monde paysan. Ces sources rassemblent des demandes singulières ou de revendications qui traduisent un mécontentement généralisé du monde agricole contre la situation née du conflit.

Ces phénomènes ne sont cependant pas les mêmes selon l'autorité à laquelle s'adressent la paysannerie. En outre, le mécontentement ne se manifeste pas de la même manière en 1940 ou en 1943 : un sentiment d'abandon des autorités de Vichy parmi la classe paysanne se détache au fil des ans, sentiment né de la pression effectuée sur la communauté par les autorités (pénuries, impositions augmentées, réquisitions matérielles...).

A/ Entre pénuries, réquisitions et abus : un mécontentement paysan généralisé

Le mécontentement constaté constitue le fruit de l'analyse des demandes, requêtes, voire revendications écrites juxtaposées dans les sources préfectorales⁵⁸. Cependant, même si ces lettres au préfet, voire même au maréchal lui-même, font bien état de l'irritation et du dépit progressif du monde paysan (surtout vers les dernières années de la guerre), elles ne concernent que ceux ayant exprimé ce mécontentement : tous n'ont pas écrit ni n'ont fait de

⁵⁷ 1031 W 138.

⁵⁸ 1031 W 138 et 95 W 1.

demandes particulières. Il s'agit d'un phénomène difficilement quantifiable. De ce fait, elles ne représentent pas la globalité des réactions paysannes mais plutôt des ressentis paysans. Ainsi, chaque cas est différent, conditionné par un ensemble de facteurs spécifiques : la temporalité, l'acteur concerné, l'autorité destinataire, la situation individuelle de la ferme etc...

Ainsi par exemple, nous avons constaté, à partir des demandes d'exemptions issues du monde paysan par rapport aux diverses mobilisations imputables à la guerre⁵⁹ ou aux réquisitions, que ces lettres de mécontentements, de demandes, de négociations relatives aux contingents agricoles sont très variables selon la personne dont elle émane. Ainsi, les demandes effectuées au préfet des Basses-Pyrénées peuvent provenir autant de certaines structures agricoles, que des maires des communes/villages - généralement responsables de l'évaluation et du prélèvement des récoltes dans les exploitations, en parallèle et en jonction avec les organismes agricoles à qui cette tâche est également octroyée (telles que le Comité des Céréales, par exemple) - que des cultivateurs eux-mêmes. Les maires font parfois donc office d'intermédiaires physiques entre les autorités locales qui gèrent ce processus d'impositions et de réquisitions sur les récoltes. Souvent eux-mêmes paysans, ou du moins ancrés dans une dynamique agricole ou rurale, et plus proches des paysans de la commune à sa charge que des autorités, ils se portent souvent garants des cultivateurs de la commune pour légitimer la requête⁶⁰. Ce schéma se reproduit régulièrement et de façon plus intense au fil des ans, l'irritation semble même devenir la norme. Une lettre du directeur des *Services Agricoles*⁶¹, au préfet des Basses-Pyrénées, fait état des réactions et des mentalités paysannes par rapport aux réquisitions sur les récoltes. Datée de février 1942, soit presque deux ans après les premières initiatives de ponctions, il y note que⁶²:

« les modifications des contingents de livraison du maïs continuent à provoquer dans les campagnes une émotion intense qui tend de plus en plus à se généraliser. D'une part en effet les maires auxquels des renseignements complémentaires ont été demandés pour mettre au point les répartitions déjà faites par eux ou en cours d'élaboration semblent de plus répondre aux lettres du Comité des Céréales et ceci du fait que d'autres communes voisines n'ont encore rien fait au sujet de cette répartition [...] D'autre part car les agriculteurs qui ont souscrit de bonne grâce seraient de moins en moins disposés à

⁵⁹ Cf : partie 2 du mémoire.

⁶⁰ Il s'agit d'un élément à nuancer : tous les maires n'agissent pas ainsi, certains collaborent, mais il est certain qu'une partie importante a agi de cette manière.

⁶¹ Cf : 1031 W 138. Le directeur des *Services Agricoles* de la préfecture : M.Douence.

⁶² Cf : annexe 3.

livrer le moment venu les quantités dont ils ont accepté la livraison [...] Il est à craindre que malgré tous les efforts du Comité des Céréales et les nôtres les quantités de maïs qui seront réalisées ne soient extrêmement réduites. Les maires, de plus en plus débordés [...] répondent généralement avec une lenteur de plus en plus grande aux requêtes qui leur sont adressées [...] Des doléances se font de plus en plus nombreuses au sujet de la répartition des engrais.[...] Les agriculteurs continuent de ne pas être satisfaits des prix des veaux et des porcs. Il est fort à craindre, à cet égard, que le nombre de porcs engraisés pour l'hiver prochain ne soit des plus réduit comparativement à cette année [...] Les agriculteurs n'ont pas encore compris, d'une façon générale, la nécessité de donner, lorsque celles-ci leur sont demandées, des statistiques exactes. »

Ce rapport témoigne du mécontentement du monde paysan qui émerge petit à petit et qui s'exprime soit par l'indifférence, le retard, ou le refus des diverses requêtes des autorités chargées de ces prélèvements sur les récoltes, en l'occurrence le *Comité des Céréales*. Ces comportements traduisent le sentiment de dépit progressif du monde paysan béarnais au milieu de la guerre en manque de matières premières et de fournitures (notamment les engrais). Les autorités s'en inquiètent et se montrent agacées par la réaction bloquante des paysans. Par ailleurs, elles sous-entendent une certaine connivence des maires des communes qui feraient prévaloir une certaine solidarité rurale de proximité, plus qu'une solidarité nationale et une symbiose avec l'esprit du régime.

De même, partant du cas de l'élevage porcin, le rapporteur redoute une baisse de la production qui l'amène à un discours plus radical et critique contre la paysannerie⁶³:

« Il serait nécessaire que soient prises pour l'an prochain des mesures sévères pour le contrôle des battages, afin d'éviter que sur les grains récoltés, ne disparaissent par marché noir ou par des utilisations autres que celles légalement admises, des quantités très importantes, ainsi que cela a eu lieu malheureusement cette année dans trop de cas. Nous savons que l'Office Interprofessionnel des céréales se préoccupe dès à présent de cette question extrêmement importante [...] Il serait désirable que les Service agricoles et le comité des Céréales puissent disposer sur place, d'agents locaux, chargés de réaliser toutes enquêtes qui pourraient leur être demandées, de procéder à l'évaluation des récoltes pour celles autres que les céréales dont la production peut être contrôlée par d'autres moyens. [...] ils seraient susceptibles d'apaiser un mécontentement qui exploité

⁶³ 1031 W 138.

pour des buts non français risque de devenir très dangereux pour la production et pour le Pays ».

Ces premières mesures disciplinaires relatives aux contrôles des réquisitions et prélèvements sur les rendements agricoles s'inscrivent dans un processus de durcissement de l'encadrement paysan. Elles s'expriment par l'hypothèse de nommer des agents appartenant aux divers services et organismes chargés d'effectuer les évaluations des récoltes et leurs prélèvements pour pallier la mauvaise volonté manifeste des maires: les *Services agricoles*, le *Comité des Céréales* et l'*Office Interprofessionnel des Céréales*.

Une autre lettre du directeur des *Services Agricoles* au préfet des Basses-Pyrénées datée de janvier 1942, soit un mois auparavant, démontre que les autorités avaient elles-mêmes conscience de l'aspect excessif des quantités exigées, et de ce qui était imposé aux paysans peu disposés dans leurs mœurs à accepter ce genre de procédé : *« Les notifications de contingents habituels de livraison de maïs n'ont toujours pas été acceptées avec beaucoup de bonne volonté par les agriculteurs. De nombreuses réclamations sont parvenues au Comité départemental des Céréales. Il convient de reconnaître que l'imposition de 149 000 quintaux de maïs est lourde pour les zones non occupées des Basses-Pyrénées [...] Un de nos correspondants signale qu'il faut respecter le caractère indépendant l'esprit de travail et d'économie du paysan [...] Il nous est indiqué que le mécontentement est général. La cause serait due aux taxations et aux réquisitions et à l'insuffisance du prix du lait, du porc de charcuterie et de veau ».* Le climat de mécontentement est donc bien pris en compte par les autorités qui reconnaissent l'aspect abusif de la taxation et des réquisitions qui engendrent une baisse des prix et une pénurie dans le monde rural. Mais, plus encore, elles reconnaissent également que les mœurs et mentalités paysannes ne s'accordent pas avec ce genre de pratique du fait d'une certaine autonomie tant sociale qu'économique.

Les nombreuses lettres provenant des maires des communes⁶⁴ confirment ce mécontentement grandissant à mesure que la guerre et les pénuries progressent simultanément (les revendications sont forcément plus nombreuses en 1942 qu'en 1940, et se font généralement plus insistantes). Celle du maire d'Orthez, André Daverat indique

⁶⁴Cf: 1031 W 138.

par exemple le 24 mars 1942 :⁶⁵

« Messieurs, J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'imposition de maïs au titre de la commune de Loubieng et confirme ma protestation du 23 décembre. J'ai rentré avec l'autorisation de l'Intendance environ 1 200 kgs de maïs de Loubieng à Orthez. Or si l'avis n°6 du 30 septembre m'imposait pour 11 quintaux, celui du 16 m'imposait pour 15 quintaux que je n'ai pas récoltés. Le 23 décembre, j'ai répondu à M. le maire de Loubieng que je ne livrerais que les 11 quintaux précédemment imposés parce que je n'ai pas récolté 15 quintaux. Je proteste d'ailleurs contre cette façon d'imposer les absents à la totalité de leur récolte. J'ai en effet 9 personnes sous mon toit et aurais eu, je crois, le droit de disposer d'un peu de maïs pour élever de la volaille ».

Cette lettre de protestation illustre le cumul des fonctions de maire et d'agriculteur et explique l'insistance des maires, proches des paysans, auprès des autorités administratives. Par ailleurs, elle traduit aussi le mécontentement paysan confronté à la forme incongrue que peuvent prendre certaines décisions d'impositions. De manière logique, comme nous l'avions étudié précédemment, les réquisitions doivent s'effectuer selon certains critères notamment la proportion de champs cultivés et de bêtes dans un troupeau pour chaque paysan, de façon à en prélever une grande partie mais à en préserver un minimum pour la consommation et l'exploitation personnelle de l'agriculteur. Ici, le décret d'imposition dépasse la quantité de rendements de maïs obtenus suite aux récoltes. Donc, non seulement le maire d'Orthez n'est pas en mesure de fournir la quantité requise, puisqu'il ne la possède pas lui-même, mais il doit se décharger de la totalité de sa récolte. C'est contre ce paradoxe mais aussi contre l'impossibilité de préserver une partie, même infime de sa récolte (bien souvent, comme c'est exposé ici, une partie des récoltes des céréales avait pour usage l'élevage, soit des animaux de ferme soit pour les animaux de basse-cour) dans une optique de consommation personnelle, qu'il s'insurge.

Cette lettre, confrontée à l'état récapitulatif⁶⁶ des impositions de maïs pour la commune de Loubieng, -dans le canton de Lagor-, pour les récoltes de l'année 1941⁶⁷, n'est pas un simple mouvement d'humeur d'un maire et agriculteur. Elle se retrouve dans les éléments statistiques. En effet, on peut remarquer que sont inscrites deux catégories de

⁶⁵Cf : 1031 W 138.

⁶⁶Cf : 1031 W 138.

⁶⁷Cf : 1031 W 138.

paysans dans la commune: les cultivateurs non exploitants (qui ont très certainement eu recours au métayage) au nombre de 12 et les cultivateurs exploitants au nombre de 78 environ, soit 90 cultivateurs au total. Pour l'ensemble de la commune, les surfaces emblavées⁶⁸, déclarées en mai 1941 représentent 121 hectares, sachant que le contingent communal d'imposition s'élève à 520 quintaux. De ce fait, environ un tiers des récoltes à l'échelle communale est prélevé, soit la totalité ou presque du bénéfice qui aurait pu en résulter. La quantité laissée est à peine suffisante pour se procurer des engrais (peu ou pas disponibles) et réserver la semence de l'année suivante. Cette vision moyenne qui est valable pour la dynamique collective n'est pas nécessairement représentative et masque les situations individuelles. En effet, on constate que pour la majorité des cultivateurs exploitants, soit une soixantaine sur 90, les récoltes ne sont prélevées qu'en parties notables mais relativement limitées. A titre d'exemple, pour M. Perriat J-B (seules les initiales sont explicitées), qui dispose d'une superficie de 1,50 hectares, 2 quintaux sont requis, pour une quantité de 0,50 quintal finalement donné⁶⁹. En effet, cela sous-entend que les agriculteurs géraient, dans une certaine mesure, la quantité qui leur était prélevée, sachant qu'un chiffre de référence leur était donné, et que ceux-ci, dans la totalité des cas donnaient moins que prévu, ce qui démontre déjà un mécontentement face à ces mesures. M. André Daverat, quant à lui, est inscrit dans la case des cultivateurs non exploitants. Il n'est pas indiqué la superficie de ses terres, seulement la quantité requise soit 15 quintaux, et la quantité offerte soit 10 quintaux. L'année suivante, M. Daverat exprime son incapacité à fournir 15 quintaux, à l'instar de l'année précédente. Toutefois, pour l'année 1942, celui-ci se trouve dans l'obligation de fournir un quintal de plus, soit 11 quintaux. Ces documents statistiques, à l'échelle d'une commune, font donc état des réquisitions qui touchent l'ensemble du monde agricole et démontrent l'ampleur prise par ces prélèvements, notamment sur les récoltes céréalières, avec l'exemple du maïs, ici et ce quelque soit la capacité des paysans à y répondre. La protestation du maire d'Orthez est donc le signe de réalités concrètes des fermes de la zone qu'il administre, ce qu'il évoque dans son courrier au préfet.

Un autre type de documents venu de l'administration fiscale, confirme ces difficultés. Ainsi, l'avis d'imposition de la commune d'Arzacq pour l'année 1942, témoigne là encore des difficultés multiples: pour 950 quintaux de blé souscrits, 914 sont imposés donc une partie considérable et pour 320 quintaux de maïs souscrits, 374 sont imposés soit

⁶⁸ C'est-à-dire cultivée, ensemencée.

⁶⁹ Le document se structure en 3 : « superficie, quantité requise et quantité offerte ».

une quantité supérieure. Dans cette même finalité comparatiste d'une même temporalité mais d'espaces différents, nous nous sommes référées à l'avis d'imposition de la commune de Morlanne⁷⁰ pour l'année 1942 également : pour 672 quintaux de blé souscrits, 722 quintaux de blé imposés, et pour 126 quintaux de maïs souscrits, 430 quintaux de maïs imposés. Dans les deux cas, les réquisitions sur les contingents céréaliers prennent visiblement des proportions considérables et croissantes au milieu de la guerre. Donc, on constate une augmentation de l'imposition et de la taxation sur les récoltes : on passe d'environ un tiers des récoltes (sachant que les exemples étudiés sont assez représentatifs de la réalité et pourraient être multipliés) au début de la guerre, à la moitié voire les deux-tiers au milieu de la guerre. De tels phénomènes se traduisent bien dans les courriers des maires qui dénoncent une situation devenue intenable au bout de deux ans, notamment pour les petits exploitants.

Les témoins ont confirmé ces situations et nous ont confié que, dès 1941, et plus encore 1942, au delà des demandes formulées auprès des maires et du préfet, ils avaient cherché des situations pour contourner les attitudes des autorités. Le développement du recours au métayage en est un moyen : les mobilisations touchant le monde agricole, des adaptations s'opèrent pour pallier le manque de main d'œuvre et maintenir le fonds agricole en activité. L'exemple de Madame Marie Dufourcq, propriétaire non exploitante à Montestrucq en est un exemple significatif. Elle se voit poursuivie par la *Direction Départementale du Ravitaillement Générale* pour « non livraison d'impositions agricoles ». En atteste une lettre du préfet au directeur de ce service expliquant la situation délicate dans laquelle se trouve l'agricultrice : « *Mme Dufourcq ne dispose pas du produit intégral de ses terres qui sont exploitées par un métayer M.Lapadu avec lequel elle partage ses récoltes ; or, celui-ci s'obstine à ne pas vouloir acquitter sa part d'impositions* »⁷¹.

De même, afin d'éviter les taxations, certains maires expliquent les difficultés qu'ont les agriculteurs à acquitter leurs obligations. Le maire d'Angaïs, qui se porte garant des paysans de sa commune, à travers une correspondance⁷² avec le préfet des Basses-Pyrénées et l'Office Interprofessionnel des Céréales basé à Lescaur, évoque l'augmentation de l'imposition de 20 % pour l'année 1941 et l'évolution des sanctions et mesures disciplinaires (dans le cas où un paysan se soustrait à l'imposition de ses cultures une année, celle de l'année suivante serait double pour les cultures du maïs, du blé et de l'orge).

⁷⁰Cf : Annexe 4.

⁷¹Cf : 1031 W 138.

⁷²Cf : Annexe 1.

Il souligne surtout les incohérences de l'imposition sur le maïs, qui ne tient pas compte de ses effets sur l'élevage : « *je voulais vous entretenir d'un point délicat de notre région : la production du maïs. A noter, au sujet des réquisitions, que nous sommes producteurs de maïs pour notre élevage et que réquisitionner en fortes proportions, c'est porter atteinte à cet élevage* ». Sans contester directement l'impôt pour lui-même, il le juge inadapté à la situation. Prévu comme un impôt pour l'alimentation des hommes, il est inadapté aux usages qu'en fait le monde agricole et conduit à une déstabilisation des structures plus globalement. Sa lettre cherche donc à légitimer, par des pratiques paysannes, le caractère injuste et inadapté de l'imposition et donc un éventuel non paiement par la paysannerie.

Outre les maires des villages, d'autres acteurs importants du monde agricole, à l'échelle départementale, font état de ce mécontentement paysan généralisé. C'est le cas de Samuel De Lestapis⁷³ qui décrit dans une lettre au directeur des *Services Agricoles*, également commissaire du gouvernement auprès de la Corporation, l'état d'esprit des paysans à travers les syndicats agricoles : « *Le temps passe, le maïs se consomme sous nos yeux tous les jours, et comme me disait ces jours derniers, un Président du syndicat, les agriculteurs se préparent à « rigoler » quand un agent de la réquisition constatera que le grenier de celui qui s'est refusé à donner est vide !* ». On constate donc les réactions de dépit du monde paysan face à la hausse de l'imposition devenue rapidement insupportable.

B/ Les réclamations des paysans béarnais : témoins d'une évolution des mentalités

Cependant, les lettres de réclamations issues des fonds préfectoraux proviennent le plus souvent des paysans eux-mêmes, la majorité du temps des propriétaires exploitants. Afin de croiser les temporalités, nous avons sélectionné la lettre de réclamation de monsieur Joseph Horgue, agriculteur propriétaire à Bruges, écrite en 1944, donc au paroxysme du mécontentement paysan⁷⁴. Monsieur Horgue, propriétaire d'une exploitation de 9 hectares partagés entre la commune de Bruges et de Lys pratique la polyculture et se consacre principalement à l'élevage et à la culture du maïs et du blé. Sa lettre de protestation concerne une amende de 5 675 francs relative à une imposition sur la volaille à laquelle il ne s'est pas soumis. Il explique se trouver dans l'incapacité de fournir ces

⁷³ Personnalité politique des Basses-Pyrénées liée au monde agricole : directeur général de la *Société des Agriculteurs en France*, président du *Syndicat des agriculteurs des Basses-Pyrénées*, fondateur de la *Maison du Paysan*, membre de la Chambre d'agriculture, du *Conseil Européen de la mutualité*, de la *Coopérative du blé du bassin de l'Adour* et élu député en 1935.

⁷⁴ Cf : 1031 W 138.

volailles au vu du petit nombre qu'il possède, à savoir 5 : « *Total des poules, coqs et poulets : 5 dont pondeuses et poules de plus de 2 ans : 3. Peut-on avec un tel nombre faire des fournitures lorsqu'une telle production ne peut suffire pour ses besoins ménagers ?* ». De plus, pour souligner l'injustice dont il est victime et la bonne foi dont il fait toujours preuve, celui-ci souligne : « *J'ai l'honneur de vous faire connaître que, jusqu'à ce jour, j'ai honoré toutes les impositions pour lesquelles j'ai été requis* ». Cette lettre de réclamation confirme et laisse entrevoir plusieurs phénomènes. Outre le mécontentement paysan décrit par le directeur des *Services Agricoles*, nous pouvons constater le caractère total de ces réquisitions, de même que l'aspect abusif dans la mesure où, en l'occurrence, la volaille ne constitue pas un élevage à part entière, mais bien des animaux de basse-cour utilisés à des fins de consommation personnelle. Par ailleurs, l'intérêt de l'étude de lettres de protestation, telles que celle-ci, réside dans l'observation des mesures prises par les autorités, ici la *Direction départementale du Ravitaillement*, la *Commission d'arbitrage* et la *Commission d'imposition*. Ainsi, un manquement aux consignes imposées entraîne généralement une amende. Le cas de ce cultivateur démontre que les mesures sont collectives et ne prennent pas en compte la singularité de chaque exploitation: les ponctions sur les cultures et les élevages sont différentes selon les paysans et la répartition des réquisitions n'est pas toujours proportionnelle. Il s'agit d'un phénomène récurrent puisque de nombreuses lettres de ce type, dans les archives préfectorales, attestent de ces situations. Joseph Horgues plaide sa cause et met en avant les raisons pour lesquelles sa volaille lui est nécessaire : « *Par contre, cette année, j'ai mis quelques œufs à couver pour me permettre d'avoir un peu de volaille pour la nourriture des ouvriers lors des travaux de fenaison, de moisson, de battage, et de culture du maïs, nos boucheries n'ayant plus rien à nous livrer malgré avoir fourni jusqu'à ce jour les bovins qui ont été imposés ainsi que tous les veaux* ». Ce passage est symptomatique de la réalité d'un monde agricole béarnais à l'intérieur duquel toutes les productions sont liées les unes aux autres. Ce monde de polyculture vit très mal les ponctions en nature qu'impose le régime et qui paralyse le fonctionnement traditionnel de ces fermes. Il fait ressortir un sentiment d'injustice et de malaise par rapport à un régime qui, à priori, lui était favorable.

Nous avons également constaté ces abus à travers une lettre⁷⁵ de protestation datée d'août 1941, écrite par monsieur Bordenave, à destination de la préfecture, qui dénonce non seulement les prélèvements abusifs mais surtout la distribution arbitraire en aliments pour

⁷⁵Cf: 1031 W 138.

animaux, effectués sur les fermes par un organisme agricole en particulier, la Maison du Paysan qui se constitue comme la délégation régionale de la Corporation Paysanne, chargée de cette responsabilité. On constate une certaine irritation de la part de ce paysan qui n'en est visiblement pas à sa première plainte : *« Je vous ai écrit, il y a un mois, pour vous signaler l'arbitraire qui présidait aux distributions en aliments pour animaux de basse-cour faites par la Maison du Paysan. Il faut croire qu'on a la tête dure dans cette Maison pour qu'aujourd'hui je sois dans l'obligation de recommencer »*. Par ailleurs, ce mécontentement semble être généralisé à l'ensemble des clients de la Maison du Paysan : *« Que demandaient les nombreux clients de la Maison du Paysan ? De faire cesser les abus qui prenaient des proportions de scandales. »*. Le mécontentement paysan tient autant des réquisitions en fortes proportions que de la redistribution qui est faite en amont de celle-ci et qui s'adresse principalement aux organismes responsables de ces procédés tels *La Maison du Paysan, l'Office National Interprofessionnel des Céréales* et le *Comité départemental des Céréales*, dont l'interconnexion, la communication et la gestion sont placées sous l'autorité de la préfecture des Basses-Pyrénées, et par extension des sous-préfectures.

Autre témoignage de ce mécontentement, cette lettre⁷⁶ de la *Maison du Paysan* au préfet des Basses-Pyrénées, datant de mai 1942, qui traite de la réquisition par les autorités militaires⁷⁷ de parcelles de terres appartenant aux agriculteurs du hameau de Pau : *« Monsieur le Préfet, nous sommes saisis par des agriculteurs du Hameau de Pau des inconvénients qui vont résulter pour l'un d'eux de la réquisition par l'autorité militaire d'une parcelle de terrain d'une contenance de 1hectares, 19 ares, 89 centiares, située sur le bord de la route de Pau à Tarbes. M.Crusalebes détenteur de cette parcelle est propriétaire de 12 vaches laitières et d'une génisse et le pacage de cette parcelle lui est indispensable. A l'heure où les multiples efforts sont tentés pour fournir à la ville de Pau les quantités de lait qui lui sont nécessaires, de semblables réquisitions étonnent et constituent à l'endroit des agriculteurs dont nous avons pour mission de défendre les intérêts, un préjudice regrettable et dont l'effet moral n'est pas moindre »*. Ainsi, ici il s'agit de l'impossibilité pour cet agriculteur de pratiquer son activité d'élevage bovin, dans la mesure où ce sont ses terres en elles-même qui sont réquisitionnées. En outre, on constate une nouvelle fois, une action commune qui atteste d'une solidarité paysanne affirmée démontrant un certain

⁷⁶Cf : annexe 2.

⁷⁷L'armée allemande est présente à partir de novembre 1942 en zone libre.

engagement et une volonté de défendre ses droits face à une situation d'injustice à leurs yeux. On peut noter que pour chaque revendication, il est important de considérer la date qui nous indique l'évolution des mentalités.

*

A priori pétainistes, attachés à la personne du maréchal, sensibles aux discours agrariens des autorités, les agriculteurs de la région en juin 1940 accueillent avec certains espoirs les annonces sur l'amélioration des conditions de travail et de vie du monde paysan. Le nouveau programme économique semble tendre vers un retour aux valeurs fondamentales de la terre et à une reconnaissance de la paysannerie tant sur le plan de la production que sur les droits sociaux. La large propagande est destinée à véhiculer ces nouvelles valeurs. Comme nous avons eu l'occasion de le montrer⁷⁸, la constitution rapide des organismes d'encadrement du monde rural béarnais révèle une adhésion importante des paysans à l'esprit du régime.

Néanmoins, cet engouement pour le nouveau chef politique de la France de Vichy, est loin de s'inscrire dans la durée comme le montrent les nombreuses protestations face aux difficultés économiques, ce que les témoignages rétrospectifs confirment⁷⁹. Le niveau des réactions reste cependant très classique et ne conduit pas à des contestations visibles et collectives. Le monde paysan reste plutôt passif et se manifeste à travers des lettres de protestation individuelles répondant à des contingences précises et conjoncturelles. On retrouve d'ailleurs ici des traits de l'individualisme paysan. Les préoccupations des paysans sont généralement tournées vers des impératifs à caractère économique plus que politique, plus individuel que collectif, plus social que politique ou idéologique. Pour certains de nos témoins, la défaite et l'armistice étaient préférables à la continuité du combat : en somme, il valait mieux perdre et rester en paix, que poursuivre pour gagner avec des impacts démographiques, économiques qui auraient pu être dramatiques. Les paysans assimilent la guerre à une notion abstraite qui les atteint en créant un climat anxieux par divers aspects, où l'État intervient fortement à l'échelle de la communauté, du foyer mais surtout qui projette les hommes hors de leurs cadres habituels d'où la plupart, particulièrement les paysans, ne sont jamais partis et implique de nouvelles modalités sociales au sein de la

⁷⁸ Dans nos précédents travaux.

⁷⁹ Cf : *Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, Bulletin de l'Association Mémoire Collective en Béarn, 1993.

ferme. La peur de la déstabilisation individuelle l'emporte sur la réaction collective, le traumatisme de la Première Guerre mondiale étant encore présent.⁸⁰

Les réquisitions matérielles qui touchent considérablement les paysans, vont progressivement amoindrir l'impact des discours et le programme du maréchal Pétain pour laisser place à la logique de collaboration. C'est ainsi que, dès 1941, on peut constater les premiers signes d'un mécontentement qui émane de courriers enregistrés à la préfecture. Les organismes économiques telles que la Corporation Paysanne (à l'échelle régionale, la Maison du Paysan), l'Office National Interprofessionnel des Céréales, le Comité départemental des Céréales, les Services Agricoles de la préfecture sont perçus dans la mémoire paysanne notamment, comme les outils, les délégations départementales du gouvernement pour effectuer ces ponctions en grandes quantités dans les exploitations pour approvisionner l'Allemagne et nourrir les villes, où les pénuries se développent : en 1942, le décalage et le fossé se creusent et s'amplifient par la suite au vu de la crise agricole alimentée par ces mesures. Les rapports du monde agricole transmis au préfet, l'accumulation des courriers de protestation confirment que la fin de l'année 1941, puis le début de l'année 1942 génèrent des frustrations au sein du monde paysan. Même si un phénomène de modernisation du secteur agricole et un processus d'amélioration des droits sociaux est constaté, ceux-ci sont nettement contrebalancés par les problématiques engendrées par la guerre. L'étude de ces lettres destinées au divers organes administratifs responsables de la gestion de la paysannerie béarnaise confirme ce mécontentement croissant. Toutefois, il est intéressant de se focaliser sur les problématiques sociales et d'étudier les nouvelles modalités de sociabilité et la reconfiguration de la vie à la ferme pendant cette période complexe qui désarticule tous les usages.

⁸⁰ LABORIE Pierre, *Le chagrin et le venin : la France sous l'Occupation, mémoires et idées reçues*, Montrouge, Éditions Bayard, 2011.

Chapitre 3/ La vie paysanne pendant la Seconde Guerre mondiale : la reconfiguration des modalités économiques et sociétales.

Ce chapitre a pour objet, au travers de la vie quotidienne des paysans pendant la Seconde Guerre mondiale, d'aborder les changements à l'échelle de la communauté et de comprendre les enjeux nouveaux qui marquent les campagnes. Il s'inscrit dans une volonté d'appréhender de quelle manière les modalités de la hiérarchie et de la sociabilité paysanne sont reconfigurées tout au long du conflit. Il s'agit également d'incorporer des visions paysannes à cette réflexion. Si précédemment, nous nous sommes majoritairement référés à des sources préfectorales, nous exploiterons également la notion de témoignage⁸¹, à la fois dans ce chapitre et dans les parties suivantes.

Toutefois, il est important d'assimiler le témoignage comme une idée polysémique qui induit la prise en compte d'une pluralité dimensionnelle, d'une diversité d'enjeux dans le cadre d'un travail de recherche menée à partir de sources, concept auquel le témoignage s'intègre. Si le contexte de celui-ci détermine fortement son contenu, la personne auditionnée est extrêmement liée au témoignage dans la mesure où il en est l'acteur, qu'il conditionne la qualité de son témoignage et que celui-ci constitue le fruit d'une interaction, un point sur lequel il est nécessaire de prendre un certain recul : l'approche d'une réflexion par ce type de source nécessite un certain détachement et la prise de conscience de certains éléments. Ainsi, la forme et la nature du témoignage conditionnent toujours son fond. Les sources orales sont déterminées par un certain nombre de facteurs : les liens avec le témoin (proche, association etc..) et l'immersion de l'interlocuteur dans le milieu, le genre, l'âge au moment des faits qu'il faut considérer comme un filtre, le fait d'enregistrer individuellement ou en groupe, l'habitude ou non des témoins à témoigner etc... De même, il est nécessaire de prendre en compte le fait que son récit ait pu être influencé depuis la fin de la guerre, par les représentations que la société a pu s'en faire depuis, la politisation du sujet, entre autres, qui amènent à des visions restrictives éloignées

⁸¹ En l'occurrence témoignages oraux que nous avons enregistrés, témoignages oraux enregistrés par l'association *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale* accessibles sur BPSGM.fr, témoignages manuscrits de l'époque et d'aujourd'hui, et des témoignages retranscrits par cette même association et par *l'Association Mémoire Collective en Béarn*.

de l'étude historique. Par ailleurs, il s'agit des seules sources permettant d'avoir un contact direct avec les acteurs d'une réflexion, d'introduire une véritable dimension humaine à la recherche mais qui nécessite une certaine distanciation : la notion d'affect entrant en jeu, il est impératif pour tendre vers une source de qualité de différencier le rôle de l'audition à celui de la réflexion.

Les témoignages écrits, quant à eux sont tout aussi complexes : le témoignage peut être inconscient (correspondances de l'époque), ou conscient dans le cas, par exemple, du récit manuscrit. Il faut comprendre que l'individualité de chacun a un impact fort sur le fond du témoignage et que le contexte peut influencer : le contexte de guerre a pu, à titre d'exemple influencer sur le contenu d'une lettre d'époque. De manière analogue, un récit manuscrit est différent suivant qu'il est issu d'une initiative personnelle ou d'une demande, et là encore, il sera plus ou moins long, riche ou édulcoré en fonction du destinataire (proche, association). Par ailleurs, le récit peut être retranscrit soit de manière exacte, mot pour mot et dans ce cas, les problématiques sont relativement les mêmes que pour le témoignage oral, ou sous la forme narrative: à ce moment-là, il existe un intermédiaire entre le témoin et le lecteur qui peut modifier la manière d'interpréter la source.

Il est donc nécessaire d'appréhender tous ces éléments pour travailler avec des témoignages, sous toutes les formes qu'ils peuvent prendre et ainsi, assimiler un certain recul. Le but est véritablement d'étudier les parcours collectifs mais surtout la multiplicité des expériences individuelles conditionnées par de nombreux facteurs d'où transparaissent des éléments historiques, économiques et sociologiques intéressants et permettent de comprendre une époque, un espace, une communauté de manière plus globale.

Les témoignages ici utilisés ont pour objectif de percevoir comment les paysans avaient vécu les transformations imposées par le régime et avaient su s'adapter aux difficultés économiques nées des privations ou prélèvements de natures diverses vus dans les chapitres précédents. Compte tenu de l'ampleur du sujet, nous avons fait le choix de porter notre regard autour de deux éléments centraux de la période, l'apparition du marché noir qui répond aux contraintes économiques et l'arrivée de populations extérieures, parfois étrangères, dans les zones rurales, qui viennent parfois appuyer le travail quotidien de la ferme (réfugiés etc.).

A/Marché noir et le monde paysan, approche historiographique ? ⁸²

La question du marché noir relève à la fois d'une problématique économique mais également sociétale. L'idée de marché noir sous l'Occupation allemande a eu un fort impact sur les relations villes-campagnes et les clivages qui les opposaient, particulièrement autour de la question du ravitaillement et des rationnements qui agitent constamment l'opinion publique⁸³. En effet, les représentations de la mémoire collective, tendent à montrer que la paysannerie a été largement avantagée par rapport au monde urbain tout au long du conflit, les paysans étant identifiés comme des profiteurs de la guerre qui s'enrichissent : le monde agricole possède la majorité des ressources alimentaires⁸⁴. Le marché noir, désigne « l'ensemble des infractions à la législation économique » selon Fabrice Grenard⁸⁵, qui s'articule comme l'alternative des populations civiles aux ponctions en masse de l'occupant. Les paysans sont donc vus comme des acteurs de premier plan. Il est intéressant dans cette réflexion de comprendre le véritable rôle, le degré d'implication des paysans dans le marché noir à travers l'exemple du monde agricole béarnais. Toutefois, une implication paysanne dans le marché noir n'engage pas l'ensemble de la paysannerie. Pour autant, le marché noir n'est pas forcément pratiqué dans une logique de profit mais également de subsistance, voire comme une réaction spontanée face à une contraction des marchés économiques. Tous ces facteurs doivent être pris en compte pour caractériser et nuancer le lien des acteurs économiques -et donc des paysans- à ce marché parallèle. Plus qu'une étude sur le marché noir en lui-même (qui se serait appuyé sur une analyse exhaustive des sources écrites administratives), notre approche a pour but ici de mesurer la réaction du monde paysan à l'émergence et au développement de ce celui-ci grâce à des rapports de préfecture mais aussi de commissariat de police et de gendarmerie. L'objectif est d'essayer de mesurer en quoi, il existerait une certaine spécificité dans l'attitude sociale de la paysannerie béarnaise ?

⁸² Cf : 87 W : question du marché noir gérée par la préfecture ; 37 W le marché noir à l'échelle de la sous-préfecture d'Oloron.

⁸³ CABANNES Paul, *L'opinion publique sous Vichy : l'exemple des Basses-Pyrénées, juin 1940-printemps 1945*, Pau, Mémoire de Master, 2012.

⁸⁴ GRENARD Fabrice, *La France du marché noir (1940-1949)*, Paris, Éditions Payot, 2008.

⁸⁵ GRENARD Fabrice, *La France du marché noir (1940-1949)*, Paris, Éditions Payot, 2008.

Le travail de Fabrice Grenard⁸⁶ a permis de relativiser la vision caricaturale du paysan profiteur qui s'enrichit sur le dos des citoyens. En effet, il distingue quatre temporalités relatives au marché noir. La première période de 1940-1941, voit l'apparition et la standardisation du phénomène, des premiers réseaux qui lui sont propres qui prennent une ampleur importante au moment de l'instauration des réquisitions et du rationnement. Il s'agit d'un point de l'économie souterraine largement condamnée par la société et Vichy qui met en place des mesures restrictives et répressives en établissant des services spécifiques destinés à réprimer cette pratique. Les commerçants, les trafiquants mais aussi les paysans sont assimilés à des profiteurs qui augmentent les prix des denrées alimentaires rendues rares par la guerre, qui nourrissent des réseaux et contrôlent la destination des produits. La deuxième phase de la guerre qui désigne les années 1941-1943, est assimilée à une période où le marché noir se généralise et se popularise. Il s'agit d'un processus qui désigne l'extension de ce phénomène à toute la société, tous secteurs confondus, que ce soit pour ceux qui l'organisent et le pratiquent ou pour ceux concernés par l'augmentation des transactions et achats. Selon Fabrice Grenard, 10 à 20 % de la production agricole était impliquée dans le marché noir : la priorité des agriculteurs est d'utiliser leur production pour l'auto-consommation et la subsistance de l'exploitation familiale. La principale difficulté de cette période se matérialise par la pression relative à la loi de l'offre et de la demande puisque c'est à cette période-ci, qu'au niveau de l'offre, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les paysans s'efforcent de livrer beaucoup moins que les quantités prévues au *Service du Ravitaillement* : l'exemple du Béarn l'a démontré, qu'ils soient en mesure de le faire ou non. Par ailleurs, l'état se resserre puisqu'au niveau de la demande, le contexte de pénurie dans les villes, relatif au peu de quantités que permettent les rationnements, s'intensifie. C'est ce décalage entre l'offre et la demande qui amène un plus grand nombre de civils à progressivement se tourner vers diverses pratiques du marché noir. La troisième phase, 1943-1944, amène quant à elle, toujours selon Fabrice Grenard, une forme de légitimation du processus. En effet, les organes de répressions impopulaires sont assimilés par l'opinion au régime de la collaboration. De même, l'apparition des pillages en masse par l'armée allemande, modifie la perception de ce marché parallèle. L'injustice subie par les Français, et l'arbitraire du pouvoir des armes inversent le lien au

⁸⁶ GRENARD, Fabrice, *La France du marché noir (1940-1949)*, Paris, Éditions Payot, 2008.
Cf : www.clio-cr.clionautes.org/la-france-du-marche-noir-1940-1949.html et
www.resistancedeportation18.fr/img/pdf/Conference_de_Fabrice_Grenard_sur_le_marche_noir.pdf

marché clandestin, qui en devient légitime. Enfin, la quatrième période, celle de la Libération (qui s'étend jusqu'en 1949, mais dans notre sujet, cette phase s'arrête à la Libération), concerne une phase de pérennisation du phénomène qui s'ancre dans des contextes économiquement instables. Ce regard national se retrouve-t-il dans le Béarn ?

B/Le cas des Basses Pyrénées

L'implication des paysans à l'échelle nationale se situe surtout au niveau des prélèvements sur les récoltes⁸⁷. Confrontés à l'impossibilité de livrer ce qui leur était imposé et souhaitant simplement conserver une quantité plus importante de leurs récoltes, ils créent en réaction à l'arbitraire du pouvoir un marché parallèle de façon précoce en 1941. A l'échelle des Basses-Pyrénées, ce phénomène est visible dans les courriers de la préfecture, ce que nous pouvons une nouvelle fois constater avec l'exemple de la commune de Lespielle. Dans une lettre des services en charge de l'agriculture de la préfecture des Basses-Pyrénées adressée au chef du cabinet, on peut constater que : *«la commune de Lespielle est parmi celles du département où l'on rencontre le plus de défaillements pour la fourniture des impositions de maïs de la récolte 1942 »*⁸⁸. Cela démontre une généralisation de ce phénomène qui correspond à la période du milieu de la guerre, soit la phase indiquée par Fabrice Grenard, le Béarn se calquant à la situation nationale pour ce point. Ces dissimulations, ici comme à l'échelle nationale sous-entendent donc la naissance d'un marché clandestin. De manière intrinsèque à la communauté, les témoins nous ont confirmé, qu'à l'échelle des villages, les exploitations se livraient au troc entre elles, dans la discrétion des fermes, invisible aux yeux de la société ou de manière extérieure à la communauté. Ils dépeignent ces attitudes comme l'expression d'une "solidarité paysanne" pour pallier les manques, mais non comme une volonté d'opposition politique au régime. Ils vivent, dans leurs souvenirs, ces pratiques de dissimulation et d'échanges invisibles entre paysans, comme un geste naturel, et non illégal. Ils peuvent d'ailleurs le comparer aux travaux agricoles communs au moment des récoltes, qui se déroulent sans la moindre rémunération. Il ne s'agit pas dans leur vécu, d'une pratique illégale, d'un véritable trafic à part entière, même s'ils avaient conscience de l'interdit. Toutefois, quand on approfondit le sujet, les agriculteurs les agriculteurs confient -à mots couverts- qu'ils étaient également impliqués dans ce type de réseaux l'écoulement d'une partie de la production non déclarée avec des commerçants pratiquant le marché noir,

⁸⁷ GRENARD, Fabrice, *La France du marché noir (1940-1949)*, Paris, Éditions Payot, 2008.

⁸⁸ Cf : 1031 W 138.

notamment à l'arrière des boutiques ou dans les marchés locaux hebdomadaires. Certains le pratiquaient eux-même directement à destination principalement des populations citadines. Les archives préfectorales et sous-préfectorales des Basses-Pyrénées relatives au marché noir⁸⁹ le confirment et laissent transparaître l'engagement des paysans dans le marché noir même s'il est difficile d'en quantifier les proportions.

La lecture des rapports préfectoraux tend surtout à nuancer les motivations de ce marché: certains pouvaient effectivement s'inscrire dans une logique de profit alors que d'autres étaient plutôt dans une optique de subsistance, ce qui modifie la perception que l'on peut avoir de leur implication dans ce type d'activités. De même, si certains étaient mêlés à des trafics réguliers, d'autres pouvaient le pratiquer de manière ponctuelle. Toutefois, cette intégration paysanne dans le marché noir peut laisser des traces et être ainsi attestée. C'est le cas pour cette lettre, dont voici un extrait, du directeur des Services Agricoles au préfet qui cherche à s'en prémunir: « *des mesures sévères pour le contrôle des battages afin d'éviter que sur les grains récoltés ne disparaissent par marché noir ou par des utilisations autres que celles légalement admises* » ou « *le marché noir est sévèrement traqué mais continue néanmoins d'exister. Un de nos correspondant signale qu'il faut respecter le caractère indépendant et l'état d'esprit de travail et d'économie du paysan* »⁹⁰. Ces notes, récurrentes démontrent non seulement qu'il s'agit d'un phénomène habituel dans le milieu paysan mais aussi qu'une partie non négligeable des récoltes céréalières en Béarn sert à alimenter ce trafic. Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressées à des cas individuels pour comprendre l'expression du marché noir dans le monde agricole béarnais. Ainsi, dans une lettre, l'inspecteur des *Services de Renseignements Généraux* de la préfecture au chef de service du commissariat de Pau fait état de plusieurs activités de trafic et de commerces illégaux soupçonnés et désigne plusieurs individus dont « *BIBEN Pierre, né le 18 mai 1890 à Boeil-Bezing de [...] cultivateur chez ses parents, propriétaires à Boeil-Bezing. [...] Il y a 3 ou 4 mois, il aurait vendu 2 porcs à des personnes résidant à Boeil-Bezing depuis 4 ans. Il s'agit des nommés DOYA Justin et DOYA Pierre, surnommés les « gitanes » qui sont d'origine espagnole, naturalisés français. D'après les renseignements recueillis, les porcs en question auraient été tués quelques jours après l'achat. Toutefois, une perquisition effectuée au domicile des suspects permettrait peut-être de retrouver des conserves et d'éclaircir par interrogatoire, les conditions dans lesquelles l'achat a été effectué.* » On constate donc que le marché noir à hauteur de la communauté

⁸⁹Cf : 87 W et 37 W.

⁹⁰Cf : Annexe 3. Datée de 1942.

paysanne pouvait se manifester par l'achat non déclaré de bétail ou porcins directement au sein des fermes. D'après nos témoins, il s'agit d'un procédé qui s'effectuait très régulièrement dans la mesure où les populations citadines et les réfugiés n'avaient vraiment pas beaucoup de ressources pour se nourrir. Il était donc possible, dans les zones rurales reculées, de pratiquer ce genre d'activités sans être repéré, ce qui profitait à la fois aux clients et aux paysans puisque ceux-ci pouvaient décider eux-mêmes du prix. Cependant, les trafics pouvaient se manifester à de plus grandes échelles et prendre des proportions plus élevées. C'est ce qui transparaît d'un document administratif, un rapport mensuel des renseignements de la sous-préfecture d'Oloron⁹¹ qui souligne trois types de trafics illicites qui concernent principalement le bétail et donc les éleveurs. Le premier type de commerce illégal semble se manifester dans le cadre des marchés hebdomadaires, dans ce cas-ci dans une commune du Pays-Basque mais qui concerne des paysans béarnais également (dans la mesure où pour ce type de marchés, les agriculteurs se déplaçaient pour vendre leurs marchandises) : il apparaît que certains paysans se livrent à des ventes frauduleuses (vente de bêtes déjà achetées, vente d'une truie au kilo, en l'occurrence 70 kg etc...). La deuxième matérialisation de ce type de trafic correspond à un caractère spécifique des Basses-Pyrénées, à savoir la ligne de démarcation. En effet, il semblerait que nombre de porcs et porcelets soient régulièrement passés par les agriculteurs locaux à la ligne de démarcation pour alimenter le marché noir de la zone occupée et qu'il s'agisse d'un élément connu des habitants de la région (« *Tout le monde le sait* »). Enfin, le dernier élément concerne la distribution dans les communes des aliments pour les porcs. Dans ce paragraphe, il est clairement spécifié : « *L'habitude de frauder s'installe chez les paysans et les moins scrupuleux sont les mieux servis* ». Ces propos sont illustrés par la description du cas d'un paysan qui n'a déclaré à la commune que 2 porcs pour les réquisitions, le même paysan ayant déclaré 18 porcs pour la distribution de son⁹² pour le bétail, ce qui laisse transparaître un fort décalage significatif d'une fraude ainsi que les procédés utilisés par les paysans pour économiser leurs ressources. En somme, même s'il est difficile de quantifier le lien entre paysannerie béarnaise et marché noir, il s'agissait d'un phénomène très répandu.

Les sources administratives mais aussi certains témoignages, lorsque cela est possible, confirment que les campagnes béarnaises participaient au marché noir, comme le reste du territoire. Pour autant, le monde paysan se disculpe assez rapidement de cette

⁹¹ Cf : 37 W.

⁹² Issue (produit autre que la farine obtenue au cours de la mouture des céréales) composée de l'enveloppe des céréales, particulièrement le blé et qui sert, notamment, à nourrir les porcs.

pratique illégale, l'expliquant comme une réaction aux mesures jugées injustes imposées par les services de l'État (réquisition). Réaction grégaire parfois (survis, troc), elle n'est pas non plus inhabituelle des pratiques antérieures et pourrait même s'inscrire dans une continuité par rapport à d'autres périodes (vente sur les marchés, échanges entre les fermes...) ⁹³. La situation propre au département renforce aussi les pratiques, notamment autour de la ligne de démarcation, ou dans la vente de produits aux réfugiés. Ici, les témoins abordent plus difficilement de telles pratiques, bien que courantes au vu des sources administratives, renvoyant à l'image du paysan privilégié, fraudeur et profiteur de guerre. Le monde paysan de la région s'est donc peu dissocié de ce qui se passe dans l'ensemble du territoire national. Il reste que les quelques éléments avancés ici sont insuffisants pour pousser au delà l'analyse. Cependant, certains travaux concernant le marché noir ciblé à un territoire spécifique ont déjà été réalisés et ont contribué à la compréhension de certains mécanismes ⁹⁴.

C/Les nouvelles modalités sociales de la paysannerie béarnaise : quelles visions, quelles représentations ?

Dans le cadre de cette recherche, il est crucial d'appréhender la manière dont les agriculteurs restés en Béarn percevaient non seulement les mutations de type économique mais aussi sociales. Pour cette réflexion, nous nous sommes référées à des témoignages issus de plusieurs origines : oraux, fruits d'entretiens que nous avons effectués avec des agriculteurs retraités (en l'occurrence plutôt des agricultrices) ayant vécu cette période, desquels ont émergé certains phénomènes marquants ; des récits retranscrits ⁹⁵ par l'association *Mémoire Collective en Béarn* et par l'association *les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*, sur divers supports (bulletins, sites internet etc...). Nous avons également étudié des témoignages oraux mis à notre disposition sur le site internet de cette dernière association ⁹⁶. Outre les problématiques économiques, la plupart des témoignages s'attachent à retranscrire la reconfiguration de la sociabilité dans le milieu rural qui touche la paysannerie. De manière intrinsèque à la communauté, nous avons pu

⁹³ LERAT Serge, *Les Pays de l'Adour : structures agraires et économie agricole*, Bordeaux, Éditions Union Française de l'Impression, 1963.

⁹⁴ PLANTAT Pierre, *Le marché noir dans les Hautes-Pyrénées des années 1940 : de la subsistance aux profiteurs, les circuits parallèles au temps des restrictions*, Pau, mémoire de Master, 2010.

⁹⁵ *Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, Bulletin de l'Association Mémoire Collective en Béarn, 1993.

⁹⁶ BPSGM.fr

noter un processus d'intensification et d'affirmation de la solidarité paysanne, notamment féminine. En effet, selon nos témoins, de nombreux travaux des champs répondant à des temporalités spécifiques, étaient l'occasion du rassemblement, si ce n'est du village, ou moins du voisinage. C'était le cas des *batères*, le battage du blé effectué au mois d'août. Si avant la guerre, ce type de travaux était le théâtre d'une solidarité de nature économique au sein de la communauté agricole, pendant la guerre on assiste à la multiplication de ce type de comportements solidaires, particulièrement entre les paysannes dont les maris avaient été mobilisés. Ainsi, si ces attitudes de soutiens collectifs avaient lieu de manière ponctuelle suivant les grandes périodes de cultures, de labour, de semence, et surtout de récoltes et (tous autres travaux annexes comme le glanage et les *esperouquères*: qui correspondent au fait d'isoler l'épi de maïs de ses fanes au mois d'octobre), pendant la guerre elles s'étendaient à toutes les tâches quotidiennes. Les travaux des champs n'étaient pas les seuls moments de réunion de la communauté : à titre d'exemple, le pèle-porc pendant l'hiver (généralement entre le mois de décembre et février), ou tout autre abatage d'animaux de ferme, permettant la confection de produits de consommation s'effectuait avec l'aide du voisinage. De plus, si la finalité de ces travaux de groupe étaient d'ordre économique, ils étaient également l'occasion de l'expression de la sociabilité paysanne. Si la Seconde Guerre mondiale désarticule certains usages et s'inscrit dans la rupture, notamment à l'échelle des foyers, à l'échelle de la communauté, elle peut, au contraire en révéler et en accentuer certains aspects.

Parmi les phénomènes les plus marquants de la Seconde Guerre mondiale, et particulièrement pour le monde rural et paysan, on trouve la cohabitation avec des populations étrangères au Béarn. Elles imprègnent particulièrement les esprits car elle bouleversent le quotidien de la communauté et des exploitations qui, de manière générale, sont habituées à une certaine routine fixe du point de vue agricole mais également social car la proximité relationnelle pour les paysans s'effectue de manière interne à la communauté. Selon Madame Pierrette Pargade, née Dartau, fille de fermier à Viven⁹⁷, son village et les villages alentours (Doumy notamment), ont été témoins de l'arrivée en masse et de l'installation de réfugiés alsaciens et lorrains à qui, elle précise : « *l'État de l'époque avait ordonné, pour tous les villages frontaliers de l'Allemagne, à quitter leurs villages* ». Elle poursuit en soulignant le nombre important de réfugiés qui affluait « *il y en avait*

⁹⁷ Dont le témoignage audio enregistré a pu être étudié grâce à l'association *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*.

plein, partout ». Ces réfugiés se sont progressivement intégrés au milieu agricole béarnais en travaillant dans les fermes comme ouvriers agricoles où les hommes avaient été mobilisés, voire même souvent en s'installant dans des exploitations, comme métayers d'où également la multiplication des métayages à cette époque. Selon les témoignages, il semblerait que la cohabitation de manière générale, se soit bien déroulée. En effet, toujours d'après Madame Pargade, il semblerait qu'il y ait même eu des mariages entre réfugiés et béarnais, signe que le contact se soit bien développé tant sur le plan économique, que sur le plan social (ces populations de réfugiés du Nord-Est de la France étaient très souvent liées au monde agricole également, donc une certaine empathie et identification se mettaient rapidement en place, ce qui peut consister un facteur explicatif). C'est le cas de la commune de Viven mais aussi de celle de Labastide-Cézéracq où une de nos témoins nous a évoqué l'installation d'un village entier de lorrains, dirigé par leur curé, figure clef du monde rural, qui se serait également très bien passé. Toutefois, la perception commune des témoignages étudiés n'exclut pas que certaines confrontations aient pu être mal vécues ou aient posées des problèmes. Cependant, elle vient nuancer l'image d'une communauté paysanne hermétique. Selon l'expérience de Marie Segot, née Majesté Larrouy⁹⁸, fermière à Riupeyrous près de Morlàas, cette proximité nouvelle a eu un impact positif, notamment sur la jeunesse. Ayant une vingtaine d'année en 1940, elle explique sa perception de la guerre depuis la ferme familiale. Parmi les processus caractéristiques de la guerre, selon elle, malgré les réquisitions en grand nombre, les campagnes et les fermes n'ont pas souffert matériellement : « *peu de privations* » (il faut prendre en compte, pour ces éléments de témoignage, les mentalités paysannes qui comprennent une certaine faculté à minimiser le labeur, la douleur et les difficultés subies). Elle explique que les paysans mobilisés manquaient pour le travail des champs, du fait des mobilisations, mais que leurs absences étaient « *compensées* » par l'arrivée des réfugiés. De même, ces nouveaux contacts, sont l'occasion pour la jeunesse paysanne de nouer des liens sociaux, et de se divertir. En effet, dans son témoignage, elle raconte qu'au moment de partir travailler dans les champs, et cela contre l'avis des plus anciens de la famille (ici, son père) ancrés dans une logique traditionaliste et conservatrice propre à la paysannerie et au monde rural attachés aux valeurs du labeur, elle rejoignait les jeunes du villages, dont des réfugiés, dans une grange où s'organisait une forme de bal improvisé avec un accordéoniste. Cette anecdote témoigne de l'évolution, non seulement du statut des femmes pendant la guerre

⁹⁸ Témoignage oral recueilli et retranscrit par l'association *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*. L'enregistrement est disponible sur le site BPSGM.fr

qui s'émancipent, comme vu précédemment, mais également des jeunes, dont la guerre révèle un bouleversement des mœurs et la volonté de sortir du cadre de vie quotidien alimenté par le travail, et de s'amuser. Elle précise également en évoquant les réfugiés, de toutes origines (Nord de la France, juifs etc...) que les « *gens ici ont vraiment été très accueillants pour tous ces gens-là* » et souligne que dans son village « *il n'y a jamais eu de dénonciations* ». Cependant, il ne s'agit pas d'un cas représentatif d'une généralité dans la mesure où nos témoins nous ont évoqué le climat anxieux, de méfiance, généré par la guerre et la présence de troupes allemandes sur le territoire à l'échelle des villages. C'est aussi une vision reconstruite d'un monde en guerre. Marie Segot exprime toutefois que « *on savait qui était pour les allemands, qui ne l'était pas* » et qu'« *il n'y en avait pas beaucoup pour les allemands* ». Cette présence des réfugiés vient donc bouleversée -dans certains villages- la vie quotidienne des populations. Elle apparaît le plus souvent comme un palliatif au manque de main d'œuvre et semble plutôt acceptée dans cette optique utilitariste dans les campagnes. Dans le même sens, elle est aussi un geste de solidarité paysanne, une partie de ces réfugiés, lorrains, étant issu du monde rural. Plus rares sont les témoignages d'enthousiasme du type de ceux de Mme Ségot. Par ailleurs, un de nos témoins a spécifié que la collaboration existait dans le milieu paysan et que certains agriculteurs commerçaient avec l'occupant : « *certaines fermes se sont appauvries pendant la guerre, tandis que d'autres se sont agrandies et enrichies, et on savait tous pourquoi* ». Par ailleurs, ce même témoin a souligné le fait que tout propos, en dehors du cercle familial, était évalué avant d'être exprimé et qu'il fallait faire attention à certains commerçants qui renseignaient, au village, les allemands sur les fermes ayant un contact avec les maquis, abritant des réfractaires au STO ou des proscrits par le régime, éléments auxquels nous consacrons une réflexion dans la suite de ce mémoire (le mari de Madame Segot, avec qui elle n'était pas encore mariée pendant la guerre, a d'ailleurs été réfractaire au STO et résistant, un premier exemple du lien entre le refus des mobilisations et la Résistance, que nous verrons dans les parties suivantes). Cette cohabitation récente ne constitue pas un élément nouveau uniquement avec les populations réfugiées mais également avec les allemands, particulièrement dans le cas du Béarn où une partie était occupée (donnée à relativiser dans la mesure où la ligne de démarcation était poreuse et que le département a été entièrement occupé à partir de 1942). En effet, les paysans béarnais ont dû s'adapter à vivre la proximité avec les soldats allemands, lors de leurs déplacements dans les villages mais surtout lors de patrouilles de contrôle dans les exploitations qui s'effectuaient généralement de manière arbitraire. Sur ce point, les

opinions, les perceptions divergent selon le contexte et les témoins. Si certains semblent avoir une vision plutôt péjorative des allemands, comme Madame Labesque, fermière à Aubertin⁹⁹ : «*Les allemands, il ne les aimait pas. Je ne les aimais pas non plus. Mais c'est comme partout, il y a des mauvaises gens et des bonnes* », d'autres paysans ont eu des expériences de confrontation avec des soldats allemands qui tendent à relativiser l'image négative de l'occupant allemand pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est le cas d'une de nos témoins qui explique que les «*allemands n'étaient pas tous méchants, la plupart n'était pas pour Hitler et ne nous voulait pas de mal* ». Elle enrichit son propos d'un anecdote significative de cette vision nuancée des allemands : «*Avec une amie, nous étions allées voir le film « Autant en emporte le vent ». Sauf que nous ne savions pas que c'était aussi long, et le temps de rentrer, nous avons dépassé le couvre-feu de 22 heures. Nous avons été arrêtées par deux soldats allemands, de notre âge à peu près. Nous leur avons expliqué où nous étions, et ils nous ont laissé passer en riant, et nous qualifiant de « jolies fraülen¹⁰⁰ »* ». Cette anecdote relativise, en effet, la vision manichéenne des mentalités pendant la guerre concernant les soldats allemands.

Cette première partie qui s'inscrit dans la continuité de nos travaux précédents a permis d'approfondir des éléments déjà entrevus. Elle montre l'adaptation du monde paysan aux contraintes économiques imposées par le régime de Vichy. Le Béarn, comme le reste du territoire, vit difficilement les contraintes sur la production agricole des temps de guerre: si à priori, les paysans se sentent dans un premier temps flattés par le régime et acceptent avec bienveillance le régime de collaboration, ils s'en éloignent discrètement et s'en écarte assez vite du fait même des restrictions et perquisitions forcées auxquelles ils sont soumis. Leurs réactions sont assez classiques du monde paysan national, comme le révèlent les lettres individuelles de protestation contre la mise en place des réquisitions ou leur attitude face à l'essor du marché noir. L'individualisme prévaut et des stratégies de contournement de l'ordre établi par Vichy se détachent. Cette adaptabilité au contexte est vécu au rythme de la vie quotidienne comme une contrainte, mais aussi comme un mouvement naturel et de défense, non condamnable. On a un mouvement qui vient ici confirmer ce que la recherche a déjà montré à l'échelle nationale, avec quelques comportements propres liés à la ligne de démarcation ou à l'afflux de réfugiés.

⁹⁹ *Béarnais en Captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, Bulletin de l'Association *Mémoire Collective en Béarn*, 1993 ; section « paroles de femmes ».

¹⁰⁰ Jolie jeune femme, en allemand.

**PARTIE 2/ LES PAYSANS BEARNAIS (1940-1944), ENTRE
MOBILISATIONS ET MOBILITES : LES PAYSANS HORS
DU BEARN :**

QUELLES PERCEPTIONS, QUELS COMPORTEMENTS ?

Ce deuxième point de notre réflexion s'inscrit dans la continuité du processus de segmentation, de fracturation des parcours individuels et collectifs des paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale, afin de souligner la pluralité des vécus, la multiplicité des perceptions et des attitudes et ainsi poursuivre une caractérisation identitaire de la communauté. Si précédemment nous avons traité la catégorie, la problématique des trajectoires des paysans restés en Béarn : de la place de la communauté paysanne dans la société béarnaise, de leur rôle économique et des différents enjeux qui touchent le monde paysan et rural, il s'agit en l'occurrence d'exploiter la notion de mobilisation plurielle, de nature politique et économique, répondant à différents degrés, à différentes étapes du conflit et ainsi étudier les perceptions et les comportements des paysans béarnais face à l'idée de mobilisation intimement connectée à la question de la mobilité et donc d'étudier les expériences des paysans béarnais hors de leur territoire. Dans nos précédents travaux de recherche, il avait été question de traiter cette problématique des mobilisations sous le prisme du manque de main d'œuvre masculine, du départ des paysans et de la compréhension des répercussions d'ordre économique des différentes mobilisations sur le secteur agricole béarnais.

Ici, il s'agit de se focaliser sur des enjeux plus sociologiques et ainsi de comprendre, de manière intrinsèque à la communauté paysanne, les différentes manières de percevoir ces mobilisations et cette mobilité forcée par les acteurs même de l'étude : il n'est donc pas question de mesurer l'impact de ces mobilisations sur la paysannerie béarnaise¹⁰¹, mais bien de comprendre les perceptions, puis les vécus des paysans hors de leurs cadres de vie habituels, confrontés à ce phénomène des mobilisations : la Seconde Guerre mondiale présentant, entre toutes ses spécificités, celle d'avoir été le théâtre de plusieurs mobilisations, chacune se différenciant des autres. En outre, l'intérêt de cette réflexion réside dans le fait que la classe paysanne représentait la majeure partie de la société béarnaise de l'époque, ainsi étudier la perception des paysans face à ces phénomènes spécifiques revient à prélever l'état d'esprit d'une grande part de la population béarnaise. De ce fait, nous amorcerons notre réflexion par des éléments explicatifs déjà exploités mais

¹⁰¹ Exercice et réflexion déjà établies dans nos précédents travaux.

approfondis, auxquels nous apporterons une dimension nouvelle, croisée avec les travaux récents sur le thème.¹⁰² En outre, il est intéressant d'établir une réflexion sur le phénomène des mobilisations de la Seconde Guerre mondiale à travers (comme cadre d'analyse) les paysans béarnais donc ancrée dans une échelle régionale. Par ailleurs, l'intérêt de cette étude relève également de la pratique d'une histoire relativement sociale, d'une histoire dite « par le bas », particulièrement car les paysans représentent la majorité de la société française et a fortiori béarnaise très marquées par la ruralité et la communauté agricole. Afin d'entamer cette réflexion, il sera question de l'articuler en plusieurs axes d'études distincts. En effet, dans un premier temps, il s'agira de proposer une définition, de caractériser cette notion, d'analyser les différentes mobilisations qui ont touché la communauté paysanne béarnaise afin d'en comprendre les mécanismes et les différentes perceptions par les paysans eux-mêmes. Par la suite, nous nous focaliserons sur les expériences de mobilités paysannes qui ont découlé des différentes mobilisations correspondant à plusieurs temporalités du conflit. En effet, nous étudierons la question du refus de cette idée, et des manières dont il s'exprime.

Chapitre 1/ Les mobilisations et les paysans : quelles perceptions ?

Notre étude relative au lien entre mobilisations et paysannerie béarnaise se décompose en trois temps qui correspondent aux trois formes de ponctions, de prélèvements de main-d'œuvre paysanne : les soldats mobilisés en 1939 soit une mobilisation de type combattante initialement, les Chantiers de Jeunesse à partir de 1940, soit la mobilisation d'encadrement et de remplacement du Service Militaire, L'Organisation Todt en 1942 et le STO¹⁰³ en 1943 qui procèdent des mobilisations de nature économique.

Rappel des trois degrés de mobilisations¹⁰⁴

Déroulements respectifs et perceptions des paysans mobilisés :

Étymologiquement, la notion de mobilisation provient du latin *mobilis*, qui signifie « qui peut se déplacer ». La lecture historique et historiographique de cette idée de mobilisation

¹⁰² Cf : JALABERT Laurent, LE BRAS Stéphane, *Vichy et la Collaboration dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Éditions Cairn, 2015.

¹⁰³ Service du Travail Obligatoire.

¹⁰⁴ « Les chantiers de Jeunesse dans les Basses-Pyrénées (1940-1943) » de Laurent JALABERT et « Le STO dans les Basses-Pyrénées » d'Alain DUBOIS dans *Vichy et la Collaboration dans les Basses-Pyrénées*, sous la direction de Laurent JALABERT et de Stéphane LE BRAS, Pau, Éditions Cairn, 2015.

revêt un caractère militaire initialement puisqu'elle a longtemps été abordée en priorité sous l'angle de la mobilisation combattante en lien avec la culture militariste issue du XIX^{ème} siècle et aussi par le poids de la parole combattante représentée par la figure du soldat : une idée qui s'est affirmée et cristallisée tout au long de la première partie du XX^{ème} siècle et a dominé la mémoire des conflits. Elle désigne l'ensemble des opérations et des mécanismes visant à préparer l'armée d'un pays à une guerre et donc à ponctionner, rassembler, former et dynamiser les ressources humaines dans la société et regrouper le matériel et les ressources adéquates. La mobilisation constitue une obligation d'État et morale pour tous les hommes aptes répondant à certains critères (âge, état de santé etc...), émanant d'un pouvoir central, de répondre à une convocation pour se regrouper et se mettre à disposition d'une force armée. Cependant, des deux guerres mondiales du XX^{ème} siècle, transparait l'idée d'une identité plurielle de la notion de mobilisation et d'un processus d'élargissement de cette dernière. En effet, il n'existe pas une mais des mobilisations selon qu'elles s'inscrivent dans une logique politico-militaire, économique ou même sociale lorsqu'on parle d'une mobilisation des esprits. Par ailleurs, la nature de la mobilisation dépend également de son aspect officiel ou non, du pouvoir duquel elle émane, de ceux à qui elle s'adresse, et du contexte spatio-temporel : des déterminismes qui conditionnent la forme de la mobilisation et qui en font un concept global. Pendant la temporalité qui nous intéresse, à savoir la Seconde Guerre mondiale, plusieurs types de mobilisations ont touché la société française et donc, par extension, la communauté paysanne béarnaise à différentes étapes du conflit et ont été marquées par l'évolution des degrés de pression sur la population paysanne. Afin de comprendre de quelle manière ces mobilisations ont été perçues et reçues par les paysans béarnais, il convient, dans un premier temps d'étudier ces différents types de mobilisations.

A/La mobilisation de 1939¹⁰⁵ :

Cette mobilisation répond à un contexte politique international complexe et singulier. En effet, l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie, le 1^{er} septembre 1939, témoigne de la volonté d'Hitler d'affirmer la puissance politique, militaire et économique du III^{ème} Reich et de son ambition de poursuivre un processus d'annexion et de domination territoriale déjà entamé en Europe. L'année 1939 est donc marquée par les déclarations de guerre

¹⁰⁵ Cf ; QUINTON Laurent, *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers de guerre français de la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, PUR, 2014.

simultanées de la Grande-Bretagne et de la France à l'Allemagne, le 3 septembre du fait de l'invasion de la Pologne. Ainsi, le gouvernement français mobilise tous les soldats en âge et état de combattre et concentre ses forces armées sur la ligne Maginot, dispositif de fortifications qui s'étend de la frontière belge à la frontière suisse, dans une logique défensive et d'anticipation d'une éventuelle attaque allemande. Il s'agit ici d'une mobilisation de nature politique, militaire : une mobilisation combattante. Nous sommes aux amorces de la Seconde Guerre mondiale, et la mobilisation émane des autorités françaises qui se placent en opposition avec l'Allemagne nazie : il s'agit d'un type de mobilisation relativement classique, mais qui présente pourtant certaines spécificités. Pendant près de huit mois, les soldats français stationnent sur cette ligne défensive : un épisode original appelé *la drôle de guerre*, qui se termine par la *débâcle* du printemps 1940 durant laquelle l'armée allemande perce les lignes françaises dans les Ardennes, ce qui aboutira le 22 juin 1940 à l'armistice. Ainsi, sur les 5 000 000 de français mobilisés, on compte environ 100 000 morts et 1 845 000 soldats sont capturés et faits prisonniers dont 13 500 des Basses-Pyrénées dont une part importante de béarnais (6 000) et de paysans : 4500 agriculteurs en captivité en tout, soit une grande proportion, les paysans (mobilisés et exemptés) constituant 80 % de la population des Basses-Pyrénées¹⁰⁶. Le cas des agriculteurs est, cependant, un peu particulier dans la mesure où à l'échelle nationale, 250 000 agriculteurs n'ont pas été mobilisés dans une optique d'utilisation économique, afin qu'ils puissent assurer la pérennité du secteur agricole.

Cependant, malgré le phénomène d'exemption qui touche, dans une certaine mesure, la communauté paysanne, celle-ci est désarticulée et déstabilisée par ce manque de main d'œuvre soudain dû à la mobilisation des hommes mais également des chevaux qui sont réquisitionnés par le gouvernement à l'époque de la moisson du blé. Ce qui ressort des témoignages oraux ainsi que des témoignages retranscrits par *l'Association Mémoire Collective en Béarn*¹⁰⁷ c'est l'état d'esprit des paysans béarnais mobilisés. En effet, aucun béarnais, et surtout pas paysan ne part avec enthousiasme pour défendre la France, mais est marqué par l'obligation de la mobilité, de quitter sa famille, sa ferme, ses terres à une période de récolte¹⁰⁸ délicate, et ressent un certain dépit. La société française, de manière générale, se montre passive face aux événements politiques internationaux et craint l'idée

¹⁰⁶ Cf : LARRIBEAU Denis, *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.

Cf : Prisonniers de guerre : 1031 W 22-25.

¹⁰⁷ *Bearnais en captivité (1939-1945)*, Bulletin retranscrit de l'Association Mémoire Collective en Béarn.

¹⁰⁸ Période des moissons : récolte du blé.

de la guerre liée au traumatisme de la Première Guerre mondiale qui a décimé la jeunesse française et notamment paysanne. Il faut comprendre que les paysans considèrent la survie de la ferme comme une question très largement prioritaire à celle de la survie du pays. Ils abordent la guerre comme une notion abstraite et lointaine, qui ne les concerne pas vraiment et dans laquelle ils sont impliqués par la force alors que par opposition, la ferme représente la réalité. Les paysans qui sont mobilisés en 1939 ne partent qu'à regret, sous la contrainte et pensent plus à la lourde charge de travail qu'ils laissent à leur famille : le plus souvent leur femme et leurs parents, ainsi qu'au retard accumulé pendant leur absence qu'il leur faudra rattraper à leur retour, particulièrement car les paysans mobilisés constituent bien souvent les acteurs fondamentaux de la vie et du travail à la ferme dans la hiérarchie paysanne, ce qui démontre à quel point la Seconde Guerre mondiale a désarticulé les usages, désorganisé la communauté paysanne, et les structures agricoles notamment par cette notion de mobilisations et par la mobilité des paysans. Les principaux protagonistes des exploitations agricoles béarnaises dans toute leur hétérogénéité (que ce soit des cultivateurs, des éleveurs, qu'ils pratiquent la polyculture, des bergers, des viticulteurs etc...) laissent à leurs familles le rôle de la gestion de la ferme : il s'agit d'une tâche compliquée qui exige un déplacement des statuts à la ferme. Ainsi, le récit retranscrit de Roger Guilhamoulat¹⁰⁹, fermier à Saint-Armou, mobilisé à l'âge de 26 ans qui explique : *« J'ai été mobilisé le troisième jour après la déclaration de guerre à Bayonne, au 49ème Régiment d'Infanterie. J'avais 26 ans. Je quittais la ferme d'exploitation et laissais ma mère, âgée de 57 ans, seule. »*. On peut constater ici que la préoccupation première ne réside pas dans l'inconnu, ni dans le fait d'être mobilisé, ni dans le contexte de guerre mais véritablement dans l'obligation de laisser sa ferme et sa mère seule pour la gérer. Par ailleurs, les paysans béarnais sont confrontés à un type de mobilisation qui exige une grande mobilité. Le degré élevé de pression sur la communauté paysanne provient de ce point. En effet, les paysans pour qui l'amour de leur terre et le travail du domaine familial représente une priorité, vivent très mal le déracinement hors de leur milieu. Cependant, certaines expériences comme celle d'Emile Sibers, fermier à Pau, démontre le dépit des paysans de constater dans n'importe quel territoire français les terres cultivées laissées à l'abandon : *« Après quelques jours d'exercices, à la suite d'un rassemblement, nous embarquons à la gare de Saint-Jean en direction de l'Est. Le convoi s'arrête et débarque à Gondreville (Entre Toul et Nancy). On nous loge dans des écuries humides et malsaines.*

¹⁰⁹ *Béarnais en captivité 1939-1945: récits et témoignages*, Pau, Bulletin de l'Association Mémoire Collective en Béarn, 1993. Cf : annexe 7.

Fils d'agriculteur, travaillant à la ferme familiale, je m'étonne : les pommes de terre, les betteraves ne sont pas récoltées. Monsieur Sauvage, remplaçant le maire mobilisé, me donne l'explication de ce retard. Il n'y a pas de main-d'œuvre, tous les hommes sont au front. Avec l'accord du maire et du commandant, je forme une équipe qui va s'acquitter de cette tâche ». En outre, ce témoignage atteste de l'esprit de solidarité paysanne. Si cette mobilisation de 1939 a un fort impact sur l'agriculture béarnaise et constitue, initialement, une mobilisation de nature militaire et combattante, l'armistice du 22 juin 1940 lui apporte une nouvelle dimension et la restructure.

En effet, la défaite de mai 1940 fait mettre en place un nouveau gouvernement : il s'agit du régime de Vichy placé sous la direction de Philippe Pétain secondé par Pierre Laval, son premier ministre. L'armistice prévoit également le découpage géographique de la France: la partie Sud-Est de la France est placée sous le contrôle du régime de Vichy, et la partie Nord de la France ainsi que tout le littoral Ouest est en zone occupée et donc soumise au système de collaboration, le Béarn ayant la spécificité d'être traversé par la ligne de démarcation : une distinction qui prend fin le 11 novembre 1942, dans la mesure où le pays est totalement occupé. Les milliers de prisonniers béarnais qui comprenaient une grande part de paysans sont pour la plupart (un tiers d'entre eux ayant été libérés pour diverses raisons) redirigés vers des camps de travail, des usines et des fermes en Allemagne pour compenser le manque de main d'œuvre allemande. Ils vont travailler pour l'Allemagne, notamment dans le cadre de l'Organisation Todt, qui se forme comme un groupement de génie civil allemand, créé en 1933 mais qui emploie, par le travail forcé, à partir de 1942, des prisonniers de guerre étrangers et des jeunes du STO à partir de 1943. De ce fait, un processus de mutation, de transformation du type de mobilisation dû à deux facteurs : le changement d'autorités auxquelles sont soumis les hommes mobilisés et donc le passage du statut de soldat à celui de prisonnier de guerre. Ainsi, on passe d'une mobilisation combattante à une mobilisation économique : les prisonniers français viennent remplacer les soldats allemands dans tous les secteurs économiques et sont instrumentalisés. Il sera donc intéressant d'étudier dans la fraction suivante de notre réflexion, les différentes expériences de ces paysans envoyés dans des camps de travail, des usines et des fermes allemandes, la manière dont ils ont perçu cette mobilisation qui s'est inscrite dans la durée, leurs quotidiens, mais également les vécus de ceux qui se sont évadés, ainsi que leur réinsertion dans la société.

B/ Les Chantiers de Jeunesse en 1940, une autre forme de mobilisation¹¹⁰.

Les Chantiers de Jeunesse constituent une organisation paramilitaire, et un organisme spécifique du régime de Vichy amorcée le 30 juillet 1940 par le général Joseph de La Porte du Theil qui les dirige à l'échelle nationale (gérés par des officiers à hauteur des camps), qui se place dans la continuité durant toute la durée de la guerre, même si le STO, créé en 1943, y trouve une grande partie de sa main d'œuvre. Ils fonctionnent comme un système de substitution du service militaire, prohibé par l'Allemagne puisque initialement conçu pour former les hommes aux métiers des armes. Placé sous l'égide du régime de Vichy, il s'agit d'une mobilisation d'encadrement militaire et civique destinée à préserver le suivi des jeunes français (d'ailleurs, les Chantiers de Jeunesse étaient placés sous l'autorité du *Secrétariat d'État à l'Éducation Nationale*) et s'adresse donc à tous les jeunes hommes de vingt ans en zone libre. Les Chantiers de Jeunesse étaient donc matérialisés par des camps quadrillant la France de Vichy dans lesquels les jeunes recrues étaient incorporées pour une durée de six à huit mois et étaient formées dans une ambiance militaire pour s'apparenter au maximum au service militaire (dans l'aspect des camps, hiérarchie des supérieurs, uniformes, dureté du rythme et des tâches accomplies, exercices sportifs et horaires stricts notamment). Cependant, les travaux des Chantiers de Jeunesse, qui se forment comme un organe de collaboration type, visaient plutôt à assimiler l'idéologie de Vichy et à accomplir des travaux d'intérêts généraux (travaux relevant du génie civil, travaux dans les champs, mais aussi dans les usines). Il s'agit d'une nouvelle étape dans le processus de ponction de main-d'œuvre agricole mais aussi un nouveau degré de mobilisation, notamment parce qu'elle exige un degré de mobilité moindre et qu'elle ne s'inscrit pas dans une durée indéterminée. Les jeunes paysans préfèrent être incorporés dans les Chantiers de Jeunesse, en France et généralement dans le même département ou une région annexe de la leur, que d'être envoyés de force en Allemagne : la pression est moindre, et d'après les témoignages et les récents travaux sur le sujet, les jeunes ne semblent développer ni un enthousiasme pour Vichy, ni une quelconque animosité et s'inscrivent plutôt dans la passivité. A l'échelle du Béarn, il existe un camp, le camp numéro 31, basé à Arudy, en vallée d'Ossau, installé en 1940, quelques mois après la création officielle des Chantiers de Jeunesse où les jeunes gens effectuent majoritairement des travaux des champs et forestiers en zone montagnarde. Il semblerait que ce camp proposait une articulation relativement classique dans le mesure

¹¹⁰ Cf : JALABERT Laurent, « Les chantiers de Jeunesse dans les Basses-Pyrénées (1940-1943) » dans *Vichy et la Collaboration dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Éditions Cairn, 2015.Cf:1031W 255-256.

où il existait un camp principal et des groupements annexes. Par la suite, un sous-groupement est créé à Lescar en 1943, et se forme comme une extension du camp principal où les jeunes (environ 500) avaient pour tâche principale des travaux de nivellement du terrain d'aviation du Pont-Long et étaient placés sous l'autorité des allemands dans la mesure où, après 1942, le Béarn est entièrement occupé. En outre, il est important de préciser que les jeunes pouvaient être affectés dans des chantiers situés dans des départements annexes aux Basses-Pyrénées et donc un peu plus éloignés de leur région et de leur ferme: c'est le cas de beaucoup de béarnais affectés à Barbaste dans le Lot-et-Garonne.

Cependant, la question principale reste la perception des jeunes paysans, relative à leur incorporation dans ces camps de travail singuliers. Il faut considérer un état d'esprit spécifique des jeunes paysans béarnais de l'époque, qui composaient la majeure partie de ces camps, dans la mesure où le Béarn était à 80% composé de paysans et de ruraux ayant un lien avec la paysannerie. Une première étape de ponction des paysans valides en 1939 ayant déjà eu lieu, ces jeunes représentent, à l'échelle collective comme à l'échelle de la ferme, des acteurs économiques de la vie paysanne considérables et effectuent les mêmes travaux agricoles que des hommes plus âgés, sont formés dès leur plus jeune âge à la gestion de la ferme. De ce fait, le travail des champs et l'élevage représentent déjà une priorité pour ces jeunes paysans qui considèrent, d'après nos témoignages, le fait de devoir s'éloigner de leurs fermes pendant plusieurs mois, laissant leur famille avec une charge considérable de travail, comme une véritable perte de temps (particulièrement parce qu'ils ont le ressenti que le travail fourni dans le cadre des Chantiers de Jeunesse aurait pu être consacré à leur exploitation, surtout lorsqu'il s'agit du même type d'exercice). Pourtant, il existe deux procédés qui témoignent de ce degré de pression moindre concernant la mobilisation pour les Chantiers de Jeunesse. En effet, il existe encore un phénomène d'exemption pour le monde paysan mais aussi et surtout d'adaptabilité qui touche de manière spécifique les paysans. Ainsi, nous avons pu avoir accès aux archives départementales mais aussi dans des fonds privés à des correspondances entre des familles paysannes béarnaises et des officiers des camps de Chantiers de Jeunesse¹¹¹ (et dans certains cas, le général de La Porte du Theil lui-même) qui demandent l'affectation d'un jeune paysan à un camp plus proche de la ferme. De cette manière, s'en suivent d'autres demandes tels que des permissions (la plupart des actes de permissions accordées, que

¹¹¹ Cf: 95W1-2.

nous avons eu l'occasion d'étudier, s'échelonnaient entre 36 et 48 heures) afin de pouvoir rentrer dormir à l'exploitation le soir afin de pouvoir traire les vaches, s'occuper de certains travaux agricoles et de manière générale gérer la ferme. A titre d'exemple, cet extrait d'une lettre significative émanant de fonds privés¹¹², d'un paysan à Cescau, père de famille, blessé de la Première Guerre mondiale et invalide qui demande l'affectation de son fils à la ferme au Commissariat Général des Chantiers de Jeunesse : « [...] *La mobilisation de septembre m'a privé des bons services de mon ouvrier, car il est prisonnier depuis juin 1940. Il ne me reste, pour exploiter ma ferme que mon fils né le 13 juin 1921, ma femme dont la santé est précaire, et ma belle-mère de 80 ans. La législation en vigueur prévoit pour mon fils l'incorporation dans les Chantiers de Jeunesse à partir du 1er juillet prochain. A la suite de son départ, ma terre restera forcément en friche dans l'impossibilité où nous sommes de la travailler. Aussi, conscient de mon incapacité à la travailler, je viens solliciter de votre bienveillance, un sursis d'incorporation en faveur de mon fils dont la présence ici devient indispensable tant que les prisonniers ne seront pas de retour. Veuillez agréer, Monsieur avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments respectueux* ». Cette lettre, exemple parmi beaucoup d'autres écrites à des fins similaires, illustre non seulement la difficulté dans laquelle se trouvent beaucoup de familles paysannes privées de leurs hommes valides en état de travailler leurs fermes (qui sont par ailleurs ponctionnées en ressources malgré ce manque de main-d'œuvre) mais également les problématiques qu'apportent la juxtaposition des mobilisations qui privent progressivement les fermes de tous les acteurs primordiaux¹¹³. En outre, il est important de préciser que les demandes d'exemptions provisoires, comme celle-ci, sont la majorité du temps accordées et reçues de manière positive. Grâce à ces fonds privés, nous avons même pu avoir accès à des décisions de sursis émanant du *Commissariat Général des Chantiers de Jeunesse*, en réponse à ces demandes, qui attestent du droit pour certains jeunes cultivateurs de demeurer chez eux et ainsi être dispensés, à titre provisoire des Chantiers de Jeunesse : « *Le 13 janvier 1942, en exécution des prescriptions de l'arrêté ministériel du 18 janvier 1941, et de l'arrêté du Secrétariat d'État à l'Instruction Publique du 18 janvier 1941, un sursis au stage des Chantiers de Jeunesse prescrit par la loi du 18 janvier 1941 est accordé à ..., né le... demeurant à..., Ce sursis est valable jusqu'au 31 octobre 1942* » ». Il est important de préciser que le temps de sursis accordé correspond généralement, c'est le

¹¹² Fonds privés provenant des documents appartenant à l'un de nos témoins et pour beaucoup des archives départementales.

¹¹³ Élément à relativiser dans la mesure où tous les hommes ne partent pas au même moment, chaque expérience de chaque ferme est différente, il est crucial de comprendre ce phénomène sans pour autant le généraliser.

cas ici, aux périodes de cultures des terres. En effet, l'agriculture, expression économique du monde paysan, s'organise dans le temps et quadrille la temporalité des paysans à plusieurs échelles. Il existe des étapes par périodes successives dans l'année. Pour les cultures : les labours s'effectuent systématiquement au printemps, et la récolte en automne pour le maïs, alors que la culture des plantes céréalières à graine (l'avoine, l'orge mais surtout le blé) s'effectue en décalage: la moisson se pratiquant à la fin du mois de juillet-début août. Outre le phénomène de flexibilité de ce type de mobilisation envers la communauté paysanne béarnaise, ces lettres de demande et ces attestations de sursis, témoignent encore d'un certain refus, et du sentiment d'insoumission des paysans à l'encontre des mobilisations et particulièrement de la mobilité. En réalité, ce qui dérange le plus les paysans dans les mobilisations, c'est véritablement le fait de devoir s'éloigner de la ferme, de ne plus pouvoir faire évoluer son travail et gérer son exploitation. Il est très difficile de quantifier ce genre de phénomène mais il est certain que ces réactions des jeunes paysans, et le plus souvent, de leurs familles, face aux mobilisations sont très largement représentées dans les sources exploitées (sources administratives, correspondances privées et témoignages oraux),

Ceci est visible non seulement à travers les Chantiers de Jeunesse, mais aussi à travers un nouveau degré de mobilisation : le STO. Ainsi, il est possible de constater que la mobilité n'est plus concevable pour les paysans, non seulement d'un point de vue économique mais également car l'autorité n'est plus la même, et que la pression se fait plus forte. Il sera donc également intéressant d'étudier les expériences des jeunes paysans béarnais dans ces camps de Chantiers de Jeunesses malgré le peu de sources disponibles en dehors des correspondances entre les jeunes et leurs familles, ainsi que les vécus des paysans partis au STO.

C/ Le STO¹¹⁴, l'ultime étape des mobilisations paysannes

L'instauration du STO¹¹⁵, par la loi du 16 février 1943¹¹⁶ émis par le gouvernement de Vichy, en collaboration avec l'État allemand, établit que tous les jeunes gens nés entre le 1er janvier 1920 et le 31 décembre 1922 sont réquisitionnés pour le travail en Allemagne sous peine de lourdes sanctions, voire même d'internement administratif. En effet, le STO constitue l'ultime étape, dans le cadre de cette étude sur les mobilisations paysannes. Il s'agit d'une mobilisation de nature économique, caractérisée par un degré de pression élevé exercé par l'occupant, du fait de l'augmentation de la demande en main-d'œuvre et de la mobilité accrue, et bien sûr du changement d'autorités. Il s'agit d'un degré de ponction beaucoup plus élevé dans la mesure où, si l'instrumentalisation des prisonniers de guerre de 1940 et l'utilisation des jeunes des Chantiers de Jeunesse constituaient une forme de recyclage économique suivant cette logique et avaient trouvé une certaine contenance avant 1943, il n'était pas vraiment question d'une ponction en main d'œuvre affirmée et radicale.

La structuration du STO a ainsi suivi plusieurs étapes, et s'est construite progressivement. En effet, il faut distinguer les jeunes gens astreints au STO de 1943 à 1944 et les volontaires de 1940 à 1942. L'Allemagne a donc amorcé cette entreprise de ponction en main d'œuvre le 30 octobre 1940, en faisant appel au volontariat pour contribuer à l'effort de guerre allemand et palier le manque de main d'œuvre allemande provoquée par le conflit. En dépit de l'usage de procédés attractifs (primes d'éloignement et même salaire que les allemands, entre autres) et d'une forte propagande, cette initiative se heurte à un échec et trouve très peu d'écho en France, malgré le taux de chômage élevé, notamment en Béarn (qui concerne plus le secteur industriel). L'année 1942, quant à elle, connaît un processus d'intensification de cette volonté du IIIème Reich de ponctionner économiquement la France. En effet, lors de son discours du 22 juin 1942, le premier ministre du gouvernement de Vichy, Pierre Laval explicite le protocole signé avec Saückel¹¹⁷, selon lequel l'envoi de 500 000 français permettrait la libération de l'ensemble des prisonniers de guerre, donc un système basé sur l'échange. Ce nouvel appel au volontariat pour la relève des prisonniers connaît également un échec. Cependant, la loi du 4 septembre 1942, constitue un renforcement de cette procédure. En effet, l'Allemagne,

¹¹⁴ Cf : DUBOIS Alain, *Le STO dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2013.

Cf : 1213 W ; 95W1-2 ; 37W139.

¹¹⁵ Service du Travail Obligatoire.

¹¹⁶ Cf : le site internet Legifrance.fr pour consulter le texte de loi.

¹¹⁷ Responsable nazi du STO.

constatant l'échec du volontariat, impose au gouvernement de Vichy d'instituer en France le Service de Travail Obligatoire, et donc la réquisition inévitable et forcée de la main-d'œuvre active (hommes et femmes respectivement de 18 à 50 ans et de 21 à 35 ans, en bonne santé) dont il doit gérer le transfert.

Malgré le caractère obligatoire de cette nouvelle loi, qui constitue un processus de radicalisation et d'affirmation de la ponction en main-d'œuvre et donc d'une mobilisation économique officielle, un grand nombre de réfractaires s'oppose à cette étape (170 000 partent en Allemagne au lieu des 700 000 attendus), à l'échelle des Basses-Pyrénées, sur les 916 personnes appelées à aller travailler en Allemagne, tous secteurs confondus, seuls 341 partent, soit 37 % de l'effectif (les 575 restants sont exemptés pour diverses raisons : certificats médicaux délivrés avec souplesse, complicité de l'administration etc...). La loi du 16 Février 1943 constitue l'aboutissement et le durcissement de la loi de septembre 1942 : elle instaure le STO pour les jeunes français nés entre 1920 et 1923, classés en fonction de leurs professions, compétences et degré d'aptitudes. A l'instar des autres formes de mobilisations étudiées préalablement, les paysans connaissent, une nouvelle fois le phénomène d'exemption pour assurer la pérennité de l'économie agricole française et par extension béarnaise, parmi une large palette de professions dont les artisans ruraux, pompiers, policiers, personnels pénitentiaires, enseignants etc...

C'est la circulaire du 28 mai 1943, effectuée sous la pression allemande et des autres catégories socio-professionnelles, qui abroge toutes exemptions et touche de plein fouet la paysannerie béarnaise. La loi du 1er février 1944 étendra la loi du STO à tous les hommes entre 16 et 60 ans. Il s'agit de l'étape des mobilisations la plus déstabilisante pour le monde agricole et les paysans dans la mesure où ce processus de réquisitions humaines, ajouté aux ponctions matérielles, qui s'inscrit paradoxalement dans la continuité des étapes de prélèvements en main-d'œuvre précédentes, se forme comme une rupture du fait du degré élevé de la demande, de la mobilité accrue mais surtout car elle émane de l'Allemagne initialement et prive les fermes des ultimes ressources, des hommes en état de travailler, acteurs cruciaux de la ferme, pour les deux dernières années de la guerre. Ainsi, pendant la Seconde Guerre mondiale, un phénomène de renforcement et de radicalisation des mobilisations s'est développé répondant à une logique d'instrumentalisation de la main-d'œuvre française, par extension et majoritairement paysanne.

Cependant, parmi les problématiques les plus significatives, on peut se demander quelle est la perception des paysans béarnais. A titre indicatif, sur les 5 987¹¹⁸ hommes recensés en Béarn, dont une grande partie d'agriculteurs, seuls 1 425 départs sont enregistrés, 3 300 sont exemptés et 1 050 sont considérés comme défailants ou réfractaires au STO. Ces statistiques témoignent de la profonde opposition du Béarn à cette dernière étape de mobilisation, un refus qui relève également de la rupture avec les autres types de mobilisations. Il y a une véritable évolution, un phénomène de crescendo de la perception des mobilisations : si les deux précédentes formes révèlent un certain refus, relativement passif, par les demandes d'exemptions, de permissions et de sursis, des comportements des appelés au STO, transparaissent une véritable opposition, une cassure du fait du nombre d'exemptés mais aussi et particulièrement des réfractaires en nombre très important. Par ailleurs, la rupture s'effectue au niveau du changement des autorités concernées et aussi dans la mesure où la flexibilité envers les paysans n'est plus la même à partir de mai 1943 et donc la pression augmentée. En outre, nous nous sommes interrogées sur la proportion de paysans béarnais appelés pour le STO, et avons constaté grâce à la série 1213 W¹¹⁹ que plus de la moitié des recensés des Basses-Pyrénées appartenait à la classe paysanne et que beaucoup ont été exemptés du fait de leur profession de cultivateur. Ainsi, afin de mieux comprendre cet esprit de refus de la classe paysanne, nous nous sommes concentrées, dans la série 95 W 2¹²⁰, sur les très nombreuses requêtes adressées au préfet des Basses-Pyrénées ou directement au Maréchal Pétain (mais bien souvent traitée par la préfecture) entre l'année 1943 et 1944, sous la forme de lettres, le plus souvent des familles des appelés au STO, qui demandent soit un sursis, soit une exemption totale d'un paysan ainsi que les réponses apportées à celles-ci. De ce fait, nous avons entrepris de sélectionner plusieurs sources significatives. En effet, la plupart des lettres de demande proviennent directement des familles du concerné. Voici un extrait de la lettre de Mélanie Taillantou, fermière et mère de deux fils à Bordères, près de Bénéjacq, adressée au Maréchal Pétain, qui demande, suite au départ de son premier fils pour le STO, l'exemption du second sans lequel la ferme ne pourrait marcher : *« Mon fils aîné vient de partir en Allemagne avec la classe 1942, mon second fils doit également partir...Tous deux faisaient marcher la ferme....c'est pour essayer d'avoir un sursis, Monsieur le Maréchal, que je viens faire appel à votre bonté »* . Toutefois, les lettres des familles émanent régulièrement des maires des communes du

¹¹⁸ DUBOIS Alain, *Le STO dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2013.

¹¹⁹ Cf : 1213 W 1-5 fiches des classes recensées en 1943 pour le STO par ordre alphabétique ; 1213W 6 fiches de la classe 1923 recensés et non partis ; 1213W 7-8 : fiches des recensés nés en 1924 et non partis.

¹²⁰ Requêtes adressées au préfet par le monde rural entre 1943 et 1944.

paysan requis concerné, et sont très souvent examinées par un responsable administratif des Basses-Pyrénées qui s'occupe de traiter les demandes et de les soumettre au préfet : il s'agit de requêtes indirectes qui transitent au sein de la hiérarchie administrative. C'est le cas, par exemple de cette lettre du chef départemental du Service Civique de la Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale adressée au préfet des Basses-Pyrénées qui explique la requête du maire de Tarsacq dont voici également un extrait : « *Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire de la commune de Tarsacq vous a adressé une requête en faveur de la famille Lalanne Henri dont 3 fils sont prisonniers en Allemagne et le 4ème est appelé à partir au titre du Travail Obligatoire. Le père malade reste seul à la maison pour faire marcher une exploitation de 12 hectares....* ». Idem, cette lettre de Pierre Verdenal, maire de Pau, au préfet des Basses-Pyrénées qui porte à sa connaissance le cas d'un jeune appelé au STO, exploitant agricole, ayant une permission, dont la mère est infirme : « *M. Lassus-Pouchet reste seul comme exploitant agricole d'une propriété de 12 hectares, sa mère étant infirme et incurable et la famille ne comportant d'autres personnes qu'une sœur de 20 ans, sa présence paraît indispensable pour l'exploitation de la propriété. M. Lassus-Pouchet a fait une demande pour ne pas repartir en Allemagne. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner cette demande favorablement* ». Par ailleurs, ces requêtes peuvent même émaner directement du ministère de l'agriculture comme en témoigne cet extrait de télégramme du préfet du Lot-et-Garonne au préfet des Basses-Pyrénées : « *Ai l'honneur de vous communiquer ci-joint un télégramme du ministère de l'agriculture : vous serais obligé de vous bien vouloir faire de nécessaire pour Vitrac vous prie intervenir personnellement auprès préfet B-P pour obtenir libération Vitrac Ivan cultivateur requis depuis plus de trois mois et devant par conséquent être retourné en culture stop* ». De la même manière, ces demandes peuvent provenir directement d'un organisme agricole, comme l'Union Régionale Corporative Agricole du Béarn et du Pays Basque : « *En conséquence, nous estimons que M. Pollet Etienne est chef d'entreprise et éleveur et pour ces raisons doit être maintenu dans son entreprise. M. Pollet est titulaire de la carte ce qui indique qu'il fait partie d'une entreprise annexe à l'agriculture* ». Ces requêtes proviennent donc d'origines diverses au sein du monde agricole. Par ailleurs, les réponses à ces requêtes sont souvent accueillies positivement comme en témoigne cette réponse du directeur départemental de la main-d'œuvre au préfet des Basses-Pyrénées : « *Convoqué comme cultivateur de la classe 42, il lui appartenait de présenter une demande de sursis qui aurait certainement été examinée comme les autres par la commission d'affectation* ». En outre, la préfecture veille souvent à

trouver des alternatives pour ce genre de requête. A titre d'exemple, la réponse du préfet à Mélanie Taillantou, fermière à Borderes qui affecte son cadet aux Chantiers de Jeunesse les plus proches plutôt que de l'envoyer en Allemagne : « *J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intéressé est susceptible d'être dirigé vers les Chantiers de Jeunesses* ». Ce qui ressort de l'étude de ces requêtes et de leurs réponses c'est principalement leur grand nombre et la diversité de leurs origines et des organismes traitant ce genre de demandes ce qui révèle le caractère régulier et constant de ce type de réactions qui témoignent du refus de partir en Allemagne. Par ailleurs, on peut également constater les situations délicates dans lesquelles sont mises les familles paysannes béarnaises suite aux diverses mobilisations dont elles font l'objet. De même, nous pouvons penser que, de cette étude, transparaît une double pression (émanant des autorités allemandes « par le haut » mais aussi par le monde paysan « par le bas »), que doivent gérer les autorités administratives des Basses-Pyrénées et qui vient caractériser cette ultime étape de mobilisations qu'est le STO. Par la suite, nous nous sommes intéressées aux fiches de la classe 1923, comme échantillon statistique, et avons noté que la grande majorité des réfractaires était également des paysans (toutes catégories confondues). Afin de fournir un ordre d'idée, sur 165 fiches (pour les lettres a-b-c) : 96 concernent des paysans béarnais, 56 sont relatives soit à d'autres professions ou à des paysans basques voire landais, la profession n'étant pas indiquée pour la quinzaine de fiches restantes. De même, sur environ 217 fiches (pour les lettres c-d-e-f) : 116 concernent des paysans béarnais, 90 d'autres professions ou des paysans non béarnais, et 11 n'indiquent pas la catégorie socio-professionnelle. Donc, la majorité des béarnais concernés par le STO que ce soit pour les appelés de manière générale, les exemptés ou les réfractaires concernant des paysans (comme pour les autres mobilisations d'ailleurs, de manière logique puisque le Béarn est majoritairement constitué de paysans dans les années 1940). Cela implique que ces comportements sont intimement liés à la paysannerie et laissent transparaître certaines mentalités paysannes. En effet, outre l'ancrage identitaire très fort des paysans à leurs régions, a fortiori à leurs exploitations qui constituent une interaction entre leurs noyaux familiaux, privés et leurs sphères professionnelles, l'expression de l'économie paysanne, l'agriculture exprimée dans leurs terres pour lesquelles ils ont un attachement qui dépassent de très loin la conception matérialiste mais relève plutôt de l'attachement patrimonial, ces statistiques démontrent l'insoumission dont font preuve les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale, l'esprit de méfiance et la volonté de rester dans leur ferme. Le STO se révèle, pour les paysans, être la mobilisation de trop. Il sera donc particulièrement intéressant d'étudier dans la partie

suivante les expériences de la minorité paysanne partie au STO mais surtout, dans une prochaine fraction de notre réflexion, les différents vécus et trajectoires des réfractaires et évadés au STO, et ainsi comprendre de quelle manière s'exprime ce refus.

En conclusion, le contexte particulier de la Seconde Guerre mondiale a été le théâtre de l'instauration de trois types de mobilisations distinctes qui ont fortement touché la classe paysanne béarnaise. En effet, si la mobilisation de 1939 s'inscrit dans un rassemblement combattant répondant à une logique défensive initialement, elle s'est par la suite transformée en une mobilisation de type économique par l'instrumentalisation des combattants devenus prisonniers de guerre des allemands après la défaite de mai 1940. Cette mobilisation est cependant liée à un phénomène d'exemption de la classe paysanne indispensable au gouvernement de Vichy, dans une optique de prélèvements matériels nécessaires à la contribution à l'effort de guerre allemand. Les Chantiers de Jeunesse, quant à eux, constituent une mobilisation d'encadrement civique et paramilitaire de la jeunesse qui viennent palier le service militaire prohibé par les autorités allemandes. Il s'agit d'une mobilisation qui s'inscrit dans un degré de pression moindre puisque limité dans le temps et dans l'espace. De plus, nous avons pu constater l'expression du refus de la classe paysanne béarnaise face à cette nouvelle entreprise de ponction en main-d'œuvre, à travers la forte demande en exemptions, sursis, d'affectation dans des camps plus proches du lieu de la ferme, et de permission de quelques jours émanant du monde paysan, qui sont généralement prises en compte, étudiées et acceptées. Toutefois, l'instauration du STO, mobilisation économique, constitue une nouvelle étape qui s'inscrit à la fois dans la continuité des mobilisations précédentes mais aussi dans la rupture par rapport à la réception paysanne de cette nouvelle étape. En effet, nous avons pu étudier des demandes d'exemptions du monde paysan, en très grand nombre entre 1943 et 1944 mais avons surtout été confrontées à un comportement de refus, qui concerne en grande majorité, dans les Basses-Pyrénées, les paysans béarnais. La perception de ces événements contribue à cerner les mentalités paysannes. Toutefois, il est intéressant d'étudier les vécus et les expériences de ces paysans mobilisés et de comprendre leurs attitudes hors du Béarn.

CHAPITRE 2/ LES PAYSANS MOBILISÉS : QUELLES EXPÉRIENCES ?

Il s'agit d'étudier les diverses mobilisations analysées préalablement, à travers les yeux des paysans béarnais : les multiples trajectoires, expériences et perceptions. La finalité de ce projet vise à comprendre les parcours des acteurs de cette recherche hors de leurs territoires et à appréhender ces processus à travers une catégorie socio-professionnelle singulière mais hétérogène¹²¹.

Afin de répondre à cette logique de catégorisation, nous avons entrepris de nous baser, pour cette sous-partie, uniquement sur des témoignages, des récits de paysans béarnais retranscrits ou oraux provenant de multiples horizons afin de juxtaposer les perceptions et les expériences et ainsi d'appréhender le phénomène dans sa globalité.

A/Les paysans prisonniers de guerre : les trajectoires en Allemagne

Dans l'optique de développer cette problématique relative aux parcours des paysans béarnais mobilisés en 1939, nous nous sommes référées aux témoignages de prisonniers de guerre béarnais entre 1939 et 1945 recueillis par l'Association Mémoire Collective en Béarn¹²². Il s'agit d'une anthologie de témoignages qui se forme comme la retranscription écrite de certains témoignages oraux de prisonniers de guerre et des femmes de prisonniers¹²³ béarnais, fragmentée en suivant une logique chronologique qui montre les étapes de ces captivités et qui présente 10 sections nommées : *Un prisonnier à Berlin ; De l'Adour à l'Oder ; Vivre au camp ; Survivre ; S'évader ; Sous les bombardements alliés ; Chère liberté ! ; Et pourtant ce fut un beau printemps ; Le retour au pays ; paroles de femmes*. Les noms et la ville d'origine des témoins étant indiqués (de l'ordre d'une vingtaine environ), nous avons entrepris d'identifier les récits de paysans. Si parfois le témoignage en lui-même permettait de manière spontanée de déterminer l'appartenance à la communauté paysanne (évoquant de la ferme, des travaux des champs etc...), pour d'autres témoins il est nécessaire de les distinguer en recherchant leurs professions. Ainsi, en cherchant les

¹²¹ Il est important de relativiser cet élément dans la mesure où un homme n'est pas réduit à son appartenance socio-professionnelle mais que celle-ci conditionne, en grande partie, ce qu'il est et sa manière de percevoir les choses, particulièrement pour un paysan.

¹²² Cf : *Béarnais en Captivité 1939-1945: récits et témoignages*, Pau, Bulletin de l'Association Mémoire Collective en Béarn, 1993.

¹²³ Cf : 57 J 15/46-48 ;

âges des témoins, nous avons pu retrouver leurs traces afin de retrouver pour chacun, dans les dossiers de recrutements militaires, classés par année, donnant accès aux matricules militaires, les renseignements nécessaires sur la profession de ces hommes. De cette manière, nous avons pu effectuer une sélection de témoignages et identifier sur l'ensemble des témoins, un minimum de 11 paysans mobilisés en 1939 (appartenant à plusieurs franges de métiers : cultivateurs, éleveurs, laboureurs, métayers, fermiers, ouvrier agricole et même un professeur agrégé possédant une ferme...) et 4 femmes de prisonniers paysans dont voici l'énumération, classé par ordre alphabétique :

- CIRY, Émile, Barinque, ouvrier agricole.
- GUILHAMOULAT Roger, Saint-Armou, laboureur.
- LACABANNE Maurice, Labastide-Cézéracq, cultivateur.
- LANGLA Pierre, Bastanès, cultivateur.
- MAJESTE Gaston, Riupeyrous, cultivateur.
- MARQUIS André, Higuères-Souye, cultivateur.
- MARQUIS Louis, Saint-Laurent-Bretagne, cultivateur.
- MOURAAS Gaston, Saint-Armou, cultivateur.
- PALU-LABOUREU Denis, Denguin, professeur agrégé, ancré dans une dynamique rurale, possédant des terres et étant issu d'une famille de cultivateurs.
- PEYROUTET André, Aubertin, étudiant, fils de paysan.
- SIBERS Émile, Pau, cultivateur.

Et

- Mme LABESQUE (prénom non indiqué), Aubertin, fermière.
- Anaïs et Lisette MONDAT, Morlâas, métayers.
- Mme PALU-LABOUREU, Denguin épouse de M.PALU-LABOUREU Denis.

Nous avons croisé ces témoignages retranscrits à des témoignages oraux que nous avons menés. De même, ces récits ont été juxtaposés avec d'autres sources narratives de ce type, telles que des correspondances issues de fonds privés ainsi que le récit d'une anecdote paysanne issue d'une revue locale¹²⁴, afin de varier les origines des sources, les acteurs, les visions et ainsi non seulement appréhender le phénomène dans son entièreté mais aussi diversifier les témoignages pour souligner l'infinité de déclinaisons des parcours

¹²⁴ Qui seront précisés dans la suite de ce chapitre.

individuels possibles, et ne pas se réduire à une standardisation généraliste et normée de l'étude.

Afin d'amorcer cette analyse des expériences des paysans béarnais mobilisés et faits prisonniers en 1940, nous proposons une approche thématique en scindant les divers parcours et les phases qu'ils comportent. Dans un premier temps, il existe une phase de transition entre le moment où les soldats sont faits prisonniers et celui où ils sont envoyés pour travailler en Allemagne. Dans la majorité des cas, ils sont assignés dans des usines ou des fermes du nord de la France, souvent sous tutelle allemande. C'est notamment le cas pour Gaston Majesté, paysan à Riupeyrous, fait prisonnier à Mussey en juin 1940 qui explique : « *Le 12 juillet, départ à pied vers Suippes où nous devons rester une douzaine de jours, chez des fermiers. On y était bien c'était encore la France et nous étions libres de nous-mêmes. Les patrons nous disaient de nous évader, qu'après il serait impossible de le faire, bien sûr nous y avons pensé mais c'était trop tard* ». On peut ici constater l'importance pour les prisonniers de rester en France, où une certaine autonomie et liberté leur sont encore accordées. Par ailleurs, il est intéressant de constater la question de l'adaptabilité aux conditions de travail dans la mesure où les paysans retrouvent un contexte familial. De même, cette phase de transition est illustrée par cette anecdote, recueillie dans la revue *Institut Béarnais et Gascon*¹²⁵, qui permet de mesurer également l'impact matériel mais aussi la dimension affective des mobilisations dans le monde paysan. En effet, il est question de Marcel Goursau, un paysan dont le cheval, nommé Beroy¹²⁶ (dans une ferme béarnaise, la plupart du temps, chaque animal possède un nom spécifique, ce qui souligne la place considérable qui relève de l'affectif et du lien de respect entre le paysan et ses bêtes) est réquisitionné par l'armée française à Tarbes, au même titre qu'il est mobilisé comme soldat, ce qui démontre cette triple mobilisation humaine, animale et matérielle. Lorsqu'il est fait prisonnier en juin 1940, il est placé à Montmirail puis à Épernay dans la Marne dans les caves de Moët & Chandon¹²⁷ à l'époque sous le commandement d'Otto Klaebisch, officier de la Wehrmacht, pour contribuer aux vendanges. C'est là que le hasard décide qu'il retrouve avec émotion son cheval qui semble le reconnaître également (« *Alabéts Beroy , e-m recounéches ?* »¹²⁸). Le contremaître s'étonne de cette réaction, puisque selon lui : « *Je l'ai capturé facilement, mais il n'entend*

¹²⁵ DUPE Jacques, « Alabets, beroy ! », dans *l'Institut béarnais et Gascon*, Pau, n°45, avril 2016. Voir l'annexe 5.

¹²⁶ « Beroy » qui signifie mignon, en béarnais.

¹²⁷ Spécialisées dans la production de Champagne.

¹²⁸ « *Et alors, Mignon, tu me reconnais ?* »

rien à mes ordres ! ». Ce à quoi Marcel Goursau lui répond « *C'est normal, il ne comprend que le Gascon* », ce qu'il démontre en lui donnant quelques instructions en Gascon auxquelles le cheval s'exécute. Par la suite, le contremaître lui proposa de récupérer son cheval, mais le paysan ne put le faire à ce moment-là du fait de son statut de prisonnier, qui perdurera pendant 5 ans (« *Hé non ! Avec cette fichue guerre, je ne suis que de passage. Je préférerais me retrouver au pays avec Beroy. J'ai entendu dire que la prochaine affectation serait l'Allemagne* »). Au delà de l'aspect purement anecdotique, narratif et émotionnel/sympathique, cette histoire démontre certains éléments historiquement intéressants. Outre le dépit des paysans d'être mobilisés, elle permet de souligner l'attachement du paysan à son Béarn natal mais aussi à sa ferme et à ses bêtes pour lesquelles il a un profond respect : ici le cheval représentant un lien avec cet ensemble. De même, il est possible de constater la nature totalisante des mobilisations de 1939 et la phase de transition dont il est question entre le moment où les soldats sont faits prisonniers et celui où ils partent en Allemagne¹²⁹. Par la suite, les prisonniers étant recyclés en main-d'œuvre économique et travailleurs en Allemagne pour pallier l'absence des Allemands partis au front, ils sont, dans un deuxième temps, placés au sein de camps de travail spécialisés aussi appelés les *Stalags*¹³⁰ réservés uniquement aux prisonniers de guerre simples soldats et non aux civils, les officiers étant internés dans les *Oflags* (les agriculteurs étant rarement des officiers mais plutôt simples soldats). A la fin de l'année 1940, tous les prisonniers quittent progressivement les *Stalags* pour être dirigés vers des détachements de travail appelés *Kommandos*. A partir de ces camps, la grande majorité est sélectionnée pour des travaux agricoles et les prisonniers sont placés dans les fermes sous la responsabilité des exploitants à qui la Wehrmacht¹³¹ les a fournis, opération qui laisse transparaître le processus d'utilisation des prisonniers français mais aussi un phénomène de déshumanisation. Toutefois, une partie minoritaire de ces prisonniers est affectée dans des *Kommandos* industriels, les *Gewerbekommandos*, (les *Kommandos* agricoles étant les *Landwirtschaftskommandos*). Il s'agira de comprendre les différentes expériences des paysans ayant exercé en milieu agricole allemand, confrontés à un quotidien et des tâches relativement familiers. En outre, il sera question d'étudier l'adaptation à ce nouveau statut

¹²⁹ Par ailleurs, il est intéressant de constater que des récits isolés, que constituent les anecdotes, peuvent ressortir certaines phénomènes marquants et significatifs d'une période précise. De ce fait, les anecdotes devraient être considérées comme un procédé à part entière de communication, dans le cadre des témoignages, à manier avec précaution.

¹³⁰ Cf : QUINTON Laurent, *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers français de la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, PUR, 2014.

¹³¹ L'armée allemande.

et de comprendre qu'à travers des destinées parallèles et collectives desquelles ressort un état d'esprit relativement général, les expériences individuelles, quant à elles, sont multiples et laissent également entrevoir certains phénomènes significatifs.

1/ Les paysans béarnais dans les Stalags :

L'ensemble des récits de prisonniers des Stalags en Allemagne, mais particulièrement celui de Maurice Lacabanne, cultivateur à Labastide-Céréracq, nous permet d'appréhender la phase de transition entre le statut de soldat et celui de prisonnier, notamment par la description de l'incorporation au sein du Stalag, en l'occurrence, le Stalag XVII A. En effet, il y décrit son arrivée et dépeint plusieurs étapes : la douche, la tonte des cheveux (*« tu avais la tête comme un chou, plus un poil sur la tête, rien, tous comme ça »*), la désinfection des habits pendant toute une matinée qui oblige à l'exposition de la nudité malgré le froid d'un matin de septembre, et surtout l'attribution d'un numéro, inscrit sur une ardoise, avec laquelle ils sont pris en photo un par un. Cet épisode laisse entrevoir une forme de déshumanisation des prisonniers dont l'identité est réduite à leurs conditions de simples numéros de matricule mais également un processus de standardisation, puisque tous sont soumis aux mêmes opérations qui leurs donnent une même apparence : *« on étaient comme des bagnards »*, citation dont transparaît une certaine impuissance mais aussi l'humiliation subie. La plupart des témoignages s'accordent sur le quotidien dans les camps de travail : conditions de logement et d'hygiène déplorables (paillasse très petites et infestées de poux), cadre sommaire et minimaliste, structuration rigoureuse de la journée (levé tôt le matin pour l'appel général effectué par les officiers), rationnement alimentaire insuffisant, une ambiance relativement solidaire entre les prisonniers ponctuée par certaines cohabitations difficiles (expliquées par les différences de milieux, entre autres), contact direct avec les allemands, manque des proches etc... : un ensemble de facteurs qui rend la vie dans les Stalags quelque peu complexe. Par ailleurs, une anecdote de Denis Palu-Laboureu, fils d'agriculteur à Denguin et professeur agrégé témoigne des différences culturelles régionales des Basses-Pyrénées : *« Le Bon Dieu a voulu qu'il y ait 25 Basques et 25 Béarnais. Et là, ça ne marchait plus du tout. Il ne faut pas le dire aux Basques mais ils sont terriblement méfiants, ils ont toujours peur d'être trompés. Alors on nous donnait de la nourriture. Vous savez, ce n'était pas grand-chose : du pain, de la confiture, je suppose qu'il y avait de la margarine mais c'était tout. Donc, j'avais pour mission de répartir cela. [...] C'était terrible entre eux : le moindre gramme de margarine était un*

sujet de dispute et ça y allait, c'était terrible. Tandis que nous, on s'arrangeait plus différemment, c'était plus facile ». Cependant, les prisonniers sont rapidement acheminés vers différents détachements de travail appelés *Kommandos*, puis soit vers des exploitations, et dans certains cas des usines ou des travaux de type génie civil : sachant que dans certains cas les prisonniers revenaient dormir au *Kommando*, s'il était basé non loin des fermes ou usines desservies, et dans d'autres cas les prisonniers pouvaient dormir/loger directement au sein de la ferme. De manière générale, les prisonniers ne restent jamais dans le même détachement plusieurs années et sont régulièrement placés ailleurs.

2/Les paysans béarnais et le travail en Allemagne :

La majorité des témoignages de paysans béarnais sélectionnés rapportent le travail des paysans béarnais au sein d'exploitations allemandes, en adéquation avec le placement de la majorité des prisonniers de guerre dans le secteur agricole, la minorité restante exerçant en milieu industriel. Louis Marquis, paysan à Saint-Laurent-Bretagne explique : « *Dans le Stalag XII à Limburg, on était à peu près une centaine et l'on s'est retrouvés répartis entre sept ou huit communes où chacun était pris en compte par un fermier* ». De ce fait, cette réflexion fait état de l'esprit des paysans béarnais prisonniers destinés à travailler dans une autre ferme que la leur, dans des conditions relativement similaires. Par ailleurs, certains phénomènes marquants ressortent de ces témoignages. Le récit de Gaston Mouraas, cultivateur à Saint-Armou¹³² est très significatif du décalage technique entre l'agriculture française et allemande : « *J'étais dans une grande ferme dans le Wurtemberg¹³³. Il fallait travailler mais c'était un bon endroit. Tout était mécanisé. Par exemple, il y avait une forge où ils ferraient les animaux de travail, en appuyant sur un bouton, tout se mettait en marche. Rien n'était fait à la main [...] Quand je pense qu'en France tout était fait à la main !* ». En effet, cette citation témoigne du processus de mécanisation du monde agricole allemand, et de la forte avancée d'ordre technique initiée par le III^{ème} Reich par opposition à la France où cette évolution n'est opérée que de manière postérieure à la Seconde Guerre mondiale¹³⁴, même si amorcée dans une moindre mesure pendant cette période. Gaston Mouraas, comme beaucoup d'autres paysans confrontés à cette progression d'une agriculture allemande avant-gardiste, est impressionné par ce fort décalage avec une

¹³² Cf : annexe 6.

¹³³ état du Sud-Ouest de l'Allemagne.

¹³⁴ Particulièrement dans le Sud-Ouest.

agriculture française traditionaliste. C'est également le cas de Gaston Majesté paysan à Riupeyrus, qui, après avoir travaillé dans des conditions très difficiles dans un camp de travail, est placé dans une ferme : « *Quelque chose m'avait beaucoup plu et étonné aussi, c'était l'étable. Elle était construite en voûte, les bêtes avaient une installation très moderne, la nourriture leur était posée dans des mangeoires métalliques, l'eau courante passait dans un petit canal ; derrière, dans une autre canal équipé mécaniquement, tous les excréments se trouvaient expédiés en tas dehors. L'ensemble était bétonné. L'hiver tout était clos, la température intérieure était bien plus élevée qu'à l'extérieur* ». Donc, à l'image de cette mécanisation avancée, les paysans béarnais relèvent souvent la progression des infrastructures (« *on avait l'eau courante* ») et la disproportion des superficies des terres en Allemagne par rapport aux champs en France : André Marquis, paysan à Higuères-Souye remarque : « *pour nous envoyer dans une grande ferme. [...] à peu près 500 hectares de terres [...]. A côté de nous, une autre ferme possédait 4000 hectares de terrain.* » (sachant qu'en Béarn, une ferme moyenne possédait entre 10 et 20 hectares). A l'instar de cette disproportion en terme de superficie, il y a un décalage numérique au niveau de l'élevage : « *la ferme possédait un élevage de 800 cochons* » (l'élevage porcin en Béarn représentait 50 à 100 cochons par commune, non par ferme). Ainsi, dans tous les témoignages les paysans béarnais font état de cette différence d'échelle entre l'agriculture béarnaise et par extension française et allemande. Paradoxalement, la plupart de ces témoignages relate également des conditions de vie et de travail familières (labours, cultures des champs, élevage etc..). A titre d'exemple, Gaston Mouraas compare et assimile le cadre de la ferme, à savoir l'infrastructure du village à une commune béarnaise : « *Le village était petit, un peu comme Morlàas, mais agréable* ». Par ailleurs, nos témoins oraux, qui, pour la plupart ont été en contact avec des prisonniers de guerre, se rejoignent pour évoquer l'aspect quasiment avantageux du travail dans les exploitations agricoles en Allemagne, en tout cas par rapport aux camps de prisonniers ou dans les industries (Gaston Majesté, paysan à Riupeyrus témoigne de la difficulté de travailler dans des camps de travail forcé : « *le 4 août 1941, je suis parti vers Hüls. Là, ce n'était pas la même chose. C'était un camp de travail forcé, le camp dit « l'enfer ». on était occupés à construire une route à travers une forêt. Les conditions étaient dures, j'ai beaucoup souffert, nous étions mal nourris, en plus le chef du camp était un Tchèque, homme brutal, certainement un adepte de la SS* »): « *quand ils travaillaient dans des fermes, ils disaient qu'ils n'étaient pas malheureux* », comme si le fait de travailler dans des fermes et ainsi retrouver un certain cadre habituel était un moindre mal dans leurs trajectoires et statuts de prisonniers,

particulièrement car de manière générale, ils recevaient un bon traitement de la part des paysans allemands. C'est ce dont témoigne Louis Marquis, paysan à Saint-Laurent-Bretagne : « *Moi, j'étais pas trop malheureux. C'était une petite ferme, juste deux vaches pour faucher le seigle, cela se faisait à la faux, les femmes pour faire des gerbes ramassaient la paille à la faucille, le patron âgé, lui, liait les gerbes qui étaient mises en meules [...] Puis, j'ai été dans une autre ferme [...] j'y étais pas trop mal* ». De même, son récit nous indique la manière hasardeuse dont les prisonniers, en l'occurrence un paysan, étaient répartis dans les différentes exploitations : « *Ensuite, je fus tiré au sort par cinq paysans du village et je tombais dans une ferme où le patron avait été prisonnier des Roumains en 1914. Il savait ce que cela représentait d'être captif* ». Son témoignage atteste donc également du contact entre prisonniers et civils allemands (ces témoins ne sont pas représentatifs de l'ensemble des interactions, mais donnent un bon ordre d'idée) : ils sont bien souvent confrontés aux mêmes dynamiques agricoles et aux mêmes expériences et problématiques liées à la guerre (réquisitions, travail des femmes et des plus âgés etc...). De ce fait, dans certains cas, une certaine compréhension et empathie s'installent : l'animosité est plus ressentie à l'égard des dirigeants, à « *ceux d'en haut* ¹³⁵ » qu'entre eux, qui finalement sont confrontés à une même routine, un labeur similaire. Ainsi, Louis Marquis poursuit : « *Je changeai de village, mais toujours dans une ferme, j'étais bien reçu, tout le monde parlait français, c'était une famille de Catholiques. [...] j'avais une bonne vie avec eux mais en plus j'avais conquis leur confiance. Un peu plus tard, ils se confieront à moi. Ils me dirent qu'ils étaient contre l'idéal hitlérien et me permirent d'écouter la BBC avec eux* ». Dans les récits des prisonniers, on retrouve une routine agricole et une structure temporelle relativement similaire à celles qu'ils connaissaient en Béarn que ce soit pour la journée (« *on travaillait tous les jours de 8h00 à 10h00, de 10h15 à midi, de 14h à 16h et de 16h15 à 18h* ») ou pour les périodes de cultures dans l'année (« *au mois d'octobre, il fallait ramasser les pommes de terre, c'est que l'hiver est assez long* » ou « *après je partais tirer le lait* ») De même, les témoins effectuent certains parallèles avec la hiérarchie sociale des paysans entre eux : « *Le patron possédait une moissonneuse et à la saison, il allait chez les petits fermiers pour leur faucher le blé ou le seigle. Il était en plus le chef syndical du village* ». En outre, ces récits dépeignent pour les fermes allemandes les mêmes conditions de réquisitions que pour les fermes béarnaises : « *ils faisaient aussi du vin, mais on n'en voyait pas la couleur. Il était réservé à l'armée* ». De manière générale, ces témoignages sont surtout significatifs des bonnes conditions de

¹³⁵ Expression employée par une de nos témoins à l'oral.

vie des prisonniers de guerre, particulièrement des paysans, dans les fermes allemandes. Parfois même, certains hommes pouvaient bénéficier d'un statut spécifique, particulièrement lorsque la guerre avait privé une exploitation allemande de ses fermiers comme le décrit Gaston Mouraas ici : « *Il travaillait dans une ferme où il n'y avait que des femmes. [...] Cet homme était traité comme un roi, il était nourri, blanchi et habillé. [...] C'est lui qui conduisait les marches de la ferme comme s'il avait été chez lui* ». A ces statuts privilégiés, s'ajoute une certaine forme d'autonomie, notamment parce qu'il était possible pour les prisonniers entre eux de se rencontrer le dimanche, comme en témoigne André Marquis, paysan à Higuères-Souye : « *Le dimanche, on pouvait se rencontrer entre nous, c'est là que j'ai appris mes droits à la libération en tant que chargé de famille. Le seul inconvénient c'est que vu l'étendue des fermes, nous étions assez loin les uns des autres et que nous pouvions nous voir que le dimanche après-midi. Le matin, il fallait faire la lessive à la main. La machine n'existait pas* ». Ainsi, ce récit fait part d'un esprit de camaraderie, comme celui d'Emile Ciry, ouvrier agricole à Barinque, qui évoque les relations entre les prisonniers le soir au *Kommando*, qui aidaient à supporter le quotidien : « *En Allemagne, le soir au Kommando, chacun racontait sa journée. Certains ne cherchaient qu'à être désagréables, mais en général ça se passait bien* ». De même, ces prisonniers, surtout quand ils sont agriculteurs de métier, ont une place très active au sein de l'exploitation allemande où ils font parfois profiter de leur savoir-faire aux paysans allemands lorsque ceux-ci ne connaissent pas certains éléments techniques du métier : Gaston Majesté, paysan à Riupeyrus explique « *Le patron où j'étais avait acheté une faucheuse. Cette machine était en pièces détachées dans le grenier. Lui ne voulait ou ne savait pas la monter. Alors, un jour je me suis attelé au travail. J'ai monté la machine, et la moisson suivante, j'ai fauché le blé avec* ». Donc, même si les paysans béarnais ont été mobilisés, faits prisonniers, déracinés de leurs fermes, éloignés de leurs familles et de leurs terres, le fait d'être placés dans une ferme en Allemagne ne constitue pas réellement une mauvaise expérience, dans la majorité des cas, ils expliquent « *ne pas avoir été malheureux* ». Il est cependant important de préciser que les mœurs paysannes (de la société de l'époque) veulent que l'évocation du labeur et la douleur, quels qu'ils soient, soit toujours atténuée, d'où l'expression de leur vécu par une litote¹³⁶, figure de style qui exprime par le négatif le positif, le moins pour le plus. De plus, il est nécessaire de rajouter que si les trajectoires collectives sont diverses, les trajectoires et perceptions individuelles sont infinies et dépendent de nombreux facteurs. En effet, tout dépend du lieu où ces

¹³⁶ Exprimée inconsciemment.

prisonniers ont été placés, de l'autorité à laquelle ils ont été soumis et bien sûr de leur propre vécu et passé personnel. Il est très difficile de quantifier ce genre de phénomène et manipuler des témoignages écrits, oraux ou retranscrits constitue une entreprise complexe mais nécessaire pour comprendre le phénomène dans sa globalité : toutes les données, comme les ressentis n'étant pas visibles dans les statistiques.

B/ Les paysans béarnais aux Chantiers de Jeunesse et au STO : les mobilisations adressées à la jeunesse paysanne¹³⁷.

Les Chantiers de Jeunesse et le STO constituent deux types de mobilisations très différents, comme étudié précédemment : le premier constituant une mobilisation d'encadrement civique et paramilitaire ayant pour objectif de remplacer le service militaire interdit par l'occupant allemand et le second une mobilisation purement économique, de réquisition en main-d'œuvre. Par ailleurs, ces deux mobilisations se caractérisent et se distinguent par des degrés de pression différents. Les Chantiers de Jeunesse sont assimilés à une forme de Service Militaire qui s'intègre donc plus facilement dans le quotidien et l'esprit des paysans alors que le STO constitue une mobilisation bien spécifique à cette guerre. Par ailleurs, le degré de pression se construit par rapport à une échelle de mobilité (particulièrement pour les paysans dont la ferme représentent l'ensemble de leur quotidien : sphère privée et professionnelle étant en constante interaction) : les Chantiers de Jeunesse étant placés soit dans le même département, soit dans une région voisine, pour le cas du Béarn alors que le STO nécessite le départ en Allemagne : les paysans ne réagissent pas pareil suivant qu'ils sont éloignés d'un département ou d'un pays, de leurs familles et de leurs fermes. De ce fait, la différence d'autorité joue sur ce rapport de pression et sur la manière de percevoir ces mobilisations. Ainsi, le fait que le STO émane directement des autorités allemandes et qu'il se forme comme la troisième des mobilisations, a un impact considérable sur ce refus mental et physique des paysans à l'intégrer, comme étudié précédemment. Cependant, ces deux mobilisations ont pour dénominateur commun le fait de s'adresser à la jeunesse française, et donc paysanne par extension en Béarn puisque les Chantiers de Jeunesse concernent les jeunes ayant atteint l'âge de 20 ans et le STO, initialement les classes 1921, 1922 et 1923. Le but de cette analyse est donc de comprendre les vécus des paysans une fois mobilisés, en l'occurrence pour les Chantiers de Jeunesse et le STO. Pour ce dernier, il faut comprendre que la mobilisation a été, sur de nombreux aspects, un échec notamment

¹³⁷ Du moins pour les premières années puisqu'en février 1944, le STO recrute entre 16 et 60 ans.

par rapport au peu d'écho des tentatives d'appel au volontariat qui force les autorités françaises et allemandes à rajouter un degré supplémentaire de pression à chaque nouvelle loi concernant le STO. De même, l'échec réside dans ce refus d'intégrer cette nouvelle mobilisation et donc dans le nombre élevé de réfractaires, dans lesquels nous avons constaté préalablement une grande proportion de paysans. Par la suite, nous étudierons les motivations et déterminismes poussant à ces comportements de réfractaires et la manière dont ils se sont exprimés et effectués.

Cependant, ici il s'agit de comprendre les vécus des mobilisés paysans, qui même s'ils ont effectivement intégrés soit les Chantiers de Jeunesse et/ou le STO (les autorités allemandes ponctionnant directement dans les Chantiers de Jeunesse pour le départ en Allemagne), ne partent qu'à regret, à l'image des mobilisés de 1939. Pour se faire, nous avons envisagé plusieurs types de sources (tous des témoignages) : les récits oraux de nos témoins dont l'interaction nous permet une meilleure immersion dans le milieu paysan de l'époque (même s'il est important de prendre en compte tous les éléments de formes qui viennent conditionner le fond) ; des correspondances entre un jeune paysan des Chantiers de Jeunesse à Barbaste, puis à Lescar issu de fonds privés; et enfin des témoignages de requis au STO, retranscrits par l'association *les Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale*, auxquels nous avons pu avoir accès. Il est important de préciser que ces témoignages, comme tout témoignage ne représentent pas nécessairement la globalité des mentalités paysannes de l'époque mais qu'ils permettent d'avoir un ordre d'idée sur les manières de percevoir les événements de l'époque : le regroupement de destinées individuelles amenant à appréhender plus facilement les parcours collectifs paysans. Ainsi, pour ce qui est des Chantiers de Jeunesse, il est important de comprendre que si la constitution, la nature de ces camps, les activités pratiquées et les informations pratiques sont connues des historiens, certains éléments du quotidien restent encore approximatifs. Les journées des jeunes aux Chantiers de Jeunesse étaient articulées entre une éducation louant les principes moraux de Vichy, des activités sportives s'intégrant à une logique militaire, et des travaux d'intérêts généraux puisque souvent placés dans des zones économiquement stratégiques.¹³⁸ Cependant, il est intéressant de comprendre les vécus dans ces camps à travers les yeux d'un paysan. Ainsi, nous nous sommes basées sur la correspondance entre un jeune cultivateur de Cescau et sa famille pour essayer de comprendre l'ambiance des Chantiers de Jeunesse qu'il a successivement effectués à

¹³⁸ Cf : JALABERT Laurent, « Les Chantiers de Jeunesse dans les les Basses-Pyrénées 1940-1943 » dans *Vichy et la Collaboration*, sous la direction de Laurent JALABERT et de Stéphane LE BRAS, Pau, Éditions Cairn, 2014.

Barbaste, puis à Lescar, où il avait été transféré à la demande de sa famille pour se rapprocher de la ferme¹³⁹. En effet, même si le quotidien n'y est pas dépeint de manière complète, de nombreux éléments sont intéressants à relever, notamment certains fonctionnements de la vie en communauté. En effet, on y apprend, dans un premier temps, que l'interaction avec les familles est régulière voire constante. Elle ne se restreint pas seulement à des lettres pour maintenir le contact mais bien à une question de réapprovisionnement. Les requis pour les Chantiers de Jeunesse étaient donc autorisés à recevoir des paquets de nourriture : *« J'ai reçu le colis lundi soir, tout y était et très bien conservé. J'ai déjà mangé le poulet, il était délicieux, surtout qu'il y a déjà trois semaines que je n'en ai pas mangé. Quant aux merveilles, je n'en parle pas chaque fois que j'ouvre la caisse, je referme vite pour pouvoir les conserver »*. Toujours en ce qui concerne les rations alimentaires, on y apprend dans certaines lettres, les quantités pour chaque jeune : *« A partir d'hier, nous avons 600 grammes de pain, mais je n'en ai pas assez quand même, tu pourras m'envoyer des tickets, pas trop pour la première quinzaine »*. Par ailleurs, il est possible de constater que la famille pouvait acheter des tickets de rationnement pour ajouter des doses de nourriture supplémentaires au jeune requis. De ce fait, le contact avec l'extérieur est préservé et interfère même dans le quotidien : *« Tu me demandes si j'ai besoin de tickets, j'en ai besoin car il faut manger beaucoup en supplément pour tenir le coup, car à côté de moi il y en a un qui ne reçoit rien, ni colis, ni tickets mais il a beaucoup perdu et je t'assure que par des journées de diète comme celle-ci, il ne fait pas bonne figure, on lui donne bien quelque chose mais ce n'est pas la même affaire »*. Ainsi, cet extrait montre que tous les cas sont différents, il n'y a pas de généralité mais on peut constater une certaine entraide et solidarité entre les jeunes des camps. De même, il est possible de cerner les quantités de rations alimentaires : *« Ce matin je me suis levé, j'ai pris la soupe et le café »* ; *« Comme nourriture, toujours à peu près la même, ce matin soupe, café, confiture, à midi soupe, daube avec ration de carottes et de pommes de terre, dessert 3 biscuits »* ainsi que la distribution commune de certaines fournitures ou éléments d'habillement : *« On nous a distribué à chacun une paire de sabots, bien bons, j'y suis bien à l'aise »*. Par rapport aux travaux effectués dans ces camps, les récits d'un de nos témoins oral, issu d'une famille de paysans béarnais, concordent avec cette idée de positionnement stratégique économique des camps. En effet, il a effectué son service aux Chantiers de Jeunesse à Barbaste dans le Lot-et-Garonne, un camp situé à proximité de forêts. Ainsi, il nous a confié qu'il leur était demandé de couper un stère de bois par jour. Les jeunes étaient

¹³⁹ Correspondances familiales personnelles.

placés dans une forêt, avec des passes-partout¹⁴⁰ et s'affairaient à la tâche tout l'après-midi et même souvent toute la journée. De même, les jeunes pouvaient recevoir un statut ou une place spécifique comme témoigne un autre extrait de la lettre du jeune paysan Cescalois dans le camp de Lescar : « *J'ai reçu ta lettre du 27. Tu me dis de passer cuisinier mais il faut pas y compter, tant que seront là les anciens* ». On peut remarquer plusieurs éléments : le conseil avisé et significatif du pragmatisme caractérisant les paysans béarnais qui lui dit de devenir cuisinier (sûrement pour être plus facilement en contact avec la nourriture et aussi pour occuper un poste sûrement moins épuisant physiquement que les travaux d'intérêts généraux ou de génie civil que les jeunes effectuaient dans ces camps) ; et le fait que le degré d'ancienneté dans les camps compte pour l'occupation de postes spécifiques, ce qui révèle une certaine hiérarchie au sein des camps. De même, on apprend que des soins médicaux obligatoires sont prodigués aux requis, comme les vaccins (contre la diphtérie et la typhoïde, entre autres) : « *je crois que samedi matin, nous allons recevoir la 2ème piqûre* ». Par ailleurs, certains tests médicaux sont réalisés sur les jeunes et servent à les sélectionner pour tel ou tel camp (surtout pour tel ou tel travail, en réalité) : « *Il n'y a que les faibles et les mal foutus qui restent à Barbaste. Les forts sont tous partis à la coupe, hier je l'ai vu ainsi que Jean Thalan, car nous sommes tous allés à Barbaste pour passer à la radio* ». En outre, ces lettres témoignent des exercices de type militaire et de mise en situation : « *Vendredi soir, nous avons encore été alertés pendant la nuit, à 2 heures du matin, réveil, tenue bleue, sac à dos, marche pendant 20 minutes, puis nous nous sommes recouchés* ». De la même manière, on apprend que les camps sont divisés en équipes lorsqu'il est question du réveillon de Noël, passé dans le camps : « *Maintenant, nous préparons la fête de Noël, mardi soir il y a repas de groupe, chaque équipe doit faire une représentation* » et qu'il règne dans ces moments de fête, une ambiance de camaraderie, de convivialité qui transcende les grades : « *il y avait un repas, nous l'avons fait au bistrot de Reaup et comme nous pouvions acheter du vin à volonté, nous en avons bien profité mais je t'assure que tous, même les chefs étions gais* ». Quant au contexte de guerre, ces lettres y font rarement allusion, mais certains extraits font état du déroutement et de la surprise que ces jeunes ont dû éprouver en apprenant l'instauration du STO, notamment car certaines rumeurs circulaient et qu'ils n'y prêtaient pas attention : « *On dit aussi que les affaires vont mal avec l'Allemagne, que nous ne sommes pas ici pour longtemps, ça doit être des bobards sûrement* ». En étudiant l'ensemble de ces correspondances, il semble que l'expérience des Chantiers de Jeunesse n'ait pas été ni bien,

¹⁴⁰ Outil de bûcheron qui sert à couper le bois à deux.

ni mal vécu par ce jeune paysan. Cependant, ce vécu n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble des jeunes requis pour les camps de jeunesse dans la mesure où notre témoin oral, a, quant à lui, à titre d'exemple, avoué avoir ressenti très différemment cette expérience qu'il a trouvé très éprouvante physiquement, surtout lorsqu'il aborde le sujet des travaux exigés qu'il a plutôt mal vécus. En somme, chaque vécu est différent mais de ces récits transparaissent certains éléments du fonctionnement et de l'ambiance de ces camps de travail réservés à la jeunesse française¹⁴¹.

En ce qui concerne le STO, nous avons procédé de la même manière, et avons étudié plusieurs témoignages de paysans béarnais retranscrits par l'association les *Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*¹⁴² afin de comprendre, non seulement le système interne et le fonctionnement du travail au STO en Allemagne, où les requis étaient principalement dirigés le secteur industriel (usines, métallurgie, aéronautique etc...) mais également la manière dont ces expériences ont été vécues, pour ceux qui sont partis. C'est le cas d'Anselme Lassale, fermier à Fichous-Riumayou, commune située à proximité d'Arzacq, qui avait 20 ans en juin 1942 et qui était le seul de cette classe au village à être appelé pour un recrutement forcé de main-d'œuvre en Allemagne et avait déjà effectué son service aux Chantiers de Jeunesse. Ce qui ressort principalement de cette phase où Anselme apprend qu'il est requis pour le STO c'est l'incompréhension et le désarroi. En effet, lorsqu'un gendarme lui apporte sa convocation pour la mairie d'Arzacq, il ne sait pas encore ce que signifie le STO mais comprend qu'il va devoir laisser ses proches et l'exploitation familiale. On peut souligner également que le fait d'être le seul requis de son village constitue un facteur à sa décision de partir. En effet, il faut considérer l'entourage des concernés au STO comme un déterminisme marquant les choix qui s'offrent à eux : souvent, d'après certains de nos témoins oraux, les décisions d'être réfractaire, de fuir, passer la frontière ou résister se font à plusieurs, dans le cadre de la famille ou du village. Ainsi, le fait de ne pas savoir ce qu'implique le STO et de craindre pour la sécurité de sa famille a poussé le jeune Anselme Lassale à partir pour l'Allemagne. Après quelques rebondissements au moment de l'embarquement (lorsqu'il se présente devant le funiculaire de Pau, le 17 juin à l'heure indiquée, le départ est finalement reconduit au lendemain, chacun doit passer la nuit à Pau selon ses propres moyens et il monte finalement dans un

¹⁴¹ Il est nécessaire de souligner le fait que même si tous les camps sont soumis à une organisation relativement similaire, chacun possède un fonctionnement singulier et une ambiance spécifique qui dépend de beaucoup de déterminismes dont l'autorité à laquelle ils sont soumis.

¹⁴² Cf : BPSGM.fr. Ces témoignages sont des retranscriptions d'entretiens effectués à l'oral avec les témoins et réécrits sous la forme narrative.

train qui les mène à Nay, dans le secret, car la veille un convoi avait été intercepté à Orthez dans le but d'empêcher le départ des requis au STO) et quelques arrêts, notamment à la caserne de Lyon pour se reposer et se ravitailler, le train part le 19 juin pour l'Allemagne¹⁴³ où les requis sont sélectionnés selon leurs degrés de compétences professionnelles. Quant à Anselme, il est dirigé en Haute Silésie dans la région de Cracovie, en Pologne, dans une usine métallurgique. La retranscription des premiers extraits du témoignage fait bien état d'un itinéraire complexe et surtout inconnu. Ainsi, l'appréhension de cet inconnu et l'inquiétude, de la crainte qu'elle génère chez Anselme s'ajoutent au regret de quitter son Béarn natal et sa famille. La suite du récit nous en apprend plus sur les conditions de travail des requis au STO, du moins dans cette usine. En effet, les requis étaient placés dans des camps spécifiques accolés ou du moins à proximité de l'usine, dans un positionnement stratégique. Le témoin a, par ailleurs, souligné la grande proportion de travailleurs par unité : « *Dans la confusion, on les installe dans un camp de baraquements en bois, surpeuplé, pour travailler à l'usine* ». De même, ce qui est principalement mis en exergue dans les conditions de travail au sein de cette usine, c'est la dureté de la tâche du fait de l'accumulation de plusieurs facteurs : « *C'est un travail pénible, dont on exige un rendement, avec l'encadrement rigide des S.S ; il doit apprendre à travailler avec le ventre vide lors de longues journées de 10 heures* ». Donc, il est possible de constater que le travail en milieu industriel, à l'instar des prisonniers de guerre, est considéré, la majorité du temps, comme éprouvant d'un point de vue physique (manque de nourriture, journées de 10 heures, travail exigeant) mais aussi mental puisque la pression exercée directement par des S.S est forte, qu'elle s'ajoute à une désorientation, à un déracinement et surtout au manque des proches. Anselme Lassale est resté trois mois dans cette usine (tout comme les prisonniers de guerre utilisés à des fins économiques, il y a une mobilité accrue qui accompagne cette mobilisation, le travail dans une unité de travail s'inscrivant dans une durée limitée) puis est transféré à Dabrowa Huta et Kroleska Huta, villes métallurgiques où il est affecté au dépôt des résidus de l'usine (le but de sa tâche quotidienne étant de récupérer des cendres pour reconstituer des briques). De la même manière que pour l'usine précédente, il est intégré dans un camp formé de baraquements en bois, toujours « *surpeuplé* ». Selon le témoin, il semblerait que le climat ait été relativement similaire à l'usine précédente, le milieu industriel étant présenté comme un milieu hostile, imprégné d'une atmosphère disciplinaire et rigoriste imposé par les S.S. Nous pouvons noter que le travail des prisonniers et des requis au STO en secteur industriel est, la plupart du temps,

¹⁴³ Anselme Lassale ne se souvenait plus du nom de la ville en question.

encadré par des S.S et non des civils comme dans les fermes, qui exerce une pression beaucoup plus importante sur eux. De même, Anselme a précisé la composition de la main d'œuvre de cette usine de femmes polonaises, de prisonniers français et anglais mobilisés en 1939 et de requis au STO en majorité (ce qui démontre la manière des autorités allemandes de pallier le manque de main-d'œuvre dans les usines) et son effectif qui s'élevait à environ 120 personnes. Le témoin a également mis en exergue la dureté des conditions de travail dans cette usine : outre les modestes rémunérations qui permettent et favorisent les échanges de nourritures, vêtements et tabac et les rations alimentaires qui sont toujours similaires et relativement pauvres (300 grammes de pain, un bol de soupe et rarement de la viande), le froid et la répression exercée par les S.S, notamment lorsqu'ils surprennent une discussion, prohibée, entre les détenus, accentuent la pénibilité de la tâche. Anselme Lassale parle également d'une hiérarchie au sein des camps, puisque son responsable était un étudiant en médecine polonais qui parlait français et faisait « *preuve d'humanité* » ce qui laisse penser que l'expérience de chacun est différente selon l'autorité à laquelle il a à faire mais que globalement le travail en usine à l'Est de l'Allemagne et en Pologne en milieu industriel est vécu comme particulièrement éprouvant et difficile physiquement et moralement (à savoir que le courrier reçu des proches était déjà ouvert). Anselme est libéré le 25 janvier 1945, à la suite de bombardements russes qui ont déstabilisé l'activité de l'usine, par des mongols qu'il décrit comme « *admirables [...]. Ces Mongols étaient vraiment heureux d'annoncer qu'ils étaient libres, qu'ils allaient revenir en France et rentrer chez eux* » et a souligné la « *fatigue accumulée et la grande faiblesse physique* » qui caractérisaient son état de santé à ce moment-là. Il s'agit d'un témoignage pouvant être croisé avec celui de M. Marcel Teulé¹⁴⁴, de Mazerolles, issu d'une famille rurale possédant des terres cultivées mais déjà intégrée dans une activité de scierie et une petite entreprise de battage (le témoignage précise quelques traits de l'éducation et de la morale que Marcel a reçues à savoir « *la préoccupation première : le travail familial* »). Ce témoin a effectué son service aux Chantiers de Jeunesse dans la région de Foix jusqu'en 1942 où il est réquisitionné pour le STO, à l'âge de 20 ans. Ce témoin a connu la même trajectoire qu'Anselme Lassale, à savoir qu'il a été dirigé vers la ville métallurgique de Dabrowa Huta et logeait également dans des baraquements intégrés dans des camps annexes aux usines. Il décrit un cadre analogue à celui décrit par Anselme Lassale : « *La durée de travail était de 12h, de 7h à 19h, un seul dimanche de repos était accordé par*

¹⁴⁴ Témoignage également retranscrit par l'association *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*.

mois, la nourriture était monotone, à base de pommes de terre, et très peu de viande ». Cependant la perception de cette expérience est différente pour plusieurs raisons : d'une part, parce que Marcel Teulé s'était fixé une idée précise durant son séjour : s'enfuir, ce qu'il a fait plus tard et n'était donc pas dans le même état d'esprit que notre précédent témoin. De même, il indique ne pas se souvenir « *d'une oppression trop forte de la part des gardiens allemands* » : soit parce qu'il a peut-être mieux vécu l'attitude rigoriste des soldats allemands, soit parce qu'il ne s'agissait pas de la même autorité, dans tous les cas nous sommes confrontés à deux trajectoires similaires et deux perceptions différentes, ce qui démontre que les parcours collectifs peuvent être généralisés, mais les attitudes et perceptions individuelles nécessitent au contraire que l'on développe leurs différences pour comprendre la globalité d'un phénomène et les déterminismes les conditionnant. En somme, les conditions de ces mobilisations adressées à la jeunesse française et donc par extension aux paysans béarnais, sont relativement connues mais il convient de faire émerger des témoignages les différentes perceptions et l'infinité de vécus des acteurs. Par ailleurs, de ces expériences des mobilisations (nous avons vu qu'un individu pouvait en connaître plusieurs successivement pendant la guerre) découlent logiquement la phase de réinsertion dans la société, a fortiori dans le foyer qui peut s'avérer compliquée.

C/ L'après-mobilisation : la réinsertion dans la société et le foyer

En effet, que ce soit pour les prisonniers de guerre issus de la mobilisation de 1939 ou les requis au STO (évadés ou non¹⁴⁵), des mobilisations qui s'inscrivent dans la longue durée, indéterminées mais aussi dans la mobilité, ce qui sous-entend un éloignement dans le temps et dans l'espace, la distance devient une problématique complexe au moment de la réinsertion dans la société, qui plus est au sein du foyer. Ici, la réflexion qui s'engage est destinée à étudier ce processus à travers les yeux des paysans, pour comprendre des réactions spécifiques. Cependant, il est nécessaire de préciser que cette difficulté est présente dans toutes les catégories socio-professionnelles. Cette question de la réinsertion est donc compliquée pour plusieurs raisons, et parce qu'il existe une multiplicité de cas et de perceptions. En effet, parmi les cas les plus fréquents, on retrouve l'exemple de l'homme qui est contraint de quitter sa femme enceinte, ou avec un nourrisson/enfant en bas âge à charge, et qui doit retrouver une place après de nombreuses années dans une hiérarchie, un foyer et des relations familiales dont il est absent, dans lesquelles l'enfant s'est construit

¹⁴⁵ Question que nous étudierons dans l'étude de comportements paysans suivante.

sans lui : ce qui sous-entend retrouver sa place de père, mais aussi d'homme car sa femme, surtout dans le milieu agricole, a appris à gérer l'exploitation seule, à prendre la tête de la ferme, et être impliquée dans toutes les décisions. La guerre a désarticulé les mœurs et les usages, la réinsertion fait partie de ces processus de reconstruction sociale d'après-conflit qu'il ne faut pas négliger et dont il est nécessaire de connaître les perceptions, d'analyser les discours. Pour effectuer cette réflexion, nous nous sommes basées sur l'ensemble des sources dépeintes préalablement à savoir des témoignages issus du *Bulletins de l'Association Mémoire en Béarn* ; de *l'Association les Basses-Pyrénées pendant la Seconde guerre mondiale* ; et de fonds privés ou oraux afin d'analyser quelques exemples et situations qui sont significatifs de certains phénomènes et processus. Il existe plusieurs cas de figures, plusieurs schémas qui présentent la complexité de la réinsertion sociale sous différents aspects. Dans un premier temps, la réinsertion peut être complexe dans la société avant même d'être délicate dans le foyer. Ce fut le cas pour Pierre Langla¹⁴⁶, agriculteur à Bastanès (d'ailleurs décoré de la légion d'honneur, de la médaille militaire, croix de guerre avec palme, croix des combattants volontaires 39-45, médaille des évadés, médaille de la déportation et de l'internement, médaille des blessés, et de la croix de combattant volontaire dans la Résistance) qui fut prisonnier de guerre et qui s'était évadé, et qui raconte cette pression de l'entourage voisin : *« Peu après mon retour de captivité, j'étais rentré au mois de mai 45, j'ai fait les baterès, le battage du blé au moi d'août. J'étais là dans l'équipe du voisinage et un ancien combattant de 14-18 m'a dit avec ironie : « Et alors, on s'est échappé, n'est-ce pas ? On a eu peur des allemands ? » Alors je lui ai répondu « Moi j'ai été fait prisonnier sur un lit d'hôpital, j'ai été blessé. Mais qu'est ce que vous avez foutu en quatre ans, vous n'avez même pas été blessé ! Je vous assure que j'en avais gros sur la patate ... Cela je l'ai vécu et il m'arrive de le vivre encore ! »*. La spécificité ici réside dans la pression effectuée par un ancien combattant de la guerre de 1914-1918 qui, aux yeux de la société, est pourvu d'une certaine légitimité dans la parole et qui entame un processus de délégitimation, de décrédibilisation du prisonnier de la guerre de 1939-1945 en effectuant une forme de parallèle entre les deux conflits, qui sont caractérisés par des mécanismes totalement différents. Le fait est que dans une société rurale, qui plus est paysanne, les degrés de labeur (être vaillant) et de douleur (surtout si elle n'est pas exprimée) sont considérés comme des éléments de valorisation qui accordent, aux yeux de la société paysanne, une certaine importance et légitimité dans les actions et surtout la parole. Dans le cas présent, le fait ne pas avoir « supporter jusqu'au bout » la

¹⁴⁶ Cf : Annexe 9.

mobilisation constitue une forme d'échec que le combattant de 14, compare avec sa propre expérience de mobilisation. Par ailleurs, cet extrait de témoignage met bien en exergue le fait que Pierre Langla a assez mal vécu le regard de la société sur son expérience, un vécu dont il est le seul à connaître la complexité. Cependant, il est important ne pas porter de jugement sur des comportements qui sont fortement imprégnés par des mœurs lentement construites au fil des années et qui sont caractéristiques d'une communauté particulière.

La réinsertion dans la société peut donc être particulièrement complexe, nous l'avons vu à travers cet exemple significatif, mais elle peut s'avérer être très délicate lorsqu'il s'agit de réintégrer un foyer quitté à regrets depuis plusieurs années. En effet, pendant plusieurs années d'absence forcée, une restructuration de la hiérarchie familiale et des relations, voire même de la famille en elle-même, s'opère. C'est le cas pour Anaïs Mondat, femme de métayer à Morlaàs qui explique : *« Je me souviens, j'étais enceinte quand mon mari a été appelé et j'ai accouché cinq jours après son départ. Je n'avais pas de nouvelles, je ne savais pas où il se trouvait. Ce n'était pas bien encourageant, surtout quand on est jeunes mariés et métayers. On avait quelques vaches mais toute seule, je n'ai pas pu m'en occuper, j'ai dû tout vendre et je me suis retirée avec ma fille à Saint-Armou, chez mes parents. Là, ils avaient une petite ferme et tenaient une petite épicerie. En plus, mon frère, lui était parti en Norvège, sa femme était ici aussi. Je m'entendais bien avec elle, on était à peu près du même âge et j'aidais aux divers travaux de la ferme. »*. Donc, outre la difficile expérience de l'accouchement sans son mari, cet extrait de témoignage fait état de la rupture que la mobilisation impose à la relation du jeune couple, qui commençait à construire un foyer. Non seulement la famille s'est vue scindée en deux, mais l'activité de métayage a dû cesser. Par ailleurs, on peut constater la formation d'un nouveau noyau familial pendant la guerre composé des parents fermiers de la jeune femme, de sa fille ainsi que de sa belle-sœur, qui par la réunion trouve une forme d'entraide, de solidarité et surtout un moyen de survivre économiquement ensemble. Dans ce cas-ci, la petite fille ayant grandi cinq années sans son père, nommée Lisette, ne semblait pas, d'après son témoignage avoir eu des difficultés relationnelles avec son père, mais l'a bien intégré dans sa sphère familiale. Cependant, plusieurs témoignages relatent quelques épisodes douloureux relatifs à l'absence du père fait prisonnier et absent au moment de certaines étapes importantes de l'éducation, de la construction mentale de l'enfant. C'est ce qu'évoque Mme Labesque, fermière à Aubertin¹⁴⁷, dans son témoignage que nous avons étudié, lu et décortiqué avant

¹⁴⁷ Cf : annexe 8.

d'en relever les extraits les plus significatifs : *« Mon mari a été prisonnier. Nous nous étions mariés en 1932, nous avons deux enfants de quatre et six ans au moment de la guerre.[...] Nous avons une ferme. J'étais héritière. J'avais mon père, ma mère et la mère de mon père. [...] Mon père continuait sur l'exploitation. Il faisait ce qu'il pouvait. On prenait des ouvriers, des femmes qui venaient gagner quelques sous, elles ramassaient les haricots, écimaient le maïs, nous aidaient à vendanger.[...] Il m'arrivait de faire le vin, de presser le raisin, mon père ne le pouvait pas. [...] Maman faisait bouillir la lessiveuse pendant que je conduisais les bœufs à la vigne pour labourer, avec un ouvrier. [...] Pour la communion, il n'était pas là, il n'y avait que ma sœur et mon beau-frère qui était revenu, on a pleuré toute la journée. »*. Ainsi, plusieurs éléments transparaissent de ce récit. En effet, on peut déjà constater que la guerre a, ici aussi, séparé une famille, et qu'un nouveau foyer s'est reformé. Seulement, le statut du témoin semble être différent. Nous avons évoqué dans nos précédents travaux que la place de la femme paysanne différait selon qu'elle était héritière des terres ou non, et que si c'était le cas, elle occupait naturellement une position plus importante au sein de la hiérarchie familiale, particulièrement lorsqu'elle intègre un nouveau foyer au moment de son mariage. Ici, on peut remarquer une certaine assurance dans le discours mais également une certaine légitimité dans la prise de décisions et dans le labeur où elle remplace clairement le chef de famille masculin. Mais surtout, on note l'absence du père fait prisonnier à un moment crucial de la formation religieuse de l'enfant, très importante dans les mœurs de l'époque, et la façon dont cette absence a été vécue. Toutefois, la réinsertion au sein du foyer se complexifie quand il faut apprendre à connaître son enfant, et réciproquement. C'est ce dont témoigne Mme Simone Palu-Laboureu, femme de Denis Palu-Laboureu originaire d'une famille de paysans béarnais : *« Maintenant, vous savez dans les romans, le retour du prisonnier, le train, les fleurs, les gens dans les wagons qui font « bonjour, bonjour ma chérie » la femme qui se précipite au cou de son mari ou de son fiancé, tout ça c'est du roman-feuilleton. [...] Et puis un jour, vous apprenez que voilà, votre mari est là, il est à Sainte-Geneviève-des-Bois, il est blessé mais ne vous affolez pas, ce n'est pas grave. Bon et comme j'y allais de ma petite larme, mon fils qui était à côté de moi me dit « Ah ! Tu l'aimes hein papa ! » J'ai dit oui et il m'a dit « Mais tu sais si je le connaissais, je l'aimerais moi aussi peut-être, mais je ne le connais pas ». C'était quelque chose aussi pour un enfant de vivre cette période... [...] C'était difficile de réaliser un père, lui qui vivait au milieu de femmes, j'avais une belle-sœur, ma belle-mère, ma grand-mère, moi ! Un papa, ça ne représentait rien du tout pour lui et donc il a fallu l'assimiler ce père, mais le père a dû assimiler le garçon, c'était*

encore plus difficile, je crois. Au début du retour de mon mari, mon fils me demandait : « Tu y vas toi ? » quand mon mari nous demandait si nous allions quelque part, parce que si je n'y allais pas, il ne voulait pas y aller. [...] Il y avait une espère de jalousie inconsciente entre le père et l'enfant. » Ce récit témoigne à la fois de la réformation d'un foyer mais surtout de la difficulté pour l'enfant de se réapproprier la notion de père, particulièrement car il n'a pas l'habitude d'une autorité masculine au sein de sa sphère familiale. Ces relations délicates illustrent cette difficulté de construire un contact père-enfant, sans se connaître, processus qui s'effectue naturellement lorsque le parent est présent. Ici, avant de construire la relation, il faut d'abord apprendre à se connaître, à s'appivoiser et à concevoir la présence de l'autre, alors que normalement les deux procédés s'exécutent en parallèle. Donc, ces récits attestent de cette complexité du processus de réinsertion sociale, dans le cadre de la société, mais surtout du foyer où bien souvent une nouvelle structure familiale s'est installée dans laquelle il faut se réintégrer et trouver sa place. Parmi les expériences les plus difficiles, celle de la découverte d'un membre nouveau de la famille, le plus souvent d'un enfant. Ces vécus témoignent de la manière dont la guerre a désarticulé les usages, à l'échelle de la société, mais aussi à l'échelle des foyers et des familles.

En conclusion, cette réflexion a souligné les différentes trajectoires des paysans béarnais mobilisés pendant la Seconde Guerre mondiale. Nous avons pu comprendre les parcours collectifs tout en préservant l'individualité de chacun qui dépend de beaucoup de déterminismes. Ainsi, il a été possible de comprendre les itinéraires des paysans mobilisés en 1939 et faits prisonniers en 1940, d'appréhender la vie en communauté dans les Chantiers de Jeunesses, et de suivre les parcours de certains paysans requis pour le STO. Une infinité de perceptions a découlé de ces expériences qui diffèrent les unes des autres, bien que certaines soient relativement similaires. De ce fait, chaque manière de vivre les événements dépend de beaucoup de facteurs : passé de l'individu, état de santé et d'esprit, mobilisation à laquelle il est soumis, autorité à laquelle il est soumis, contexte de travail etc... Par ailleurs, nous avons analysé la réinsertion de ces paysans mobilisés au sein de la société, de la communauté mais surtout de leurs foyers, afin de comprendre les phénomènes de mobilisations dans leur entièreté. Cependant, pour assimiler la globalité de la notion de mobilisation, il est nécessaire d'effectuer une approche comparatiste avec les paysans ayant refusé ce processus. Ainsi, il est intéressant d'étudier de quelles manières s'exprime cette idée du refus.

Cet ultime chapitre de l'étude relative aux expériences des paysans béarnais confrontés aux mobilisations s'inscrit dans une volonté de comprendre le sujet dans sa globalité. En effet, pour assimiler l'idée de mobilisation dans son entièreté et ainsi appréhender les trajectoires collectives et individuelles des paysans béarnais confrontés à ce phénomène, il est nécessaire d'étudier l'ensemble de leurs perceptions, réactions, comportements et vécus face à ces impératifs, ce qui inclut d'analyser les manifestations du refus. La complexité de la réflexion réside principalement dans le fait que ce rejet est conditionné, trouve son origine dans un ensemble de facteurs ; s'exprime et se matérialise de manière plurielle ; et car les expériences sont multiples. La seconde difficulté repose sur le fait qu'il est très difficile de trouver des témoignages et de quantifier ce genre de comportements, particulièrement ciblés à une catégorie socio-professionnelle ou une communauté comme c'est le cas ici, mais qu'il est nécessaire d'intégrer cette étude pour concevoir le processus de façon globale : la statistique est un outil fondamental, mais ce qui ne peut être chiffré existe quand même et participe à la compréhension de l'ensemble. Par ailleurs, l'entreprise reste délicate quant à la compréhension même des expériences et de leur contextualisation. Cependant, afin de cerner la totalité des attitudes et des réactions des paysans béarnais face à ces mobilisations, nous étudierons les différentes manières dont s'exprime cet esprit de refus et d'insoumission aux mobilisations, déjà entamées dans les chapitres précédents, notamment par les demandes d'exemptions qui traduisent déjà une volonté de se dresser face à la mobilisation, mais surtout face à la mobilité puisque, nous l'avons vu, les Chantiers de Jeunesse ont été mieux acceptés, dans une certaine mesure. Pour ce faire, il sera question de décortiquer ces réactions en catégorisant les manières de s'opposer aux mobilisations qui, de manière générale, se matérialisent en deux temps.

A/ Être réfractaire : pour quelles raisons, quelles mobilisations et quelles sont les possibilités ?

La réaction première, qui traduit cet esprit de refus et d'insoumission aux mobilisations, se matérialise dans le fait de refuser de partir, en somme d'être déserteur en ce qui concerne la mobilisation de 1939 et être réfractaire quant aux requis au STO. Dans cette étude, nous étudierons le refus de partir à travers les paysans béarnais réfractaires au STO, dans la mesure où la désertion en 1939 constitue un phénomène minoritaire et marginal en France. En effet, il est particulièrement intéressant de comprendre et d'analyser les réactions et comportements des réfractaires au STO car, comme évoqué précédemment, il ne s'agit pas d'une fraction sous-représentée en Béarn mais au contraire : le fait d'être réfractaire se construit comme l'une des attitudes les plus adoptées par les béarnais. En effet, sur les 5 987 requis dont une grande partie de paysans, seuls 1 425 départs sont enregistrés¹⁴⁸. C'est ainsi que lors du départ des requis au STO à la gare de Pau le 20 mars 1943, selon la préfecture des Basses-Pyrénées, sur les 876 hommes des classes 1921, 1922 et 1923 attendus, 359 ne se présentent pas soit 41 %. De même, à titre indicatif, le 30 mars 1943, un convoi pour le départ au STO est formé à Assat : 256 hommes sont concernés, mais seuls 114 se présentent, soit 142 défaillants (ce qui représente pas moins de 56 %)¹⁴⁹. Il est donc question d'une réaction très représentée et des plus communes en Béarn : ces comportements sont significatifs d'une véritable opposition et traduisent un esprit d'insoumission caractéristique. Par ailleurs, comme indiqué dans la première section de notre partie, nous nous sommes questionnées sur la proportion de paysans dans ces réfractaires au STO et avons constaté dans la série 1213 W¹⁵⁰ que non seulement plus de la moitié des convoqués pour le STO sont des paysans béarnais, mais également qu'une grande partie des réfractaires béarnais appartenait à la classe paysanne dans toute son hétérogénéité. A titre d'exemple, pour les défaillants de la classe 1923, sur environ 165 fiches (pour les lettres a-b et c), 96 sont relatives à des paysans béarnais, le plus souvent cultivateurs, 56 englobent d'autres professions ou des individus d'autres régions, et quinze fiches n'indiquent pas la profession. Même si ces chiffres ne sont pas nécessairement

¹⁴⁸ DUBOIS Alain, *Le STO dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2013.

¹⁴⁹ DUBOIS Alain, « Le STO dans les Basses-Pyrénées » dans *Vichy et la Collaboration dans les Basses-Pyrénées*, sous la direction de Laurent Jalabert et de Stéphane Le Bras, Pau, Éditions Cairn, 2015.

¹⁵⁰ Cf : 1213 W 1-5 : fiches des recensés en 1943 pour le STO classés par ordre alphabétique ; 1213 W 6 : fiches des recensés de la classe 1923 non partis ; 1213 W 7-8 fiches des recensés pour la classe 1924 et non partis.

représentatifs, il permettent d'avoir un ordre d'idée sur l'ampleur et la proportion considérables de paysans qui sont réfractaires en Béarn. Outre la quantification de ce phénomène, l'intérêt résulte principalement dans l'analyse de ces attitudes. Ainsi, il est important de comprendre la causalité de ces processus de refus de l'idée de mobilisation.

Elle trouve son originaire, dans un premier temps, dans la nature de la mobilisation elle-même puisqu'il s'agit de l'ultime phase de prélèvements organisés d'hommes pendant la Seconde Guerre mondiale, les deux mobilisations ayant déjà suscité progressivement la lassitude et l'esprit de refus et de contradiction chez les paysans béarnais, particulièrement car elle s'inscrit dans la mobilité et émane des autorités allemandes. Cependant, pour trouver les racines de cette expression du refus, il faut considérer un ensemble de facteurs qui viennent déterminer le choix de ne pas partir. Outre la peur de l'inconnu, de la distance dans le temps et l'espace ainsi que le déracinement avec ses proches et ses terres, les jeunes paysans peuvent être conditionnés, dans leur décision, par leur entourage. Bien souvent, les décisions de ne pas partir se prennent à plusieurs : pour peu qu'un frère, un cousin, quelques copains du village se sentent révoltés simultanément par ce nouveau départ d'hommes auquel ils sont, cette fois-ci, confrontés, le processus de refus physique et de décision peut s'en trouver facilité. Par ailleurs, l'interaction des paysans avec leur territoire constitue un élément à ne pas délaissier notamment car la surveillance en zone rurale reste encore poreuse, imparfaite et que les possibilités de se cacher sont beaucoup plus élevées. En atteste cet extrait du témoignage retranscrit par *l'Association les Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale* d'Albert Laclotte¹⁵¹, jeune paysan de Moncaup travaillant à la ferme familiale, comme beaucoup de requis au STO de cette époque : « *Avec d'autres camarades, il apprend en 1943 qu'ils vont devoir partir en Allemagne dans le cadre du S.T.O. Refusant ce risque et sachant qu'ils peuvent se cacher dans les campagnes écartées de leurs villages, ils profitent d'une nuit pour s'évader. Il part avec 4 jeunes de la région, et ils mettront 5 jours pour rejoindre Moncaup* ». Ici, on constate une origine double : le contact avec d'autres convoqués et l'esprit de refus lié à la possibilité de se cacher. La majorité des témoignages que nous avons traités relatifs aux réfractaires au STO, mettent en avant comme un fait acquis que les fermes béarnaises étaient propices à la dissimulation et qu'il s'agissait d'un procédé commun et habituel, c'est ce qu'explique Simone Thévenin¹⁵² de Pau dans le bulletin de *l'Association Mémoire Collective en Béarn* : « *Plus tard, quelques étudiants*

¹⁵¹ Cf : BPSGM.fr

¹⁵² Il n'est pas indiqué une quelconque appartenance au monde agricole pour Mme Thévenin dans son identité, il s'agit donc d'une vision externe au monde agricole.

vinrent se camoufler dans les fermes isolées pour fuir le STO », extrait significatif du potentiel d'accueil des fermes béarnaises. Cet extrait permet de comprendre la double implication de la classe paysanne béarnaise dans ce processus de refus du STO : non seulement la plupart des réfractaires sont d'origine paysanne, mais les lieux les plus propices à la dissimulation pour ces jeunes restent les fermes, plutôt isolées ou placées à proximité de champs ou de forêts, dans l'optique de se ménager du temps et de l'espace pour fuir en cas de fouilles inattendues.

Cette idée nous a donc amenées à nous questionner sur les possibilités de trajectoires qui s'offraient aux réfractaires. Ainsi, la première possibilité, qui met en avant l'aspect spécifique du territoire béarnais, réside dans le passage de la frontière. En effet, le Béarn constitue une région singulière pendant la Seconde Guerre mondiale puisque rassemblant en son sein certaines dynamiques propres à la période : elle est traversée par la ligne de démarcation (sachant que le Béarn est totalement occupé à partir de 1942) et est caractérisée par sa proximité avec la frontière espagnole : des frontières géographiques/physiques et politiques propices à l'accroissement des flux de populations à cette période. En effet, 90 000 personnes auraient traversé le Béarn pendant la Seconde Guerre mondiale¹⁵³, chiffre à relativiser dans la mesure où certains restaient et d'autres ne faisaient que passer au vu de la position stratégique de la région. Ces flux concernaient des populations marginalisées par le nouvel ordre établi, parmi lesquelles les juifs, les réfugiés et des évadés ou réfractaires. De ce fait, même s'il est difficile de quantifier ce processus, de nombreux réfractaires béarnais au STO ont eu pour réflexe de passer la frontière avec l'Espagne, par souci de sécurité, pour eux ainsi que pour assurer celle de leurs proches.

Par ailleurs, même si ce n'est pas toujours le cas, ce passage de la frontière peut constituer le début d'un engagement au côté des Forces Alliées. C'est le cas de Paul Bareilles, jeune paysan béarnais d'Eysus, de la classe 1923, requis au STO dont nous avons pu avoir accès au témoignage oral ainsi que manuscrit, grâce à *l'Association les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale et Paroles de témoin* à l'initiative de Valérie Picaut¹⁵⁴. Dans son récit des événements, il explique son ressenti et sa réaction à cet appel du STO : « *Non je ne vais pas là-bas, je vais essayer de passer en Espagne* » avec deux de ses camarades¹⁵⁵ et l'aide d'un passeur de Lées-Athas, dans la nuit du 1er au 2

¹⁵³ LARRIBEAU Denis, *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.

¹⁵⁴ Cf : BPSGM.fr

¹⁵⁵ Gaston d'Auriac et Gabriel Faurie.

juillet 1943. Suite à son arrestation par les carabiniers à Isaba, après avoir franchi la frontière par la Pierre Saint-Martin près du pic d'Anie, qu'il décrit de cette manière « *nous avons été arrêtés gentiment, sans brutalité* », il est interné dans un camp de prisonniers près de Pampelune, puis à Urberuaga jusqu'au 29 décembre 1943 où il quitte l'Espagne pour rejoindre les Forces Alliées en Afrique du Nord. De cette expérience, transparaissent certains éléments significatifs : l'esprit de refus des paysans au STO, l'entourage comme facteur décisif dans l'évasion mais également le choix de l'engagement aux côtés des Forces Alliées. Cependant, si beaucoup de paysans réfractaires passent la frontière, beaucoup adoptent d'autres alternatives dont celle de rester dans le Béarn. En effet, pour bien des paysans, la décision d'être réfractaire découle d'un esprit d'insoumission envers les autorités allemandes mais aussi du refus de la mobilité et du désir de rester dans la région. En effet, de nombreux jeunes paysans (ou des jeunes issus d'autres catégories socio-professionnelles) réfractaires se sont réfugiés au sein des fermes béarnaises, soit la leur, dissimulés grâce à leurs proches, ou dans d'autres exploitations pour lesquelles ils pouvaient travailler en échange de l'accueil des propriétaires, ce qui démontre l'implication de la classe paysanne dans ce double refus du STO. Dans les archives du Comité de Libération¹⁵⁶, il a été question de traiter, dans le cadre d'un procès-verbal relatif à la dénonciation du maquis de Saint-Castin, le cas d'un cultivateur, M. Pierre Sansous qui cachait plusieurs réfractaires au STO qui travaillaient pour lui, ce qui illustre ce phénomène. Par ailleurs, l'expérience de Marcel Teulé, jeune paysan de Mazerolles, se rapporte à cette idée, non seulement d'esprit de refus mais aussi de complicité du monde paysan, rural mais aussi urbain. C'est ainsi que dans son témoignage retranscrit par *l'Association les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*, on apprend que dès sa convocation pour le STO, le jeune paysan s'interroge sur les possibilités qui s'offrent à lui : « *L'ordre de convocation pour le STO venait de la préfecture. Quoi faire ? Menaces de sanctions légales pour lui-même, son frère, sa famille. De nombreuses discussions avec le père : « il faut partir ». Conseils auprès de voisins venant de la ville : « on va essayer de t'aider* ». Par la suite, lorsqu'il se présente à la gare d'Assat pour son départ, il s'aperçoit que son nom a été rayé de la liste : « *sans doute grâce à l'action des voisins urbains influents* ». Il se cache (terme à relativiser puisqu'il ne reste pas toujours chez lui et se montre en société) donc plusieurs jours. Cependant, la retranscription du témoignage indique que « *Les gendarmes, sans doute renseignés sur sa fréquentation de la messe le dimanche viennent l'arrêter à la sortie de l'église* » et le force à partir pour le STO. Donc,

¹⁵⁶ Cf : 1031 W 182.

même si cette tentative d'échapper à la convocation s'est confrontée à un échec, on constate l'esprit de refus initial du jeune paysan désirant rester dans la ferme familiale, mais aussi la complicité de son entourage. De même, une grande partie des ces paysans béarnais réfractaires restant dans le département rejoignent les maquis de la région¹⁵⁷. Ce lien entre jeunes réfractaires et maquis peut s'exprimer de diverses manières. En effet, il peut se manifester par l'incorporation au sein même du maquis (quand on étudie la composition sociologique des maquis, on constate une grande proportion de réfractaires au STO) qui s'inscrit dans une logique de cohérence puisque le fait d'être réfractaire constitue une forme de Résistance à part entière et car le processus de solidification des maquis s'opère à partir de 1943, date de la promulgation du STO, les deux phénomènes se construisant en parallèle, le second se formant comme une influence pour le premier. Par ailleurs, ce lien peut s'opérer à travers un contact entre le jeune paysan réfractaire caché dans une ferme et le maquis qui peut lui fournir des pièces d'identité en échange de services (ravitaillement entre autres). Cette interaction peut être illustrée par l'expérience d'Albert Laclotte, fermier à Moncaut : *« Albert Laclotte va se cacher pendant plusieurs jours dans une dépendance de la ferme. Les gendarmes le cherchent. Il est déserteur. Une nuit, la famille va surprendre des maquisards locaux en train de se ravitailler dans le jardin de la ferme. Ce fait sera l'occasion pour A. Laclotte de prendre contact avec des résistants et de les rejoindre dans les jours qui suivent dans le maquis local. Il n'a pas de souvenirs d'actions organisées particulières. Il parle d'un groupe de jeunes gens faiblement armés, cachés dans les bois autour de Moncaup »*. Ainsi, le parcours de réfractaire d'Albert Laclotte met en relief non seulement ce lien entre réfractaires paysans (ou non) et maquis, le fait que l'intégration de la Résistance peut être amorcée par une motivation pas nécessairement idéologique, mais plutôt de pragmatisme, et permet de comprendre une partie de la composition de ces unités de Résistance. Il est important de souligner la multiplicité de ces expériences des réfractaires paysans dont on ne peut que très difficilement catégoriser les prises de décisions individuelles se situant au croisement de plusieurs déterminismes d'importance inégale : âge, situation professionnelle, personnalité, histoire familiale, entourage, réseaux d'informations etc... Par ailleurs, il est nécessaire d'assimiler le fait que ces décisions sont effectuées dans l'urgence et que ces facteurs-ci ont un impact considérable sur le choix final.¹⁵⁸ De cette manière, la difficulté pour la constitution d'un travail de recherche sociologique s'appuyant principalement sur le rassemblement et le

¹⁵⁷ Élément auquel nous consacrons une réflexion dans la dernière partie de notre étude.

¹⁵⁸ CHADELLE Claude, *La constitution d'un corpus de sources orales et ses difficultés*, BPSGM.fr

croisement de témoignages, répondant à diverses dynamiques (oral, manuscrit, retranscrit, récits) réside dans l'entreprise de mobilisation, de jonction, de juxtaposition à des fins anthologiques des sources provenant d'une pluralité d'origines qui se construisent comme des facteurs de formes conditionnant le fond du témoignage.

Ainsi, ce travail s'inscrit dans une logique d'étude des parcours paysans mais surtout d'analyse des expériences, le but n'étant pas de les normer, mais de les catégoriser pour mieux soulever l'infinité des déclinaisons individuelles qui dépendent des perceptions de chacun et permettent d'apporter une dimension sociale nécessaire à l'étude. En l'occurrence, il est crucial d'appréhender la complexité de comparer ces trajectoires de réfractaires, des phénomènes difficilement quantifiables mais qu'il est nécessaire d'étudier pour comprendre cet esprit de refus et d'insoumission qui répond à un processus plus global. De même, il est nécessaire d'assimiler le fait que ces comportements ne sont pas spécifiques ni caractéristiques de la communauté, mais qu'il est indéniable qu'elle s'y est inscrite. Cet esprit de refus s'est donc matérialisé à travers les réfractaires paysans au STO mais également par d'autres phénomènes.

B/ S'évader : l'expression du rejet de la mobilisation

En effet, l'évasion constitue la deuxième matérialisation de cet esprit de refus de la mobilisation étudié dans cette fraction de notre réflexion. Elle ne se traduit pas par le rejet de l'idée même de mobilisation comme pour les réfractaires mais par le rejet d'une situation, d'un contexte particulier une fois confronté à la mobilisation. Il est particulièrement délicat d'identifier les origines du choix de l'évasion, surtout lorsque le phénomène est étudié à travers une catégorie sociale et donc beaucoup plus ciblé (expérience mal vécue, mauvaises conditions, exigence de la discipline, inquiétude pour les proches et l'exploitation, désir de retrouver la liberté etc...) de même pour les conditions de l'évasion (action préméditée, occasion saisie, individuellement, en groupe, itinéraires, conditions de survie, moyen de dissimulation, nouveau statut d'évadé etc...). Toutefois, les autorités allemandes auraient comptabilisé environ 70 000 prisonniers français évadés des camps de travail et des Kommandos¹⁵⁹ et 10 000 pendant les transferts. Il s'agit de chiffres à relativiser puisqu'ils n'incluent pas les tentatives ratées. De même, ces évasions n'auraient

¹⁵⁹ *Béarnais en Captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, Bulletin de l'Association Mémoire Collective en Béarn, 1993.

pas été effectuées à des moments spécifiques mais se sont opérées pendant toute la durée du conflit. Pour cette étude, nous nous sommes également référées à divers type de témoignages : issus de *l'Association Mémoire Collective en Béarn et des Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*, retranscrits ou oraux. Nous avons recueilli et sélectionné certains récits de paysans béarnais, prisonniers ou requis pour le STO qui se sont évadés. Le but étant de comprendre les motivations de ces évasions, la manière dont elles se sont exécutées ainsi que les itinéraires et conditions du retour pour ces paysans. Émile Sibers, cultivateur à Pau a été fait prisonnier et s'est évadé en mai 1940, il raconte les conditions particulières de sa détention : « *En mai 1940, nous sommes donc prisonniers et enfermés dans une prairie avec barbelés, sans ravitaillement pendant une semaine. Nous avons faim, nous avons très soif ! Un soir, on nous informe de notre transfert dans une caserne de Belfort. Certains soldats pensent qu'ils vont être démobilisés, ils bâtissent des projets pour le retour dans leurs familles. Ignorance totale des événements. Le lendemain à la pointe du jour, nous prenons la route pour l'Allemagne. Passant près de la pile de nos couteaux confisqués, j'en vole un. [...] Marche pénible ! Nous souffrons de la soif et avons les lèvres dures comme du bois. Au départ, la colonne de 20 000 hommes s'allonge sur une dizaine de kilomètres ; le soir elle s'est beaucoup étirée, la surveillance en est difficile. Avec deux camarades, nous décidons de profiter de la situation. Dans un tournant le surveillant à l'avant ne nous voit plus, le surveillant à l'arrière ne nous voit pas encore, nous sautons dans un bois* ». Dans cet extrait, les motivations de l'évasion transparaissent. En effet, on peut constater le contexte particulièrement pénible de la détention de Monsieur Sibers et de ses camarades puisqu'ils n'ont ni eau, ni nourriture à leur disposition ou très peu : l'évasion relève donc d'une question de survie physique, morale et surtout d'une opportunité. Par ailleurs, certains procédés, comme le vol du couteau, laisse entrevoir un processus d'anticipation de cette décision de fuite. La question de l'évasion en elle-même, se constitue à l'image des autres évasions, comme le fruit d'une occasion dont les prisonniers profitent. Il suffit souvent d'un instant, un contexte à saisir où l'autorité est moindre ou inactive, et un lieu propice à la dissimulation à proximité. De même, le fait d'être intégré dans une colonne de 20 000 hommes permet de ne pas faire remarquer son absence, ce qui est plus compliqué une fois les hommes répartis et identifiés. Pour Émile Ciry, ouvrier agricole à Barinque, il semblerait qu'il s'agisse plus d'un choix émanant de la difficulté de contact avec l'autorité responsable des prisonniers : « *Après avoir été faits prisonniers à Charmes le 20 mai 40, puis effectué un périple nous conduisant de Lunéville à Forbach, puis Sarreguemines, un jour nous partîmes en camion*

vers Sarangue. *Le camion qui nous portait est tombé en panne. Nous avions un jeune alsacien qui nous gardait. C'était un salopard, il nous en a fait baver* ». Les motifs diffèrent donc, mais dans tous les cas, le statut de prisonnier engendre certaines problématiques qui poussent les paysans à choisir l'évasion. Pour ce qui est de l'évasion en elle-même¹⁶⁰, il semble que le contexte ait, en l'occurrence, permis une diversion : *« Le soir, nous arrivons dans un village où se trouvait une gare. Il nous enferma dedans. Là, dans cette gare, se trouvait une jolie femme et il trouva le moyen de s'occuper plus d'elle que de nous. Il avait bien fermé mais n'avait pas fait attention que dans la pièce où nous étions se trouvaient deux portes battantes. Elles étaient bien fermées à clef mais en poussant, les portes s'ouvrirent. »* L'expérience de Marcel Teulé, jeune paysan béarnais à Mazerolles, requis pour le STO, travailleur forcé dans la ville métallurgique de Dabrowa Huta dans la région de Cracovie, dont nous avons étudié les perceptions précédemment, diffèrent quelque peu (il est donc d'autant plus intéressant de la croiser avec ces parcours d'évasion). D'une part car il ne s'agit pas de la même mobilisation (l'âge du jeune paysan pouvant constituer un facteur explicatif), d'autre part car son départ anticipé s'est constitué comme le fruit d'une stratégie mûrement réfléchie, une forme d'évasion légitimée et un procédé relativement commun selon lui. En effet, Marcel Teulé, dans son récit, a indiqué que son esprit de refus trouvait plus son origine dans son ambition de retourner à tout prix chez lui pour retrouver ses proches et certainement aider sa famille à la ferme (*« Pour M. Teulé, une idée fixe pendant son séjour : revenir chez lui retrouver sa famille et notamment sa mère (il a 20 ans) »* ; *« Préoccupation première : travail familial »*) que dans les conditions de travail, qu'il n'a pas nécessairement mal vécu, comme nous l'avons étudié dans le chapitre précédent (même si nos travaux sur les mœurs et comportements paysans nous amènent à penser que toute mauvaise expérience ou dur labeur est toujours euphémisé). Néanmoins, pour pouvoir retourner dans son Béarn natal sans se risquer à l'évasion, Marcel Teulé a non seulement manifesté une Résistance passive au travail forcé en se montrant inactif, mais s'est volontairement rendu malade pour pouvoir être renvoyé chez lui. En effet, son retour prématuré a été conditionné par son état médical qu'il a maîtrisé en sautant des repas (déjà pauvres au niveau nutritionnel) et en ingérant, de manière planifiée et consentante, des éléments non comestibles qu'il mélange à sa nourriture (des cendres de cigarettes notamment). Des procédés qui apportent finalement un résultat puisqu'il se trouve rapidement dans un état de grande faiblesse physique attestée lors de nombreuses visites médicales où il est déclaré inapte au travail et renvoyé chez lui

¹⁶⁰ Qui n'aboutira pas puisqu'il sera rattrapé dans son entreprise, par la suite.

en 1944 avec un billet de train. Il a donc utilisé la légitimité du discours médical pour rendre crédible et justifié son retour dans le Béarn, ce qui témoigne de cet esprit d'insoumission paysan et ce profond désir de quitter le statut de prisonnier ou de travailleur forcé pour retourner chez soi, par l'évasion, ou d'autres procédés.

Pour ce qui est du retour des paysans prisonniers, ou travailleurs forcés du STO, dans leur Béarn natal, nous avons relevé un phénomène intéressant à travers les témoignages étudiés. En effet, nous avons constaté que leurs itinéraires de retour, des trajectoires qui s'inscrivent dans l'illégalité, étaient ponctués par des arrêts dans des fermes, bien souvent, ce qui met en exergue la complicité des civils, mais surtout des paysans. Ainsi, il est pertinent d'étudier les fonctions de la classe paysanne, à l'échelle régionale, mais également au niveau national pendant la Seconde Guerre mondiale puisqu'elle a bien souvent joué un rôle de complicité pour des phénomènes marquants de cette période, dans l'ombre mais qu'il ne faut pas négliger puisque ces relations contribuent à la compréhension de processus globaux, et que la complexité de ces contacts révèlent non seulement les usages sociaux de l'époque mais également certains états d'esprit. Certaines communautés paysannes, dans des régions spécifiques, s'inscrivent dans certaines dynamiques propres à leurs régions : ils ont vu et participé aux événements, notamment pour les paysans alsaciens et lorrains. Par ailleurs, l'interaction entre ces paysans béarnais et des paysans d'autres régions est intéressante. A titre d'exemple, Émile Sibers raconte dans son témoignage : *« C'était l'époque des foins. Des paysans alsaciens âgés nous conseillent de nous rendre, d'autres plus jeunes acceptent de nous vendre des habits civils. Nous marchons la nuit, nous nous cachons le jour. Nous repérons des fermes isolées où nous demandons du lait et des pommes de terre cuites. En général, les agriculteurs nous indiquent les itinéraires qui évitent les grandes routes. Dans les Vosges, un paysan a accepté de nous laisser nous reposer dans sa grande à foin »*. Ainsi, dans cet extrait, nous pouvons noter que le contact avec les civils s'effectue exclusivement avec des paysans (soit parce qu'ils n'ont croisé que des paysans, ce qui serait plausible puisqu'ils composent la majeure partie de la société, soit parce qu'ils ont peut-être eu tendance à faire confiance aux paysans comme eux). Dans tous les cas qu'il présente, on se rend compte de la complicité de ces civils paysans qui apportent leur aide soit par le ravitaillement, la vente d'habits, ou l'accueil et qui dénote de la compréhension des comportements des prisonniers ainsi que de l'empathie qu'ils peuvent éprouver. En parallèle, ces contacts, par lesquels ils prennent un risque, dénotent d'un état d'esprit de cohésion entre des personnes qui vivent la guerre

comme une situation subie et qui ne s'inscrit pas dans l'acceptation du nouveau régime, et des phénomènes qui en découlent. En outre, on y apprend la façon dont la plupart des trajectoires de prisonniers, ici paysans béarnais (mais qui peut valoir pour n'importe quel prisonnier) se déroule à savoir souvent avec une complicité extérieure, et par le voyage de nuit pour ne pas se faire repérer. Pour Émile Sibers, cette complicité ne s'est pas arrêtée ici dans la mesure où dès son retour en Béarn, il s'est rendu à la gendarmerie de Lescar pour faire le récit de son évasion, auquel le chef de la gendarmerie répond « *Essayez de sortir le moins possible* ». Il explique par la suite : « *Je souhaite apporter mon aide à mes parents âgés, je travaille donc à la ferme en me cachant, parfois je dors hors de chez moi. Lors de certaines visites, je quitte la maison en sortant par une porte située à l'arrière* ». De ce fait, ce récit complète les expériences des réfractaires au STO et montre la possibilité pour tous ces paysans de rester dissimulés dans leurs fermes : d'une part car la surveillance des zones rurales reculées est restée imparfaite et ponctuelle pendant la guerre, ce qui laissait la possibilité d'anticiper les visites de contrôles, d'autre part (notamment dans le cas ci-présent, où la gendarmerie a fermé les yeux sur son retour) car parfois la complicité des autorités amène à une surveillance volontairement imparfaite. Par ailleurs, on constate que le refus de tous ces paysans béarnais de partir travailler loin tient aussi, souvent, à la volonté de rester aider à la ferme où ils sont les acteurs principaux de la vie économique à l'échelle individuelle. En somme, cet ensemble de comportements constitue la traduction d'un état esprit général de refus de ces mobilisations et d'insoumission.

En conclusion de cette partie relative aux mobilisations paysannes, en croisant des témoignages de diverses origines et natures (issus de fonds publics, privés, d'associations, manuscrits, oraux, retranscrits etc...), nous avons pu soulever et analyser les états d'esprit, perceptions et différents parcours de paysans béarnais confrontés à l'expérience des mobilisations pendant la Seconde Guerre mondiale. En les catégorisant, nous avons pu soulever la multiplicité des trajectoires collectives et constater l'infinité des déclinaisons des perceptions et expériences individuelles. Elles dépendent d'un certain nombre de facteurs qui nécessitent la juxtaposition des récits pour comprendre la globalité d'un phénomène. Ainsi, les appels aux diverses mobilisations, particulièrement quand elles impliquent une grande mobilité et qu'elles s'inscrivent dans le temps sont, de manière générale, mal perçues par le monde paysan béarnais. Des états d'esprits qui se traduisent par de nombreuses demandes d'exemptions, effectuées à tous les échelons et par de nombreux acteurs du monde agricole, du ministère de l'agriculture, en passant par le maire,

jusqu'au modeste fermier. Même si les situations sont diverses, il est possible de comprendre que la survie des exploitations devient précaire sans les protagonistes les plus actifs de la ferme pour mener à bien l'activité agricole. Les expériences de ces mobilisations sont encore plus variées selon la mobilisation en question mais surtout le lieu où le paysan est envoyé, les conditions dans lesquelles il se trouve, la durée de son absence, et dépend surtout de facteurs attachés à la personne : un prisonnier d'une quarantaine d'années envoyé dans une ferme en Allemagne n'aura pas le même vécu qu'un jeune homme d'une vingtaine d'années affecté dans une usine à l'Est de l'Allemagne, ou qu'un jeune paysan envoyé aux Chantiers de Jeunesses. Toutes les expériences diffèrent. L'important est de comprendre que de la pluralité de ces vécus découlent certains états d'esprits permettant de déterminer une identité paysanne mais également de reconstituer certaines vérités historiques à travers les témoignages. Parmi ces témoignages retranscrivant un état d'esprit de refus des mobilisations, notamment parmi les réfractaires au STO, on retrouve un lien avec la notion de Résistance, dans laquelle les paysans se trouvent également impliqués de plusieurs façons.

**PARTIE III/ PAYSANNERIE BEARNAISE ET RESISTANCES
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE : QUELS
LIENS POTENTIELS ?**

Cette troisième partie aborde le lien entre la communauté paysanne béarnaise et le phénomène complexe que constitue la Résistance. Il s'agit de caractériser ce lien sous différentes lectures et identifier ce phénomène, marquant la temporalité développée, sous le prisme paysan¹⁶¹. Afin d'opérer cette réflexion, il s'agira de questionner et de déconstruire la notion même de Résistance, d'en interroger les éléments la définissant en s'appuyant sur l'historiographie et les travaux de recherches qui lui sont propres et ainsi en soulever les points fondamentaux¹⁶². La nature unique de la Résistance sera questionnée afin de mettre en exergue les différentes formes de Résistances paysannes tant au gouvernement de Vichy, qu'à l'armée d'occupation allemande dans ses expressions actives et civiles comme dans les différentes temporalités (diverses phases du conflit, de manière continue ou ponctuelle) et espaces qui la concernent (puisque chaque élément constituant un type de Résistance vient conditionner directement sa forme).

Chapitre 1/ Paysannerie béarnaise et Résistances : entre définitions, théories de recherche et rapport de proximité : une réflexion théorique

La Résistance constitue une notion plurielle et complexe impliquant des enjeux de natures diverses : politiques, économiques et sociaux. Il s'agit d'un phénomène se construisant en réaction, en opposition à un contexte politique donné : le régime de Vichy, présence des armées d'occupation allemande après 1942. Le phénomène de la Résistance est marqué par la pluralité de ses formes : la nature, les acteurs, la temporalité, l'espace, la continuité, les motifs différents et conditionnent son essence. Il se caractérise communément de deux manières, revêt deux aspects distincts qui répondent à l'expression de l'opposition au contexte politique, qui constitue l'idéologie même de ce phénomène. Il s'agit ici d'une caractérisation relativement large de la Résistance qui revêt de multiples aspects et s'exprime par le biais d'une infinité de déclinaisons. Il n'existe pas une Résistance mais des Résistances. Il existe autant de formes de Résistances que d'individus ayant appartenu à un type spécifique de Résistance et de nombreuses formes spécifiques n'ont pas été encore identifiées et traitées, les études sur ce vaste sujet étant encore en maturation¹⁶³.

¹⁶¹ WIEVIORKA Olivier, *Une certaine idée de la Résistance*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.

¹⁶² DOUZOU Laurent, *Faire l'histoire de la Résistance, actes du colloque international du 18-19 mars 2008*, Lyon, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

¹⁶³ DOUZOU Laurent, *Faire l'histoire de la Résistance, actes du colloque international du 18-19 mars 2008*, Lyon, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

Notre réflexion s'inscrit dans une logique de questionnement, de caractérisation, et de définition de la Résistance sous tous ses aspects : quels facteurs poussent un individu à résister, quels sont ses véritables motifs ? (qui ne sont pas nécessairement déterminés par une dimension idéologique, mais plutôt une situation spécifique relative à un cas singulier, l'ensemble de ces déclinaisons formant une multiplicité de catégories résistantes). La Résistance se forme donc comme un objet d'étude autant politique que sociologique (« Les mouvements de résistance, soucieux d'agir sur la population, privilégient une stratégie civile¹⁶⁴ »), si on en étudie un espace particulier, une phase particulière, une expression spécifique ou des acteurs ou communautés données. C'est un phénomène qui marque son territoire et crée une interaction entre la société et les populations locales¹⁶⁵. Il est intéressant d'étudier la Résistance dans le cadre des Basses-Pyrénées et notamment du Béarn¹⁶⁶ mais également par une approche comparatiste avec d'autres espaces sur lesquels elle s'est établie afin d'affirmer les points communs et les divergences dans l'optique de mieux définir et caractériser ce qu'est véritablement la Résistance d'un point de vue historique et historiographique.

A) Une caractérisation proposée des formes de Résistances

1/La Résistance armée

Initialement, l'Historiographie française s'est principalement focalisée autour de la forme la plus concrète de Résistance à savoir la Résistance armée, dite aussi *active*¹⁶⁷ : longtemps après le second conflit mondial, la Résistance a été abordée en priorité sous l'angle de la mobilisation combattante et militaire en lien avec la culture militariste issue du XIX^{ème} siècle et aussi du fait du poids de la parole combattante représentée par la figure du soldat qui s'est affirmée tout au long du XX^{ème} siècle et a dominé la mémoire des conflits. Un certain recul est également nécessaire quant aux représentations post-guerre de la Résistance, qui se sont construites et qui dépendent de nombreux facteurs socio-culturels, notamment l'idéalisation du phénomène et le processus « d'héroïsation » des résistants ainsi

¹⁶⁴ WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance*, Montreuil-Belay, CMD, 2000.

¹⁶⁵ Cf : VERGNON Gilles, « Une sédimentation mémorielle continue : le Vercors après le Vercors » dans *La Résistance dans le midi aquitain au regard des autres espaces européens*, Pau, Éditions Cairn, 2016.

¹⁶⁶ *La Résistance dans le midi aquitain au regard des autres espaces européens*, colloque de l'UPPA sous la direction de Laurent JALABERT, du 27 et 28 novembre 2014.

¹⁶⁷ WIEVIORKA Olivier, *Une certaine idée de la Résistance*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.

que de l'instrumentalisation politique dont le phénomène a fait l'objet. Ce sujet répond donc à autant de questions qu'il en pose de nouvelles : l'Histoire de la Résistance est à la fois à construire et à déconstruire. La Résistance constitue une notion globalisante dans la mesure où elle comprend l'ensemble des mouvements et réseaux organisés qui ont agi directement¹⁶⁸ en opposition à l'Axe, le régime de Vichy et les organes de collaboration, de l'armistice du 22 juin 1940 jusqu'à la Libération en 1944. Elle s'articule et fonctionne en réseaux officiels ou officieux, s'inscrivant dans une logique militaire, qui quadrillent la France en zone occupée et libre et dont l'objectif principal est de prendre les armes pour combattre, par le biais d'opérations de renseignements et actions de sabotages transversales, qui court-circuitent les agissements du gouvernement et de l'occupant. Selon François Marcot, il s'agit d'un *combat volontaire clandestin contre l'occupant et ses collaborateurs*¹⁶⁹.

Le phénomène de la *Résistance Intérieure* est amorcé le 18 juin 1940, lors de l'appel du général de Gaulle depuis Londres, qui incite la population française, notamment les hommes pourvus de compétences militaires, à prendre les armes pour manifester leur opposition au régime de collaboration. Dès lors, des mouvements de Résistance se forment et quadrillent progressivement la France occupée et libre. Ils reconnaissent tous comme autorité centrale le général de Gaulle, exilé à Londres, et se structurent en organes qui répondent à des mécanismes militaires, en zone urbaine comme en zone rurale, englobant tous types d'individus, de toutes régions, de toutes origines, de tous secteurs et catégories socio-professionnels, comprenant des éléments de tous âges et de tous sexes, dont les motivations sont divergentes. Parmi les réseaux les plus importants¹⁷⁰ : la Résistance Intérieure Française (RIF) qui englobe tous les mouvements qui ont lutté pendant la Seconde Guerre mondiale contre l'Allemagne nazie et le régime de Vichy ; les Forces Françaises Combattantes (FFC) qui s'articulent, jusqu'en 1942, comme l'organisation constituée par les agents de réseaux de la France libre dans la zone occupée ou sous autorité du gouvernement de Vichy ; les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) qui se construisent en 1944 comme la jonction, la fusion des principaux groupements, corps

¹⁶⁸ Le terme « directement » est ici à souligner dans la mesure où il caractérise véritablement ce grand ensemble de Résistance, qui diffère de la Résistance *civile*, à laquelle nous consacrons une réflexion également, qui s'inscrit dans l'opposition sous-jacente.

¹⁶⁹Cf : MARCOT François, « Les paysans dans la Résistance, problème d'une approche sociologique », dans *La Résistance et les Français*, Rennes, PUR, 1995.

¹⁷⁰ Il s'agit ici d'une énumération d'organismes résistants non exhaustive concernant les mouvements les plus influents et les plus englobants.

militaires organisés de la Résistance Intérieure Française (RIF) tels que l'Armée Secrète (section gaulliste incorporant des groupuscules comme *Combat*¹⁷¹, *Libération-Sud*¹⁷² et *Franc-Tireur*¹⁷³), l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA), ainsi que les Francs-Tireurs et les partisans, d'orientation communiste. Enfin, les Forces Françaises Libres (FFL) étaient l'appellation donnée aux forces armées ralliées à la France Libre du général de Gaulle. Parmi les services de la France Libre du général de Gaulle, le BCRA¹⁷⁴(qui a connu plusieurs appellations successives), créé en juillet 1940 et rattaché à l'état-major particulier du général de Gaulle, constitue l'organe de renseignements et d'actions clandestines principal, auquel un service de contre-espionnage lui est adjoint en 1941, à la tête duquel se trouve André Dewavrin, dit aussi *Passy*. Il est important de noter l'usage de pseudonymes pour les agents de Résistance dans un souci de sécurité, qui constitue parfois, encore aujourd'hui, une difficulté quant à leur identification. En outre, ces corps de Résistance fonctionnent en adéquation, en parallèle avec les services britanniques de Résistance, notamment le SOE¹⁷⁵, dirigé par Maurice Buckmaster. De même, la BBC, principale chaîne radiophonique anglaise accompagne ces mouvements de Résistance par la transmission de messages codifiés ainsi que par l'information de l'actualité aux populations qui tient un rôle considérable pour le moral général. Il existe plusieurs étapes chronologiques relatives à la Résistance : la première s'étalant de 1940 à 1942. Il s'agit d'une période qui voit naître et croître divers types de Résistances actives, dirigés contre le gouvernement et l'Axe tels la formation des premiers réseaux de renseignements et de sabotages, de presse clandestine et des premiers attentats, qui ne concernent qu'une partie très minoritaire de la société.

La Résistance Française connaît un réel et important tournant pendant l'année 1943, du fait de la combinaison de plusieurs facteurs. Elle ne constitue pas une phase de rupture mais plutôt de continuité progressive où la Résistance atteint un certain degré d'organisation et d'autorité. En effet, outre les prémices du déclin progressif que connaît l'Axe¹⁷⁶, la fusion des trois grands mouvements résistants de la RIF dans la zone-sud, à savoir *Combat*, *Libération-Sud* et *Franc-Tireur*, par Jean Moulin, dit *Max*, un des principaux acteurs de la Résistance et bras droit du général De Gaulle, en janvier 1943

¹⁷¹ Mouvement de Résistance créé en 1940 en zone non occupée, par Henry Frenay et Marie Reynoard.

¹⁷² Mouvement de Résistance militant créé en 1940 par Emmanuel d'Astier de la Vigerie, initialement nommé Libération.

¹⁷³ Mouvement de Résistance créé à Lyon en 1940 par Jean-Pierre Levy.

¹⁷⁴ Bureau Central de Renseignements et d'Actions.

¹⁷⁵ Special Opérations Exécutive.

¹⁷⁶ Après les batailles d'El-Alamein en novembre 1942 et Stalingrad de juillet 1942 à février 1943.

pour former les Mouvements Unis de la Résistance (MUR), amène à une première étape dans le rassemblement et surtout vers un processus d'unification et de standardisation des groupes de Résistance. La deuxième étape se matérialise par la création en mai 1943 du Conseil National de la Résistance (CNR), qui dirige et coordonne les huit principaux groupes de toutes orientations résistantes de la RIF, dont *le Front National de la Résistance* (créé par le parti communiste français) ; *Ceux de la Libération* ; *Ceux de la Résistance* ; *Libération Nord* ; *Libération Sud* ; l'OCM¹⁷⁷ (créé dès 1940, il s'agit d'un des plus importants réseaux d'aspect militaire du CNR, spécialisé dans les passages clandestins à la ligne de démarcation sous le commandement du colonel Rémy), *Combat*, et *Franc-Tireur*. Par ailleurs, ce conseil comprend également les deux principaux syndicats d'avant-guerre : la CGT¹⁷⁸ et la CFTC¹⁷⁹ ainsi que les représentants des partis politiques issus de la Troisième République, à savoir André Mercier pour le Parti Communiste ; André Le Troquer pour la SFIO ; Marc Rucart pour les Radicaux ; Georges Bidault pour les Démocrates Chrétiens ; Joseph Laniel pour l'Alliance Démocratique et Jacques Debû-Bridel pour la Fédération Républicaine. Il s'agit d'un véritable organe politique, constitué d'un conseil présidé par Jean Moulin, qui devient la délégation principale et unifiée sous l'égide du général de Gaulle en France, constituée de syndicats et de divers représentants manifestant leur hostilité au régime de Vichy et par extension au maréchal Pétain, qui gagne en autorité et marque certains territoires. Le CNR apporte donc au phénomène résistant une véritable contenance politique et administrative, ainsi que militaire.

C'est à cette époque-ci que la Résistance armée connaît une autre expression et prend la forme de maquis¹⁸⁰. Il s'agit d'une notion complexe et plurielle dans la mesure où le terme « maquis » désigne un ensemble d'éléments : le groupe de résistants ainsi que la localité dans laquelle ils opèrent, marquant un espace précis. De manière générale, les acteurs de ce type de Résistance armée, qui constitue la forme la plus généralisée et la plus représentée de Résistance à partir de 1943 (bien qu'existant avant cette date, François Marcot parle d'une transition entre des maquis de *refuge* et des maquis combattants), se regroupent dans des zones reculées, dans les campagnes ou les montagnes. De même, le processus de généralisation des groupuscules résistants se construit en parallèle avec la

¹⁷⁷ Organisation Civile et Résistante.

¹⁷⁸ Confédération Générale du Travail.

¹⁷⁹ Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.

¹⁸⁰ Il s'agit d'un phénomène déjà existant, dans une moindre mesure, cependant, la Résistance se manifeste d'une manière plus concrète et visible à partir de 1943.

promulgation de la loi concernant le Service du Travail Obligatoire¹⁸¹ et coïncide avec la situation d'illégalité de centaines de milliers de réfractaires au STO, ainsi que des prisonniers de guerre mobilisés en 1940 évadés, des réfugiés, ou des populations persécutées qui rejoignent les maquis, entrant dans la Résistance. Selon François Marcot¹⁸², l'idée de maquis tient du phénomène social. Il s'agit d'un concept désignant une forme de Résistance armée et active généralisée qui marque un territoire donné, de 1943 jusqu'à la libération de 1944 et perdure en 1945, pourvue de mécanismes propres, impliquant une série d'enjeux de natures diverses tels que des déterminismes politiques (le maquis étant pourvu d'un Service National des Maquis (SND) à partir de mars 1943, créé sous l'impulsion de Jean Moulin et toutes les sensibilités et orientations politiques y étant représentées) ; économiques dans la mesure où la question de l'armement et du ravitaillement se pose¹⁸³ ; et social : toutes les catégories socio-professionnelles, toutes les origines (à l'échelle de l'Europe, nationale, et régionale), les tranches d'âges, les sexes ainsi que les motivations y étant représentées. Il est à noter que les motivations sont majoritairement liées soient à une idéologie spécifique en adéquation avec le phénomène résistant, soit avec la situation d'illégalité d'individus (majoritairement représentée) comme les réfractaires au STO, ou les populations persécutées etc... Cependant, une grande part de ceux qui sont appelés les « maquisards » concerne une population relativement jeune (entre 18 et 30 ans) et masculine. Ce type de Résistance armée s'exerce en milieux reculés, les espaces ruraux constituant les territoires adéquats à la fixation des maquis. Par ailleurs, il est intéressant de questionner cette forme de Résistance active dans sa nature : dans la mesure où l'historiographie du XX^{ème} siècle et les travaux actuels ne considèrent plus le terme de « front » comme une notion liée à la ligne, à la frontière mais plutôt comme un espace, un territoire marqué par une dynamique de confrontation politique, économique ou sociale : les maquis ne constitueraient pas un type de front intérieur de lutte armée contre l'Allemagne et le régime de Vichy ? De même, notre étude se positionne dans une volonté de souligner l'interaction entre ces résistants et les populations civiles rurales, et spécifiquement paysannes autour de ces maquis. L'objectif est véritablement de comprendre l'impact de ces maquis sur les populations paysannes béarnaises relatif à la proximité de ces points de Résistance. De ce fait, un certain nombre de problématiques vont être soulevées dans cette partie : la perception plus ou moins positive, négative ou

¹⁸¹ Loi de Sauckel, général allemand, en janvier 1943, une seconde loi étant promulguée en février 1943.

¹⁸² MARCOT François, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Brochet, 2006.

¹⁸³ GRENARD Fabrice, *Une légende du maquis, Georges Guigouin du mythe à l'histoire*, Paris, Vendémiaire, 2014.

nuancée de ces maquis par les paysans béarnais, les relations entretenues et la nature des contacts si existants, les cas individuels étant multiples mais une généralité pouvant être abordée (des relations de distance sans contacts malgré la proximité et la connaissance de l'existence de ces maquis sont-elles envisageables ? Des relations de force (pillages pour le réapprovisionnement) sont-elles possibles et quels en étaient les mécanismes ? Le paysan peut-il avoir un statut d'agent de liaison sans pour autant faire partie intégrante du maquis, et donc la ferme une fonction de point de contact, de zone tampon avec la société (si oui le paysan connaît-il le fonctionnement interne des réseaux et la vie quotidienne qui n'est pas faite seulement d'actions ?). Les paysans peuvent-ils se joindre au maquis ? Si oui, résistent-ils au sein du Béarn ou dans d'autres régions annexes ? Quelles sont les problématiques liées à cette proximité des maquis pour les paysans béarnais ? (une ferme proche d'un maquis peut-elle s'exposer à des dangers potentiels aux yeux de la société et des autorités, si un lien est découvert (justifié ou non) ? La complicité des paysans en relation au maquis constitue-t-elle une forme de Résistance ? Il s'agit ici de questionnements résultant de la phase d'investigation, de recherche dont nous pouvons souligner la difficulté que pose la problématique des sources.

En effet, il est difficile d'identifier et de quantifier ce genre de phénomène. Dans le cadre de notre réflexion, nous avons croisé et superposé différents types de sources afin de mettre en exergue plusieurs manières d'appréhender de tels phénomènes et de développer une méthode d'analyse¹⁸⁴. En effet, nous avons abordé à la fois des sources écrites officielles tels les rapports de préfecture et des sous-préfecture des Basses-Pyrénées au sujet de la Résistance en parallèle avec les comptes rendus des Comités de Libération pour comprendre l'impact des systèmes de Résistances armées sur la société, notamment les communautés paysannes, mais également des sources orales¹⁸⁵ pour nourrir la notion d'anecdotes introduite dans le premier mémoire. Cependant, les questionnements et les hypothèses formulées dans cette partie théorique trouveront leurs expressions concrètes dans la fraction de notre chapitre suivant la présente caractérisation, qui concerne le lien entre Résistance et paysannerie dans une approche régionale, spécifiquement béarnaise d'un point de vue actif et civil. En effet, d'autres formes de Résistances peuvent également susciter l'intérêt d'établir un lien avec la paysannerie béarnaise, notamment la Résistance civile, qui avec la Résistance active, est la plus traitée dans les travaux de recherches

¹⁸⁴ La question de la méthodologie, des sources et hypothèses sera développée de manière plus approfondie dans la réflexion succédant à la caractérisation générale de la Résistance.

¹⁸⁵ *Crimes de guerre et atrocités allemandes* : 1031 W 182.

actuels et qui nécessite également une définition approfondie résultant d'un travail de synthèse bibliographique et de croisement des sources.

2/La Résistance Civile.¹⁸⁶

La Résistance Civile, également appelée *Résistance Passive*, par opposition à la *Résistance active*, s'articule comme une autre forme de Résistance qui consiste à agir en manifestant un comportement contraire au régime politique, aux lois mises en places, de manière sous-jacente. Il ne s'agit pas d'un système d'engagement dans une Résistance à caractère militaire mais d'un ensemble de comportements, d'une globalité d'attitudes allant à l'encontre du régime de Vichy, des milices, et de l'occupant allemand. Il s'agit d'une notion développée dans l'historiographie française, dont les études sont encore en maturation et en discussion, (inspirée par certains travaux d'historiens d'Europe de l'Est mais aussi britanniques, notamment Adams Robert qui a travaillé sur le concept de *Civil Resistance*), au cours de la dernière décennie du XX^{ème} siècle et de la première du XXI^{ème} siècle (la Résistance armée ayant été largement traitée jusqu'alors), notamment par des historiens chercheurs comme François Marcot ou Jacques Semelin. Ce dernier, distingue la *Résistance civile* comme un *processus spontané de mobilisation d'institutions civiles, ou de populations civiles, ou bien les deux à la fois dans la société, d'agissement en faveur de certaines valeurs morales, contre un régime politique et ses manifestations, non armé, non violent, émanant de citoyens potentiels*. L'originalité et l'objectif des travaux de Jacques Semelin tend à démontrer que l'impact de ce genre de comportements, provenant d'une diversité d'individus, peut constituer, à long terme, un mouvement de résistance à un régime oppressant. En somme, plusieurs actes de Résistances citoyennes hétérogènes émanant de divers acteurs, divers contextes et divers milieux peuvent s'articuler comme un ensemble homogène de Résistance provenant de la société elle-même. Ce nouveau courant de pensées, d'idées démontre que prendre les armes n'est pas le seul moyen, la seule façon de résister pendant la Seconde Guerre mondiale. La Résistance, et par extension tous les types de résistances, dont la *Résistance Civile*, implique une mise en danger de ses acteurs dans la mesure où ils s'opposent dans une logique directe ou indirecte au régime. Dans le cas de la Seconde Guerre mondiale, cette notion est beaucoup plus englobante puisqu'elle s'adresse à toutes les actions contraires au gouvernement de Vichy et à l'Axe, de façon générale et s'exprime de manière plurielle. Elle peut se manifester sous une forme

¹⁸⁶ SEMELIN Jacques, *Sans armes face à Hitler*, Paris, Éditions Payot & Rivage, 1998.

organisée et revendiquée ou non, collectivement par réseaux ou effectuée dans l'ombre par des individus isolés et peut revêtir une infinité d'aspects et de déclinaisons : la palette des formes de *Résistances civiles* étant beaucoup plus élargie que celle de la Résistance armée : les *Résistances actives* ayant pour dénominateur commun le fait d'agir de manière directe, dans une logique quasi-militaire alors que les Résistances dites *passives* ont un dénominateur commun plus large qui se matérialise dans le seul fait d'agir à l'encontre d'un nouvel ordre établi. La population française est contrainte de composer avec ce nouvel ordre, à partir de 1940, et d'afficher une attitude d'acceptation en société, dans le cadre public. Cependant, dans une communauté spécifique, dans la sphère privée et familiale, l'état d'esprit réel peut être exprimé, et des actions d'opposition au régime peuvent être développées.

Il existe plusieurs catégories de *Résistances civiles*. En effet, de manière générale, on distingue, lorsqu'on aborde la question de *Résistance civile*, la notion d'altruisme, d'assistance aux populations mises en situation d'irrégularité et de danger par l'État de Vichy et le nouvel ordre établi pendant la Seconde Guerre mondiale, pourvue d'une forte dimension sociale. Elle peut s'exprimer de manière collective, à travers des réseaux (exemple des réseaux de passeurs dans les zones de frontières physiques ou politiques ou des réseaux qui dissimulent ces populations) ou de manière individuelle (aide émanant d'une personne, ou d'une famille en particulier), de façon continue (une résistance en récidive, répétée, habituelle à travers des réseaux) ou de façon ponctuelle (une action d'altruisme unique mais qui, dans son essence, reste de la Résistance). En outre, les motivations peuvent également différer : les motifs idéologiques de réactions à la situation politique nationale peuvent s'exprimer dans l'altruisme, et concernent généralement la *Résistance Civile* en continu. En effet, certains acteurs de cette forme de Résistance, se réunissent en groupes, en réseaux et se spécialisent dans ce type d'agissements. Cependant, il ne s'agit pas toujours de motifs idéologiques mais souvent de respects de valeurs morales. Pour les cas de Résistances ponctuelles, la situation et les choix qui en découlent, se présentent de manière inattendue et inhabituelle : à ce moment-là, l'action de Résistance, si effectuée, ne s'inscrit pas nécessairement dans une volonté de s'opposer à l'ordre établi, mais simplement d'agir en adéquation avec des principes d'humanité élémentaires. Parmi nos témoins¹⁸⁷ ayant déjà connu ce type d'expérience, la plupart ont souligné la spontanéité

¹⁸⁷ Il est à noter ici l'importance accordée à la notion de témoignage oral qui constitue un type de source à part entière.

de la réaction, non en relation avec une idéologie d'opposition au régime, qui se forme comme quelque chose de lointain et abstrait pour eux, dans leurs quotidiens, mais dans une simple volonté d'aider, qui leur est apparue comme naturelle.

Ces actions d'altruisme, d'aide ou d'accompagnement à dimension sociale ancrée dans le domaine de la *Résistance Civile* s'adressent donc majoritairement aux populations et communautés marginalisées par le nouveau régime français comme les juifs en adéquation avec la politique antisémite de l'Axe et du régime de Vichy renforcée par la solution finale établie en 1942, ainsi qu'aux individus en situation d'illégalité comme les réfugiés, les réfractaires au STO, ou les prisonniers évadés. Le fait même d'aider ces catégories d'individus rend les acteurs de *Résistance Civile* coupables de complicité et les lie directement à leur situation, les mettant en danger. On peut alors se questionner sur la formulation de *Résistance passive*, dans la mesure où la passivité désigne le fait de ne pas agir alors que nous sommes confrontés à des actes de *Résistance* où la sécurité est mise en jeu. Il existe de multiples façons d'exercer cette *Résistance* ancrée dans l'assistance à autrui : loger/cacher ces personnes ; les nourrir ; leur apporter une aide matérielle ou morale ; les aider à fuir, à passer une frontière ; les dissimuler (ce qui sous-entend bien souvent de mentir aux autorités), de même cette *Résistance* peut même résider dans le simple fait de ne pas les dénoncer. Par ailleurs, de manière postérieure à la Seconde Guerre mondiale, il a été donné un titre honorifique et spécifique aux protagonistes d'un type de cette *Résistance Civile*. Il s'agit des *Justes parmi les Nations*¹⁸⁸ qui désigne les civils qui ont, pendant la Seconde Guerre mondiale, sauvé, caché ou aidé, d'une quelconque manière que ce soit, des juifs au péril de leurs propres vies (il est à noter que le fait de mettre sa sécurité en jeu constitue un réel paramètre dans la définition de la *Résistance* et notamment dans celle de la *Résistance Civile*)¹⁸⁹. Créé en 1953 par le parlement Israélien (la Knesset), en parallèle du mémorial *Yad Vashem*¹⁹⁰ à Jérusalem, le titre de *Juste parmi les Nations* constitue le plus haut titre honorifique décerné par Israël, encore à ce jour. De même, il s'agit d'un titre transcendant toutes les nationalités, les origines, les orientations, les catégories sociales, les âges et les sexes. Nous sommes donc confrontés à un type de *Résistance Civile* s'inscrivant dans l'assistance à autrui, très spécifique déterminé par l'origine et la confession de la communauté marginalisée par l'Allemagne et le régime de

¹⁸⁸ GENSBURGER Sarah, *La création du titre de Juste parmi les Nations, 1953-1963*, Paris, Éditions de la Revue Française de Sciences Politiques, 2002.

¹⁸⁹ CABANEL Patrick, *Histoire des Justes en France*, Paris, Éditions Armand Collins, 2012.

¹⁹⁰ Il s'agit du mémorial consacré aux victimes de la Shoah.

Vichy. A l'échelle nationale, on comptabilise 24 355 dossiers de Justes. Cependant, il s'agit d'un nombre à nuancer, à considérer comme une estimation dans la mesure où il n'est pas nécessairement représentatif de la réalité. En effet, il y a certaines modalités pour obtenir ce titre, notamment le fait que ce doit être la personne (ou les personnes) ayant été aidée(s) qui doit le décerner à l'individu ou aux individus ayant aidé. De ce fait, il existe de nombreux cas de justes « officieux » qui ont effectué ce type de Résistance sans jamais être reconnu, et qui n'ont pas demandé à l'être, ou sont décédés avant d'avoir pu l'être. De même, cela dépend fortement de la destinée des juifs qui ont reçu cette aide : certains sont morts avant d'avoir pu démontrer cette forme de reconnaissance, d'autres ont émigré, à partir de 1948, en Israël et n'ont jamais eu de contact avec les individus les ayant sauvé. C'est donc un chiffre officiel qui ne s'accorde pas forcément avec la réalité des faits, mais qui peut donner un ordre d'idée. A l'échelle des Basses-Pyrénées, il existe une centaine de personnes ayant reçu le titre de *Juste parmi les Nations*. Le but de notre étude, suivant ce chapitre de caractérisation des Résistances, sera de comprendre la présence et la proportion de cette forme de Résistance dans les Basses-Pyrénées, dans la communauté paysanne béarnaise. Il s'agira de comprendre de quelle manière ce type de Résistance se décline et se spécifie lorsqu'il est exercé en milieu paysan en Béarn (la paysannerie, la plupart du temps ancrée dans des zones rurales, pourvue de certains atouts notamment matériels en ces temps de crises, constituerait-elle un milieu propice à l'exercice de la *Résistance Civile*, à l'accueil de populations marginalisées ou réfugiées ? Quelles ont été les perceptions des paysans vis-à-vis de ces communautés ? Le cas contraire existe-t-il ?); de manière analogue à l'étude qui sera effectuée, dans un premier temps, sur la Résistance active. Il sera donc effectué une caractérisation du lien entre les paysans béarnais et la Résistance armée ainsi qu'une étude sur le lien entre paysannerie béarnaise et Résistance civile, sous toutes ses formes, adressées à toutes les catégories d'individus marginalisés mais pas uniquement.

La Résistance Civile est généralement traitée par le biais de l'aide à ces populations. Cependant, comme nous l'avons définie précédemment, il s'agit d'une notion bien plus englobante qui désigne l'ensemble, la totalité des formes de désobéissances, de résistances à l'ordre établi. Il peut s'agir de toutes sortes de Résistances : une Résistance intellectuelle, par exemple, même si la Résistance reste une notion d'action, de territoire et poursuit une finalité singulière. La Résistance armée démontre qu'elle peut s'inscrire dans une logique militaire, la *Résistance civile* ancrée dans l'altruisme met en exergue la dimension sociale voire sociologique qu'elle peut comporter, mais il peut exister d'autres

catégories de Résistance qui ne desservent ni un but politique, idéologique ou moral mais plutôt pratique. Il s'agirait d'une fraction de Résistance que l'on pourrait qualifier d'économique : le concept de Marché Noir, étudié préalablement dans la première catégorisation de notre étude comme une réaction à la crise matérielle engendrée par la guerre, s'articule comme un exemple spécifique d'une Résistance économique et financière, de réaction, qui se décline à plusieurs échelles et peut être singulière quand elle est traitée sous le prisme d'une communauté en particulier, dans un espace spécifique comme la paysannerie béarnaise où le Marché Noir revêt plusieurs aspects. De même, il est question d'un redimensionnement de la nature même de la Résistance : désobéir à un régime, ainsi qu'à ces acteurs, est-ce forcément de la Résistance ? Y a-t-il une différence entre résister à la loi et au régime ? Résister économiquement par des pratiques visant à court-circuiter, à contourner le contexte de crises matérielles complexes basé sur un système d'accroissement des impositions, de la mise en place de réquisitions, particulièrement en milieu paysan, et même de pillages légalisés et légitimés par les autorités, est-ce réellement s'opposer au régime, ou plutôt désobéir dans des proportions plus ou moins importantes dans une logique pratique ? Il s'agit dans tous les cas de contrer le nouvel ordre établi et les abus qui en résultent, même s'ils sont légalisés, dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale, ou certaines mesures viennent conditionner la nature du régime. Ce type d'actions tient de la *Résistance Civile*, même si les motifs, quant à eux, tiennent plus de soucis pratiques, et non d'opposition réelle au nouveau régime, ou simplement à sa fraction economico-financière. La nature et la forme de la Résistance tiennent également de sa dimension individuelle ou collective : un acte isolé peut traduire un refus spontané de la défaite et du régime tout en servant une fin individuelle et/ou familiale alors que les actions collectives sont amenées à être plus facilement associées à de la Résistance qu'à « une forme de Résistance ». Enfin, dans l'optique de nuancer nos propos, il est important de souligner quelques éléments : pratiquer un type de Résistance n'exclut pas toutes les autres formes de Résistance, toutes ces catégories ne sont pas normées. De même, la Résistance n'a pas concerné une large part de la société française, mais au contraire une minorité. Elle a connu plusieurs phases, différentes selon les catégories et difficiles à quantifier, en particulier pour la *Résistance Civile*. Les formes de Résistances économiques ont progressé de manière assez continue pendant toute la durée de la guerre. Quant à la Résistance active : le fait de prendre les armes pour la population civile française n'était pas l'option la plus représentée dans les mentalités aux amorces du conflit. En effet, le traumatisme

encore présent, dans une société majoritairement composée de paysan¹⁹¹, des lourdes pertes tant humaines que matérielles pendant et résultant de la Première Guerre mondiale a amené l'opinion publique à pencher en faveur de l'acceptation de la défaite de 1940, à la condition qu'elle reste pacifique. Les comportements ont démontré une certaine forme de passivité et d'acceptation alors que la minorité de résistants dans les deux premières années de la guerre se dressait contre cette acceptation. Cependant, comme expliqué préalablement, l'année 1943 a constitué un réel tournant dans le déroulement de cette catégorie de Résistance qui s'est renforcée et a compté de plus en plus de membres entre 1944 et 1945.

B) Théories de recherches, rapport de proximité et méthodologie

Dans notre optique, et afin d'analyser le rôle de la paysannerie béarnaise et la Résistance dans les Basses-Pyrénées, nous nous sommes appuyées sur les travaux de François Marcot¹⁹². En effet, dans ses travaux, ce dernier parle de *sous-représentation* des paysans dans la Résistance (il est également question d'une incorporation plus tardive de cette classe sociale par rapport aux autres catégories socio-professionnelles, pour les deux premières années de la guerre) du fait de la superposition de plusieurs facteurs. En effet, les paysans attribuent au régime de Vichy et surtout à la figure du maréchal Pétain une certaine légitimité du fait de ses origines paysannes, et de sa politique de valorisation du monde rural et paysan (malgré le décalage creusé par les mesures de réquisitions excessives) et se sentent marginalisés, isolés par rapport aux villes (absences de certaines structures d'encadrement, d'infrastructures, et d'informations). De même, le maréchal Pétain symbolise et garantit un nouvel ordre paysan et ruraliste, construit en opposition avec le monde urbain¹⁹³. En outre, la paysannerie ne constitue pas le milieu propice aux premiers actes de Résistances des années 1940-1942 (sabotages, renseignements) où les paysans sont peu représentés. Cependant, il nuance ses propos en exposant le fait que les paysans sont présents dans certaines autres formes de Résistances, notamment pour les paysans ancrés dans des zones frontalières où ils sont impliqués dans les passages clandestins, notamment les espaces montagnards (Alpes, Jura, Pyrénées)¹⁹⁴. Par ailleurs, il souligne le

¹⁹¹ C'est aussi pour cela qu'il est intéressant d'établir ce lien : étudier la paysannerie c'est comprendre la majorité de la société française de l'époque et spécifiquement béarnaise.

¹⁹² Cf : MARCOT François, « Les paysans dans la Résistance, problème d'une approche sociologique », dans *La Résistance et les Français*, Rennes, PUR, 1995.

¹⁹³ MARGAIRAZ Michel, *Les politiques économiques sous et de Vichy*, Paris, Éditions Presses de la Fondation Politique Nationale des Sciences Politiques, 2009.

¹⁹⁴ PEREIRA Victor, « Les passages de la frontière. Les frontières dans les Basses-Pyrénées lors de la Seconde Guerre mondiale » dans *les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*, Éditions

fait que les paysans se sont impliqués de manière parallèle à la rupture de 1943, à partir de la ponction des travailleurs dans les campagnes pour le STO, les paysans n'étant plus exemptés (élément qu'il tempère par l'attitude parfois intéressée de certains paysans qui abritent les réfractaires, s'en servant de main d'œuvre). Même s'ils ne sont pas nécessairement incorporés directement dans les maquis, ils entretiennent souvent un lien, et abritent des individus en situation d'illégalité. La motivation de notre recherche réside dans la volonté de comprendre ce lien entre paysans et Résistances (pas forcément paysans *dans* la Résistance), mais à l'échelle des Basses-Pyrénées, et plus spécifiquement dans le Béarn, et ainsi d'établir une approche comparatiste afin de voir si les travaux effectués sur ce lien de manière générale, s'appliquent aux paysans béarnais. L'espace dans lequel évoluent les paysans constitue un paramètre crucial, notamment pour le cas des Basses-Pyrénées qui se forme comme une zone pourvue d'une dynamique de mouvement : l'espace étudié est intéressant puisqu'il est traversé par la ligne de démarcation, et se trouve à proximité de la frontière espagnole.

Le Béarn est traversé pendant cette période par des milliers de réfugiés de toutes les origines et de tous les milieux (juifs, républicains espagnols, portugais, alsaciens, lorrains, citadins issus de l'Exode de 1940 etc...) simplement pour passer ou pour rester. Dans ses travaux, Denis Larribeau¹⁹⁵ estime à 90 000 le nombre de réfugiés ayant traversé le Béarn pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le but des études suivant cette réflexion théorique est de montrer l'état d'esprit et l'attitude des paysans béarnais face à la Résistance armée, à travers la proximité du phénomène des maquis en zones rurales, mais aussi face à la *Résistance Civile*, et ainsi d'interroger toutes les formes de Résistances, pas seulement la Résistance active (et si les paysans ne sont pas représentés majoritairement dans la liste des résistants, cela implique-t-il forcément qu'il n'y a pas de lien ? Consentis ou non?). Il sera aussi intéressant de comprendre s'il existe des manières de résister spécifiques aux paysans, de voir s'il existe un vrai rôle paysan au sein de la Résistance dans le monde rural à l'échelle du Béarn (le fait d'être une sorte « d'agent de liaison » entre un maquis et la société constitue-t-il une forme de Résistance ? Les mondes rural et paysan sont-ils plus propices à cacher des individus, ou à leur faire passer une frontière ? Prendre un ouvrier agricole parmi les

PUPPA, 2013.

¹⁹⁵ Cf : LARRIBEAU Denis, *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Pau, PUP, 2002.

populations réfugiées dans les camps, notamment de Gurs, et lui permettre de partir en faisant passer ce départ pour une fuite aux autorités, est-ce un acte de Résistance propre aux paysans ?), de manière individuelle, collective ou isolée mais dont le schéma se reproduit dans plusieurs cas. De même, il est important de souligner le fait que les mentalités paysannes impliquent le confinement des informations à l'échelle de la sphère familiale. De ce fait, si dans l'Histoire, les paysans ne sont pas réputés pour avoir un lien avec la Résistance, cela ne peut-il pas tenir du fait qu'il est peut-être impossible de cerner un phénomène qui ne laisse pas de traces, ni écrites, ni orales ou si peu ?

Pour cela, une méthodologie spécifique est nécessaire. En effet, pour les deux types de Résistances que nous nous apprêtons à étudier dans le Béarn en lien avec la paysannerie, il est question d'une quantification, et donc d'une approche statistique, en ce qui concerne les sources écrites. Pour chaque étude, nous avons retenu un échantillon, un tout, un dénominateur commun d'individus, pour la Résistance armée en particulier, et rechercher pour chaque liste (listes de fusillés d'un maquis¹⁹⁶, liste de résistants homologués par le SHD¹⁹⁷ par commune) la profession de chaque individu pour cerner la proportion de paysans. Nous avons procédé de la même façon pour la *Résistance civile*, particulièrement en ce qui concerne l'exemple des dossiers des Justes dans les Basses-Pyrénées. Nous avons étudié chaque cas pour déterminer le nombre de paysans ayant reçu ce titre et étudier la portée de ce phénomène sur notre étude. En outre, les sources orales revêtent également une importance cruciale. S'il est vrai que les sources écrites apportent un certain cadre, une certaine structure, une contenance à notre étude, les témoignages viennent ajouter une dimension humaine, sociale et surtout une vision interne et spontanée de la communauté paysanne indispensable à notre réflexion puisqu'elle permet de cerner les états d'esprit. Cependant, comprendre les enjeux de ce lien constitue une entreprise délicate. Cette difficulté trouve son origine dans le fait qu'établir une étude ciblée à un tel phénomène ne nous assure pas qu'elle en représentera l'ensemble puisqu'il y aura toujours des non-dits, et des éléments non abordés du fait de la difficulté de trouver des sources. Cependant, il est possible de mener une entreprise de recherche générale sur le sujet, en ayant conscience de l'infinité des cas, et en se basant sur la notion d'anecdotes. Il s'agit d'une notion préalablement introduite dans notre premier travail de recherche et que le sujet du présent mémoire nous conduit à mettre en exergue. Pour cela, il est important de

¹⁹⁶ 1031 W182 : *Crimes de guerre et atrocités allemandes*.

¹⁹⁷ Site du Service Historique de la Défense qui répertorie tous les résistants homologués en France.

caractériser l'anecdote comme élément indispensable d'un témoignage oral, comme illustration d'un phénomène. La combinaison de plusieurs anecdotes sur un même sujet apporte des informations qui viennent compléter les sources officielles écrites qui ne peuvent être révélatrices d'un fait dans sa globalité.

L'anecdote est le récit « *d'un fait à caractère marginal relatif à une ou plusieurs personnes, inédit, auquel on peut rattacher une signification mais qui reste accessoire par rapport à l'essentiel ; bref récit d'un fait curieux ou pittoresque susceptible de divertir, histoire* ». Il s'agit d'une définition issue d'un dictionnaire¹⁹⁸. Appliquée à la paysannerie, l'anecdote est effectivement réduite à de petites histoires qui traitent de sujets divers. Cependant, elle est aussi le vecteur entre le paysan et son Histoire Sociale, particulièrement lorsqu'il s'agit d'anecdotes relatives à une période précise, comme l'Occupation et peut faire état d'un phénomène particulier. Pour l'historien, l'anecdote, même s'il s'agit de récits isolés, peut constituer une source dans le cadre des témoignages oraux. Une anecdote seule peut se rapporter à un élément historique particulier mais un travail de rassemblement d'anecdotes pourrait donner lieu à l'étude d'un phénomène en particulier. Dans notre cas, il est question de démontrer que l'anecdote permet, dans une certaine mesure, d'accéder au lien entre la paysannerie béarnaise et la Résistance. D'autant plus que les sources orales sont les plus à même d'apporter des éléments constructifs, puisqu'il est rare que ces comportements sous-jacents soient mis par écrit.

¹⁹⁸ Du dictionnaire Larousse en l'occurrence.

Chapitre II/ Résistance armée et paysans béarnais : quels liens ?

Ce deuxième fragment de notre réflexion se place dans une logique d'étude plus concrète. Il s'agit de développer et de vérifier les théories présentées préalablement, à l'échelle régionale. En effet, il est question de présenter les liens entre la paysannerie béarnaise et la Résistance armée en Béarn. L'intérêt de cette problématique réside, dans un premier temps, dans la réflexion autour des expressions hétérogènes de cette catégorie de Résistance dans un territoire donné.

A) La Résistance active en Béarn : quelles expressions ?¹⁹⁹

La Résistance armée, dans sa dimension nationale et générale, connaît une évolution marquée par trois temporalités et reproduit un schéma spécifique dans sa constitution, ses mécanismes d'opérations et ses expressions (réseaux, actions de renseignements et de sabotages, maquis). Cependant, l'Historiographie récente tend à privilégier une approche comparatiste, notamment autour des territoires. En juxtaposant plusieurs espaces et temporalités, il est nécessaire de souligner un déterminisme singulier de la manière dont s'articule la Résistance dans ses aspects multiples : il s'agit de l'interaction avec la région. S'il existe un véritable fil conducteur commun à la Résistance armée, ainsi que dans les évolutions qui lui sont relatives (progression dans l'organisation, dans le recrutement, dans le degré d'influence construit en adéquation avec le passage de pratiques archaïques à des méthodes plus affinées), chaque espace connaît une implantation, des manifestations, des fonctionnements spécifiques de la Résistance active. En effet, la Résistance doit s'accorder avec les particularismes d'une région : ses facteurs politiques, économiques, sociaux, géographiques, l'accueil et l'état d'esprit des populations locales jouent un rôle dans le conditionnement de l'intégration de la Résistance dans un climat singulier. Le Béarn, zone de croisement entre frontières politiques et géographiques, constitue un espace de carrefour, de passage de populations, du fait de la proximité de la ligne de démarcation ainsi que de la frontière espagnole. De même, le territoire pyrénéen, particulièrement les forêts et les montagnes ont été propices à la formation et l'ancrage d'unités de Résistance tels que les maquis, ou les corps francs²⁰⁰. Par ailleurs, sa spécificité

¹⁹⁹ Il est à noter qu'il s'agit d'une entreprise d'étude et de recherche généraliste, sur un sujet très complexe et relativement peu traité, donc substantielle et pas nécessairement complète. Le but premier est de comprendre un ensemble d'éléments afin de mieux étudier le lien dont il est question dans ce chapitre.

²⁰⁰ Groupe de combattants civils ou militaires rattachés ou non à une armée dont les mécanismes de

tient aussi de la présence du camp de Gurs, camp d'internement français, initialement conçu pour les républicains espagnols, puis pour les juifs étrangers qui a été un centre concentrationnaire de transition vers Drancy entre août 1942 et mars 1943, puis d'acheminement vers Auschwitz²⁰¹.

En outre, le Béarn s'inscrit dans une forte tradition rurale et paysanne²⁰², où les pôles urbains de Pau, Oloron et Orthez se distinguent. Il constitue une terre aux mœurs imprégnées de spirituel religieux, catholique ou protestant qui s'articulent comme une forme de ciment social. Par ailleurs, il s'agit d'une région politiquement modérée. La Résistance active s'exprime de diverses manières en Béarn. Cette étude peut être amorcée par la présentation des réseaux de Résistance dans cette zone, qui se constituent comme les cellules, les groupements en sections de décisions et d'actions, formant un intermédiaire entre le pouvoir central de la Résistance et le terrain, matérialisés par les maquis, particulièrement à partir de 1943. Les Basses-Pyrénées ont abrité une dizaine de réseaux aux mécanismes différents, dont trois principaux. Il s'agit des trois grands réseaux, de rayonnement national, créés et implantés dans la région²⁰³, dont la dynamique repose sur plusieurs figures de la Résistance locale²⁰⁴, amorcés dès le commencement de la guerre et qui perdurent tout au long du conflit.

1/Les trois grands réseaux de Résistance implantés dans les Basses-Pyrénées :

-Le réseau *Alliance*. Il s'agit de l'un des plus grands service de renseignements créé en Octobre 1940 à Pau chez Henri Saüt, négociant palois, initialement sous l'appellation *Navarre*, par le commandant Loustauanau-Lacau, personnalité de la Première Guerre mondiale et député. On compte également, parmi les membres fondateurs : Pierre Gascogne, commerçant, Jean Broqua, mécanicien, le Capitaine Dupuy ainsi que Camille

fonctionnement s'apparentent à une forme de guérilla.

²⁰¹ LAHARIE Claude, *Gurs 1939-1945 : un camp d'internement dans le Béarn : de l'internement des républicains espagnols et des volontaires des Brigades Internationales à la déportation des juifs vers les camps d'extermination nazis*, Biarritz, Éditions Atlantica, 2005.

²⁰² Cf LARRIBEAU Denis, *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Pau, Presses Universitaires de Pau, 2002. Il est donc d'autant plus intéressant d'étudier le lien entre paysannerie et Résistance dans une région fortement marquée par la condition paysanne.

²⁰³ Cf : LAHARIE Claude, « Les Réseaux de Résistance en Béarn : bilans et perspectives », Pau, intervention dans le cadre du colloque *La Résistance en midi Aquitain*, 2013.

Cf : JALABERT Laurent, *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale. Bilans et perspectives de recherche*, Pau, Éditions PUPPA, 2013.

²⁰⁴ La plupart du temps, ces figures locales de la Résistance sont originaires de la Région, ce qui permet une meilleure implantation du fait de la connaissance du territoire, mais également pour une meilleure acceptation de la population béarnaise qui a tendance à se méfier des personnalités inconnues.

Bouvet. La fonction principale d'*Alliance* se matérialisait par la transmission d'informations cruciales sur les localisations, mouvements, actions des troupes allemandes relatifs aux fortifications défensives sur la côte Atlantique et la frontière espagnole (entre autres) aux services secrets britanniques²⁰⁵. Par ailleurs, ce réseau était pourvu d'un système de renseignements et de transmission des courriers effectuée en zone libre qui a perduré jusqu'en 1944. Il a compté environ 3 000²⁰⁶ membres dont de nombreuses sections régionales et a connu un millier d'arrestations pour 438 personnes mortes fusillées ou déportées.

-Le réseau *Alibi* de sauvetage et de renseignements qui fonctionne pendant toute la période de Vichy, en relation avec les cadres de la S.O.E et du S.I.S²⁰⁷. Il est à noter que ces réseaux constituent le point d'ancrage central d'une multitude de sections, chacune chargée d'une responsabilité différente et singulière (organe de décisions, de renseignements, de sabotages, de passages des frontières etc...). Créé par Georges Charandeu en 1940, il s'agit d'un réseau moins étendu et influent que le précédent, mais qui est pourvu d'une structure élaborée, constituée d'organes d'actions hermétiques, cloisonnés, si bien qu'il constitue une forme de modèle dans l'organisation des réseaux. Il fusionne en 1944 avec le réseau *Maurice*. Il a compté environ 450 membres dont 15 ont été tués.

-Le réseau *Brutus* : créé à Marseille en 1941 à partir de la fusion de trois réseaux Palois créés en 1940, (*Lucas, Saint-Jacques, et Raymond*)²⁰⁸ notamment par les docteurs Roche et Fourcaud. Ce réseau va prendre une dimension très importante en 1943 sous la direction de Gaston Defferre et du colonel *Rémy*²⁰⁹ du fait de la position géographique des Basses-Pyrénées. Le réseau *Brutus* entretient des contacts avec la B.C.R.A²¹⁰, qui comporte une SAP²¹¹, et donc, par extension, avec le pouvoir central de la Résistance en France, dont le général De Gaulle est à la tête depuis Londres.

²⁰⁵ Special Opérations Executive (S.O.E).

²⁰⁶ Cf : BPSGM.fr

²⁰⁷ Secret Intelligence Service : il s'agit de la dénomination extérieure des services secrets britanniques.

²⁰⁸ Il est intéressant ici, à travers notre étude, de souligner la multiplicité considérable et les nombreuses déclinaisons des réseaux de Résistance armées.

²⁰⁹ Les agents de Résistance sont très souvent reconnus par leurs pseudonymes, dans un souci évident de sécurité. Encore aujourd'hui, certaines difficultés persistent quant à leur identification.

²¹⁰ Bureau Central de Renseignements et d'Actions fusionnés en 1943 au sein de la Direction Générale des Services Spéciaux.

²¹¹ Section d'Atterrissages et de Parachutages.

En outre, il y avait également de grands réseaux de sauvetages et de renseignements : *Castille* créé en 1941, dirigé par Georges Claverie, qui fonctionne en zone occupée de manière exceptionnelle, du fait du grand nombre d'arrestations. De même, des structures de production de faux papiers d'identité ont existé dans les Basses-Pyrénées, dirigées par Honoré Baradat, figure résistante locale dit « Achille » ou « le béarnais ». Il faisait partie du mouvement *Combat*, et était chef de la NAP. Il fut chargé, en 1945, de la reconstruction administrative départementale, au titre de chef du Comité Départemental de Libération. Il s'agit de réseaux, qui à partir de 1943, ont une coordination en commun par l'A.S.²¹² implantée dans les Basses-Pyrénées.

2/L'administration résistante dans les Basses-Pyrénées : formation, constitution, organisation, et expressions

En effet, l'A.S constitue un des piliers principaux de l'administration résistante dans les Basses-Pyrénées, sur laquelle nous avons établi une réflexion d'ordre structurel. C'est par son extension, sa délégation départementale que l'A.S, et donc le pouvoir central résistant du général De Gaulle, va trouver une réelle contenance, une véritable application à l'échelle régionale, et se former comme un intermédiaire entre Londres et les actions menées dans les maquis et autres unités de Résistance sur le territoire pyrénéen et notamment béarnais. Dans une logique de meilleure compréhension de ces mécanismes et du fonctionnement de cet organe administratif résistant, nous nous sommes référées à des sources écrites provenant des archives départementales, à savoir des fiches récapitulatives focalisées sur le phénomène résistant dans les Basses-Pyrénées concernant : sa constitution, son organisation interne et bureaucratique ; ses expressions concrètes : des indications datées autour de la formation, de l'énumération et des effectifs des maquis, les opérations aériennes de ravitaillement en ressources et en armes, de transferts d'hommes et de matériels ; ainsi que chaque action de renseignements, sabotages, attentats et de pillages par ordre chronologique. Il s'agit d'informations provenant de fiches du *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*²¹³ basées sur les archives des FFI dont l'A.S fait partie, qu'il a été question de croiser avec les rapports du site du *Service National de la Défense*.

²¹² Armée Secrète. Il s'agit de la branche armée des MUR. C'est le regroupement en 1942 des organisations militaires des principaux mouvements de la zone sud (*Combat, Libération-Sud et Franc-Tireur*) qui font partie des FFI.

²¹³ Effectuées par Mme Ott, 1 J292/1-3.

L'organisation départementale de l'A.S a été amorcée à Pau du 16 août 1942 jusqu'en décembre 1942 (on note donc une certaine marge temporelle de progression). Durant ces premiers mois, il a été question du recrutement et de l'organisation de l'état-major²¹⁴ du bataillon de Pau de l'A.S en liaison avec l'ORA²¹⁵, les FT et les FTPF²¹⁶ de Toulouse. Il s'agit d'articuler les premières opérations : l'organisation du NAP²¹⁷, ayant pour finalité l'infiltration dans les administrations publiques françaises, ainsi que la préparation des premières opérations de parachutage. Cet état-major se constitue de 20 hommes dirigés par 2 officiers et 8 sous-officiers, dont les chefs FFI seront successivement André Bouillard dit « dédé le basque » en 1940, Benedict Rodriguez jusqu'en 1943 et Paul Boudoube de 1943 à 1944: il est important de constater la structure militaire et hiérarchisée de cet appareil résistant pyrénéen.

En janvier 1943, le MUR²¹⁸ (qui donnera naissance au printemps de la même année au CNR dont la finalité était de rassembler tous les mouvements de Résistance sous une même organisation afin de coordonner les administrations et les opérations) est créé sous l'égide de Jean Moulin, Henri Frenay, Emmanuel d'Astier de la Vigerie et Jean-Pierre Levy qui représentent chacun leur mouvement respectif : le siège central est localisé à Lyon et un comité directeur de coordination est mis en place. Il est implanté dans toute la zone Sud grâce à une structure clandestine solide, fragmentée en plusieurs catégories (A.S, actions immédiates par des « groupes francs », noyautage des administrations publiques (NAP), faux papiers et logements, maquis, atterrissages et parachutages, propagande, œuvres de solidarité, action ouvrière, transferts clandestins d'hommes, d'armes et de ressources aux frontières, renseignement (réseau « Gallia »)²¹⁹. Dans chaque région un comité directeur qui se forme comme délégation du bureau central à Lyon, est créé avec à sa tête un chef directeur désigné dans un des quatre mouvements. Les principaux organismes de Résistances sont donc réunis au sein du MUR qui apportent une véritable contenance administrative à la Résistance. L'AS est donc placée sous la subordination du comité directeur du MUR et des commissaires de liaison entre les deux organismes sont

²¹⁴ Rappelons que l'état-major est un groupement d'accompagnants et de conseillers administratifs pour un dirigeant.

²¹⁵ L'Organisation de Résistance Armée

²¹⁶ Les Francs-Tireurs et les Francs-Tireurs Partisans Français : mouvements de Résistance créés par le parti communiste français.

²¹⁷ Noyautage des Administrations Publiques, organisme de Résistance créé par Jean Moulin, sur une initiative d'André Plaisantin, du mouvement *Combat*.

²¹⁸ Mouvements Unis de la Résistance.

²¹⁹ Définition du MUR de Larousse.

nommés pour assurer le maintien de la liaison.

De janvier 1943 à août 1944, l'unité (donc la composante d'un ensemble que sont les FFI) de Résistance que constitue l'AS est pourvue d'une structure hiérarchisée complète et complexe, calquée sur le modèle militaire qu'elle exerce de manière souterraine à l'échelle des Basses-Pyrénées, divisée en huit champs d'actions, huit territoires, huit secteurs déterminés (dont sept concernant le Béarn) : le secteur 1 concernant Pau et Nay et leurs environs, le secteur 2 la vallée d'Ossau, le secteur 3 la vallée d'Aspe, le secteur 4 étant constitué par la ville d'Oloron et sa région, le secteur 5 par la ville de Monein et de ses environs, le secteur 7 par la vallée de Barétous, et le secteur 8 par Biarritz. Dans ces territoires fragmentés, sont répartis plusieurs sous-unités d'armée (énumérées par ordre d'importance numérique) : des groupes d'armée ; des bataillons et des compagnies qui dirigent les maquis et autres corps francs dont l'action est immédiate.

Ainsi, de la première partie de 1943 à août 1944 : dans le secteur 1, soit le secteur de Pau et de Nay et de leurs environs, sont basés : le groupe d'armées de « Ricquer » d'un effectif de 357 hommes environ ainsi que le groupe de « Ramena »²²⁰ composé de la compagnie *Robespierre* d'un effectif de 180 hommes environ. Par ailleurs, le bataillon dit *de Pau*, et les trois compagnies nommées respectivement *Athos* (127 hommes), *Porthos* (120 hommes), et *Aramits* (110 hommes) y sont ancrées ainsi que la compagnie CFL²²¹. Le secteur 2, soit le secteur de la Vallée d'Ossau et de ses environs, est dirigé par la compagnie dite *Ossau* (d'un effectif de 85 hommes environ). Dans le secteur 3, à savoir le secteur de la Vallée d'Aspe, sont implantés le groupe d'armées « Caroesco²²² » (100 hommes environ) et le bataillon *Prat*²²³ (comprenant 697 hommes). Dans le secteur 4 d'Oloron et sa périphérie, le groupe « Jansenne », le bataillon *Prat* et la compagnie dite *d'Oloron et d'Hegoburu* sont ancrées (ce qui représente un effectif total de 487 hommes). Dans le secteur 5, le secteur de Monein, le groupe « Ramena », le groupe « Caroesco » ainsi que le bataillon *Prat* sont également en activité avec la compagnie dite *de Monein, d'Argote* et de *Boucher* (l'effectif n'est pas indiqué dans cette zone, dans les sources consultées indiquées préalablement, de même que pour le secteur 6 de Barétous, dirigé par les groupes

²²⁰ Pseudonyme de Paul Boudoube, franc-maçon en 1928, adhérent au groupe *Combat* sous ce pseudonyme et chef des FFI en 1943.

²²¹ Corps Francs de Libération.

²²² Les groupes de Résistance portent généralement le nom d'une figure de la Résistance : en l'occurrence, il s'agit de Joseph Caroesco, policier du Commissariat Central et résistant.

²²³ Ici, il s'agit du capitaine d'aviation Prat.

« Poudempa », « Guicharnaud », « Bordenave », « Ponson » ainsi que le bataillon *Prat*).

De même, les FTPF²²⁴ constituent une unité de Résistance composée par la compagnie *FTPF* et la compagnie *du maquis Guy Moquet*, localisées dans le secteur 1 et 4. Il s'agit d'une structure politique et résistance formée à l'initiative de l'Internationale Communiste et du parti communiste français en 1940. Au commencement de la guerre, il était question de distribuer clandestinement des tracts et d'effectuer des actions de sabotages. Puis, à partir de 1943, l'influence des FTPF s'élargit à l'encadrement des maquis et de jeunes résistants par des cadres formés issus du parti communiste.

L'ORA se forme également comme une unité à part entière de Résistance qui parraine à partir de 1943 le Corps Franc Pommiers²²⁵, actif dans les secteurs 1,2,3 et 5. Il s'agit d'un corps franc, résultat de la fusion de plusieurs autres corps francs, qui opère principalement dans le Sud-Ouest et qui dépend directement de la BCRA de Londres dès 1943 et comprend un effectif d'environ 9000 hommes dont l'objectif comprend une multitude de tâches dont le sabotage et les renseignements principalement. C'est une forme de Résistance de l'armée qui s'organise, et qui est définie à l'initiative d'André Pommiers après la dissolution de l'armée de l'armistice, le 11 novembre 1942. Après l'entrée des allemands dans la zone du Sud, celui-ci l'a créé à l'écart de toutes influences politiques. Il est question de sélectionner dans dix départements du Sud-Ouest une trentaine hommes résistants, afin qu'ils soient encadrés par des militaires de formation.

Cet ensemble forme donc une ossature structurelle et administrative complexe et hiérarchisée calquée sur un modèle d'organisation militaire où fusionnent de nombreux mouvements de Résistance, dans lesquels la direction et les actions sont coordonnées. Ce sont de ces corps administratifs départementaux, de ces mouvements et réseaux résistants que dépendent la forme la plus représentée, dans le Béarn, de Résistance sur le terrain : les maquis.

²²⁴ Francs Tireurs Partisans Français.

²²⁵ Pommiers Jean-André, *Le corps Franc-Pommiers*, Toulouse, Privat, 2014.

En effet, la forme la plus représentée de Résistance armée qui marque le territoire béarnais se matérialise par les maquis. Rappelons que les maquis désignent les protagonistes résistants, appelés *maquisards*, ainsi que l'espace dans lequel ils opèrent. Ils se retirent dans des zones peu peuplées : les montagnes, les forêts, les zones rurales . Le Béarn constitue une terre propice à cette activité, particulièrement à partir de 1943²²⁷ où ils connaissent une transition entre une minorité active et une action de masse. Il est important de souligner l'hétérogénéité de leur composition sociologique: une grande majorité des maquis compte des réfractaires au STO, des prisonniers évadés, des populations marginalisées par le système comme les juifs, des populations réfugiées (particulièrement en Béarn, zone de carrefour, où beaucoup de réfugiés espagnols ont afflué), une partie d'engagés volontaires qui organisent la Résistance en Béarn par conviction : les acteurs d'un maquis ne sont pas nécessairement originaires de la région dans laquelle il est basé. Le plus souvent, ils sont issus des régions périphériques à celle dans laquelle le maquis en question est implanté (dans le cas du Béarn, la plupart viennent des Landes, du Gers, du Pays basque, de Bordeaux ou du Lot-et-Garonne). Il faut comprendre la pluralité et la diversité des formes de ces maquis au sein de l'espace que constitue le Béarn, ainsi que de leurs acteurs et des différents groupes auxquels ils appartiennent : ce qui peut amener certains clivages, certaines violences entre les maquis eux-mêmes. Par ailleurs, le fait d'être étranger au département, et de manière plus restreinte à la commune où ils sont basés, peut créer des situations de conflits complexes avec les populations locales suivant le degré d'acceptation de celles-ci, et au sein du maquis lui-même. De manière générale, chaque maquis est dirigé par un ou plusieurs chefs²²⁸, connu sous un pseudonyme au même titre que le maquis dans lequel ils opèrent. Le champ d'action des maquis béarnais est relativement large et les mêmes schémas s'opèrent selon les localités hétérogènes en Béarn : sabotages des voies ferrées, attaques de convois allemands, transferts d'hommes et d'armes entre maquis, pillages d'essence, de tabac, de denrées alimentaires dans les commerces et les fermes locales pour les maquis en plaines et passages d'informations, d'hommes et d'armes en zone montagneuse, à proximité de la frontière espagnole. A titre

²²⁶ Il s'agit d'une présentation formelle, non d'une véritable réflexion focalisée uniquement sur les maquis du Béarn. Cette étude est basée sur les rapports du Comité de Libération 1031 W 182 et sur les fiches du *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale* 1J292 / 1-3.

²²⁷ Cette date en Béarn se calque bien sur la chronologie nationale résistante.

²²⁸ Olivier WIEVIORKA et Laurent DOUZOU ont d'ailleurs évoqué le fait que la légitimité des dirigeants dans l'engagement résistant était bien souvent antérieurs à la guerre.

d'exemple : dans la vallée de Barétous, une quinzaine de maquisards a aidé au passage clandestin de 300 hommes entre 1942 et 1944 sous le commandement du groupe Ricquer²²⁹.

De même, chaque rôle est réparti : direction, ravitaillement, guetteurs, sabotages etc...Les maquisards agissent par une forme de *guerilla*, à savoir de combats sous-jacents, non officiels, qui fonctionnent par un harcèlement de l'ennemi, par des attaques régulières qui visent à étendre une zone d'action et à affaiblir l'adversaire au travers d'attentats ou de pillages, notamment. Par ailleurs, notre phase d'investigation nous a amené à étudier l'implantation des maquis dans le Béarn dans une optique de meilleure compréhension de l'expression de la Résistance active dans la région étudiée qui posent certaines problématiques comme la question des relations et la complicité des habitants, de l'aide pour les tickets de rationnement, du lien avec l'agriculture et des réquisitions effectuées par le maquis (les réquisitions à cette époque sont d'origines multiples). Il s'agit de l'extension concrète de la Résistance active sur le terrain, les réseaux servant d'intermédiaires²³⁰. Dans le Béarn, les maquis sont très présents et s'articulent comme la forme la plus représentée de la Résistance armée dans la région. Les dossiers de la préfecture, des Comités de Libération²³¹ et des rapports du *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*²³² relatent les principaux faits de Résistances dans les Basses-Pyrénées, confirment la présence de nombreux maquis et exposent des listes de maquisards fusillés au cours de diverses opérations. Ils nous ont permis d'attester la présence d'au moins 45 maquis différents implantés dans environ 45 communes qui quadrillent le Béarn. Il s'agit de maquis d'influences variables (selon l'administration qui les contrôle, le nombre de recrues, l'importance géo-stratégique de la commune en périphérie, ou au sein de laquelle ils se sont implantés, l'étendue de la zone contrôlée, le nombre et l'efficacité des opérations effectuées ainsi que la finalité servie : un ensemble de facteurs difficiles à cerner dans les sources administratives). Les maquis constituent une notion s'inscrivant dans une dynamique de mouvements : ils interagissent entre eux, par mode de transfert d'hommes, d'armes et coordonnent leurs opérations : la liaison entre plusieurs maquis facilite également le ravitaillement, notamment lorsqu'elle s'établit entre un maquis d'une influence conséquente à un maquis de rayonnement moindre. En outre, le fruit de certaines

²²⁹ Cf : 1J292 / 1-3.

²³⁰ Les réseaux n'agissent pas forcément à travers les maquis, ils sont pourvus de leurs propres moyens d'actions, mais les maquis peuvent en constituer une manifestation.

²³¹ 1031 W 182 : *Crimes de Guerre et Atrocités commis par les allemands*.

²³² 1 J292/1-3.

opérations de parachutages, en vue de ravitaillement en armes, sont partagées entre diverses mouvances de Résistances et maquis, d'un commun accord : il y a donc une véritable coordination des forces Résistantes transversales aux divergences de la multitude des mouvements résistants. De même, nous pouvons nous interroger sur le degré d'activité et d'importance des maquis : doivent-ils leur renommée à leurs actions durant la Seconde Guerre mondiale ou à leur histoire souvent tragiquement connue dans la région (par exemple pour le maquis de Portet²³³) due aux représailles allemandes que plusieurs maquis ont connu, notamment en 1944 ? (Monassut, Monein, Nay, Oloron, Orthez, entre autres). Cependant, nos recherches nous ont permis d'accumuler certaines informations cruciales quant à la constitution des principaux maquis en Béarn²³⁴. Pour cela, nous nous référons aux fiches du *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale* qui répertorient : la constitution des maquis et leur localisation, leur appartenance politique (ou à un mouvement de Résistance spécifique), leur pseudonyme, les chefs des maquis, leur effectif (très variable en fonction des transferts d'hommes, qui peut changer d'un mois à un autre), les actions de Résistance effectuées entre 1943 et 1944 en Béarn (attentats, sabotages, pillages, transferts etc...), les répressions connues, le nombre de fusillés, blessés et déportés²³⁵.

Voici, à titre d'information et d'exemples, les indications cruciales relatives aux maquis béarnais les plus marquants de cette période (une sélection au nombre de 13), classés par ordre alphabétique²³⁶ :

- Le maquis d'Arthez (zone libre) comprenait, en 1944, un effectif d'environ 100 hommes²³⁷.
- Le maquis d'Aubertin (zone libre) ou le maquis *Béarn* comprenait un effectif d'environ 60 hommes en 1944.
- Le maquis du Bager d'Oloron (zone libre) ou le maquis *Guy Moquet*, sous commandement des FTPF comprenait, avant les représailles allemandes du 19 juin 1944, un effectif de 300 hommes environ.
- Le maquis du Bager d'Arudy (zone libre) ou le maquis *Pedehourat* désigne l'ensemble

²³³ PICAUT, Virgine : *Portet, le 3 juillet 1944: de l'Histoire à la Mémoire*, Pau, Monhélios, 2009.

²³⁴ Cf : Carte sur les zones de maquis en annexe 10.

²³⁵ Les fiches ne disposent pas de tous ces renseignements pour chaque maquis, les indications sur les maquis sont partielles : certaines renseignent sur les effectifs, d'autres non ; certaines sur les pseudonymes des maquis, et certaines non, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en avait pas.

²³⁶ Cf : 1031 W 182 et 1 J292/1-3.

²³⁷ Toutes les indications relatives aux effectifs concernent l'année 1944 : les effectifs ne sont pas les mêmes suivant l'année ou l'époque à laquelle on étudie les maquis : suivant le recrutement, les transferts, les décès.

des corps résistants des montagnes béarnaises, composés essentiellement de républicains espagnols.

-Le maquis de Bruges-Capbis-Mifaget (zone libre), sous commandement des FTPF comprenait un effectif de 160 hommes environ en 1944.

-Le maquis de Buzy-Buziet (zone libre) comprenait un effectif de 60 hommes en 1944.

-Le maquis d'Higuères-Souye (zone libre, près de Morlàas), sous commandement du Corps Francs Pommiès compte avant l'attaque allemande et des miliciens du 10 juillet 1944 qui fit 15 morts (5 pendant les combats et 10 fusillés), une quarantaine d'hommes.

-Le maquis de Monassut (zone libre) connaît le 13 juillet 1944, une importante répression allemande, lorsque le maquis de Tarbes s'attaqua au défilé d'une colonne allemande dans la ville, et fit 12 morts sur les 62 hommes implantés.

-Le maquis de Monein (zone libre) ou *Le Jubilé* placé sous le commandement de Pierre Geny de l'ORA. 7 maquisards tués le 6 juin 1944 lors d'une répression allemande. Il agit en parallèle du maquis de Lucq-de-Béarn, placé sous la tutelle du groupe « Caroesco », qui compte 42 hommes cette même année.

-Le maquis de Nay (zone libre) comptait un effectif d'environ 160 hommes avant la répression allemande du 12 juin 1944²³⁸, sous le commandement combiné des mouvements *Combat*, FTPF, et FT qui composent le CCL²³⁹.

-Le maquis d'Orthez²⁴⁰ (zone occupée) sous le commandement de Daniel Argote qui profitait de son statut d'instituteur et de secrétaire de mairie pour fournir des fausses pièces d'identités et des tickets de ravitaillement pour les maquisards. En 1943, il prend la direction de l'A.S pour le secteur d'Orthez et coordonne les actions de Résistances, aménage les terrains pour les opérations de parachutages et établit depuis les Basses-Pyrénées, un contact radiographique direct avec Londres.

-Le maquis de Portet²⁴¹, (zone libre) ou le maquis *Carnot* comprenait, avant les représailles allemandes du 3 juillet 1944 qui entraînèrent la mort de 47 maquisards et de 6 civils, un effectif de 200 hommes environ.

-Le maquis de Rébenacq comptait environ 20 hommes, stationnés au château d'eau de la commune.

²³⁸ NARRITSENS André, *Nay-en-Béarn : 1939-1944*, Orthez, ICN, 2015.

²³⁹ Comité Cantonal de Libération.

²⁴⁰ MILHOUA Jacques, *Orthez sous l'Occupation*, Orthez, Gascogne, 2006.

²⁴¹ Cf : PICAUT Virginie, *Portet : le 3 juillet 1944 : de l'Histoire à la Mémoire*, Pau, Monhélios, 2009.

Il est important de souligner la vague des répressions allemandes successives durant l'année 1943, de même que l'hétérogénéité de ces maquis béarnais. Par ailleurs, les actes de pillages, sabotages et tous autres actes de Résistances se sont multipliés entre l'année 1943 et 1944.

La Résistance active est donc bien ancrée dans le Béarn, sous toutes ses formes et toutes ses expressions. Elle se structure par une ossature solide et complexe, pourvue d'une hiérarchie militaire qui coordonne, particulièrement à partir de 1943, les actions de tous les réseaux et mouvements de Résistances. Ces différents corps résistants se manifestent sur le terrain grâce aux actions combinées des maquis implantés en Béarn²⁴².

Cependant, notre réflexion ne se forme pas autour du fonctionnement de ces maquis, mais bien autour de la problématique des relations avec les populations locales et l'interaction avec la société. Il s'agit bien souvent de populations rurales et de la communauté paysanne, les maquis étant implantés dans des zones reculées. Il est donc logique de questionner ce lien entre paysans, agriculture et maquis dans le cadre de cette étude. Étudier cette relation revient donc à penser un groupe social comme un cadre d'analyse de la Résistance puisqu'il est possible d'identifier certaines spécificités propres à une communauté et ainsi trouver les origines de certains comportements.

B) Les paysans et les maquis en Béarn : quels liens ?

La phase d'investigation de notre présente recherche se compose d'une référenciation aux travaux d'historiens spécialistes du sujet²⁴³ sur le même thème ainsi que d'une compréhension du monde et des mentalités paysannes. Cela nous a amené à questionner le rapport de proximité que le monde paysan béarnais a pu entretenir avec la Résistance armée locale, et donc les maquis. Nos recherches nous ont donc amené à comprendre qu'il s'agissait d'un lien s'exprimant de diverses façons.

²⁴² LAHARIE, Claude, « Les Réseaux de Résistance en Béarn. Bilan et perspectives », dans *La Résistance dans le Sud-Ouest au regard d'autres espaces européens (1940 à nos jours*, Pau, Éditions Cairn, 2016.

²⁴³ Ici, nous nous sommes principalement référées aux travaux de François Marcot sur le lien entre paysannerie et Résistances. Cf : MARCOT, François, *Les paysans dans la Résistance : problèmes d'une approche sociologique*, Rennes, PUR, 1995.

De manière spontanée et logique, la première question que nous avons pensé aborder, pour travailler la liaison entre paysans béarnais et Résistance était celle des paysans béarnais **dans** la Résistance, et donc de la proportion des paysans dans les maquis béarnais, idée relevant directement de la composition des maquis. En effet, l'étude de François Marcot qui parle de *sous-représentation des paysans dans la Résistance* par rapport à d'autres groupes sociaux (le monde ouvrier notamment) et de Résistance comme *d'abord un fait urbain* de manière générale, nous a amené à nous questionner sur l'application de ces idées à l'échelle locale. Par ailleurs, la forte proportion numérique des paysans en Béarn ainsi que la forte représentation des paysans dans les listes de réfractaires au STO (qui se forment comme la majorité des composants des maquis) ont renforcé ces interrogations qui nécessitent d'être soulevées.

Dans un premier temps, la singularité du Béarn rentre évidemment en jeu : il s'agit d'une zone fortement marquée par la ruralité (le monde rural constituant l'appellation donnée au milieu campagnard par opposition au milieu urbain, pourvue d'une structure propre et composée en majorité par une communauté paysanne et agricole du fait des terres cultivées qui l'entourent) et le monde paysan. De ce fait, les maquis sont ancrés et stationnent dans les zones les plus reculées et donc dans les zones rurales (les forêts, les montagnes, les champs, les granges abandonnées etc...) et donc un rapport de proximité est logiquement créé avec la communauté paysanne, d'où les questionnements posés. Cependant, en Béarn comme dans la plupart des régions²⁴⁵, la Résistance sur le terrain s'exprime plutôt comme un fait rural à partir de 1943, avec le STO, où le phénomène se déplace d'un espace urbain à des zones plus reculées²⁴⁶.

Par ailleurs, la question de l'implication de la communauté paysanne béarnaise au sein même des maquis se pose. Afin de déterminer ce phénomène, nous avons procédé à une méthode statistique ainsi qu'une approche prosopographique en nous référant à

²⁴⁴ Il est important de préciser que les éléments suivants découlent de recherches et de déductions, s'appuyant sur l'historiographie du sujet et les sources du préfet ainsi que des comités de Libération et non de faits confirmés.

²⁴⁵ Exemples : Bourgogne, France Comté, Rhône Alpes etc...

²⁴⁶ Cf : JALABERT Laurent, Le BRAS Stéphane, *La Résistance dans le Sud-Ouest au regard d'autres espaces européens (1940 à nos jours)*, Pau, Éditions Cairn, 2016.

plusieurs listes de maquisards.

-Dans un premier temps, il a été question de relever, dans les archives du Comité de Libération²⁴⁷, plusieurs listes de maquisards fusillés à titre d'exemple (notamment les 47 maquisards fusillés dont 23 identifiés du maquis de Portet après l'attaque allemande du 3 juillet 1944 ; et les maquisards tués à Monein au cours des répressions allemandes du 6 juin 1944). A partir de ces listes, en se référant à l'âge des fusillés et au département auquel ils appartenaient (afin de savoir en quelle année et où ils avaient effectué leurs classes militaires), nous avons procédé à des démarches afin de retrouver pour chacun, dans les dossiers de recrutements militaires, classés par année, qui donnent accès aux matricules militaires, les renseignements nécessaires sur la profession de ces hommes. Nous avons pu constater que sur la totalité de ces maquisards fusillés, la plupart n'étaient ni béarnais, ni paysans (sur une vingtaine de fusillés, il était possible de retrouver entre un et deux paysans béarnais mais jamais plus) : la plupart provenant des départements annexes comme les Landes, le Gers, le Lot-et-Garonne ou le Pays basque. Cependant, cette recherche-ci est à nuancer dans la mesure où les maquisards ayant été arrêtés et fusillés par les Allemands ne sont pas nécessairement représentatifs de la totalité du maquis auxquels ils appartenaient : il s'agit des hommes qui ont mené un assaut ce jour-là. De même, dans la majorité de ces situations, beaucoup de maquisards ne sont pas identifiés, et d'autres ne sont pas nommés car non homologués. De ce fait, même si cet exercice de recherche peut donner un ordre d'idée sur la proportion de paysans dans les maquis béarnais, il n'est pas un reflet clair de la réalité.

-Dans un deuxième temps, il a été question de procéder par une méthode alternative. En effet, nous avons sélectionné plusieurs communes rurales d'influences notables du Béarn (à mi-chemin entre les noyaux urbains et les petits villages), telles que Monein ou Lescar. Une fois la sélection effectuée, nous nous sommes référées au site du Service Historique de la Défense qui répertorie par ordre alphabétique les noms des 600 000 résistants homologués soit FFC, FFI, RIF, DIR ou FFL dont 5492 dans les Basses-Pyrénées. Chaque nom est accompagné de renseignements sur la date de naissance, de décès, la commune de naissance, le département de naissance ainsi que le mouvement résistant auquel il appartient. Nous avons donc échantillonné tous les résistants nés dans la commune sélectionnée (ils n'y ont pas forcément résisté, le critère de sélection, le dénominateur

²⁴⁷ Cf : 1031W 182.

commun étant le lieu de naissance ici) et avons cherché, de la même manière que pour le premier exercice statistique, le nombre de paysans dans chaque liste élaborée au préalable. A titre d'exemple, sur environ trente cinq résistants nés dans la commune de Monein, un minimum (nous avons rencontré certaines difficultés pour retrouver l'identité de trois d'entre eux) de quatre sont paysans : cultivateurs ou ouvriers agricoles. De manière analogue à la première démarche, celle-ci n'est pas nécessairement plus représentative mais permet également de donner un ordre d'idée du pourcentage de paysans béarnais dans les maquis. Ces quatre paysans ont tous résisté à Tardets, qui se trouve au Pays basque mais très proche géographiquement du Béarn, donc à proximité de leur commune d'origine²⁴⁸.

-Donc ces deux démarches de recherche personnelle tendent à s'approcher de la réalité des faits en permettant d'accéder à un ordre d'idée relatif à la proportion de paysans béarnais dans les maquis, notamment béarnais ou limitrophes du Béarn. Les résultats de ces deux exercices quasi-prosopographique (car dans tous les cas il s'agit de retracer les parcours individuels de ces résistants dans les maquis béarnais et des résistants béarnais dans les maquis béarnais ou des maquis d'autres régions) viennent constituer une forme d'exemple régional et s'inscrivent dans les idées de François Marcot présentées préalablement. De même, cela correspond également avec le tableau statistique effectué par Antoine Prost²⁴⁹ au sujet de la proportion des classes sociales (20 classes sociales abordées dans ce tableau dont les paysans) représentées dans diverses régions (en l'occurrence l'Aveyron, l'Ille-et-Vilaine, le Calvados, le Pas-de-Calais, les Alpes-Maritimes et la Nièvre) et de leur représentation dans la Résistance qui tend à révéler une sur-représentation des ouvriers et des fonctionnaires. De ce fait, on peut penser qu'il y a une faible proportion de paysans béarnais qui intègrent directement les maquis et qui sont homologués de manière officielle comme résistants contrairement à d'autres classes sociales (notamment ouvrières ou appartenant au secteur tertiaire qui sont plus représentées).

-De même, les résultats de ces démarches posent la question des facteurs de cette sous-représentation : les exemptions du début de la guerre aux mobilisations qui touchent le monde paysan contribuent-elles au fait que les paysans restent dans leurs fermes ? Les réfractaires et évadés paysans intègrent-ils les maquis ou se cachent-ils dans leurs fermes aidés de faux-papiers fournis par la Résistance locale, phénomène mis en évidence par

²⁴⁸ 4/35, soit environ 11 %.

²⁴⁹ PROST Antoine, *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Éditions Ouvrières, 1997.

plusieurs de nos témoins, ainsi que dans les témoignages retranscrits de l'Association *Mémoire Collective en Béarn* ? Les paysans sont-ils attachés à l'ordre Pétainiste qui prône une revalorisation du monde paysan ? Sont-ils trop attachés à leur ferme et plus préoccupés par des questions d'ordre pratique et économique que par l'idéologie résistante ? De même, cela pose la problématique de l'identité des paysans béarnais qui intègrent les maquis ainsi que de leur place au sein de la hiérarchie familiale : l'aîné de la famille étant considéré comme responsable et garant de la pérennité de la ferme familiale (considération qui relève véritablement de la moralité paysanne, très ancrée dans les esprits), le ou les cadets de la famille sont-ils plus à même de décider librement de leur destinée et donc de fuir ou d'intégrer la Résistance ? L'infinité des déclinaisons possibles et des cas individuels rend impossible une généralisation des facteurs, mais une mise en exergue de ces derniers permet une meilleure compréhension des divers déterminismes qui amènent les paysans à agir d'une telle ou telle manière. En outre, il est important de comprendre qu'il y a une évolution dans l'intégration des agriculteurs dans la Résistance : 1943 constitue un tournant dans la chronologie résistante mais également une date marquante pour la communauté paysanne, puisque c'est à cette époque selon François Marcot mais également Antoine Prost que les maquis (qui se développent également à cette date-là) commencent à solliciter les paysans. Cependant, même si dans les faits, les paysans sont sous-représentés dans les maquis, cela implique-t-il forcément qu'il n'y a pas de liens entre paysannerie béarnaise et Résistance ? Cela induit-il nécessairement que les paysans béarnais n'ont pas contribué au fonctionnement de la Résistance armée en Béarn ?

Il faut donc réintégrer la contribution des paysans béarnais dans une vision globale de la Résistance et ne pas prendre en compte uniquement les éléments dénombrables comme la composition des maquis comme faits d'études historiques mais aussi les phénomènes difficilement quantifiables qui font autant partie de l'histoire et du contexte de la Résistance et qui permettent de mieux la comprendre dans son intégralité.

2/Les paysans béarnais et la Résistance : entre complicité, agents de liaisons et contributions : l'aide des fermes.

Si les paysans béarnais sont sous-représentés dans les maquis, cela n'exclut pas une contribution certaine et directe à la Résistance dans leur région. En effet, il existe une autre forme de lien entre paysannerie et Résistance que nous avons pu constater grâce à nos témoins mais également grâce à des rapports de la préfecture et des Comités de Libération relatifs à la Résistance locale²⁵⁰: ne pas intégrer les maquis directement n'écarte pas l'idée d'une notion d'engagement à la Résistance armée. Les agriculteurs sont plus souvent présents dans l'environnement du maquis que dans le maquis lui-même, particulièrement à partir de 1943 où ceux-ci se multiplient et acquièrent un certain degré d'importance, notamment en milieu rural, pour le ravitaillement, l'hébergement et la prévention des menaces (les paysans ont donc été plus actifs à partir de 1943 car leur position leur permet d'être plus au contact des maquis que dans mouvements de Résistance ou réseaux qui recrutent beaucoup plus dans le milieu ouvrier, chez les fonctionnaires, les intellectuels, les étudiants etc...). En effet, les paysans, même s'il s'agit d'un phénomène courant mais difficile à quantifier et surtout non officiel, véritablement en marge de leur activité, peuvent devenir progressivement une forme « d'agent de liaison » et contribuer à la survie matérielle du maquis. En effet, les maquis étant installés dans des zones reculées et rurales (dans des forêts, des champs, et parfois directement dans des fermes ou des granges) sont amenés à avoir des contacts, une interaction avec les populations locales, en l'occurrence des paysans (dans la majorité des cas dans la mesure où la population béarnaise était dans les années 1940 majoritairement constituée de paysans). De ce fait, de leur plein gré (nous verrons dans la présentation d'un autre lien que le cas contraire a également beaucoup été rencontré), les paysans sont parfois amenés à aider la Résistance active, même s'ils n'intègrent pas les maquis, depuis leur ferme, surtout quand elle est située non loin du lieu où stationne un maquis : il s'agit bien d'une forme de Résistance dans la mesure où ils se rendent complices de la Résistance armée et s'exposent à un danger individuel, familial et matériel (menace pour la ferme). Ils peuvent jouer des rôles très actifs et se montrer indispensables dans le bon fonctionnement et l'activité du maquis de plusieurs manières.

-Dans un premier temps, ils peuvent jouer le rôle du ravitaillement. En effet, même si les paysans sont constamment ponctionnés matériellement par les réquisitions et pillages du

²⁵⁰ Cf : 1031 W 182.

gouvernement de Vichy et de l'occupant allemand, les fermes disposent de beaucoup plus de ressources alimentaires que les villes (élevages, potagers, cultures céréalières) et savent comment exploiter, transformer ou combler un aliment manquant pour le remplacer par un autre. De ce fait, nous avons été confrontées à des rapports démontrant la complicité des paysans par rapport aux maquisards : notamment un procès-verbal dans les rapports du Comité de Libération²⁵¹ au sujet de la dénonciation du maquis de Rébénacq dans lequel est précisée la complicité d'un agriculteur qui alimentait les maquisards (notamment en tuant des veaux qu'il leur fournissait par la suite). De même, dans le cas du maquis du Bager d'Oloron, le témoignage spontané écrit du fils d'un résistant agriculteur²⁵² a révélé la complicité de la ferme « Arroues » dans laquelle il vivait, enfant. Cette complicité se traduit notamment par le ravitaillement du maquis : « *Très rapidement, après cette visite, papa était souvent absent, en particulier le soir. Ensuite, nous eûmes dès la pénombre tombée, des hommes qui venaient. Le grand-père maniait le « calignon » (lamelle de cuir) et l'aiguille à chaussures, maman cousait des boutons et posait des rapiécages à des vêtements. Tout ça se passait sous les lampes à pétrole et acétylène à base de carbure. Nous, enfants, on nous couchait très tôt. Souvent tard dans la nuit, nous étions réveillés par les cris d'un cochon que l'on saignait où d'un veau qui subissait le même sort. De notre hameau, avant de partir à l'école d'Eysus, nos parents, tous les jours nous passaient la consigne : "On ne savait rien".* » Ce témoignage atteste de ce type de comportements courants chez les paysans béarnais. De plus, il s'agit de réactions paysannes confirmées par une de nos témoins à l'oral qui parle d'une ferme à Cescou²⁵³ où « *les maquisards logeaient dans une vieille grange dans les champs à proximité. On leur faisait manger la soupe au chou dans la salle à manger, on cachait leurs armes dans la grange, sous le foin, et dans la maison, il y avait la radio pour écouter Londres* ». Il a pu exister une réelle complicité paysanne aux maquis qui s'exprime ici par le ravitaillement matériel des maquisards, notamment alimentaire ou par le fait de cacher des armes dans les fermes et granges (souvent situées dans des zones isolées entourées de champs) ainsi qu'une radio afin de capter certains messages codés.

-Par ailleurs, les paysans peuvent également jouer le rôle d'agent de liaison, et ainsi participer non seulement à la survie matérielle du maquis, mais aussi à son activité, apportant une certaine dynamique dans le fonctionnement. Ce rôle se traduit notamment

²⁵¹ 1031W 182.

²⁵² Cf : <http://natureoloron.e-monsite.com/medias/files/mon-pere-ce-heros-de-l-ombre.pdf> : à voir en annexe.

²⁵³ Notre témoin a, par la suite, habité dans cette ferme après la guerre.

par le fait de passer des messages codés à d'autres maquis afin de pouvoir entretenir la connexion et la communication entre les noyaux de Résistance armée. Il s'agit d'un statut qui peut s'avérer utile, notamment lorsqu'il s'agit de communiquer par delà la ligne de démarcation. Il est question d'interventions relatées par nos témoins qui parlent de « *messages ou lettres cachées dans les guidons de vélos, écrits sur du papiers tabac, ou quand on allait apporter des œufs, ou du lait à un quelqu'un de la famille* ». Donc, ces rôles de complicité des paysans béarnais par rapport à la Résistance armée s'inscrivent dans une forme de Résistance d'assistance aux maquis. Dans les cas présentés, le paysan contribue au fonctionnement des maquis, soit par le ravitaillement consentant, la dissimulation de matériel résistant ou le fait même de recoudre leur habits (comme la mère de famille le fait dans le témoignage du fils du résistant d'Oloron dans la ferme « Arroues ») ou dans le fait de participer à la Résistance sans nécessairement s'engager, manier les armes ou intégrer les maquis. La ferme sert ici de zone tampon entre le maquis et la société. Certains autres rapports²⁵⁴ mettent même en évidence le fait que dans certains cas, les maquisards stationnaient directement dans la grange d'une ferme et fuyaient dans les champs et forêts alentours lorsqu'un contrôle était effectué (nous avons pu le constater dans la liste des victimes civiles des allemands dans les rapports du Comité de Libération qui mentionnaient une ferme où logeaient des maquisards). De même, le paysan peut jouer un rôle nécessaire à la survie du maquis dans la mesure où il peut prévenir de toutes éventuelles menaces, lui qui a un contact avec la société.

-D'autre part, il est possible d'établir un autre lien de complicité, particulièrement visible à partir de 1943. En effet, de nombreux jeunes paysans (et des jeunes issus d'autres catégories socio-professionnelles) réfractaires au STO sont cachés par les fermes (soit par leur ferme d'origine ou par une autre pour laquelle ils travaillent) et bénéficient de l'aide des maquis qui leur fournissent de faux papiers d'identité. Il s'établit alors une forme d'échange, d'une aide mutuelle basée sur la contrepartie : les maquisards fournissent à un jeune paysan une fausse identité lui permettant de rester chez lui, et ainsi il devient légitime qu'ils reçoivent une certaine aide de l'exploitation en retour, surtout concernant le ravitaillement. Par ailleurs, le fait de cacher des réfractaires au STO dans sa ferme, constitue dès lors pour le paysan un acte de Résistance dont il peut d'ailleurs tirer un certain profit dans la mesure où ces réfractaires, qui ont souvent des contacts avec les

²⁵⁴ Dans la côte 1031 W 182.

maquis et constituent des agents de liaison également, travaillent pour eux et viennent combler une carence en main d'œuvre. Durant nos recherches, nous avons été confrontées à ce phénomène à de nombreuses reprises. A titre d'exemple, dans les rapports des Comités de Libération, il a été question de traiter, dans le cadre de l'étude d'un procès-verbal relatif ²⁵⁵ à la dénonciation du maquis de Saint-Castin, le cas d'un agriculteur, Monsieur Pierre Sansous qui cachait dans sa ferme plusieurs réfractaires au STO, dont un répondant au nom de Marcel Courreges, à qui les maquisards avaient fourni de fausses pièces d'identité. Dans cette affaire, l'inspecteur de Police Judiciaire fait état, au chef de la 17^{ème} brigade régionale de la Police Judiciaire, qu'une colonne allemande (d'environ 100 hommes), suite à la dénonciation du maquis de Saint-Castin en juin 1944, ont fouillé toutes les fermes du village afin de retrouver la trace des maquisards et d'éventuels réfractaires. Ici, les soupçons des Allemands se tournent directement vers les fermes et donc la communauté paysanne, ce qui démontre l'aspect habituel et routinier de ce phénomène et de cette liaison de complicité entre les paysans béarnais et les maquis stationnant dans les zones rurales. Il est difficile de quantifier ce genre de phénomènes de contact, d'interaction entre la communauté paysanne béarnaise et les maquis ainsi que de les retrouver dans les sources d'où la nécessité de croiser sources administratives et orales afin de procéder à une lecture complète de ce processus. Par ailleurs, les informations concernant ce phénomène ne sont pas directement abordées dans les rapports et procès-verbaux : généralement, le sujet principal se focalise sur les maquis, leur localisation et leurs agissements et il est possible de se rendre compte qu'ils logent presque systématiquement à proximité d'une ferme, qui est, de ce fait, surveillée et parfois ces rapports mentionnent clairement la complicité d'une ferme. Cependant, de manière générale, il est important de déduire des indications émanant de ces rapports et procès-verbaux que ce genre de liens ont réellement existé (à titre d'exemple, si le rapport mentionne un stationnement de maquisards dans une grange à proximité de telle ferme, on peut se douter d'une liaison établie), fait confirmé par les témoignages retranscrits²⁵⁶ ainsi que par l'interaction avec nos témoins oraux qui attestent l'existence d'un tel lien de complicité mais également de relations plus compliquées avec les fermes locales.

²⁵⁵ Cf : 1031 W 182.

²⁵⁶ CF : BPSGM.fr

3/Les paysans béarnais et la Résistance : entre pillages, ravitaillements forcés, victimes collatérales et rapports conflictuels: un lien de clivages

La proximité des maquis par rapport aux fermes béarnaises peut amener les paysans à construire un lien de complicité et de contribution de leurs exploitations à la Résistance active mais peut également générer un climat de tension entre maquisards et populations locales qui constitue une autre forme d'interaction et donc un autre lien entre paysannerie et Résistance armée. Ce genre de tensions peut provenir d'un ensemble de facteurs. Dans un premier temps, les maquisards ont besoin de se ravitailler et s'ils n'obtiennent pas la complicité des populations locales, ils peuvent s'adonner aux pillages. Cette idée pose également la question de la diversité des cas qui dépendent de la combinaison de beaucoup de déterminismes (comportements différents selon les maquis concernés, acceptation ou non et évolution de la perception des populations locales selon la localité concernée, présence de la notion de violence dans ces pillages etc...) En effet, de nombreuses déclarations et procès-verbaux issus des dossiers de la préfecture et des Comités de Libération font état d'accidents survenus au cours des pillages que des maquisards effectuaient dans des fermes, principalement pour voler de la nourriture, du tabac et parfois de l'argent et des armes ou du matériel. Ainsi, dans les rapports de la préfecture relatifs à la Résistance²⁵⁷, il est possible de retrouver de nombreuses déclarations de paysans (et autres catégories socio-professionnelles également, principalement des commerçants et buralistes) faisant état de l'agression armée de leurs fermes par les maquisards (soit le soir tard, pendant la nuit, ou le matin très tôt, presque jamais en pleine journée) dans le but de piller leurs ressources : la plupart du temps, il s'agit de voler des œufs, du lait, de la viande, du tabac, mais aussi de l'argent, des bijoux et des armes. Dans la majorité des cas, il n'est fait état d'aucun mort ni blessé durant ces altercations, le but étant véritablement un approvisionnement forcé. Par exemple, nous avons rencontré le cas d'une ferme-auberge à Cescau, gérée par une jeune femme, les hommes de la famille ayant été mobilisés (faits très sûrement connus des maquisards locaux) qui s'est vu menacée par un revolver sur la tempe, pendant que les résistants pillaient les ressources (ici, il s'agissait principalement de tabac et de café). Il y a donc une toute autre forme de lien entre maquisards et paysans dans la mesure où ces derniers peuvent devenir non pas complices mais bel et bien victimes de la Résistance. Cependant, ces incidents fréquents dans le monde rural (nous avons pu consulter quelques déclarations) n'ont pas été tous relatés dans la mesure où tous les

²⁵⁷ Cf : 1031 W 213-219.

paysans ne portent pas plainte, mais ce type d'altercation a été abordé et confirmé dans les entretiens effectués avec nos témoins, certains allant jusqu'à déclarer « *les maquisards n'étaient pas tous gentils, certains en profitaient pour venir chaparder dans les fermes* ». Ils ont pour conséquence l'instauration d'un climat de méfiance et de tensions, dans certaines localités, entre les paysans et les maquisards : il ne s'agit pas toujours d'un lien de complicité entre la communauté paysanne et les maquis, mais aussi fréquemment d'un lien victimaire. Par ailleurs, ce climat de clivage est renforcé par les soupçons et les contrôles réguliers de l'occupant allemand vis-à-vis des fermes, réputées pour entretenir des contacts avec les maquis, de manière fondée ou non.

-Ainsi, nous avons noté un autre type de phénomène en Béarn pendant la Seconde Guerre mondiale²⁵⁸, notamment grâce à l'étude des rapports du Comité de Libération²⁵⁹: la répression des maquis à travers la communauté paysanne. Dans toutes les attaques allemandes des maquis béarnais, réguliers en 1944, nous avons observé que systématiquement ou presque, les paysans et fermes alentours étaient ciblés et devenaient des victimes collatérales de ces opérations. En effet, les Allemands soupçonnant, à tort ou à raison (il est difficile de quantifier ces phénomènes dans les sources administratives) les fermes d'approvisionner les maquis, les répressions visaient en particulier le monde paysan. De ce fait, durant ces opérations d'attaques des maquis, il était très habituel que des paysans civils soient tués et les fermes incendiées (ce qui, par ailleurs pouvait servir d'exemple pour le village tout entier dans la logique allemande). De manière générale, lorsque des maquisards sont recherchés par les autorités allemandes, les fermes constituent les principales cibles vers lesquelles elles se dirigent pour chercher des informations, ce qui laisse transparaître qu'un tel lien pouvait exister. Lorsqu'un maquis est attaqué par un convoi allemand, les fermes adjacentes sont également victimes de cette répression : les paysans peuvent donc à la fois être victimes des maquisards mais aussi des autorités allemandes ce qui les expose à une double menace. Nous avons donc entrepris de lister, dans le cadre de chaque attaque des maquis par les Allemands étudiée, les victimes civiles paysannes collatérales et fermes détruites²⁶⁰ :

²⁵⁸ Ces éléments ne sont pas forcément spécifiques du Béarn, mais ils peuvent en constituer une caractéristique.

²⁵⁹ Cf : 1031 W 132.

²⁶⁰ Cf:1031 W 182.

Maquis d'Arancou : ferme Laraillet détruite et récolte abîmée.

Maquis d'Aubertin : ferme incendiée dans le cadre de la recherche des maquisards.

Maquis du Bager d'Oloron : huit agriculteurs arrêtés, une ferme et trois granges incendiées.

Maquis de Boumourt : incendie d'une grange abritant des jeunes maquisards.

Maquis de Bruges-Capbis-Mifaget : un ouvrier agricole tué par balles dans la rue.

Capbis (pas d'indications sur la présence éventuelle d'un maquis) un agriculteur tué et une ferme incendiée.

Maquis de Castets : trois granges incendiées.

Diusse, lors de l'attaque du maquis de Portet : pillage de six habitations : une épicerie, une ferme (avec provisions et cheptel) ; une ferme avec basse-cour et volailles ; un hameau et une autre ferme.

Maquis de Garlede : habitation et grange incendiée, et un civil tué dans le cadre de la perquisition du maquis.

Maquis de Gurs : un cultivateur du nom de Jean Lasserre fusillé dans le cadre de la recherche du maquis.

Maquis de Higuieres-Souye : incendie de la ferme Cassagneau, d'une grange et d'une récolte de foin (les maquisards y ayant directement logé).

Maquis de Laruns : trois victimes civiles dont un cultivateur.

Lee-Athas : un hameau et bâtiment d'exploitation agricole incendiés (pas d'indications sur la présence éventuelle d'un maquis).

Maquis de Lescar : hameau incendié du fait de la présence de maquisards.

Maquis de Louvie-Juzon : dix granges incendiées.

Maquis de Lys: une grange incendiée avec fourrage et instruments aratoires (pour labourer).

Maquis de Montaury : une grange incendiée par « mesure de représailles ».

Maquis de Morlâas : un cultivateur tué : Pierre Mousset.

Maquis de Portet : tout le village pillé et incendié dont sept fermes et cinq civils tués dont deux cultivateurs.

Maquis de Rébénacq : une ferme incendiée.

Maquis de Saint-Faust : ouvrier agricole tué dans son champ. Toutes les fermes fouillées lors de l'attaque du maquis.

Maquis de Soumoulou : une ferme incendiée et deux fermiers nommés Grange fusillés ainsi qu'une autre ferme incendiée dont le cultivateur Edouard Barreau qui fut arrêté.

Il s'agit donc d'un phénomène véritablement courant et qui permet de comprendre à quel point la Seconde Guerre mondiale touche les civils. Par ailleurs, ce phénomène rend encore plus délicat les relations entre les populations paysannes et les maquisards, dans la mesure où ces répressions sont souvent effectuées quand il y a eu une aide de la part des paysans, mais aussi quand il n'y a pas eu d'aide et que celle-ci est uniquement soupçonnée. Certains paysans ont pu être pillés par les maquisards et aussi soupçonnés par les Allemands de les approvisionner. De ce fait, cet ensemble de facteurs peut considérablement influencer sur les relations entre les populations locales et les maquisards. Si dans certaines localités, les résistants sont acceptés, dans d'autres ce genre d'événements vient renforcer une possible perception négative des paysans à l'égard des résistants. Dans le cadre de nos entretiens et de l'étude de certains rapports de police²⁶¹ en adéquation avec les déclarations des populations locales, souvent paysannes, nous avons observé que les deux discours étaient représentés et avons pu relever un élément commun dans la perception des maquisards qui vient nuancer l'édulcoration et l'idéalisation de la notion de Résistance opérée dans la société durant la seconde partie du siècle dernier. En effet, dans certaines localités, les paysans pouvaient percevoir les maquisards comme des « fainéants » (il est important de rappeler l'importance de la notion de vaillance dans le monde paysan) qui se cachaient dans les forêts et les champs et qui pillaient les fermes. De cette manière, même si une aide était apportée aux maquis, une certaine animosité pouvait naître dans la mesure où les paysans devaient assumer le danger face à la société et les occupants allemands, ne pouvant se cacher et cacher leur ferme. De ce fait, certaines tensions pouvaient naître entre le monde paysan et le monde résistant. Cependant, il est nécessaire de souligner la difficulté de cerner et de quantifier ce genre de phénomènes qui s'appuient principalement sur les récits retranscrits ou oraux de témoins. Par ailleurs, il faut noter que cela s'applique à une certaine catégorie de paysans et dépend de la localité ciblée (ancrée dans les mentalités Pétainistes ou non) et de la temporalité que l'on étudie : la perception des populations paysannes vis-à-vis des résistants n'est pas la même en 1940 qu'en 1944 : Antoine Prost²⁶² parle d'une évolution d'un contact qui relève de la « *méfiance à une acceptation mutuelle* ». Par ailleurs, ce climat de tension peut également être généré par la composition même des maquis : ils n'étaient pas forcément composés de Béarnais. Ainsi, dans le précédent mémoire, il a été question de démontrer l'importance pour un paysan béarnais d'être encadré par des « gens du coin », « des enfants du pays ». Dès lors, à ces clivages, ces

²⁶¹ Cf : 1031 W 213-219.

²⁶² PROST Antoine dans *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Éditions Ouvrières, 1997.

démonstrations de violence à l'occasion des pillages et ces soupçons des Allemands qui menacent la sécurité de la famille et de la ferme, s'ajoute la méfiance à l'égard de personnalités que l'on ne connaît pas, qui ne parlent pas nécessairement le patois local et qui ne connaissent pas forcément les us et coutumes béarnaises notamment paysannes, qui sont très spécifiques.

En conclusion, le lien entre paysannerie béarnaise et Résistance active peut être établi sous divers prismes, différents angles de vue d'où la nécessité d'une lecture globalisée de cette liaison. L'outil statistique et les documents administratifs constituent des sources considérables pour donner un ordre d'idée sur la proportion de la catégorie sociale paysanne béarnaise dans la Résistance mais il est nécessaire de les croiser avec des témoignages écrits et oraux qui complètent, par une dimension sociale, l'intégralité du phénomène. Ainsi, il est possible de constater que l'engagement réel de la paysannerie béarnaise à l'égard de la Résistance s'effectue par leur présence dans l'environnement des maquis, notamment à partir de 1943. En effet, s'ils sont peut-être sous-représentés dans la fondation des mouvements et réseaux de Résistance et même dans la composition interne des maquis, il est indéniable qu'ils y ont joué un rôle. Ainsi, ils ont contribué à la survie des maquis mais ont aussi été emportés dans leurs chutes lors des attaques, fruit de la répression des garnisons allemandes. En outre, ils ont également pu être victimes des maquisards, un élément qui vient nuancer la vision édulcorée et héroïsée que la société peut avoir des résistants. Il faut surtout comprendre que l'Histoire, surtout à travers un phénomène aussi complexe, est difficilement quantifiable : beaucoup de questions sont posées pour peu de réponses, l'important étant de comprendre que l'étude globale de ce genre de lien passe par la mise en avant des facteurs et déterminismes qui lui sont propres.

Chapitre III/ Résistance *civile* et paysans béarnais

Cette troisième fraction propose une réflexion relative à la place de la notion de Résistance *civile*²⁶³, le but étant de questionner une notion encore peu développée, avec comme cadre d'analyse une communauté socio-professionnelle spécifique et régionale.

L'idée de Résistance *civile* ou aussi dite *passive*, construite en opposition à la Résistance active dans l'historiographie contemporaine, se développe comme une forme de Résistance désignant un ensemble d'attitudes, de comportements allant à l'encontre de l'ordre de nature politique, économique et sociale établi par Vichy et l'occupant allemand, qui se caractérise uniquement par le fait d'être effectué de manière non armée, par des civils (parler de Résistance *civile* n'exclut cependant pas la Résistance armée, il peut y avoir une conjonction des deux phénomènes : un paysan pouvant à la fois aider les maquis et cacher des populations marginalisées et réciproquement des réfractaires au STO en vallée d'Aspe ont intégré des mouvements de Résistance et sont devenus passeurs. Elle constitue donc un concept très vaste : le paramètre commun à tous les types de Résistance étant la mise en danger personnelle (d'où le fait que l'expression *passive* ne soit pas réellement un qualificatif en adéquation avec la situation dans la mesure où la Résistance *civile* constitue également une notion d'action). En effet, il s'agit d'un type de Résistance de société, touchant tous les domaines (politiques, économiques et surtout sociaux et humains), s'effectuant de diverses manières (en continu, de manière ponctuelle, en groupe organisé, en communauté ou individuellement) pouvant donc aller du réseau organisé de passeurs en milieu montagnard (ou à la ligne de démarcation) au fait de cacher une personne/famille, de simplement fournir du matériel en passant par une déclaration de récoltes frauduleuse dans laquelle le paysan n'aurait pas déclaré la totalité de ses rendements afin d'en préserver une partie en vue d'une consommation personnelle : les différents contextes spatio-temporels, les acteurs, le type d'action conditionnant directement la forme d'une Résistance étant très important dans la compréhension du phénomène. L'intérêt de cette étude est d'établir un lien supplémentaire entre un type de Résistance et la paysannerie béarnaise et ainsi de démontrer une implication de cette communauté dans le fait résistant sous toutes ses formes. En outre, une réflexion focalisée sur cet autre visage de la Résistance est

²⁶³ SEMELIN Jacques, *Sans armes face à Hitler : la Résistance civile en Europe (1939-1943)*, Paris, Éditions Payot & Rivage, 1998.

intéressante dans la mesure où le Béarn constitue véritablement un territoire propice à ce genre d'activités, une zone de carrefour traversée par de nombreux flux de civils, résistants, réfractaires, réfugiés cherchant à fuir²⁶⁴.

Dans cette réflexion, nous avons entrepris de catégoriser les divers types de Résistances *civiles* qui ont concerné la communauté paysanne pendant la Seconde Guerre mondiale en prenant en compte les caractéristiques de l'espace béarnais, en fonction de la nature de la Résistance, du degré d'implication mais aussi par rapport aux divers types de populations et de sujets auxquels elle s'adresse.

A/ La Résistance *civile* : une question de civisme et d'altruisme

En effet, certains historiens, tels que Jacques Semelin²⁶⁵, impliquent dans la notion de Résistance *civile* des attitudes de civisme, de citoyens d'où transparaît un altruisme certain. Une grande partie de la Résistance *civile* concerne l'assistanat aux populations marginalisées par le nouveau système politique de Vichy qui a impulsé une politique antisémite. En effet, cette politique amorcée tout au long des années 1930, trouve son aboutissement en 1942 à travers la solution finale initiée par Himmler qui préconise l'internement et l'extermination massive des juifs en Allemagne mais aussi dans tous les territoires annexés ou conquis, dont la France. Ainsi, à partir de cette période, l'Allemagne organise des rafles dans toute l'Europe et Vichy en France, notamment à Paris lors de la rafle du Vel d'Hiv respectivement les 16 et 17 juillet 1942 qui poussent à son paroxysme le mécanisme de persécution des juifs. Ainsi, les juifs français et européens ayant anticipé la situation ou y ayant survécus, réduits à la clandestinité, fuient leur domicile, et se dispersent : beaucoup tentent de passer la frontière ou de se cacher en passant par des réseaux spécialisés ou non (beaucoup de familles juives ont fait le nécessaire pour cacher uniquement les enfants, privilégiant leurs sécurités) : les Basses-Pyrénées²⁶⁶ constituent un territoire propice à la fuite ou à la dissimulation puisque proche de la frontière espagnole par les Pyrénées, traversée par la ligne de démarcation, et surtout ancrées dans un monde rural et paysan où les fermes constituent des abris adéquats.

²⁶⁴ LABORIE Pierre, *Le Chagrin et le Venin : la France sous l'Occupation, mémoires et idées reçues*, Montrouge, Éditions Bayard, 2011.

²⁶⁵ SEMELIN Jacques, *Sans armes face à Hitler : la Résistance civile en Europe (1939-1943)*, Paris, Éditions Payot & Rivage, 1998.

²⁶⁶ JALABERT Laurent, *Exodes, exils et internements dans les Basses-Pyrénées (1936-1945)*, Pau, Éditions Cairn, 2015.

Afin de comprendre l'implication des paysans béarnais dans l'aide aux populations juives réfugiées dans les Basses-Pyrénées soit pour traverser en vue de passer en zone libre ou passer la frontière espagnole par les montagnes (la région a été parcourue par des flux de populations allant jusqu'à 90 000 sous l'Occupation, mais il s'agit d'un nombre à relativiser dans la mesure où la plupart ne faisait que traverser la région dotée d'une situation politico-géographique particulière²⁶⁷) soit pour y rester, nous nous sommes référées aux dossiers des Justes de France²⁶⁸ (rappelons que l'appellation « Juste » est un titre honorifique décerné par Israël, donc après la guerre, aux hommes et femmes de toutes les nations ayant aidé ou porté assistance à des personnes de confession juive pendant la période de la Shoah).²⁶⁹

B/ Les Justes paysans en Béarn

Les Pyrénées-Atlantiques comptaient 100 Justes²⁷⁰. Nous avons donc entrepris de comptabiliser la proportion de paysans béarnais dans ces Justes pyrénéens : Sur 100 Justes, il y a donc 36 paysans béarnais (répartis dans tout le Béarn : zone libre ou occupée, concernant tous les espaces : plaines et vallées, toutes les variantes du métier de paysan étant représentées : éleveur, cultivateur, métayer, fermier, berger), 51 béarnais, tissus sociaux confondus, 2 basques et 14 individus dont ces informations ne sont pas indiquées. Parmi ces Justes, plus d'un tiers sont des paysans béarnais ayant hébergé pendant toute la durée de la guerre des juifs, particulièrement des jeunes et des enfants, soit 36 % officiellement (on peut d'ailleurs se demander si des paysans ont pu effectuer des actes de Résistance semblables sans avoir jamais reçu ce titre, soit parce qu'ils ne se sont pas déclarés, soit parce que le contact avec la ou les personnes sauvées a été perdu, soit parce que la personne en question est morte avant de pouvoir les remercier).

Ici il s'agit majoritairement de paysans ayant caché, hébergé, nourri et intégré

²⁶⁷ LARRIBEAU Denis, *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Pau, Presses Universitaires de Pau, 2002.

²⁶⁸ Cf : www.yadvashem-france.org/les-justes-parmi-les-nations/justes-de-france/

²⁶⁹ CABANEL Patrick, *Histoire des Justes en France*, Paris, Éditions Armand Collins, 2012.

²⁷⁰ Il est possible d'effectuer un classement par noms, numéro de dossiers, ville, département ou région. Chaque dossier comporte des indications sur les Justes en question : noms, prénoms, emplois, date de naissance, le nom des juifs sauvés, accompagnée du récit et d'une contextualisation du sauvetage.

des juifs dans leur noyau familial pendant la guerre. Toutefois, un acte de civisme envers un juif à cette époque peut être aussi considéré comme un acte de Résistance, mais à un degré moindre. Par exemple, une de nos témoins²⁷¹ nous a confié avoir invité une juive et sa petite fille, qu'elle ne connaissait pas, mais que tout le monde au village avait refusé d'aider, à « *manger de la soupe, car elles n'avaient rien avalé depuis un moment* » et de les avoir dirigées vers un homme d'un village voisin connu pour sa générosité qui leur a offert l'hébergement et a fait l'école à la petite. Même s'il ne s'agit que d'un acte isolé, il s'agit bel et bien d'une forme de Résistance *civile* même si le témoin n'en a pas réellement conscience et voit en ce geste une simple démonstration de charité (rappelons que le fait de pouvoir manger à sa faim est une question sensible dans les mentalités paysannes), le danger encouru reste le même. Par ailleurs, il est intéressant de noter certaines similitudes dans certains dossiers de paysans Justes, notamment l'indication « Résistant » comme une spécificité ajoutée, qui distingue la Résistance armée de ce type de Résistance mais qui démontre aussi la possible conjonction des deux activités comme un double engagement. En outre, cette aide paysanne s'est toujours effectuée avec la complicité d'un ou plusieurs individus du village (rappelons que la commune, souvent un village, constitue l'infrastructure de base dans laquelle se situent les fermes béarnaises) qui jouent le rôle de transition entre la personne juive ou la famille juive en situation de clandestinité ou de danger immédiat (cas de familles juives visées par les autorités et qui sont averties préalablement pour s'enfuir) et la famille de paysans où ils peuvent se cacher ou cacher leurs enfants, en les faisant passer pour des cousins ou membres de la famille venus de la ville où la situation alimentaire était précaire. A titre d'exemple, la famille Arripe²⁷² (Catherine et Jean) exploitants agricoles bergers et fermiers dans le village de Lasseube situé à proximité d'Oloron Sainte-Marie, a hébergé deux enfants juifs, nommés Charles et Jules Hirsch-Przepiorka. Ce dernier avait été intercepté par le chef de gare en rentrant de colonie de vacances, qui l'a conduit chez les Arripe car il avait eu vent du projet des autorités d'arrêter sa mère, son frère et sa sœur (son père et son grand frère ayant déjà été déportés). Dans ce dossier, il est précisé que les fermes aux alentours avaient refusé ce rôle, ayant conscience du danger et peur des conséquences qui pouvaient toucher leurs familles et leurs fermes, alors que les Arripe ont accepté : il s'agit donc d'un phénomène présent chez les paysans (comme en témoigne notamment le dossier des Pladepouseaux Marie et Pierre, fermiers à Asson, en zone montagnarde, qui ont abrité deux jeunes enfants juifs,

²⁷¹ Mme Dabadie.

²⁷² Numéro de dossier:10244.

dans lequel il est explicité : « *ils furent cachés dans diverses familles de fermiers* ») mais pas automatique ni forcément répandu. Malgré cela, il y a souvent une connivence des figures rurales phares (et pourvues d'autorité et d'influence) du village à cette époque : le maire, l'instituteur et le curé (et souvent le médecin également) comme pour le dossier des Artiguenave²⁷³ (Léontine et Elysée) à Oraas, agriculteurs en zone occupée, qui ont hébergé la jeune Fanny Koplewicz et l'ont parfaitement intégrée à leur sphère privée (« *Ils protégèrent Fanny et l'intégrèrent à leur famille. Leurs deux filles, Léa, 30 ans, et Lydie, 13 ans, s'en occupèrent comme d'une petite sœur. Un jour, le maire d'Oraas vint trouver les Artiguenave pour enregistrer tous les Juifs de sa commune. Ancien combattant de 1914-1918 tout comme Elysée, il renonça à inscrire Fanny et promit de les prévenir si celle-ci était en danger.* »). Cette dissimulation aux yeux de la société en prévention d'une éventuelle dénonciation, de même qu'aux autorités allemandes passe par certains procédés, comme l'implication du religieux : ainsi, le baptême est utilisé pour cacher l'identité et la confession de la jeune fille. De même, l'intégration dans la famille, qui constitue aussi une forme de dissimulation, s'effectue également dans tous les cas par l'initiation aux travaux de la ferme comme pour le dossier des Autaa²⁷⁴ (Jeanne et Henri), qui ont accueilli le petit Roger Libermann jusqu'en 1944 où il intègre un centre de regroupement pour Israélites, et lui ont appris, comme ils l'auraient fait pour un enfant de la maison, les travaux des champs et des vendanges. C'est aussi le cas pour les deux petits Fey, Nicole et Richard, accueillis et cachés par les Darricau²⁷⁵ (Ida et Pierre) agriculteurs à Sévignacq, qui ont participé aux travaux de la ferme (travailler les champs et garder les vaches). Cette participation aux travaux de la ferme s'inscrit non seulement dans une volonté d'intégration dans la famille d'accueil mais aussi de reconnaissance. Par ailleurs, la complicité peut également provenir d'organismes comme les services sociaux qui envoyaient souvent des enfants de la ville, à cette période, en pension chez des fermiers et fermaient parfois les yeux sur l'identité juive des enfants en question. C'est notamment le cas de Pauline Mergulès et de Florette Seidenberg envoyées respectivement de 1937 à 1938 et de 1941 à 1944 chez les Larribau²⁷⁶ (Jean-Elie et Lucie), fermiers à Sainte-Suzanne. Ce qui ressort de l'accueil paysan en Béarn, c'est principalement un souvenir relativement bon pour les enfants juifs (en excluant le contexte dans lequel ils ont été placés et en se focalisant sur l'intégration dans la famille paysanne en elle-même), qui ont développé pour beaucoup un lien d'amitié avec les Justes

²⁷³ Numéro de dossier:10272.

²⁷⁴ Numéro de dossier :10000.

²⁷⁵ Numéro de dossier: 12179.

²⁷⁶ Numéro de dossier : 6574.

paysans, voire même un lien d'affection dans la mesure où pour certains, ils ont quasiment été élevés par eux (notamment pour la jeune Fanny Koplewicz qui appelle ses sauveurs, Léontine et Elysé Artiguenave « Mémé et Pépé »). On constate également une bonne adaptation à la vie paysanne, sans trop de décalages malgré les conditions parfois différentes de ce que peuvent connaître des citadins (par exemple, les Arripe qui n'avaient ni eau courante, ni électricité, même s'il s'agit d'éléments assez répandus, ou pour Lucie Pees²⁷⁷, fermière à Boeil-Bezing, qui a hébergé, dans une cabane, une famille entière, les Bielschosky, alors qu'elle ne vivait elle-même que dans une modeste ferme) ; ce qui démontre en parallèle les conditions de vie des paysans béarnais de l'époque. Par ailleurs, cette cohabitation peut se révéler sensible : c'est le cas de Pinkas Bochner, un juif adulte, hébergé, nourri pendant toute la durée de la guerre par les Terre²⁷⁸ Jean, Léopold, Marie, Germaine et Fernande, fermiers à Morlàas. En effet, la générosité des Terre qui ont subvenu à tous ses besoins, lui a permis de rester caché tout le long de la guerre, ce qu'il a mal vécu (emploi de l'expression « *rester terré* ») car il ne pouvait pas communiquer avec l'extérieur²⁷⁹, ni avec ses sauveurs, décrits comme des « *gens simples, plus travailleurs que beaux parleurs* », ce qui souligne le caractère laborieux des paysans. De même, nous avons rencontré le cas de familles de paysans, ici Madeleine et Pierre Barthe²⁸⁰ propriétaires d'un haras à Pau, qui ont non seulement hébergé mais organisé le passage de la frontière espagnole d'une famille juive entière, en l'occurrence la famille Dreyfus et donc constaté la double fonction dans la Résistance *civile* de paysans béarnais qui peuvent à la fois cacher des juifs mais aussi les aider à fuir. Cette conjonction des fonctions de Résistances peut également être illustrée par le dossier de Jeanne-Hélène et Suzanne Camino²⁸¹, ainsi que Jules Lourreau fermiers à Nay qui ont simultanément aidé le maquis (ce qui démontre aussi ce lien sous-jacent entre certains paysans et maquis expliqué précédemment) et abrité le jeune Lucien Toupas. Le fils de Jeanne-Hélène et Jules avait d'ailleurs refusé toute mobilisation et passé la frontière espagnole pour rejoindre les forces alliées ce qui démontre le degré d'implication et d'engagement anti nazi de cette famille de paysans.

Les paysans pouvaient donc être impliqués dans la Résistance *civile*, élément visible notamment grâce aux dossiers des Justes paysans en Béarn. Ils ont également

²⁷⁷ Numéro de dossier : 6967.

²⁷⁸ Numéro dossier : 10339.

²⁷⁹ On peut penser que l'âge de la personne en question, qui n'était pas enfant à ce moment-là et habituée à une certaine autonomie, constitue un facteur déterminant.

²⁸⁰ Numéro de dossier : 1830.

²⁸¹ Numéro de dossier : 10630. Voir en annexe.

permis de révéler certains éléments comme la répartition spatiale des paysans mais aussi l'hétérogénéité des formes de paysannerie (agriculteur, fermier, métayer, berger etc...) Cependant, certains dénominateurs communs, certains fils conducteurs notamment dans la manière d'intégrer les personnes juives dans leurs sphères familiales et aussi professionnelles (les deux étant intimement connectées) par la participation aux travaux de la ferme ont été révélés. De même, on note la complicité, dans beaucoup de cas de figures rurales importantes du village voire du village tout entier qui ne participe pas nécessairement mais ne dénonce pas : ceci permet de souligner un certain lien de proximité dans la communauté paysanne (qui ne s'applique pas à toutes les localités). Par ailleurs, de manière générale, les juifs hébergés ou aidés d'une quelconque manière rapportent toujours²⁸² une bonne expérience quant à l'accueil paysan. Cependant, il ne s'agit pas véritablement d'une spécificité de la région puisque de tels comportements sont décrits à l'échelle nationale²⁸³. Le Béarn est conforme aux autres zones rurales du pays qui sont confrontées à une présence massive de juifs (notamment étrangers) sur place et ne se différencie guère du reste du territoire sur ce point.

C/ Les populations marginalisées et les réfugiés

Les juifs ne constituent pas les seules populations marginalisées par le nouvel ordre établi, aidées par des paysans : il existe trois catégories de personnes persécutées pendant la Seconde Guerre mondiale. En effet, on compte les réfugiés de toutes origines : du Nord de la France (Alsaciens, Lorrains, Parisiens) et étrangers (républicains Espagnols, Italiens, Portugais mais aussi Belges, Hollandais, et Luxembourgeois qui fuient leurs pays annexés par l'Allemagne). De même, à ces réfugiés s'ajoutent les proscrits du régime. Le fait d'être proscrit peut provenir d'une origine identitaire (les populations juives, comme vu préalablement mais aussi tziganes) ou politique : les francs-maçons et les communistes, notamment mais aussi les aviateurs alliés, les prisonniers évadés et les réfractaires au STO. Enfin, le troisième groupe de populations persécutées englobe des caractéristiques sociales diverses jugées comme « défailtantes » par le régime nazi comme les homosexuels ou les handicapés, par exemple. Les paysans béarnais pouvaient être amenés à accueillir des populations répondant à une ou plusieurs de ces catégories : le plus souvent des réfractaires

²⁸² Dans les cas traités.

²⁸³ CABANEL Patrick, *Histoire des Justes en France*, Paris, Éditions Armand Collins, 2012.

au STO à partir de 1943, en lien avec le maquis, au sein de leur ferme (soit pour qu'ils y travaillent avec eux, remplaçant la main-d'œuvre manquante, soit car ils sont originaires de cette ferme) mais également des prisonniers mobilisés en 1940 évadés qui vont souvent de ferme en ferme pour revenir chez eux, avant de rester dans leurs propres fermes avec la complicité de leur communauté, bien souvent. De même, les réfugiés, notamment les républicains espagnols sont concernés par ce phénomène de marginalisation et d'internement en Béarn, du fait de la présence du camp du Gurs²⁸⁴. Il était possible pour les agriculteurs de venir y ponctionner des hommes afin qu'ils travaillent, de manière forcée avec l'aval des autorités, comme ouvriers agricoles dans leurs exploitations et ainsi contrebalancer le manque de main-d'œuvre dû aux diverses mobilisations étudiées précédemment. Grâce à nos entretiens, nous avons pu avoir connaissance d'un phénomène qui tient de la Résistance *civile* : certains paysans gardaient leurs ouvriers un certain temps, en les nourrissant et les logeant (et en les faisant travailler mais avec une certaine autonomie, ce qu'ils n'avaient pas au camp de Gurs), et les laissaient partir après un laps de temps variable, puis en les déclarant comme évadés seulement une voire deux semaines après, pour leur laisser le temps de s'éloigner. Il y a donc une coopération de façade avec les autorités, mais un comportement de Résistance exprimé au sein de la ferme, voire de la communauté. On peut dès lors se questionner sur la possibilité pour certains paysans de répéter l'opération plusieurs fois pour permettre à des réfugiés, principalement des républicains espagnols, de s'enfuir. Cette implication peut d'ailleurs être exprimée par une autre manière de venir en aide aux populations mises en danger ou en situation d'illégalité par le nouvel ordre de Vichy.

D/ Les paysans passeurs : une caractéristique du territoire béarnais

Le territoire béarnais est une zone propice à ce type de Résistance du fait de la ligne de démarcation et la proximité de la frontière espagnole par la voie pyrénéenne. Il s'agit d'une activité, où les paysans, notamment les bergers, dans les vallées d'Ossau, d'Aspe et de Barétous, sont très représentés, élément relevant de l'interaction entre le paysan et son espace dont il a une très bonne connaissance contrairement aux autorités allemandes. Par ailleurs, ce type d'activité tient généralement du positionnement géographiquement stratégique de la ferme (soit près d'un poste de contrôle, soit en région montagnarde) et est caractérisé par la dangerosité accrue de l'action (ces zones sensibles étant particulièrement

²⁸⁴ Cf:LAHARIE Claude, *Le camps de Gurs*, Biarritz, Atlantica, 2003.

surveillées, les Allemands y étaient plus nombreux). En outre, ces actions peuvent s'inscrire dans deux dynamiques différentes dont il est important de distinguer les acteurs : elles pouvaient s'effectuer de manière individuelle ou en réseau mais surtout de manière rémunérée ou bénévole, ce dernier tenant d'autant plus de la Résistance *civile* (ce qui n'exclut pas le fait que beaucoup de paysans ont pu être rémunérés pour faire passer des personnes)²⁸⁵.

Dans un premier temps, afin de comprendre les mécanismes du passage de la ligne de démarcation, nous nous sommes focalisées sur les dossiers des Justes indiquant la ville d'Orthez et avons donc pu étudier deux cas de paysans passeurs. En effet, Joseph Labeyrie²⁸⁶ était métayer à Orthez et habitait sur la ligne de démarcation, près du poste de contrôle allemand. Il n'avait pas été mobilisé du fait de son invalidité causée par des blessures datant de la Première Guerre mondiale. Opposé au régime nazi et profitant de la situation géographique, il s'était spécialisé dans l'activité de passeur : initialement pour acheminer du courrier, puis a entrepris d'aider des personnes à franchir la ligne de démarcation clandestinement, notamment des juifs. Pour se faire, il était question de procéder par diversion : pendant qu'il aidait des personnes à franchir la ligne, sa femme conviait les Allemandes responsables du poste de contrôle à manger chez eux. A titre indicatif et anecdotique, il avait également entrepris d'appivoiser le chien de garde des Allemands afin de pouvoir passer sans encombres. Il est important de souligner l'aspect désintéressé qui caractérise cet acte de Résistance *civile*, dans la mesure où si certains passeurs étaient rémunérés pour cela, Joseph Labeyrie effectuait ses passages gratuitement et seul avec tous les risques que de tels actes de Résistance comportaient. C'est ainsi qu'il permit à la famille Matisson (Maurice, jeune juif de 16 ans qui avait échappé à la rafle du Vel d'Hiv et avait réussi à traverser la France avec sa petite sœur de 10 ans et ses trois neveux âgés de 4 à 10 ans) pour passer en zone libre. On note également dans le dossier (*Maurice réussit à fuir Paris avec sa jeune escorte et après un long périple arriva à Orthez où on l'adressa à Joseph Labeyrie*) la complicité de certaines personnalités qui jouent le rôle de transition entre le jeune homme et Joseph Labeyrie mais surtout le fait que ce genre d'activité (et surtout les personnalités le pratiquant) était connu et reconnu dans les environs et que ces informations étaient véhiculées par le principe du bouche à oreille, ce qui amplifiait considérablement les risques de dénonciation. Nous avons pu croiser cette

²⁸⁵ EYCHENNE Émilienne, *Les Pyrénées de la Liberté, les évasions par l'Espagne 1939-1945*, Toulouse, Éditions Privat, 1998.

²⁸⁶ Numéro de dossier: 9197.

expérience avec celle de la famille Sautié²⁸⁷ (Louis, Marguerite et leur fille Jeanne), cultivateurs à Orthez, dont la ferme se situait à 150 mètres de la ligne de démarcation et proche de la gare, donc idéalement située pour pratiquer ce genre d'activités. C'est en 1942, qu'ils ont protégé le petit Marcel Grinberge alors âgé de 11 ans, ainsi que ses cousins, Ita Frydmann et son frère Nathan respectivement de 2 et 3 ans. En effet, le couple a envoyé leur fille Jeanne de 15 ans, chercher successivement les enfants à la gare, (il n'est pas indiqué pourquoi dans le dossier, seulement qu'il existait un convoyeur dont on ne connaît pas l'identité mais qui laisse penser que ces interventions constituaient peut-être l'étape ultime d'un acheminement effectué par un réseau spécialisé : il n'y a pas plus d'informations mais il est important de préciser le fait que Louis et Marguerite ont été déclarés Justes à titre posthume) afin de les accueillir pour toute la durée de la guerre. Il est précisé dans le dossier que « *la gare et la route qui la desservait fourmillaient d'Allemands du fait de cette proximité* » ce qui souligne d'autant plus la dangerosité de la situation mais aussi l'intérêt de se focaliser sur un espace de carrefour aussi spécifique que celui-ci. De même, il est possible de penser que le fait que ce soit une personne aussi jeune qui circule avec des enfants réduise éventuellement les soupçons des gardes allemands. Ces deux actions de Résistance *civile*, l'une relevant du passage régulier de populations, l'autre du passage et de l'hébergement, soulèvent la spécificité géo-stratégique de la ville d'Orthez, propice aux flux de populations en situation illégalité et marginalisées, ainsi que du rôle des populations locales, notamment paysannes qui profitent de cette situation pour les mettre à l'abri de manière bénévole.

Dans les zones de montagnes, ces passages s'affirment et se multiplient tout au long du conflit comme de véritables réseaux de transition de populations souvent en lien avec la Résistance active locale²⁸⁸.

A titre d'exemple, dans la vallée d'Ossau, Vincent Pourruch était un résistant au sein d'un réseau organisé. Il fut massacré à l'âge de 33 ans par les miliciens français, puis achevé d'une balle dans la tête à la suite d'un piège tendu par un agent double infiltré dans le réseau, alors que celui-ci remplaçait un autre passeur. Ce n'est que très récemment, en 2010, qu'un hommage lui a été rendu à la suite d'une enquête réalisée par Antonin Nicol.²⁸⁹

²⁸⁷ Numéro de dossier: 9472.

²⁸⁸ Même si l'activité de passeur était antérieure à la guerre.

²⁸⁹ Source : Cf article du Sud-Ouest en ligne : www.SudOuest.fr/2010/08/31/le-resistant-retrouve-172986-41113.php.

De ce fait, nous nous sommes intéressées au parcours de ce résistant passeur, et avons effectué des recherches, par le biais des matricules militaires, et avons constaté qu'il s'agissait bien d'un cultivateur ce qui illustre le fait que beaucoup de passeurs pyrénéens étaient issus des populations locales, ancrées dans leur territoire et en ayant une connaissance accrue et qui pour beaucoup appartenaient à la communauté paysanne. De la même manière, nous nous sommes intéressées au cas des différents passeurs de la vallée d'Aspe et avons relevé la tragique histoire de la famille Lalhève. Jean-Pierre Lalhève était un résistant également entré dans une filière de passage pour l'Espagne, son rôle étant de conduire des personnes jusqu'à la frontière. Il fut repéré ou dénoncé car poursuivi par les Allemands, mais il réussit à s'enfuir. Son père et son frère furent capturés par les Allemands qui promirent de les libérer s'il se rendait : Jean-Pierre Lalhève, craignant pour sa famille, s'est donc présenté à la Kommandantur²⁹⁰ : les trois membres de la famille furent déportés et ne sont jamais revenus. Nous avons recherché les origines de cette famille et avons découvert leur appartenance au milieu paysan.

Ainsi, ce qui transparaît de ces études c'est principalement la dangerosité de cette branche d'activité et l'horreur de la répression allemande. Cependant, il faut comprendre que ces éléments ne sont pas des particularités de l'espace béarnais, mais des caractéristiques communes aux zones de montagne, de manière générale (les bergers étant les seuls individus de l'époque à connaître le terrain). De plus, il s'agit de deux exemples qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la réalité : l'activité de passeur peut être antérieure à la guerre et ne pas désigner nécessairement une forme de Résistance dans le cas où il s'agit, par exemple (et dans beaucoup de cas) d'une activité rémunérée. Toutefois, cela n'exclut pas qu'il ait pu exister une minorité de passeurs s'inscrivant dans une forme de Résistance pendant la guerre à l'échelle nationale et locale. De plus, il convient de préciser que même si l'activité ait pu être rémunérée, le passeur agissait de manière volontaire et était conscient des risques encourus à cette période.

E/ La Résistance *civile* : existe t-il des pratiques spécifiques aux paysans béarnais ?

Nous nous sommes questionnées sur l'idée d'une forme de Résistance interne à la communauté qui tiendrait de l'entre-aide paysanne et/ou rurale. En effet, un premier

²⁹⁰ Structure de commandement de l'armée allemande.

élément qu'il est possible de traiter comme une pratique courante dans la communauté mais également dans tout le Béarn, c'est l'usage fait de la langue qui constitue une manière originale de se jouer des Allemands²⁹¹. En effet, le patois local, à savoir le béarnais, était beaucoup plus parlé à cette époque que la langue nationale par certaines familles de paysans²⁹². Il s'agit d'un trait identitaire qui agaçait beaucoup les soldats allemands, selon nos témoins²⁹³, car si beaucoup comprenaient et parlaient bien le français, il leur était en revanche impossible de comprendre un dialogue en béarnais. Ainsi, s'ajoutait à cela les us et coutumes particulières des paysans, qui alimentaient des attitudes sous-jacentes. En effet, à cette époque le nom de famille désignait autant une propriété que la famille de paysans, mais il en était de même pour les fermes qui possédaient chacune une appellation particulière. Ainsi, deux de nos témoins ont évoqué²⁹⁴, dans le cadre de nos entretiens, une anecdote où les Allemands recherchaient une ferme qu'ils soupçonnaient d'aider le maquis (à juste titre) et avaient demandé à d'autres paysans du village où elle se trouvait en l'identifiant par son nom de ferme dont il avait eu connaissance par dénonciation. Le paysan en question, qui connaissait bien la ferme recherchée, avait simplement répondu qu'il n'existait pas de familles portant un tel nom (ce qui n'était d'ailleurs pas faux mais les allemands ne pouvaient pas savoir que les fermes aussi portaient un nom) et les paysans recherchés avait eu le temps d'être avertis et de se préparer à la visite des Allemands. De même, plusieurs de nos témoins ont évoqué le fait que lorsque les Allemands contrôlaient un village entier où ils soupçonnaient un maquis à proximité et d'éventuelles aides provenant des habitants, il arrivait souvent que les paysans déjà contrôlés mais qui avaient connaissance du lien entre une autre ferme et le maquis (souvent dans le cas où les familles de paysans étaient voisins ou amis), allaient informer la ferme en question, en coupant à travers champs pour ne pas risquer de croiser les soldats allemands (d'où l'intérêt de comprendre l'interaction entre le paysan et son espace, que les allemands ne peuvent pas appréhender de la même manière, de façon logique).

Au sein de la communauté paysanne béarnaise, il a donc pu se développer un ensemble d'attitudes de solidarité mais surtout d'anticipation et de protection. Il est très difficile d'identifier ce genre de comportements dans les sources officielles, de les

²⁹¹ Consciente mais aussi bien souvent inconsciente puisque pour eux, ils agissaient de même qu'à l'ordinaire.

²⁹² Comme cela est illustré dans l'article de Dupe Jacques, « Alabets, beroy ! » dans *l'Institut Béarnais et Gascon*, Pau, n°45, avril 2016. De même, c'est un trait expliqué par Mme Barraque lors de notre entretien en Février 2015.

²⁹³ Tous les témoins ont certifié l'usage du béarnais.

²⁹⁴ Mme Sarralangué et Mme Dabadie.

quantifier et surtout de savoir s'ils étaient répandus, de quelle manière et chez quels groupes sociaux de paysans. Par ailleurs, il ne s'agit pas de pratiques exclusivement paysannes, dans la mesure où toutes les couches socio-professionnelles pouvaient adopter ce style de ruses, mais qui concernent ici les paysans dans la mesure où les Allemands tournaient beaucoup leurs soupçons vers les paysans à partir de la formation des maquis en 1943. De la même manière, on peut questionner le caractère résistant de ces attitudes. En l'occurrence, il s'agit de comportements plutôt défensifs mais qui s'opposent d'une certaine manière aux opérations des allemands et des autorités de Vichy et qui s'affirment donc comme des formes de Résistance (il faut également penser que ces actes mettent en jeu la sécurité personnelle et familiale de ceux qui l'exercent).

En conclusion, certains paysans peuvent être impliqués dans cette notion de Résistance *civile* qui constitue une expression très vaste et plurielle de ce phénomène, caractérisée par le fait de ne pas être effectuée armée. Il s'agit d'une forme de Résistance dont les travaux sont encore à l'état de maturation et qu'il est très difficile de quantifier mais important de traiter afin d'effectuer une lecture globale de la Résistance. Étudier la Résistance *civile* sous le prisme paysan permet de porter un regard particulier sur le phénomène. De même, il est intéressant d'étudier ce lien dans une région caractérisée par des particularismes tels que des frontières politiques et géographiques et la présence d'un camp d'internement. Ainsi, nous avons pu constater que plus d'un tiers des Justes dans les Basses-Pyrénées étaient paysans, de tous les espaces (plaines et vallées), répartis partout dans le Béarn, et de tous les groupes sociaux de paysans (cultivateurs, éleveurs, métayers, fermiers, bergers etc...). Cela correspond toutefois à une minorité dans un territoire composé à 80 % de ruraux. Cette Résistance *civile* qui s'inscrit dans la notion de civisme, s'exprime de diverses manières selon le degré d'implication mais aussi en fonction des populations auxquelles elle s'adresse. Enfin, nous nous sommes questionnées sur le caractère résistant de certains comportements étudiés en milieu paysan qui vont à l'encontre de l'ordre établi. Nous avons vu qu'il était possible de les assimiler à des formes de résistances, mais pas nécessairement typiques à la communauté paysanne béarnaise.

Conclusion

Ces travaux de recherche autour des *paysans béarnais face à la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)* ont été établis dans le but d'effectuer une étude historique répondant à une dimension sociologique. Ils se sont construits comme un approfondissement de notre premier mémoire, destiné à effectuer une lecture différente d'une même problématique. Nous avons opéré une catégorisation thématique des parcours collectifs et individuels en adoptant une méthodologie orientée vers l'analyse des divers vécus et expériences des paysans béarnais. L'objectif était véritablement d'observer l'ensemble des phénomènes caractéristiques de cette période à la lumière des perceptions paysannes, comme cadre d'analyse en croisant divers types de sources. De même, certains marqueurs identitaires ont pu être mis en avant tout en ayant conscience des difficultés posées par la nature des sources et par la nécessité de ne pas généraliser les parcours.

Les expériences diffèrent et tiennent de l'individualité du paysan : type de paysan, hiérarchie sociale, statut dans l'exploitation, passé, état de santé, entourages sont, entre autres, des éléments conditionnant les divers choix et ressentis des paysans face à ces phénomènes de la Seconde Guerre mondiale. De même, il convient de relativiser ce travail dans la mesure où ces éléments étudiés à hauteur de la paysannerie en Béarn, se retrouvent dans d'autres catégories sociales et d'autres espaces. C'est principalement le cas pour la Résistance, qu'elle soit active ou *civile*. Le Béarn, qui présente néanmoins certaines particularités, est finalement conforme aux autres zones rurales du pays. Il ne s'agit pas réellement de spécificités mais de composantes.

Nous avons pu analyser les problématiques générales liées au mécontentement paysan qui évolue au fil de la guerre et démontre les difficultés de nature économique qui détachent les agriculteurs du discours de Vichy²⁹⁵. Celles-ci sont principalement liées à la question des réquisitions, particulièrement sur la proportion des récoltes imposées qui bloque toute perspective de commercialisation des céréales mais limite également la consommation personnelle. Ces mentalités sont partagées par les maires des villages, ancrés également dans une dynamique agricole, qui se portent garants des agriculteurs desquels ils se sentent plus proches que des autorités contre lesquelles ils protestent. Le fait

²⁹⁵ CABANNES Paul, *L'opinion publique sous Vichy : l'exemple des Basses-Pyrénées, juin 1940-printemps 1945*, Pau, Mémoire de Master, 2012.

d'avoir une trace matérielle de ces revendications démontre le degré de difficulté de la situation, dans la mesure où, dans les mentalités paysannes béarnaises, il est peu courant de constater des plaintes : les problèmes sont généralement confinés à l'échelle du foyer et font l'objet d'une adaptation, ce qui est aussi le cas notamment dans la manière de consommer.

Parmi ces problématiques, on compte celle du marché noir qui engendre beaucoup de clivages. Si l'on considère une représentation externe à la communauté, on s'aperçoit que les citadins ont longtemps assimilé les paysans à des profiteurs de guerre qui s'enrichissent car ils détiennent la grande majorité des ressources. Les travaux de Fabrice Grenard²⁹⁶ nous ont amené à nuancer cette approche, notamment car les visions évoluent au fil de la guerre et que ce phénomène se généralise à tous les pans de la société. Il existe également dans le monde rural de nombreuses mutations sociales qui tiennent pour beaucoup des contacts nouveaux et cohabitations avec des populations réfugiées qui s'intègrent à la vie rurale et agricole.

Nous nous sommes également intéressées aux paysans confrontés aux mobilisations de la Seconde Guerre mondiale. Elles s'inscrivent dans des dynamiques très différentes. Pour la mobilisation de 1939, on se trouve face à une mobilisation relativement classique, combattante, mais dont la spécificité réside dans la stratégie défensive matérialisée par la ligne Maginot. De plus, elle se trouve dans la mutation de cette mobilisation après l'armistice du 22 juin 1940 : on passe d'un statut de soldat à celui de prisonnier, d'une mobilisation combattante à économique et de l'autorité française à l'autorité allemande ce qui, dans les mentalités, peut tout changer dans les perceptions. Dans le cas des Chantiers de Jeunesse, nous sommes face à une mobilisation d'encadrement civique qui vient palier le service militaire en zone libre. Le degré de pression est moindre que pour la première mobilisation dans la mesure où celle-ci est limitée dans le temps mais aussi dans l'espace et que les autorités compétentes font preuve d'une grande flexibilité et adaptabilité dans l'accord de permissions, de sursis etc... Nous avons constaté que la vie dans ces camps dépendait fortement de l'autorité concernée et de l'entourage extérieur lequel avait un fort impact sur la consommation au sein du camp. Le STO²⁹⁷ constitue la mobilisation de trop pour les paysans béarnais : d'une part car il survient en 1943 et que le mécontentement a fortement progressé en raison de la

²⁹⁶ GRENARD Fabrice, *La France du marché noir (1940-1949)*, Paris, Éditions Payot, 2008.

²⁹⁷ DUBOIS Alain, « Le STO dans les Basses-Pyrénées » dans *Vichy et la Collaboration dans les Basses-Pyrénées*, sous la direction de Laurent JALABERT et de Stéphane LE BRAS, Pau, Éditions Cairn, 2015.

conjonction de plusieurs difficultés, d'autre part car cette mobilisation émane directement des autorités allemandes. Cependant, au vu du grand nombre de réfractaires, notamment appartenant au monde agricole, on constate non seulement la mauvaise réception de cette nouvelle contrainte mais également une palette de choix plus élargie, notamment du fait de l'affirmation des maquis. Ces comportements (pas seulement des paysans, mais de toutes les classes sociales) manifestent également le refus à cette mobilisation, de même que pour les évasions. Pour les prisonniers de guerre, généralement, le travail dans les fermes allemandes était beaucoup mieux vécu que celui en milieu industriel car les paysans retrouvent des conditions de vie et de travail relativement similaires, malgré les progrès techniques observés en Allemagne, et avaient une certaine autonomie, notamment due à une compréhension mutuelle avec les paysans allemands. Cependant, il s'agit d'une généralisation car beaucoup de témoignages ont démontré la difficulté d'adaptation au travail en Allemagne et à l'éloignement des proches. La difficulté de ces mobilisations tient également à la réinsertion dans la société de ces paysans : elle peut être éprouvante tant à l'échelle de la communauté que du foyer. En effet, si l'absence s'est inscrite dans la durée, les foyers se sont restructurés pour pérenniser et les paysans mobilisés ont parfois eu du mal à retrouver leur place dans ce nouvel équilibre.

Nous avons entrepris d'étudier un potentiel lien entre le phénomène de la Résistance²⁹⁸ et le monde paysan. Pour cela, il nous a semblé nécessaire de conceptualiser la notion même de Résistance afin de comprendre ce que l'on peut considérer ou non comme un comportement résistant. Il existe une pluralité d'attitudes relevant de la Résistance : le paramètre principal de toutes les formes de Résistance tient à la mise en danger de soi-même et de son entourage. Il existe plusieurs facteurs amenant une personne à résister (idéologiques, pratiques etc.), plusieurs types de Résistances (active, *civile*) et pratiquement autant de manières de résister que d'individus ayant résisté. Nous avons observé, à la lumière de l'historiographie contemporaine, des sources administratives et témoignages que certains paysans béarnais sont impliqués dans plusieurs formes de Résistance.

C'est à partir de 1943, quand les maquis se développent en milieu rural, que des liens avec la paysannerie peuvent être établis. Au regard des sources étudiées, on trouve une faible proportion de paysans béarnais dans les maquis locaux. Cependant,

²⁹⁸ JALABERT Laurent et LE BRAS Stéphane, *La Résistance dans le Sud-Ouest au regard d'autres espaces européens*, Pau, Éditions Cairn, 2016.

l'engagement à la Résistance active ne se restreint pas à l'incorporation dans les maquis, dans le cas des paysans, il faut voir plus large. En effet, ils peuvent avoir un rôle de tampon avec la société et ravitailler les maquis, de gré ou de force d'ailleurs. Il s'agit d'une attitude qui peut se révéler dangereuse car elle met non seulement la vie de la famille en danger mais également le sort de la ferme en jeu. Par ailleurs, les fermes pouvaient aussi être les victimes des maquis du fait de la proximité : victime directe quand les maquis se mettent à piller pour se ravitailler (ce qui relativise cette idéalisation de la Résistance effectuée par la société après la guerre), collatérales quand un maquis est attaqué par les allemands et que les fermes sont soupçonnées (à juste titre ou non). Ainsi, lorsqu'un maquis est démantelé, il y a pratiquement toujours une ferme incendiée à proximité. Certains paysans sont également impliqués dans la Résistance *civile*. En effet, environ un tiers des Justes des Basses-Pyrénées sont des paysans béarnais. Ce chiffre est à nuancer dans la mesure où il est officiel et pas nécessairement représentatif de la réalité. De même, l'aspect original des Basses-Pyrénées pendant la guerre (ligne de démarcation, proximité de la frontière espagnole) amène certains paysans qui connaissent bien leur territoire à pratiquer une activité de passeurs, qu'elle tienne de la Résistance ou non : si une activité est rémunérée, il est logique de questionner la philanthropie, le caractère désintéressé de l'action.

En somme, *les paysans béarnais face à la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)* constitue un sujet vaste mais riche, non seulement au vu des sources consultées mais également par rapport aux dynamiques sociologiques qui alimentent ce thème et qui peuvent ouvrir de nombreuses perspectives de recherche. Toutefois, nous avons opéré une sélection des sujets traités et privilégié pour notre étude, certains sujets spécifiques qui nous intéressaient tout particulièrement. De ce fait, de nombreux d'autres thèmes n'ont pas été exploités comme le lien entre paysannerie et collaboration qui aurait permis une étude plus globale des attitudes paysannes. Par ailleurs, il serait très intéressant d'approfondir l'étude du lien entre paysannerie et Résistance par un élargissement du sujet à d'autres territoires tels que le Pays Basque, les Landes, la Bigorre, le Gers, le Lot-et-Garonne et de manière générale le Sud-Ouest. La pertinence de ce thème résiderait dans le croisement de différentes identités régionales à forte tendance rurale qui permettrait une approche comparatiste des différentes formes de Résistance. Ainsi, il serait possible de comprendre l'application des expressions de la Résistance sur plusieurs espaces : pour appréhender les similitudes et les divergences.

Bibliographie

Ouvrages généraux sur la Seconde Guerre Mondiale

AZEMA Jean-Pierre et BEDARIDA François, *Le régime de Vichy et les Français*, actes du colloque international du CNRS organisé par l'Institut d'Histoire du temps présent du 11 au 13 juin 1990, Paris, Fayard, 1992.

AZEMA Jean-Pierre et BEDARIDA François, *La France des années noires*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

AZEMA Jean-Pierre et WIEVIORKA Olivier, *Vichy 1940-1944*, Paris, Éditions Perrin, 2004.

BONINCHI Marc, *Vichy et l'ordre moral*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 2005.

BUFFOTO Patrice, *La Seconde Guerre Mondiale*, Paris, Éditions Colins, 2014.

COINTET Michèle, *Nouvelle histoire de Vichy*, Paris, Fayard, 2011.

DESMAREST Jacques, *La politique de main d'œuvre de la France*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 1946.

DUBY Georges, *Histoires des femmes dans l'Occident, volume 5 : le XX^{ème} siècle*, Paris, Éditions Plon, 1992.

DURAND Yves, *Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1997.

GRENARD, Fabrice, *La France du Marché Noir (1940-1949)*, Paris, Éditions Payot, 2008.

LABORIE Pierre, *L'opinion Française sous Vichy*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

LABORIE Pierre, *Le Chagrin et le Venin : la France sous l'Occupation, mémoires et idées reçues*, Montrouge, Éditions Bayard, 2011.

MOSSE Georges, *De la Grande Guerre aux totalitarismes : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Éditions Hachette, 1999.

PAXTON Robert, *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

QUINTON Laurent, *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers français de la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Éditions Presse Universitaires de Rennes, 2014.

Ouvrages généraux sur la Résistance

CABANEL Patrick, *Histoire des Justes en France*, Paris, Éditions Armand Collins, 2012.

DOUZOU Laurent, *Faire l'histoire de la Résistance, actes du colloque international du 18-19 mars 2008*, Lyon, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

DUCHON Jean-Paul, LAVIGNOTTE Bernard, *Laisser la parole aux résistants : entretien avec quatre résistants orthéziens*, Orthez, Éditions Gascogne, date non indiquée.

EYCHENNE Emilienne, *Les Pyrénées de la Liberté, les évasions par l'Espagne*, Toulouse, Éditions Privat, 1998.

FONT, C. « Les paysans dans la Résistance, le modèle aveyronnais » dans *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, sous la direction de J.SAINCLIVIER et C.BOUGEARD, Rennes, PUR, 1995.

GENSBURGER Sarah, *La création du Titre de Juste parmi les nations 1953-1963*,

Bulletin du centre de recherche français de Jérusalem, n° 15, éditions du CNRS, 2004.

GILBERT Martin , *Les justes*, Paris, Éditions Calman-Levy, 2004.

GRENARD Fabrice, *Une légende du maquis, Georges Guigouin du mythe à l'histoire*, Paris, Vendémiaire, 2014.

KEDWARD H.R, *A la recherche du maquis*, Paris, Éditions du Cerf, 1999.

LAFOSSE Sébastien, *Je vous écris du STO*, Pau, Éditions UPPA, 2003.

LAULHE Benoît, *Élaboration d'un projet de cédérom sur la Résistance dans les Basses-Pyrénées*, Pau, UPPA, 2001.

LORMIER Dominique, *Histoire de la Résistance en Aquitaine 1940-1945*, Montreuil-Bellay, 2000.

LORMIER Dominique, *Le livre d'Or de la Résistance dans le Sud-Ouest*, Bordeaux, Sud-Ouest, 1991.

LOUSTAU-CHARTEZ Louis, « Passeurs et évadés en vallées d'Aspe sous l'occupation allemande », in *Mémoire d'Aspe*, 13-14, 2011. (Article).

MARCOT François, *Les paysans dans la Résistance, problème d'une approche sociologique*, Rennes, PUR, 1995, <http://books.openedition.org/pur/16383?lang=fr>

MARCOT François, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Brochet, 2006.

MARESTIN Gilbert, *Résistance en Haut-Béarn*, Orthez, Gascogne, 2011.

MILHOUA Jacques, *Orthez sous l'Occupation*, Orthez, Gascogne, 2006.

NARRITSENS André, *Résistances : Nay-en-Béarn : 1939-1944*, Orthez, ICN, 2015.

PICAUT Virginie, *Portet, 3 juillet 1944, de l'Histoire à la Mémoire*, Pau, Éditions Monhélios, 2009.

POMMIES Jean-André, *Le corps Franc-Pommiès*, Toulouse, Éditions Privat, 2014.

PENAUD Guy, *Histoire dans la Résistance dans le Sud-Ouest*, Bordeaux, Éditions Sud-Ouest, 2011.

PROST Antoine, *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Éditions Ouvrières, 1997.

SEMELIN Jacques, *Sans armes face à Hitler : la Résistance civile (1939-1943)*, Paris, Édition Payot & Rivages, 1998.

SANDERS Paul, *Historie du marché noir*, Paris, Éditions Perrin, 2001.

WIEVIORKA Olivier, *Une certaine idée de la Résistance*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.

WIEVIORKA Olivier, *L'Histoire de la Résistance*, Montreuil-Bellay, CMD, 2000.

Ouvrages traitant sur le Béarn et la région pendant la Seconde Guerre mondiale

CABANNES Paul, *L'opinion publique sous Vichy*, Pau, Éditions Presses Universitaires de Pau, 2011.

DUBOIS Alain, *Les Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale, le Service du Travail Obligatoire*, Pau, Éditions Presses Universitaires de Pau, 2013.

JALABERT Laurent, *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre Mondiale*, Pau, Éditions Presses Universitaires de Pau, 2013.

JALABERT Laurent, LE BRAS Stéphane, *Vichy et la collaboration dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Éditions Cairn, 2015.

JALABERT Laurent, *Exodes, exils et internements dans les Basses-Pyrénées*, Pau,

Éditions Cairn, 2015.

JALABERT Laurent, LE BRAS Stéphane, *La Résistance dans le Sud-Ouest : au regard d'autres espaces européens (1940 à nos jours)*, Pau, Éditions Cairn, 2016.

LAFOSSE Sébastien, *Je vous écris du STO : études des correspondances des requis au Service du Travail Obligatoire*, Pau, Mémoire de Master 1 Recherche, 2003.

LARRIBAU Denis, *Le Béarn face à la Seconde Guerre Mondiale*, Bordeaux, Éditions Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.

LERAT Serge, *Les Pays de l'Adour : structures agraires et économie agricole*, Bordeaux, Éditions Union Française de l'Impression, 1963.

LERAT Serge, *L'Introduction du maïs hybride dans les pays de l'Adour*, Revue de géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest, 1961.

MARTELLON Louis-Alexandre, *L'espace hanté par le souvenir : Les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Béarn et Bigorre: Résistance et Déportation : Mémoire Master professionnel première année de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour : Département d'histoire*, Pau , Éditions Université de Pau, 2007.

PLANTAT Pierre, *Le marché noir dans les Hautes-Pyrénées des années 1940*, Pau, Éditions Presses Universitaires de Pau, 2010.

POULLENOT Louis, *Basses-Pyrénées Occupation Libération 1940-1945*, Biarritz J&D Éditions, 1995.

RATONNAT Jean-François, *La vie d'autrefois dans le Béarn*, Pau, Éditions Sud-Ouest, 1996.

THEAU Francis, *Le maïs et le Béarn de 1930 à 1945*, Pau, Éditions Presses Universitaires de Pau, 2014.

Ouvrages spécialisés sur les paysans

BOUSSARD Isabelle, *Les agriculteurs et la République*, Paris, Éditions Economica, 1990.

BOUSSARD Isabelle, *Les paysans sous le régime de Vichy*, Paris, Éditions Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1980.

BOUSSARD Isabelle, *Vichy et la corporation paysanne*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1980.

CANAL Jordi, PÉCOUT Gilles, RIDOLFI Maurizio, *Sociétés rurales du XXe s., France, Italie, Espagne*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 2004, p. 247-255.

COLAS Dominique, *l'État et les corporatismes. Travaux de la mission sur la modernisation de l'État*, Paris, PUF, 1988, p. 3-19

DUBY Georges, *Histoire de la France rurale*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

GERVAIS Michel, *La fin de la France rurale depuis 1914*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.

HOUEE Paul, *Les étapes du développement rural*, Paris, Éditions Économie et Humanisme, 1972.

LECAT Jean-Michel, *Paysans de France : un siècle d'Histoire Rurale 1850-1950*, Paris, Éditions de LODY, 2005.

LE CROM Jean-Pierre *Syndicats, nous voilà ! Vichy et le corporatisme*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995.

MARGAIRAZ Michel, *Les politiques économiques sous et de Vichy*, Paris, Éditions Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2009.

MARCOU Jean, *Le corporatisme contre le corporatisme : étude des stratégies corporatistes sous Vichy*, Grenoble, Éditions Grenoble 1985, 1985.

MAYAUD Jean-Luc, *Les gens de la terre*, Paris, Éditions du Chêne, 2002.

MAYAUD Jean-Luc, *Histoire de l'Europe rurale contemporaine*, Paris, Armand Collins, 2006.

MISCHI Julian et RENAHY Nicolas, *Pour une sociologie politique des mondes ruraux*, Dijon, Éditions Politix, 2008 (n° 83), p. 9-21.

MOULIN Annie, *Les paysans dans la société Française*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.

Autres

Larousse Agricole, Évreux, Éditions Larousse, 1981.

Webographie.

http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/concours/biblio_2006.htm

<http://www.ego.1939-1945.crhq.cnrs.fr/>

Sources

1/Sources écrites

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

- Les archives du Cabinet du Préfet :

Archives de la préfecture 1031 W : administration générale (1940-1978).

Agriculture :

1031 W 1 : Archives préfectorales des réformes administratives (1940-1945).

1031 W 128 : Archives préfectorales de la Direction départementale de la main d'œuvre (1941-1945).

1031 W 138 : Archives préfectorales agricoles et de la Direction des Services agricoles (1940-1945).

1256 W2 : Office National Interprofessionnel des Céréales.

22 W 1-2 : Agriculture et Élevage.

15 W 1-10 : Fichiers des exploitants agricoles 1943-1945.

Marché Noir :

87 W1-2

Mobilisations :

1213 W 1-2-3-4-5-6-7-8-9 : Fiches des classes 1920 à 1924 recensées pour le Service du Travail Obligatoire et celui de la Relève.

95 W 2 : Requêtes émanant du monde agricole adressées au maréchal Pétain ou au préfet des Basses-Pyrénées pour une exemption, le rapatriement d'un proche ou un sursis pendant le temps des récoltes.

37 W 129 : Fiches des requis pour le Service du Travail Obligatoire classées par activités professionnelles.

1031 W 255-256 : Chantiers de Jeunesse.

1031 W 22-25 : Prisonniers de guerre.

1W1 et 1031 W 189-193 : STO.

Résistances :

1031 W 213-219

1031 W 182 : *Crimes de guerre et atrocités allemandes*.

1 J254;1W16;1J291/1-2 : Fiches et témoignages manuscrits sur la Résistance.

-Sous-préfecture d'Oloron :

37 W 144 : marché noir.

-Les archives de la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) :

Statistiques agricoles 14 W 1-2-3.

14 W 1-2-3 : Statistiques annuelles (1940-1944) relatives à la situation agricole dans les Basses-Pyrénées et aux productions agricoles ; instruction sur la gestion de ces enquêtes et correspondance entre la préfecture et les divers organismes agricoles.

14 W 4-35 : Enquêtes agricoles.

-Archives des Comités de Libération :

1031 W 182 : *Crimes de guerre et atrocités allemandes*.

-La Presse locale²⁹⁹ :

« Le Réveil Paysan »

« Sud-Ouest »

« Institut Béarnais et Gascon ».

²⁹⁹ La presse locale est mentionnée ici, mais elle n'a pas été utilisée dans ce travail en accord avec notre directeur de recherche.

Association « Les Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale ».

- Témoignage retranscrit de Madame BARRAQUE, petite-fille du maire de Boeil-Bezing sous l'Occupation.
- Témoignage retranscrit de Monsieur Anselme LASSALE, ancien requis pour le STO.
- Témoignage retranscrit de Monsieur Marcel TEULE, ancien requis pour le STO.
- Témoignage retranscrit de Monsieur Albert LACLOTTE, fermier à Moncaup.
- Témoignage audio et retranscrit de Madame Pierrette PARGADE, née DARTAU, fille de fermier à Viven.
- Témoignage audio et retranscrit de Madame Marie SEGOT née LARROUY, fermière à Riupeyrus.
- Témoignage audio et retranscrit de Monsieur Paul BAREILLES, paysan à Eysus.

Association « Mémoire Collective en Béarn ».

- Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, bulletin de l'association Mémoire Collective en Béarn, 1993. Anthologie d'entretiens oraux retranscrits.
Côte : BIB p 99 art. 1993-8.

Archives issues de fonds privés non classés fournis par les témoins.

- Articles de Presses de l'époque.
- Photographies d'époque.
- Cartes d'identité d'époque.
- Correspondances entre paysans.
- Correspondance entre un jeune paysan des Chantiers de Jeunesse et sa famille.

-Tickets de rationnement.

-Acte de déplacement d'un jeune paysan aux Chantiers de Jeunesse du camp de Barbaste à Lescar signé par Joseph de la Porte du Theil, fondateur et chef national des Chantiers de Jeunesse.

-Annuaire de l'époque fourni par Monsieur Stéphane Le Bras.

Sites internet.

Dossiers des Justes de France : www.yadvashem-france.org

Dossiers administratifs des résistants français homologués sur le site du Service Historique de la Défense : www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

Site de l'association *Les Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale* : www.BPSGM.fr

Site des Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale : www.dossier-pedagogique.le64.fr

Site internet de consultation des lois : www.legifrance.gouv.fr

Dossier pdf, *Le maquis du Bager d'Oloron : le drame du 19 juin 1944 à la ferme Arroues* : www.natureoloron.e-monsite.com/medias/files/mon-pere-ce-heros-de-l-ombre.pdf

2/ Sources orales : témoignages recueillis³⁰⁰.

Madame Dabadie, agricultrice retraitée, entretiens d'Octobre 2014 à Mai 2015.

Madame Sarralange, agricultrice retraitée, entretien en Novembre 2014.

Monsieur et Madame Milhet, agriculteurs retraités, entretien en Novembre 2014.

Madame Barraque, petite-fille du maire de Boeil Bezing sous l'Occupation, entretien en Février 2015.

Monsieur Émile Lefèvre, fils d'agriculteurs, requis pour les Chantiers de Jeunesse, entretien effectué en 2015.

³⁰⁰ Plusieurs autres entretiens ont été effectués, mais nous avons choisi pour cette étude de ne sélectionner que ceux-ci dans la mesure où ils apportaient de la matière à la réflexion et qu'ils ont été enregistrés. Toutefois, l'ensemble des entretiens menés ont permis de mieux cerner les mentalités paysannes béarnaises à cette époque.

Annexe 1

Extrait d'une lettre du maire d'Angaïs au préfet des Basses-Pyrénées pour signaler la situation délicate des agriculteurs au vu des réquisitions sur les récoltes et sur l'élevage.

Source : Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

Dossier de la préfecture, Services Agricoles : 1031 W 138.

Angaïs le 28 Mars 1871

Monsieur le Préfet

Je me suis rendu lundi à votre convocation mais n'ai pu attendre au delà de 11 h. devant rentrer à la casaque. Entre autres choses je voulais vous entretenir d'un point très délicat dans notre région: la question du maïs. A notre au sujet réquisition, par mes hommes producteurs de maïs pour notre élevage et que réquisitionner dans une telle forte proportion le maïs c'est porter atteinte à cet élevage mais surtout de votre aspect important j'en veux aux céréales reçues: Orda obtenu est donné par moi tant de Maïs de maïs pas commune. Sur ce point le maire fait la répartition la plus équitablement possible en s'entourant au besoin de mille difficultés des agriculteurs compétents réunissant depuis difficile à regarder l'agriculteur s'attachant difficilement à son travail. Après plusieurs consultations on fixe la quantité de maïs à fournir par chacun. Les feuilles vertes d'imposition sont établies. A l'heure venue par le bord champs à chacun en particulier, pour faire signer l'acceptation ou constater l'indigence sur la feuille de refus.

Le but est envoyé à l'office des céréales. Renvoi de ces feuilles avec note demandant d'observer l'attention de tous en matière de réquisitions. Le Maire s'y refuse, disant que but le possible a été fait pour une répartition équitable et qu'apporter un changement serait mettre à feu aux poudres amener un mécontentement général et des réclamations sans fin. Il rapporte lui-même les feuilles au secrétaire du comité départemental. Quelque jours après arrivent à la mairie des feuilles jaunes demandant à chaque agriculteur de signer qu'il a

Annexe 2

Lettre de la Maison du Paysan au préfet des Basses-Pyrénées pour signaler la situation d'un cultivateur dont les terres ont été réquisitionnées.

Source : Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

Dossiers de la Préfecture, Services Agricoles : 1031 W 138.

CORPORATION NATIONALE PAYSANNE
Agriculteurs
**COMMISSION D'ORGANISATION CORPORATIVE
DES BASSES-PYRÉNÉES**

Délégation Régionale :
**MAISON DU PAYSAN
DU BASSIN DE L'ADOUR**
72, Rue Castetnau
PAU
☎
Téléphone 39.16 et la suite
Télégraphe : Agriculture-Pau

PAU, le 11 Mai 1942

Monsieur DUCOLLON
Préfet des Basses-Pyrénées
PAU
(B.P)

*révisé
le 12 mai 1942*

Monsieur le Préfet,

Nous sommes saisis par des agriculteurs du Hameau de PAU des inconvénients qui vont résulter pour l'un d'eux de la réquisition par l'autorité militaire d'une parcelle de terrain d'une contenance de 1Ha 19 ares 89 centiares située sur le bord de la route de Pau à Tarbes.

M. CRUSALEBES détenteur de cette parcelle est propriétaire de 12 vaches laitières et d'une génisse et le pacage de cette parcelle lui est indispensable.

A l'heure où de multiples efforts sont tentés pour fournir à la ville de Pau les quantités de lait qui lui sont nécessaires, de semblable réquisition étonne et constitue à l'endroit d'agriculteurs dont nous avons mission de défendre les intérêts, un préjudice regrettable et dont l'effet moral n'est pas moindre.

Veillez croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée et de mes dévoués sentiments.

Le Délégué Régional à la Corporation Agricole:
U. Deslapp

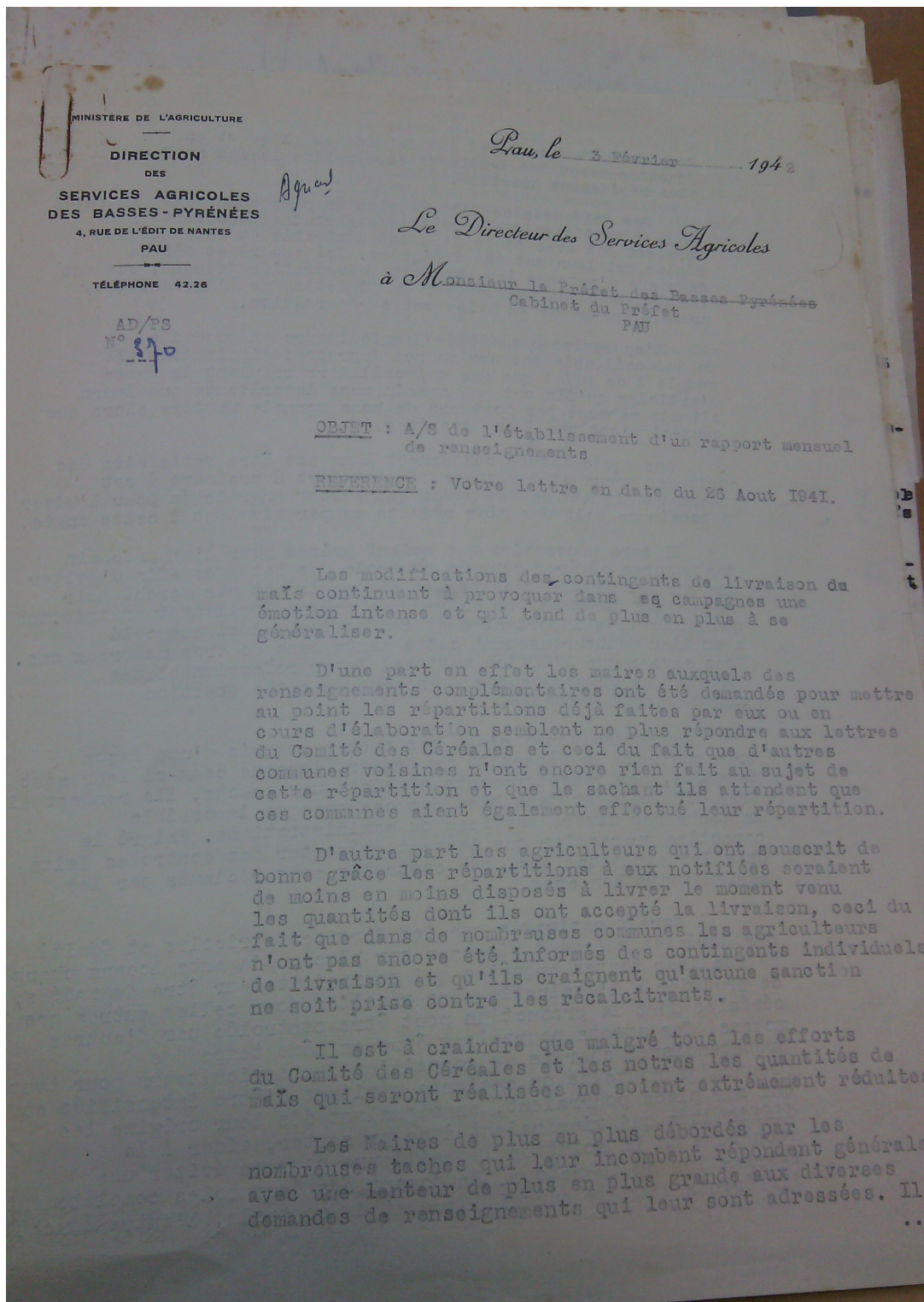
e de réquisition Série R I7 N°1283 DU 14 Avril

Annexe 3

Lettre du directeur des Services Agricoles au préfet des Basses-Pyrénées au sujet du mécontentement paysan relatif aux impositions sur les récoltes, notamment.

Source : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques,

Dossiers de la préfecture, Services Agricoles : 1031 W 138. 1/3



conviendrait à ce sujet que la mise en place et en fonctionnement des syndicats corporatifs locaux se fasse le plus rapidement possible.

Des doléances se font de plus en plus nombreuses au sujet de la répartition des engrais que certains négociants ne feraient pas avec toute l'équité désirable et suivant les règles qui leur ont été indiquées. Ici encore et dès la campagne d'automne les syndicats corporatifs devront, suivant les dispositions prévues par le Ministère de l'Agriculture, prendre eux-mêmes en mains cette répartition.

L'approvisionnement des agriculteurs en produits de quincaillerie est une source de grosses difficultés. Il semble à ce sujet que des quincailliers refusent la vente d'articles qu'ils ont en magasin sous le prétexte que leurs clients ne sont pas porteurs de bons monnaie alors que ceux-ci n'ont pas à en posséder.

Les agriculteurs continuent à ne pas être satisfaits des prix des veaux et des porcs. Il est fort à craindre à cet égard que le nombre des porcs qui seront engraisés pour l'hiver prochain ne soit des plus réduits comparativement à cette année.

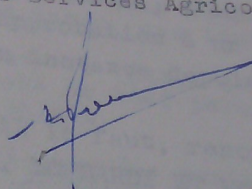
Il sera nécessaire que soient prises pour l'an prochain des mesures sévères pour le contrôle des battages afin d'éviter que sur les grains récoltés ne disparaissent par marché noir ou par des utilisations autres que celles légalement admises, des quantités très importantes de ces grains, ainsi que cela a eu lieu malheureusement cette année dans de trop nombreux cas. Nous savons que l'Office national Interprofessionnel des Céréales se préoccupe dès à présent de cette question extrêmement importante.

Les agriculteurs n'ont pas encore compris d'une façon très générale la nécessité de donner, lorsque ceux-ci leur sont demandés, des renseignements statistiques exacts. Ils rendent ainsi très difficile et dans bien des cas presque impossible la tâche des divers services ou administrations. Malgré le caractère tracassier que peuvent présenter des contrôles faits dans les exploitations, ces contrôles sont réclamés par les agriculteurs honnêtes.

Il serait désirable que les Services agricoles et Comité des Céréales puissent disposer sur place, d'agents locaux chargés de réaliser toutes enquêtes qui pourraient leur être demandées, de procéder à l'évaluation des récoltes pour celles autres que les céréales dont la production peut être contrôlée par d'autres moyens. Ces agents pourraient être en même temps des propagandistes chargés de conseiller les agriculteurs pour toute production nouvelle ou ancienne méritant d'être intensifiée et qui sur place pourraient, en signalant dès leur origine les difficultés qui viendraient à se présenter, aider à la recherche de la solution la meilleure pour en éviter une aggravation ou le retour. En jouant ces deux rôles complètement différents l'un de surveillance et de contrôle, l'autre éducati

il est probable que ces agents acquireraient assez rapidement la confiance des agriculteurs et même leur sympathie et c'est pourquoi nous estimons que leur création apparaît comme très souhaitable parce que devant être en définitive de la plus grande utilité pour l'intérêt national. Par le fait que ces agents pourraient également expliquer aux agriculteurs les difficultés ou impossibilités dont ceux-ci très souvent n'ont pas la moindre idée, ils seraient susceptibles d'apaiser un mécontentement qui exploité pour des buts non français risque de devenir très dangereux pour la production et pour le Pays.

Le Directeur des Services Agricoles,



Annexe 4

Acte d'imposition des récoltes pour la commune de Morlanne.

Source : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques,

Dossiers de la préfecture, Services Agricoles : 1031 W 138.

CABINET DU PRÉFET
DES
BASSES-PYRÉNÉES

MORLANNE

Municipalité récemment nommée :

Maire: M. NAVARRON, Pierre
Président de la Légion : M. PINTAT, Jean.

<u>Impositions</u> :	<u>Souscrit</u> :
Blé : 722 quintaux	672 quintaux
Maïs : 430 quintaux	126 quintaux
avoine : 23 quintaux	23 quintaux
orge : 2 quintaux	2 quintaux.

Pommes de terre : Imposition de 1942 :
2.400 kgs.

Ci-joint une affaire intéressant la commune de Morlanne quant au plan d'affectation des boulangers aux minotiers. (réclamation PINTAT).

Haricots :

Imposition 1941 : 160 qx.	Souscrit : 119 qx.
Imposition 1942 : 140 qx.	

Annexe 5

Témoignage de Marcel GOURSAU au sujet de la mobilisation en 1939 et des réquisitions.

Source : DUPE, Jacques, « Alabets, beroy ! », dans *l'Institut béarnais et Gascon*, Pau, n°45, avril 2016.

Alabets, Beroy ! - 5

ALABÉTS, BEROY !

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne. Dans les jours qui suivent, l'armée française réquisitionne tous les chevaux du pays dispose. Marcel(1) à regret, doit se séparer de Mignon, un magnifique cheval de trait, fort, puissant et gentil.

Quand est-ce qu'il reviendra ?

Après trois mois d'instruction militaire à Bayonne, Marcel est versé dans le 25e RI. L'offensive débute le 10 mai 1940, et se termine le 22 juin par la signature de l'armistice. Il est alors fait prisonnier à Montmirail (Marne), puis transféré, provisoirement, à Épernay, chez Moët & Chandon, pour donner un coup de main aux vendanges. C'est que l'envahisseur sous la houlette d'Otto Klaebisch(2) apprécie aussi ce noble breuvage !

Un hennissement se fait entendre à l'autre bout du vignoble. Marcel, qui vaque dans la cour, se retourne brusquement dans la direction du cri. Il croit rêver. Ce n'est pas possible ! Il aperçoit au loin une monture que l'on dételle de la charrette à portes (hottes). Un trouble soudain l'envahit. Il l'interpelle, en gascon :

Alabéts, Beroy, e-m recounéches ? (Hé alors, Mignon, tu me reconnais ?)

Le cheval hennit à nouveau. Les oreilles tendues vers l'avant, la queue relevée sur le dos, il se dirige vers lui à petit trot. Abandonnant ses occupations, Marcel se porte à sa rencontre.

Le contremaître vigneron, qui surveille la récolte, l'en croit pas ses yeux : « mais, qu'est-ce qu'ils ont ces deux-là ? » chuchote-t-il à mi-voix. Ébah, il se précipite énergiquement sur un pan de la chemise qu'il passe sur sa figure comme s'il doutait de sa vue. Intrigué, il s'approche de Marcel :

Qu'est-ce que tu lui racontes, il ne comprend pas un mot !

Les yeux de Marcel brillent :

- C'est Mignon, mon cheval, il me reconnaît. Je suis très ému.

- Ton cheval ? s'étonne le viticulteur,

- Oui, ça fait presque un an que je ne l'ai pas vu ! L'armée française l'a « mobilisé » sur Tarbes.

- Ça alors ! Et moi qui croyais que c'était un canasson allemand ! Je l'ai découvert dans les parages. Abandonné, il pacageait tranquille dans les prés. Je l'ai capturé facilement, mais il n'entend rien à mes ordres ! Tout en flâtant l'encolure de Mignon, Marcel sourit largement :

- C'est normal, il ne comprend que le gascon !
- Le gascon ?

En guise d'explication, Marcel donne quelques injonctions en gascon : avance, recule, arrête, et le cheval s'exécute.

Le vigneron encore tout ému par la démonstration d'affection du cheval pour son maître lâche :

- Ah oui, en effet ! Écoute, les vendanges finies, si tu retournes dans ton Sud-Ouest, je te rends Mignon.
- Hé non ! Avec cette fichue guerre, je ne suis que de passage. Je préférerais me retrouver au pays avec Mignon. J'ai entendu dire que la prochaine affectation(3) serait l'Allemagne.

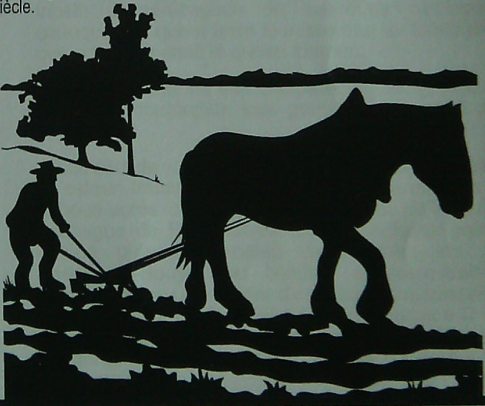
Néanmoins, comme s'il s'agissait d'un secret, Marcel révèle au viticulteur quelques ordres en gascon pour se faire obéir :

- Pour avancer, dis « en daban », pour arrêter « arré ôôh ! », pour reculer « darré », pour aller à droite « à dréte », pour aller à gauche « à gauche ». Tu verras, c'est un bon petit, il t'obéira !

En conclusion, si « l'amitié appartient à l'homme, et l'attachement aux animaux(4) », « votre cheval vous ressemble comme votre reflet dans un miroir(5) ! »

Jacques DUPÉ

1 - Marcel GOURSAU, locataire de la résidence « La Pastourelle » à Billère, m'a raconté ce sympathique et authentique récit.
2 - En juillet 1940, Otto KLAEBISCH, officier de réserve allemande, a été nommé à la tête du Bureau de répartition des vins mousseux de la Wehrmacht.
3 - Marcel restera prisonnier cinq ans en Allemagne, malgré une évasion manquée.
4 - Georges-Louis LECLERC de BUFFON, le célèbre naturaliste du XVIII^e siècle.



Bonne retraite M. MARZIOU

Au moment où il prend sa retraite, l'IBG adresse ses meilleurs souhaits à Jean Marziou rédacteur en chef de Pyrénées Presse.

Grâce à son écoute et aux relations confiantes réciproquement entretenues, la langue béarnaise tient sa place à la fois sur L'Eclair des Pyrénées et La République des Pyrénées, touchant ainsi un large lectorat. Sans être lui-même natif de notre région qu'il a adoptée, il a vite discerné chez les Béarnais ce que le commingeois François de Belleforest disait d'eux en 1575. « *Peuple gaillard, dispos, accostable, courtois, mais fin et subtil, bien disant en sa langue* », mais aussi « *un peu tenants de leur réputation au mépris des autres* ».

Les chroniques de l'IBG maintiennent vivants ces traits de caractère, et d'autres encore.

Annexe 6

Extrait du témoignage de Gaston Mouraas, cultivateur à Saint-Armou au sujet du travail dans les fermes allemandes.

Source : *Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, bulletin de l'association Mémoire Collective en Béarn, 1993. Anthologie d'entretiens oraux retranscrits. Côte : BIB p 99 art. 1993-8.

Gaston Mouraas, Saint-Armou

J'étais dans une grande ferme dans le Wurtemberg. Il fallait travailler mais c'était un bon endroit. Tout était mécanisé. Par exemple, il y avait une forge où ils ferraient les animaux de travail ; en appuyant sur un bouton, tout se mettait en marche. Rien n'était fait à la main, même pour limer la corne avant de poser les fers, c'était mécanique. Quand je pense qu'en France tout se faisait à la main ! Je restai là jusqu'en 1942. Je n'avais jamais été malade mais là, j'attrapai une sciatique, j'avais la jambe droite raide. Je suis resté un an comme ça. Puis on me renvoya au camp de Hamelburg où j'ai été soigné. Je ne voulais pas retourner dans la même ferme mais le patron arriva juste à temps pour revenir me chercher.

L'hiver, c'était assez dur surtout quand il fallait couper du bois. Tous les samedis après-midi, il fallait balayer la cour, cela devait être "nickel" ; on pouvait avoir autre chose à faire, c'était la corvée obligatoire.

Annexe 7

Témoignage de Roger Guilhamoulat au sujet de la préoccupation de laisser sa ferme et sa mère seule suite à sa mobilisation.

Source : *Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, bulletin de l'association Mémoire Collective en Béarn, 1993. Anthologie d'entretiens oraux retranscrits. Côte : BIB p 99 art. 1993-8.

Roger Guilhamoulat, Saint-Armou

J'ai été mobilisé le troisième jour de la déclaration de guerre à Bayonne, au 49^{ème} Régiment d'Infanterie . J'avais 26 ans.

Je quittai la ferme d'exploitation et laissai ma mère, âgée de 57 ans, seule. Un mois après, j'étais envoyé au front dans l'est de la France. Nous nous trouvions donc en position de combat à la limite de la frontière allemande, pensant que les Allemands ne passeraient pas la ligne Maginot. En fait, ils sont passés par la Belgique et nous avons été contraints de reculer car nous étions cernés. C'est ainsi que notre bataillon a été fait prisonnier à Saint-Dié mais un autre bataillon du même corps d'armée avait déjà été fait prisonnier. Nous avons été tenus pendant un mois à Strasbourg avec la promesse d'être libérés. Mais au lieu de ça, nous avons été envoyés par train dans des wagons à bestiaux en Allemagne et dirigés les uns dans des fermes et les autres

Annexe 8

Témoignage de Madame Labesque, fermière à Aubertin sur la vie à la ferme après le départ de son mari mobilisé.

Source : *Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, bulletin de l'association Mémoire Collective en Béarn, 1993. Anthologie d'entretiens oraux retranscrits. Côte : BIB p 99 art. 1993-8. ½

Mme Labesque, Aubertin

Mon mari a été prisonnier. Nous nous étions mariés en 1932, nous avons deux enfants de 4 et 6 ans au moment de la guerre. Il est parti le septième jour de la déclaration de la guerre. Nous étions au pré en train de faner du regain, alors les cloches ont sonné... On parlait tous les jours de la guerre, que la guerre allait venir, les uns disaient que non, que c'était pas possible, on leur donnerait un morceau de terre ! Et puis, les cloches ont sonné... nous avons eu peur. Mon mari a dit : "C'est la guerre ! Il faut que je parte". On était tout désespérés. (...) Nous avons passé quelques jours comme ça. Tout le monde disait : "C'est la guerre éclair, ça va être vite fini". Tout le monde le disait, je n'avais pas tellement peur. Mon mari pensait : "On part mais on ne sait pas quand on reviendra !". Nous avons confiance quand même. Nous étions abonnés à *La Petite Gironde* qui est devenu *Sud-Ouest* maintenant. Sur toute la page il y avait le buste du général Gamelin, c'était le chef oui ! Il avait la poitrine toute recouverte de médailles... Quand on le voyait comme ça, il avait l'air sérieux, sévère, nous avons confiance, tous. "Oh ! vous avez vu Gamelin !". Figurez-vous, on a même appelé, à cette époque, des petits garçons "Gamelin" ! Même des femmes ont appelé leurs filles "Gameline" ! On le prenait pour un héros, on avait très confiance. (...)

Nous avons une ferme, j'étais héritière. J'avais mon père et ma mère et la mère de mon père.

Alors mon mari part à la guerre. Il est venu deux fois en permission, il est venu dans les premiers. La deuxième fois, on avait acheté une paire de boeufs pour travailler, il avait peur pour nous, pour dresser ces jeunes boeufs. Toute la semaine il les a maniés, en labourant la vigne. Papa et maman avaient les vaches. Puis il a dit : "Je pars tranquille, les boeufs sont sages, vous allez pouvoir vous en servir."

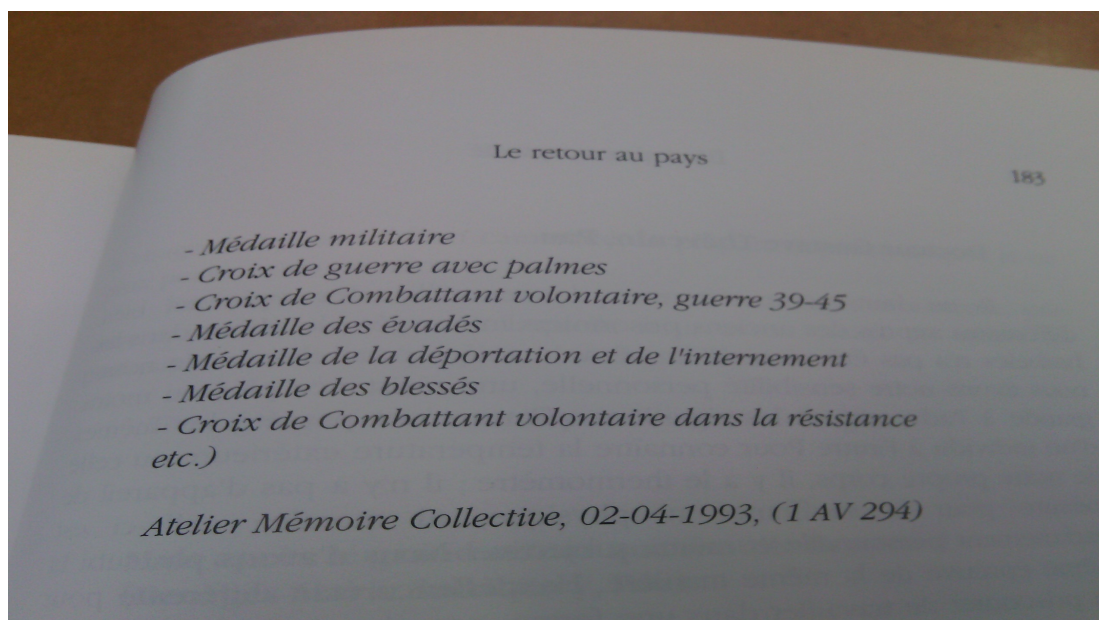
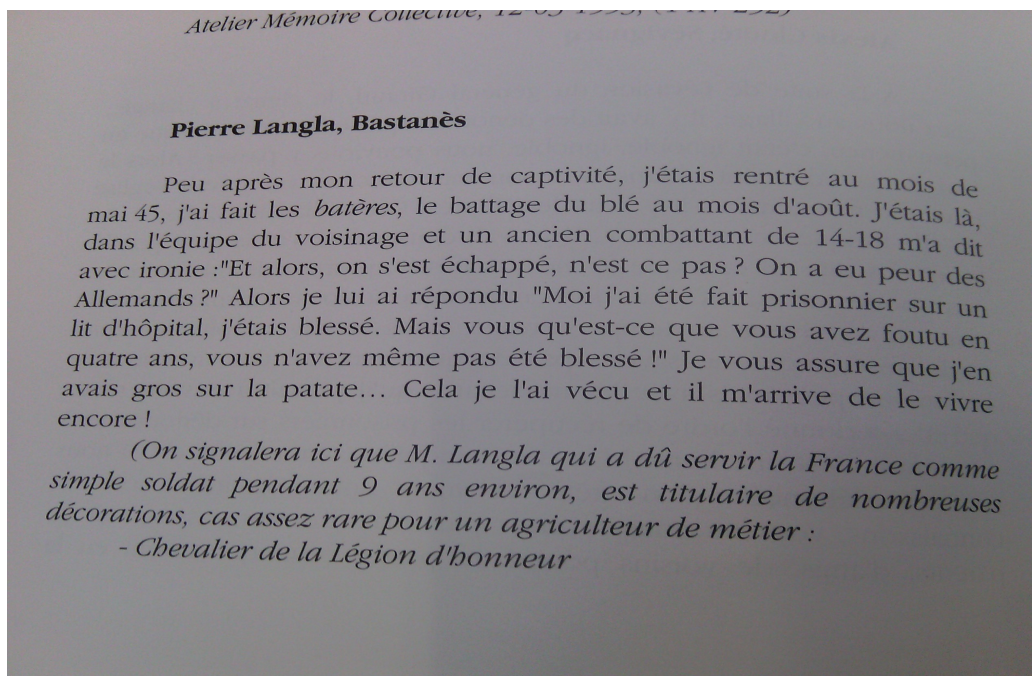
Vers février-mars, on travaillait à la vigne. A ce moment-là, la guerre était en suspens, puis tout a été très vite (...). Il a été fait prisonnier et emmené au Stalag II B sur les bords de la Baltique à côté de Stettin. (...) J'ai reçu une lettre vers juillet-août 40 par là. Quand il était à la guerre, je lui écrivais tous les soirs, tous les jours, tous les jours. Quand il est venu en permission, il m'a dit que ça lui faisait très plaisir parce que j'avais même écrit le soir de la *pelère*. Il avait vu que j'avais pris le temps pour lui écrire et ça l'avait touché. (...) Plus tard on a eu les lettres officielles, il y avait la lettre-réponse et à partir de ce moment-là, les lettres sont arrivées très régulièrement. J'écrivais, j'envoyais des colis. Il était très content d'avoir des colis. Il me disait qu'il mangeait quand même, qu'il était parti dans une ferme parce qu'il crevait de faim. Il ne pouvait rester dans un camp comme ça. Il allait travailler pour les Allemands mais tant pis ! Il voulait revenir, sauver sa peau. Les Allemands, il ne les aimait pas. Je ne les aimais pas non plus. Mais c'est comme partout, il y a de mauvaises gens et de bonnes. Quand il est revenu, il m'a raconté qu'un jour, il n'en pouvait plus : il s'était couché au bord du fossé et les Allemands qui suivaient lui ont donné un coup de godillot sur les fesses ; il a fallu se lever et continuer. Alors il y avait un Allemand dans la rue, je ne sais s'il a vu ce geste ou s'il était bon, il lui a donné un morceau de pain et une cuisse de poulet. Mon mari s'est dit : "Je le prends ou non ? Il veut m'empoisonner celui-là ?" Mais il avait tellement faim, il faut mourir une fois, il l'a pris et l'a mangé et cela l'a réconforté un peu (...).

Mon père continuait sur l'exploitation, il faisait ce qu'il pouvait. On prenait des ouvriers, des femmes qui venaient gagner quelques sous, elles ramassaient les haricots, écimaient le maïs, nous aidait à vendanger. On les payait. Nous aurions eu besoin d'hommes aussi. Il m'arrivait de faire le vin, de presser le raisin, mon père ne pouvait pas. J'ai été très forte et courageuse, je ne me vante pas, c'est vrai... Mais la lessive, c'était une vraie corvée pour moi. Maman faisait bouillir la lessiveuse pendant que je conduisais les boeufs à la vigne pour labourer, avec un ouvrier. A midi, après avoir mangé et pendant que les boeufs se reposaient un peu, je descendais le linge avec la brouette au ruisseau pour le rincer. Maman venait avec moi. Le linge était dans un grand panier qui servait aussi au transport du maïs dépouillé. Le

Annexe 9

Témoignage de Pierre Langla, cultivateur à Bastanès au sujet de la vision de la communauté paysanne par rapport à son évasion d'Allemagne.

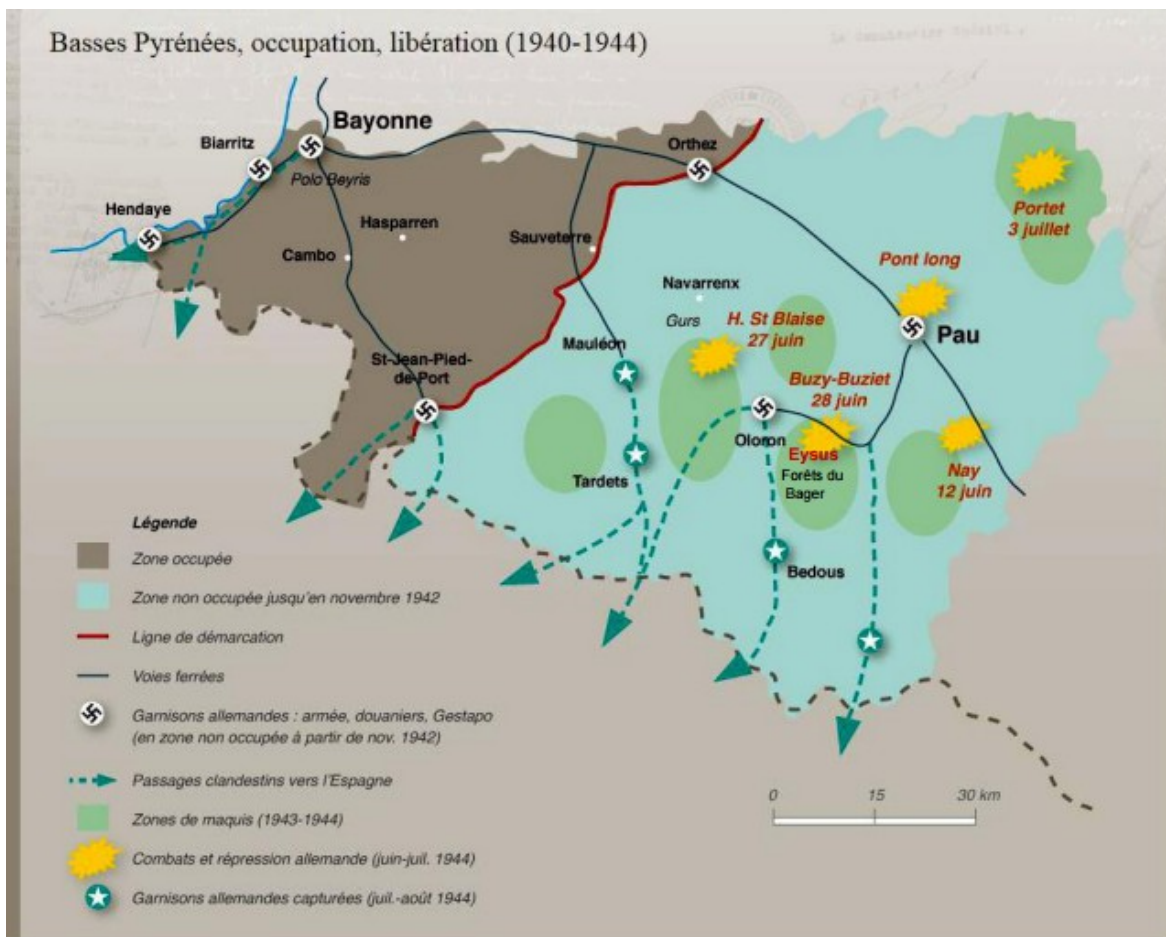
Source : *Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, bulletin de l'association Mémoire Collective en Béarn, 1993. Anthologie d'entretiens oraux retranscrits. Côte : BIB p 99 art. 1993-8.



Annexe 10

Carte de la Résistance dans les Basses-Pyrénées.

Source : Dossier pdf, *Le maquis du Bager d'Oloron : le drame du 19 juin 1944 à la ferme Arroues* : www.natureoloron.e-monsite.com/medias/files/mon-pere-ce-heros-de-l-ombre.pdf.



Annexe 11

Dossier de Juste de Mlle Jeanne-Hélène Camino et de Suzanne Chevalier née Camino.

Source : Dossiers des Justes de France : www.yadvashem-france.org

La vie du comité • Les Justes parmi les Nations • Yad Vashem et vous •

Accueil • Les Justes de France • Rechercher sur le site • Dossiers • Aide

Rechercher sur le site

Camino Jeanne-Hélène Chevalier Suzanne

Année de nomination : 2005 [Dossier 1960](#) - [Consulter le dossier de Jérusalem \(en anglais\)](#)

Les Justes

Mme Jeanne-Hélène Camino
Date de naissance : 11/07/1895
Date de décès : 10/08/1944
Profession : Fermière
Particularité : Information non disponible

Mme Suzanne Chevalier (née Camino)
Date de naissance : 11/05/1920
Profession : Fermière
Particularité : Information non disponible

Personnes sauvées

M. Lucien Toupas

Lieux de mémoire

[Allée des Justes à Jérusalem](#)
[Allée des Justes à Paris](#)

Localisation

Localité : Nay
Département : Pyrénées-Atlantiques
Région : Aquitaine
Pays : France

Cérémonies de reconnaissance

Information non disponible

L'histoire



Jeanne-Hélène Camino et son compagnon, Jules Loureau, agriculteurs, vivaient avec leur fille Suzanne à Nay (Pyrénées-Atlantiques). La famille était réputée pour son civisme et son opposition au nazisme et aidait le maquis. Leur fils Jean était passé clandestinement en Espagne et avait rejoint les forces alliées en Afrique du Nord. En mai 1944, ils recueillirent Lucien Toupas, 12 ans, qui, après avoir échappé à l'arrestation à Paris et une odyssée de deux mois sur les routes de France, parvint à retrouver sa tante maternelle, Lise Grosman, à Nay. Comme elle était engagée dans la Résistance et recherchée par les autorités, elle confia son neveu aux Camino qui le recueillirent et le considérèrent comme leur enfant. Il devint agent de liaison de la résistance locale. Auprès d'eux, il retrouva un foyer alors qu'il avait vu toute sa famille arrêtée sous ses yeux. Ses parents étant séparés, il avait habité chez sa grand-mère, arrêtée à son domicile en juillet 1943. Lucien s'était caché sous un lit et avait échappé à l'arrestation. Enfermé dans l'appartement mis sous scellés, il avait réussi à s'enfuir par la fenêtre après deux jours et deux nuits de séquestration. Il rejoignit sa mère qui survivait de petits travaux et fréquentait l'école jusqu'en mars 1944, quand sa mère fut arrêtée à son tour. Son père avait été déporté en décembre 1943. Resté seul et sans argent, il prit la route pour Nay à pied. Il couchait dans des granges, survivant de maraudage ou de petits travaux. En camion, en charrette et même en patins à roulettes, au terme de trois mois de tribulations, Lucien Toupas arriva à Nay. Jeanne-Hélène décéda en août 1944 et sa fille Suzanne continua à s'occuper de lui jusqu'à ce que Lise Grosman le ramène à Paris. Aucun de ses proches ne revint de déportation. Il fut placé en orphelinat et à la maison d'enfants de Moissac. Lucien a gardé un souvenir heureux de son séjour chez les Camino.

Diplôme d'honneur



Les personnes reconnues « Justes parmi les Nations » reçoivent de Yad Vashem un diplôme d'honneur ainsi qu'une médaille sur laquelle est gravée cette phrase du Talmud : « Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier ». Il s'agit de la plus haute distinction civile de l'état d'Israël. Au 1er janvier 2016, le titre avait été octroyé à 26 119 personnes à travers le monde, dont 3 925 en France. Cependant le livre des Justes ne sera jamais fermé car nombreux sont ceux qui resteront anonymes faute de témoignages. Reconnus ou non, ils incarnent le meilleur de l'humanité. En effet, tous ont considéré s'avoir rien fait d'autre que leur devoir d'homme. Ils serviront de phares et de modèles aux nouvelles générations.

Annexe 12

Extrait du témoignage du fils d'un résistant du maquis d'Oloron issu du monde agricole.

Source: Dossier pdf, *Le maquis du Bager d'Oloron : le drame du 19 juin 1944 à la ferme*

Arroues: www.natureoloron.e-monsite.com/medias/files/mon-pere-ce-heros-de-l-ombre.pdf

Témoignage de la Résistance dans la région d'Oloron, « Bager Sud » lors de l'hiver 1943-44...

Dans un modeste hameau d'Eysus, à proximité de la station thermale de Lurbe Saint Christau et en limite du territoire d'Oloron Sainte Marie appelé le "Bager", vivait à l'époque une famille rurale. Composée de « mon grand-père Grat Arrouès », ancien pionnier et berger en Californie au début du siècle, revenu au pays peu avant la première guerre mondiale. Il revint au pays pour se marier, doter ses sœurs et frères, agrandir son patrimoine en achetant des terres et une deuxième habitation 2 kilomètres plus bas.

Une petite ferme, avec quelques lopins de terre, une fougèraie et un bosquet, territorialement implantée au "Bager" d'Oloron. Il la transforma et l'occupa immédiatement (car l'origine familiale datait d'avant le Directoire) ; ensuite, « ma grand-mère, née Talou Marie Jeanne », « mon père Jean Arrouès », « ma mère Marie, née Bouret », « ma sœur Anna » (21 mois, après moi) et puis moi « Joseph Arrouès ».

Le soir, autour du foyer et de la lampe à pétrole, j'écoutais des propos sur le terrible malheur, la défaite et l'invasion hitlérienne sur la France ; ce que ne pouvait admettre mon grand-père revenu en vainqueur de cette inhumaine confrontation 1914-1918. Cet homme avait une haine farouche de l'Allemand, et pour cause : un beau-frère tué à Verdun laissant une première fille et l'épouse enceinte. Cette dernière mourut en couches et la seconde fillette fut sauvée. Et ce n'est pas tout, un autre beau-frère décéda des conséquences de cette première guerre. Mon père tristement baissait la tête, il avait failli être prisonnier, mais avait réussi à s'évader. Il faut remonter et vivre le contexte de l'époque : que pouvaient ces hommes, cette génération, avec un armement léger, datant même de la première guerre mondiale, face à une armée extrêmement disciplinée et entraînée, des unités blindées fulgurantes de rapidité et d'efficacité ? Pourtant, un officier supérieur avait préconisé, plaidé cette méthode et ce matériel à l'Assemblée Nationale, le lieutenant-colonel De Gaulle, mais que faire devant des politiques obtus, bornés et défaitistes.

Un jeudi après-midi, de cette morte saison 1943-44, un homme en vareuse, un chapeau et une canne à pêche à la main se présenta, il demanda à parler à mes parents, très discrètement. Nous, gamins, avec la grand-mère, on nous envoya vaquer dehors.

L'homme mystérieux repartit un très grand moment après. Au visage sérieux, grave de nos parents nous comprîmes que quelque chose allait se passer, mais quoi ?...

Très rapidement, après cette visite, papa était souvent absent, en particulier le soir. Ensuite, nous eûmes dès la pénombre tombée, des hommes qui venaient. Le grand-père maniait le « callignon » (lamelle de cuir) et l'aiguille à chaussures, maman cousait des boutons et posait des rapiécages à des vêtements. Tout ça se passait sous les lampes à pétrole et acétylène à base de carbure. Nous, enfants, on nous couchait très tôt. Souvent tard dans la nuit, nous étions réveillés par les cris d'un cochon que l'on saignait où d'un veau qui subissait le même sort. De notre hameau, avant de partir à l'école d'Eysus, nos parents, tous les jours nous passaient la consigne : "On ne savait rien".

Table des annexes

-Annexe 1

Extrait d'une lettre du maire d'Angaïs au préfet des Basses-Pyrénées pour signaler la situation délicate des agriculteurs au vue des réquisitions sur les récoltes et sur l'élevage.

Source : Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

Dossier de la préfecture, Services Agricoles : 1031 W 138.

-Annexe 2

Lettre de la Maison du Paysan au préfet des Basses-Pyrénées pour signaler la situation d'un cultivateur dont les terres ont été réquisitionnées.

Source : Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

Dossier de la Préfecture, Services Agricoles : 1031 W 138.

-Annexe 3

Lettre du directeur des Services Agricoles au préfet des Basses-Pyrénées au sujet du mécontentement paysan relatifs aux impositions sur les récoltes, notamment.

Source : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques,

Dossiers de la préfecture, Services Agricoles : 1031 W 138.

-Annexe 4

Acte d'imposition des récoltes pour la commune de Morlanne.

Source : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques,

Dossiers de la préfecture, Services Agricoles : 1031 W 138.

-Annexe 5

Témoignage de Marcel GOURSAU au sujet de la mobilisation en 1939 et des réquisitions.

Source : DUPE, Jacques, « Alabets, beroy ! », dans *l'Institut béarnais et Gascon*, Pau, n°45, avril 2016.

-Annexe 6

Extrait du témoignage de Gaston Mouraas, cultivateur à Saint-Armou au sujet du travail

dans les fermes allemandes.

Source : *Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, bulletin de l'association Mémoire Collective en Béarn, 1993. Anthologie d'entretiens oraux retranscrits. Côte : BIB p 99 art. 1993-8.

-Annexe 7

Témoignage de Roger Guilhamoulat au sujet de la préoccupation de laisser sa ferme et sa mère seule suite à sa mobilisation.

Source : *Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, bulletin de l'association Mémoire Collective en Béarn, 1993. Anthologie d'entretiens oraux retranscrits. Côte : BIB p 99 art. 1993-8.

-Annexe 8

Témoignage de Madame Labesque, fermière à Aubertin sur la vie à la ferme après le départ de son mari mobilisé.

Source : *Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, bulletin de l'association Mémoire Collective en Béarn, 1993. Anthologie d'entretiens oraux retranscrits. Côte : BIB p 99 art. 1993-8.

-Annexe 9

Témoignage de Pierre Langla, cultivateur à Bastanès au sujet de la vision de la communauté paysanne par rapport à son évvasion d'Allemagne.

Source : *Béarnais en captivité 1939-1945 : récits et témoignages*, Pau, bulletin de l'association Mémoire Collective en Béarn, 1993. Anthologie d'entretiens oraux retranscrits. Côte : BIB p 99 art. 1993-8.

-Annexe 10

Carte de la Résistance dans les Basses-Pyrénées.

Source : Dossier pdf, *Le maquis du Bager d'Oloron : le drame du 19 juin 1944 à la ferme Arroues* : www.natureoloron.e-monsite.com/medias/files/mon-pere-ce-heros-de-l-ombre.pdf .

-Annexe 11

Dossier de Juste de Mlle Jeanne-Hélène Camino et de Suzanne Chevalier née Camino.

Source : Dossiers des Justes de France : www.yadvashem-france.org

-Annexe 12

Extrait du témoignage du fils d'un Résistant du maquis d'Oloron issu du monde agricole.

Source: Dossier pdf, *Le maquis du Bager d'Oloron : le drame du 19 juin 1944 à la ferme*

Arroues: www.natureoloron.e-monsite.com/medias/files/mon-pere-ce-heros-de-l-ombre.pdf

Table des matières

PAGE DE TITRE.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE.....	4
INTRODUCTION.....	6
PARTIE 1/LES PAYSANS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN BEARN : CARACTÉRISATION, CONTEXTE GENERAL ET ECONOMIQUE : QUELS VECUS ?.....	16
Chapitre 1 : Portrait de la paysannerie béarnaise.....	17
A/Contexte général.....	17
1)La paysannerie béarnaise au sein de la société rurale.....	17
2)La paysannerie face au développement du régime de Vichy.....	20
B/L'économie agricole béarnaise pendant la Seconde Guerre mondiale : cadre et difficultés matérielles.....	22
1)Volontarisme politique et stagnation agricole.....	22
2)Un cadre politique défavorable à l'expansion : les réquisitions.....	24
C/La paysannerie béarnaise touchée par des mutations de nature sociale.....	27
Chapitre 2 : Les difficultés économiques vues à travers le mécontentement paysan....	30
A/Entre pénuries, réquisitions et abus : un mécontentement paysan généralisé.....	30
B/Les réclamations des paysans béarnais : témoins d'une évolution des mentalités....	37
Chapitre 3 : La vie paysanne pendant la Seconde Guerre mondiale : la reconfiguration des modalités économiques et sociétales.....	42
A/Marché noir et le monde paysan, approche historiographique ?.....	44
B/Le cas des Basses-Pyrénées.....	46
C/Les nouvelles modalités sociales de la paysannerie béarnaise: quelles visions, quelles représentations ?.....	49

PARTIE 2/ LES PAYSANS BEARNAIS (1940-1944) : ENTRE MOBILISATIONS ET MOBILITES : LES PAYSANS HORS DU BEARN, QUELLES PERCEPTIONS, QUELS COMPORTEMENTS ?.....54

Chapitre 1:Les mobilisations et les paysans : quelles perceptions ?.....56
Rappel des degrés de mobilisations : déroulements respectifs et perceptions des paysans mobilisés.....56
A/La mobilisation de 1939.....57
B/Les chantiers de Jeunesse en 1940 : une autre forme de mobilisation.....61
C/Le STO, l'ultime étape des mobilisations paysannes.....65

Chapitre 2 : Les paysans mobilisés : quelles expériences ?.....71
A/Les paysans prisonniers de guerre : les trajectoires en Allemagne.....71
1/Les paysans béarnais au Stalag.....75
2/Les paysans béarnais et le travail en Allemagne.....76
B/Les paysans béarnais aux Chantiers de Jeunesse et au STO, des mobilisations adressées à la jeunesse.....80
C/L'après-mobilisation : la réinsertion dans la société et le foyer.....87

Chapitre 3 : L'expression du refus : les évadés et les réfractaires.....92
A/Être réfractaire : pour quelles raisons, quelles mobilisations et quelles possibilités ?93
B/S'évader : l'expression du rejet de la mobilisation.....98

PARTIE 3/PAYSANNERIE BEARNAISE ET RESISTANCES PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE : QUELS LIENS POTENTIELS ?.....104

Chapitre 1 : Paysannerie béarnaise et Résistances : entre définitions, théories de recherche et rapport de proximité : une réflexion théorique.....105
A/Une caractérisation proposée de la Résistance.....106
1/La Résistance armée.....106
2/La Résistance *civile*.....112
B/Théories de recherche, rapport de proximité et méthodologie.....117

Chapitre 2 : Résistance armée et paysannerie béarnaise : quels liens ?.....	121
A/ La Résistance active en Béarn : quelles expressions ?.....	121
1/Les trois grands réseaux de Résistance implantés dans les Basses-Pyrénées.....	122
2/L'administration résistante dans les Basses-Pyrénées : formation, constitution, organisation et expressions.....	124
3/Résister sur le terrain : les maquis en Béarn.....	128
B/Les paysans et les maquis en Béarn : quels liens ?.....	132
1/Les paysans dans la Résistance.....	133
2/Les paysans béarnais et la Résistance : entre complicité, agents de liaisons et contributions : l'aide des fermes.....	137
3/Les paysans béarnais et la Résistance : entre pillages, ravitaillements forcés, victimes collatérales et rapports conflictuels: un lien de clivages.....	141
Chapitre 3 : Résistance civile et paysans béarnais.....	146
A/ La Résistance <i>civile</i> : une question de civisme et d'altruisme.....	147
B/Les Justes paysans en Béarn.....	148
C/Les populations marginalisées et réfugiées.....	152
D/Les paysans passeurs : une caractéristique du territoire béarnais.....	153
E/ La Résistance <i>civile</i> : existe t-il des pratiques spécifiques aux paysans béarnais ?..	156
CONCLUSION.....	159
BIBLIOGRAPHIE.....	163
SOURCES.....	170
ANNEXES.....	174
TABLE DES ANNEXES.....	189
TABLE DES MATIERES.....	192